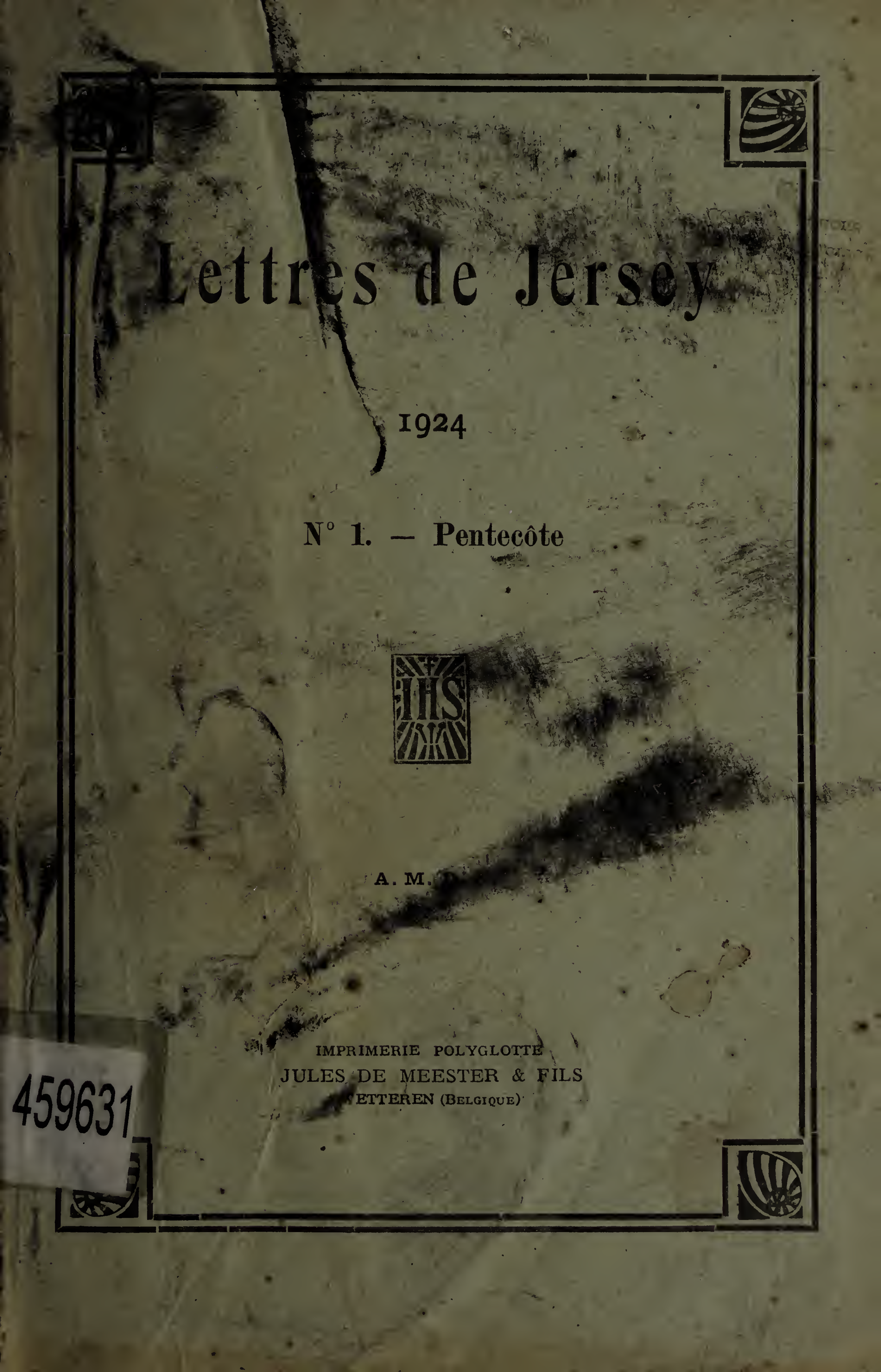


Lettres de Jersey

1924

N° 1. — Pentecôte

IHS

A. M. D. G.

IMPRIMERIE POLYGLOTTE
JULES DE MEESTER & FILS
WETTEREN (BELGIQUE)

SOMMAIRE.





Lettres de Jersey

1924

VOL. XXXVIII — Nouvelle Série T. V.



A. M. D. G.

IMPRIMERIE POLYGLOTTE
JULES DE MEESTER & FILS
WETTEREN (BELGIQUE)





AVIS

Nos souscripteurs sont instamment priés de ne pas communiquer ces *Lettres* et de ne pas en publier d'extraits sans une autorisation expresse.

Pour tout ce qui concerne la rédaction s'adresser à Monsieur l'Éditeur des *Lettres*, Maison Saint-Louis, Saint-Hélier, JERSEY (Iles de la Manche).



DOCUMENTS

LETTRE DE NOTRE T. R. P. GÉNÉRAL
Wladimir Ledóchowski
A TOUTE LA COMPAGNIE

Mes Révérends Pères et mes très chers Frères
en Notre-Seigneur, P. X.

Déjà les Pères Provinciaux et Electeurs vous ont annoncé, ne serait-ce que par leur retour, l'heureuse fin de la Congrégation. J'ai cru qu'il m'appartenait cependant de faire connaître par lettre commune à tous les enfants de la Compagnie, pour m'en féliciter avec eux, que notre XXVIIe Congrégation Générale s'est terminée très heureusement le 21 décembre, en la fête de S. Thomas Apôtre, après avoir siégé pendant 105 jours.

Aidés par une admirable Providence de Dieu, nous avons achevé la grande œuvre ordonnée par la XXVIe Congrégation (décret 11) : « Adapter davantage notre législation aux nécessités d'aujourd'hui pour en rendre la pratique plus aisée, mettre plus en lumière le plein accord de notre Droit avec le Droit pontifical en vigueur, soit en adaptant nos lois s'il en était besoin, soit en obtenant du Saint Siège une spéciale confirmation » [1].

Dans notre labeur, assurément lourd et prolongé, nous avons été soutenus par une union des esprits très grande et vraiment au-dessus de tout éloge, par une charité fraternelle qui donnait à tous, d'où qu'ils vinssent, l'impression

(1) *Congr.* XXVI, decr. 11, n. 1.

d'une réunion familiale. Cette union si étroite et cet accord de tant d'hommes si divers a rendu très doux aux Pères le séjour de Rome ; ils méritent tout à fait d'être proposés en exemple à tous les membres de la Compagnie.

Pendant près de quatre mois qu'a duré la réunion, la Congrégation n'a rien eu plus à cœur, en sauvegardant religieusement les Constitutions, déclarées, expliquées, adaptées avec plus de précision aux circonstances diverses selon l'esprit de N. Père par les décrets des Congrégations et les Ordonnances des PP. Généraux, que d'en rendre l'exécution plus facile ; dans ce but elle a travaillé à résumer tout le corps de nos lois en une sorte de code, afin que de jour en jour nous nous appliquions mieux et plus constamment à ne rien omettre de ce que nous pouvons acquérir de perfection dans l'observation la plus parfaite de toutes les Constitutions et dans la pratique la plus exacte de tout ce qui regarde l'esprit de notre Institut(1). Car les Pères ont vu très sagement que les Constitutions écrites par N. P. S. Ignace avec le secours d'En-Haut, répondent admirablement aux besoins présents de la Compagnie comme elles ont répondu aux besoins passés, non seulement quant aux points substantiels, mais encore dans la plupart des points secondaires et jusque dans les détails ; en sorte qu'il n'est pas tant besoin d'établir des lois nouvelles que d'observer plus parfaitement de jour en jour les anciennes pour avancer en sécurité dans la voie du Seigneur et marcher droit à notre but dans toutes nos œuvres.

Vous pourrez vous rendre compte par vous-mêmes de cet esprit de la Congrégation, lorsque vous aurez en mains la collection des décrets et l'*Epitome* de l'Institut. Comme ces documents ne peuvent, on le comprend, être prêts avant un certain nombre de semaines, j'ai jugé à propos de vous faire part dès maintenant de certains points plus importants.

En premier lieu je pense que ce sera pour toute la Compagnie une grande joie d'apprendre la nouvelle marque de bienveillance paternelle que le Souverain Pontife Pie XI vient de nous donner et que vous pourrez voir dans la copie de l'autographe jointe à cette lettre.

(1) *Const.*, P. VI, c. 1, n. 1.

Il s'agit de l'approbation pleine et solennelle donnée à tout ce que N. P. S. Ignace a prescrit dans les Constitutions, en termes si graves, au sujet de l'ouverture de conscience aux Supérieurs. Cette nouvelle approbation, le Saint Père ne l'a pas accordée sur le champ, mais après avoir, comme Il me le dit Lui-même, répandu ses prières devant le Seigneur et pesé mûrement l'affaire pendant plusieurs jours, ayant toujours sous les yeux les règles édictées à ce sujet par le Code de Droit Canonique. Le Saint Père se persuade que ce moyen de perfection religieuse si fortement recommandé par Notre Père S. Ignace est efficace entre tous pour conserver l'esprit authentique de la Compagnie. Cette conviction est chez lui si profonde que, lorsque je vins, au nom de la Congrégation, qui m'en avait donné la charge, Lui rendre les plus vives actions de grâces pour cette faveur si importante, le Saint Père, après m'avoir écouté attentivement et avoir gardé un instant le silence suivant son habitude : « Je suis content, dit-il de ce que cette concession a tant réjoui la Congrégation ; ce m'est une consolation *particulière* ; car c'est le signe que le bon esprit, l'esprit ancien, est bien vivant dans la Compagnie ».

Ces mémorables paroles du Vicaire du Christ sur la terre nous rappellent paternellement, mes RR. PP. et mes bien chers Frères, quel cas nous devons faire des prescriptions de nos Constitutions qui tiennent à l'âme de notre Institut et qui ont mérité à nouveau de la suprême Autorité de l'Eglise l'éloge donné il y a déjà longtemps à la Règle primitive de la Compagnie : « Le doigt de Dieu est là ! » Ainsi donc cet esprit d'amour, qui, ces dernières années, en l'absence de toute règle, portait le très grand nombre à ouvrir leur âme spontanément, avec une confiance filiale, aux Supérieurs, cet esprit, maintenant qu'est intervenu le décret de la Congrégation que je communique avec le rescrit du Saint Père, nous poussera tous suavement à employer ce moyen très efficace pour nous tenir mieux unis à la volonté divine et nous laisser diriger par elle en toutes choses. Que les Supérieurs aient le plus grand soin, en recevant les comptes de conscience, d'imiter cette charité vraiment insigne et cette prudence admirable où Notre Père S. Ignace a excellé et qu'il a enseignées dans ses Constitutions.

En second lieu, vous apprendrez avec grande satisfaction, je pense, le pouvoir véritablement extraordinaire et encore inouï dans l'histoire de la Compagnie, dont, à raison des circonstances exceptionnelles, la Congrégation m'a investi : elle m'a permis d'instituer, dès que le moment opportun me paraîtra venu, une nouvelle Assistance, qui sera appelée Assistance Slave. Il ne s'agit pas seulement de prendre un soin plus particulier des Provinces de la Compagnie établies ou à établir dans ces régions, mais encore d'intensifier le travail apostolique pour porter les bienfaits de la foi à plusieurs centaines de milliers de Slaves, arrachés depuis longtemps à l'unité catholique par le schisme. Tous les secours spirituels manquent aux très malheureuses populations de l'Empire Russe, où sévit la fureur des ennemis les plus acharnés de la religion ; mais, par la miséricorde de Dieu, il est permis d'espérer que bientôt un large chemin s'ouvrira aux hérauts de la vérité catholique pour préparer le salut d'un très grand nombre. Quel avantage à ce moment d'avoir déjà une partie déterminée de la Compagnie parfaitement préparée à affronter ces travaux parmi les Orientaux !

Enfin, je crois bon de vous faire connaître sans retard le décret porté au sujet de l'Université Pontificale Grégorienne, en même temps que les Lettres Apostoliques spontanément envoyées par le S. Père à cette occasion. En lisant ces documents, vous verrez clairement combien ce premier Institut de notre Societé est cher non seulement à la Compagnie, mais au Vicaire du Christ lui-même,quel soin nous devons avoir de le développer sans cesse, de garder et d'accroître son antique renommée afin de lui faire porter les fruits excellents, tels que les attendait à bon droit et que les a déjà recueillis S. Ignace, son Fondateur. Le Souverain Pontife a tellement apprécié ce décret qu'il en a encore fait mention dans son allocution aux PP. de la Congrégation, le 17 décembre (je vous en envoie le texte avec cette lettre), et qu'il a daigné en remercier les Pères.

Afin de mieux rendre grâces pour tant et de si grands bienfaits, à Dieu qui en est l'Auteur, je désire que tous les prêtres célèbrent une messe, que tous ceux qui ne sont pas prêtres récitent un chapelet et offrent une fois l'assistance à la Messe et la Communion.

En souhaitant à tous, du fond du cœur, une très bonne année, je me recommande instamment à vos SS. SS. et à vos prières.

Rome, en la fête de la Circoncision de N. S. J.C.
1 Janvier 1924.
Le serviteur de tous en N. S.
WLADIMIR LEDÓCHOWSKI.

DOCUMENTS

I. AUTOGRAPHE DU SOUVERAIN PONTIFE.

Wladimir Ledóchowski, Général de la Compagnie de Jésus, très humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, La prie de vouloir bien, par Sa suprême autorité Apostolique, approuver à nouveau et confirmer, nonobstant toutes dispositions contraires, tout ce que Saint Ignace, avait établi dans ses Constitutions au sujet de la reddition du compte de conscience, en excluant toujours toute obligation sous peine de péché même véniel. Et que Dieu...

Rome, le 16 juin 1923.

Ce que S. Ignace de Loyola avait établi, dans ses Constitutions tant de fois approuvées et confirmées par Nos Prédécesseurs, au sujet de la reddition du compte de conscience, Nous l'approuvons à nouveau par Notre suprême autorité Apostolique et Nous le confirmons.

29-VI-1923.

PIE XI Pape.

II. DÉCRET SUR LE COMPTE DE CONSCIENCE.

(*Act. L.*, 8 *novembre*).

Puisque les règles sur le compte de consience, qui appartiennent à la substance et à l'âme de notre Institut, ont été approuvées à nouveau et confirmées par la suprême autorité du S. Siège, tous s'appliqueront à les observer de telle sorte

que ces liens intimes entre inférieurs et Supérieurs, pareils à ceux qui unissent les fils à leurs pères, formés par la plus pure charité, deviennent de jour en jour plus étroits et plus forts.

III. DÉCRET SUR L'ASSISTANCE SLAVE.

La Province de Pologne et les Vice-Provinciaux de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie ayant demandé à la Congrégation d'ériger une nouvelle Assistance pour les pays slaves, la Congrégation, après avoir soigneusement examiné la question sous tous ses aspects, a estimé, en adoptant l'avis de la Commission, que l'affaire n'était pas encore mûre et présentait encore des difficultés ; elle a donc jugé que l'Asistance Slave réclamée ne devait pas être créée présentement ; cependant, reconnaissant l'importance de l'affaire,et ne voulant pas exposer à des retards peut-être trop considérables une décision qui peut contribuer grandement à la propagation de la foi catholique parmi les Orientaux, elle confère à Notre Père le droit, sitôt que l'affaire sera venue à maturité et que les difficultés auront disparu, de fonder lui-même la dite Assistance,après avoir recueilli les suffrages délibératifs des Pères de la Curie Généralice qui, à raison de leur charge,ont droit à la Congrégation Générale, et aussi des Provinciaux et Vice-Provinciaux appelés à entrer dans la nouvelle Assistance.

IV. DÉCRET CONCERNANT L'UNIVERSITÉ GRÉGORIENNE.

(*Act. LXXXI, 5 décembre*)

Notre Saint Père le Pape Pie XI de son propre mouvement a récemment exprimé son désir de voir l'Université Grégorienne devenir un Institut Pontifical et véritablement international, dont Il règlerait les affaires directement avec le Général de la Compagnie de Jésus, et à la prospérité duquel concourraient toutes les Provinces de la Compagnie, chacune selon ses moyens, soit par des secours en argent, soit surtout par l'envoi de professeurs éminents.

La XXVIIe Congrégation Générale, d'un commun accord,

exprime au Saint Père sa profonde reconnaissance pour ce nouveau témoignage, après tant d'autres, de sa confiance paternelle ; et elle déclare que la Compagnie accède de grand cœur à son désir ; et cela d'autant plus volontiers que les documents les plus clairs montrent que, dès l'origine, la volonté même des fondateurs, Grégoire XIII de bonne mémoire et N. S. P. Ignace, était de faire du Collège Romain « le collège commun de toutes les nations » et « le Séminaire de la Compagnie tout entière ».

En conséquence :

1° Bien que l'Université Grégorienne reste unie à la Province Romaine, toutefois les autres Provinces, à la requête du Père Général, doivent fournir à ce *Collegium Maximum*, notre œuvre commune, des secours en argent et en personnel, se persuadant qu'il n'y va pas seulement de l'honneur de la Compagnie, mais de la gloire de toute l'Eglise et d'un grand profit pour les âmes.

2° Pour pouvoir assumer une si grande responsabilité devant le Souverain Pontife et imposer à la Compagnie une si lourde charge, le P. Général a vraiment le droit de prendre toutes les décisions qu'après avoir consulté, autant que possible, le Provincial de Rome et le Recteur de l'Université ou le Préfet des Etudes, il croira nécessaires ou utiles, pour que le Collège Romain réponde toujours mieux à l'attente de l'Eglise et de la Compagnie.

V. LETTRE APOSTOLIQUE CONCERNANT L'UNIVERSITÉ GRÉGORIENNE.

A notre cher Fils Wladimir Ledóchowski
Général de la Compagnie de Jésus.
PIE XI PAPE.

Cher Fils. Salut et bénédiction apostolique.

Avec Notre approbation, vous avez, selon vos coutumes et vos lois, réuni à Rome une Congrégation Générale, la XXVII[e] depuis la fondation de votre Compagnie. Dès le début, Nous avons, selon votre prière, accordé Notre bénédiction à ses travaux ; et depuis, Nous avons jugé bon de prêter une paternelle attention aux décrets de vos réunions, dont Nous espé-

rons un très grand bien pour votre Ordre et pour toute la Catholicité. Mais Notre cœur à éprouvé une joie très particulière de votre décision prise à l'unanimité sur l'Université Pontificale Grégorienne, dès qu'il Nous a été loisible de lire l'exemplaire du décret que vous Nous avez fait remettre avec les louables expressions de votre amour filial.

La Compagnie de Jésus tout entière, légitimement représentée par ses membres les plus distingués ici réunis, tout en confirmant, comme il convenait, que l'Université Grégorienne resterait attachée à la Province qui tire son nom de Notre Ville, a confié d'une manière très spéciale à son Général le gouvernement et l'administration de cette Université ; en outre par un décret, elle a fait aux autres Provinces une obligation sacrée et inviolable de procurer l'honneur et l'accroissement du célèbre Institut, non seulement en versant les contributions qu'on leur demandera, mais aussi en lui procurant des professurs savants tirés de leur sein. Aussi, cher Fils, Nous vous félicitons, vous et toute votre Compagnie : sachez que ce décret, qui fera toujours votre gloire, répond tout à fait à Nos désirs et les a même surpassés. Vous êtes personnellement témoin, pour Nous l'avoir si souvent entendu exprimer, de l'attachement que Nous avons toujours porté et que Nous continuons de porter à cet Institut, digne assurément du génie si connu de S. Ignace et de la profonde sagesse de Notre prédécesseur, Grégoire XIII. Aussi n'éprouvons-Nous aucun étonnement de ce que tant de Souverains Pontifes,dont plusieurs dans leur jeunesse ont fait leurs études en cet Institut, — et Nous-même, c'est avec joie que Nous Nous rappelons avoir eu ce bonheur — , de ce que, dis-je, tant de Souverains Pontifes ont rivalisé pour ainsi dire à qui enrichirait le Collège Romain des plus grandes faveurs et des plus grands privilèges. La Compagnie que vous gouvernez si bien, Nous donne donc un double sujet de joie, d'abord en n'hésitant pas, avec sa magnanimité habituelle, à prendre sur elle un si grand fardeau, en s'engageant ensuite, à favoriser et à développer de jour en jour cet illustre sanctuaire des sciences sacrées, pour qu'il réponde et s'adapte toujours mieux aux besoins du temps présent. Ce que vous vous apprêtez à faire, Nous paraît très convenable et pleinement d'accord avec votre souci de faire honneur à vos obligations. Qui ne

sait, en effet, que l'Institut Grégorien tient la première ou presque la première place parmi les œuvres si importantes que votre Ordre a entreprises et ne cesse de susciter en si grand nombre pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes ?

Il serait difficile d'apprécier la grandeur des avantages, qui au cours des siècles ont découlé de cette source sur l'Eglise de Dieu ; car c'est dans cet asile des hautes études que se forment aux sciences sacrées d'innombrables prêtres, qui deviennent plus tard le sel de la terre et les Docteurs d'Israël, et c'est vers cette maison qu'affluent les élèves, non d'une seule nation, mais — Nous le savons bien — de presque tous les points du monde. C'est ce qui fait voir clairement combien il importe de ne pas laisser s'interrompre cette glorieuse succession de professeurs illustres dans les sciences sacrées, parmi lesquels on compte le Bienheureux Robert Bellarmin : peu d'Instituts peuvent montrer dans leur passé une suite aussi brillante de Professeurs.

Mais, Nous le reconnaissons, la noble et généreuse résolution que vous venez de prendre, impose une lourde charge à toutes les Provinces de votre Ordre et surtout à vous, très cher Fils, à vous qui devez, à un titre spécial et par une obligation particulière, donner une sollicitude plus vive « à ce Séminaire général de toutes les nations et de la Compagnie tout entière », pour reprendre l'expression de Grégoire XIII. Mais en prenant sur vous à l'avenir cette charge nouvelle, puissiez-vous trouver un allègement à la pensée de promouvoir ainsi plus efficacement la plus grande gloire de Dieu, but principal assigné par votre Fondateur ! Puisse également votre cœur tirer force et consolation de la Bénédiction Apostolique qu'en gage des faveurs célestes et de Notre paternelle affection, Nous vous accordons très affectueusement dans le Cœur Sacré de Jésus, à vous, aux Maîtres et aux élèves de de l'Institut Grégorien, aux religieux de la Province Romaine et à toute la famille de S. Ignace.

Donné à Rome, près S. Pierre, le 18 décembre, l'an du Christ 1923, de Notre Pontificat la seconde.

Pie XI Pape.

VI. ADRESSE DE NOTRE T. R. P. GÉNÉRAL AU SOUVERAIN PONTIFE PIE XI.

prononcée le 17 décembre 1923 en présence des Pères de la XXVII[e] Congrégation Générale.

Très Saint Père,

Vous voyez prosternés à Vos pieds les Députés de toutes les Provinces de la Compagnie de Jésus, qui se sont réunis à Rome, avec Votre approbation et Votre bénédiction, pour la révision de notre Droit, la première après quatre siècles. Par la faveur du Saint-Siège, les statuts de la règle primitive approuvée par le Souverain Pontife Jules III demeurent immuables ; mais d'autres prescriptions de l'Institut devaient être adaptées au Droit eclésiastique en vigueur et aux nécessités de notre époque, en conformité avec le véritable esprit de nos Constitutions et les antiques traditions de notre Compagnie. Une assistance très sensible de la grâce divine, dont le gage nous avait été donné, dès le début de notre Congrégation, par Votre bénédiction Apostolique, nous a permis de terminer cette œuvre dans une entente parfaite des esprits et une charité vraiment fraternelle ; aussi avons-nous le plus ferme espoir que la Compagnie de Jésus tirera sans tarder de notre travail, une force nouvelle pour suivre plus fidèlement de jour en jour Jésus-Christ crucifié, et se dépenser sans mesure pour l'Eglise de Dieu, l'Epouse très pure du Christ, et pour le Saint Siège, source infaillible de vérité.

C'est à quoi nous pousse l'esprit de notre vocation, c'est à quoi nous entraînent les magnifiques exemples de nos anciens Pères ; c'est à quoi nous oblige encore tout particulièrement, nous le sentons très bien, la bienveillance très insigne de Votre Sainteté. Cette paternelle affection à notre égard, Très Saint Père, Vous avez daigné nous en donner tant de marques et nous en faire éprouver de tels effets, que, dès maintenant, avant même la fin de la deuxième année de Votre Pontificat, nous pouvons en vérité Vous proclamer l'un des plus grands Protecteurs de notre Compagnie, et ajouter Votre nom aux noms si chers à nos cœurs, de Paul III, de Grégoire XIII, de Pie VII, de Benoît XV, et de bien d'autres de Vos Prédécesseurs.

Qu'il me soit permis en cette heureuse occasion, Très Saint Père, de remplir la mission très douce que m'a confiée la Congrégation Générale au nom de toute la Compagnie : elle m'a chargé de Vous offrir les plus vives actions de grâces pour tous les témoignages de Votre bienveillance que je viens d'évoquer, et très spécialement pour la Constitution Apostolique « *Summorum Pontificum* », et la Lettre Apostolique « *Meditantibus Nobis* », qui ont mis en lumière nouvelle dans la Chrétienté, la figure de nos deux grands Fondateurs, Ignace, notre législateur, et François-Xavier ; et qui ont de plus comblé de nouveaux éloges le petit livre vraiment «admirable», des Exercices Spirituels.

Très-Saint Père,

Impuissants à Vous remercier comme nous le devrions de tant de faveurs, nous Vous demandons avec confiance cette unique grâce : que Votre Sainteté daigne nous tenir pour Ses très fidèles serviteurs, les derniers sans doute à raison de leur faiblesse, mais non certes les derniers, s'il s'agit du respect, de l'amour et de l'obéissance envers Votre Personne sacrée, envers le Siège de Pierre, d'où la lumière de la vérité se répand sur le monde avec le caractère de l'infaillible certitude. Vous nous trouverez toujours, Très-Saint Père, nous et toute la famille de Saint Ignace, parfaitement prêts à affronter tous les travaux, pour promouvoir en tous lieux la plus grande gloire de Dieu et le bien de l'Eglise ; parfaitement prêts, oui, mais d'autant plus que la tâche s'offrira plus obscure et plus rude.

Mais, pour ne pas trahir nos vœux et nos promesses, nous avons le plus grand besoin des forces surnaturelles : et nous espérons très fermement que Votre Bénédiction Apostolique les fera descendre abondantes sur nous. Ne refusez pas, Très Saint-Père, de bénir du fond du cœur les décrets de notre Congrégation, pour que, nous les premiers, et tous les autres fils de la Compagnie, nous nous appliquions à les exécuter avec la plus entière fidélité ; que cette bénédiction très souhaitée, s'étende, nous Vous en prions, à nos jeunes gens, espoir de notre Société, qui se forment dans les maisons de Probation, ou dans les Collèges, à nos humbles Frères Coadjuteurs, gardiens et protecteurs de nos intérêts domestiques ; ouvriers qui travaillent dans la vigne du Seigneur, intrépi-

dement, de toutes leurs forces, par la parole et par la plume ; aux Maîtres et Professeurs qui se dévouent à l'éducation chrétienne de la jeunesse ; aux Missionnaires qui, dans les contrées lointaines,s'efforcent de porter la lumière de la foi aux peuples assis à l'ombre de la mort ; à nous tous enfin, tant que nous sommes, soldats de cette très petite Compagnie, la paternelle bénédiction de Votre Sainteté donnera des forces pour combattre avec une énergie toujours croissante les combats du Seigneur.

ALLOCUTION DU SOUVERAIN PONTIFE.

Cicéron écrivait a son ami Atticus : « Je n'en écris pas long, parce que je n'ai pas beaucoup de temps ». — Ne craignez donc pas un long discours de Notre part, malgré Notre désir de vous entretenir,non pas longuement,mais très longuement ; Nous voudrions rester avec vous, non quelques instants, mais à loisir ; du moins, Nous vous exprimerons ces quelques pensées que Notre affection ne peut retenir.

Et d'abord, combien Nous est agréable, Nous le disons du fond du cœur, le spectacle de cette assemblée nombreuse, qui Nous met sous les yeux dans ses dignes représentants la famille entière d'Ignace, chargée de tant de mérites.

Il faut l'avouer en outre : Nous Nous complaisons vivement dans la pensée du but, qui, des contrées les plus diverses et les plus éloignées, vous a rassemblés à Rome. Vous êtes venus compléter la révision de votre Droit, de façon à vous renouveler pour mener une vie nouvelle. Vous venez de donner le couronnement à une œuvre considérable et d'une si grande portée : Dieu veuille en bénir le résultat : qu'il soit heureux et fécond.

Et il ne Nous plaît pas seulement de louer l'œuvre elle-même, mais encore la façon dont vous avez accompli cette tâche, ardue assurément, mais féconde en bénédictions, je veux dire : l'entente parfaite et la charité qui ont régné entre vous. Nous n'en sommes certes pas surpris, et même Nous Nous y attendions : mais ce n'en est pas moins un sujet d'admiration dans l'état actuel des relations humaines. Ainsi la Compagnie de Jésus, répandue dans l'univers entier, montre qu'elle a conservé le véritable esprit de son saint Fondateur, et que dans la vie religieuse, dans la fidélité envers le Saint-

Siège, dans les travaux apostoliques entrepris partout au grand profit des âmes, et surtout dans cette concorde mutuelle entre les religieux de tous pays, elle peut à bon droit être citée en exemple à tous, modèle éclatant et très nécessaire de la charité évangélique, plus opportun après cette guerre qui a allumé tant de haines et de rivalités entre les hommes. Notre cœur paternel se réjouit en escomptant déjà les fruits de votre labeur, pour le présent et pour la durée des siècles.

Après cette expression de Notre joie, recevez les bons souhaits et les prières que Nous formons du fond du cœur pour vous obtenir tous les biens que vous pouvez désirer, spécialement à l'approche de la Nativité de Notre-Seigneur et au début de l'an nouveau. A l'occasion de ces vœux, il Nous est très agréable de vous exprimer aussi Notre gratitude pour les décrets que votre Congrégation a bien voulu porter au sujet de Notre Université Grégorienne, la vôtre, voulons-nous dire, ou mieux encore : vôtre et Nôtre. Nous avons donc vu avec une grande joie les dignes représentants de la Compagnie pourvoir à l'accroissement de l'Université Grégorienne de telle manière qu'elle renaît par vos soins, on peut bien le dire, à l'espérance d'une vie nouvelle.

De tout cela, donc, permettez-Nous de vous redire Notre satisfaction et de renouveler Nos remerciements, avant de de vous accorder la Bénédiction Apostolique, demandée en votre nom par le Très Révérend Père Général. Par cette bénédiction Nous voulons vous combler de grâces, vous et tous les membres de la famille d'Ignace ; nous voulons y embrasser les vétérans comme les jeunes et les novices, partout où ils vivent et travaillent dans la vigne du Seigneur à la plus grande gloire de Dieu ; ceux-là même qui désirent entrer dans votre Société ; les maisons, les collèges, toutes les écoles enfin, et toutes les œuvres auxquelles la Compagnie s'applique en toutes les contrées de l'univers, se dépensant et se dévouant tout entière pour le salut des âmes.



FRANCE

A Ste Croix du Mans.

Inauguration du Monument aux morts de la Guerre.

En octobre dernier, commençait de s'ébaucher le motif central du monument à nos Morts. La conception du chef-d'œuvre avait été réservée au R.P. d'Armailhacq. Conception sans cesse embellie, à mesure que naissaient les désirs et les exigences et que s'éveillaient des idées nouvelles. Lui-même exécuta la maquette originale, qui fut adoptée, admirée, photographiée. Malgré l'exiguité de sa taille, c'était bien l'idée tout entière qu'elle traduisait, merveilleusement simple et grandiose. Il n'y avait plus qu'à l'abandonner aux statuaires.

Donc on commença par scier les belles pierres blanches. Travail long, très long ; et bruit très ennuyeux que celui des pierres, du matin au soir crissant sous la scie. Enfin les blocs furent scellés, et le sculpteur commença son travail.

Il lui fallut des jours et des jours de patients coups de ciseau, avant de découper dans ces figures géométriques un contour de statue qui parlât à nos yeux. Le haut du corps enfin parut : la tête, la ligne des épaules, les bras. Tout cela était encore rude, à peine ébauché ; mais cette forme imprécise rendait plus mystérieux le mystère de cette Vierge qu'on savait dormir là, et plus immatériel son regard, qui semblait étonné du poids de la matière.

Puis, lentement, les traits s'affinèrent. Ce regard se fixa, le geste des mains s'affermit, la Vierge parut, droite, magnifiquement drapée. Aux plis harmonieux de sa robe, les soleils couchants d'automne devaient mettre des franges roses, et de si douces ombres grises. Ses mains qui descendent sur les Tables de pierre où sont gravés les noms de ses morts, les effleurent à peine : elle couvre ses enfants du geste, elle les

montre à celui que son regard voit Là-Haut, plus loin que l'horizon terrestre ; elle les voit avec Lui, dans la Gloire où elle les a conduits. Et c'est l'expressive légende qu'on a gravée sur les deux pierres avancées du monument :

Quos Mater filios sub signo Crucis alebas
Pro Patria caesos ad regnum Filii ducas.



Les manifestations en l'honneur des Morts de la Guerre n'ont qu'à être ce qu'elles signifient pour rester émouvantes. Mais quand elles sont une cérémonie religieuse, célébrée par les Maîtres des défunts et leurs anciens camarades de collège ; quand les élèves actuels de ce collège sont leurs fils et que ceux-ci, le jour de la cérémonie, lisent sur la pierre ces noms qui sont leurs propres noms, comment n'y pas trouver de la grandeur ?

Ce fut donc une grande journée pour nous que celle du 18 novembre.

La présence du Général de Castelnau, espérée jusqu'aux derniers jours, avait provoqué l'acceptation enthousiaste des invités. A tel point que la Chapelle du Collège ne put recevoir tout le monde. Même parmi les élèves on dut faire des privilégiés, et ceux là seulement y trouvèrent place, dont les pères étaient tombés au champ d'honneur.

A 9 h. 30, la Messe fut célébrée par un ancien élève, S. G. Mgr de Durfort de Civrac, évêque de Poitiers, devant le Cardinal Charost, archevêque de Rennes, qui, assisté de Mgr Grente, présidait cette première partie de la cérémonie.

Aux places d'honneur se tenaient le Général Vuillemot, commandant d'armes, les Généraux Malcor et O'Neill, pères d'anciens élèves tués, MM. Ruellan, Duboys-Fresnay, Fouché et le Vte Alain de Rougé, députés d'Ille et Vilaine, Mayenne et Sarthe, tous quatre anciens de Ste Croix.

Après l'absoute, donnée par le Cardinal Charost, on fit l'appel des morts ; et, simplement, à chaque appel, le C^dt de Linière répondait : « Mort pour la France ».

Un à un, les deux-cent-treize noms passèrent. Le Cardinal, qui allait prononcer une allocution, semblait goûter pieuse-

ment la funèbre poésie de ce défilé héroïque. Puis il se leva : on attendait ses paroles.

Mais comment un orateur pourrait-il s'en tenir à une allocution lorsqu'il revient dans des lieux chéris, qu'il partage l'émotion de ceux qui l'écoutent, et que des liens pareils aux leurs l'unissent aux disparus ?

C'est de ces liens que le Cardinal va parler tout d'abord. Ce qui nous attache à vos morts de Ste Croix, dit-il, « ce qui » accentue encore notre tristesse recueillie, c'est que ces » morts-là ont été avec nous les membres d'une même famille, » toute joyeuse alors, toute pleine de vie et de belles espéran- » ces. Ce qui l'aggrave, c'est que ceux-là pour lesquels nous » prions se découvrirent à nous, à un âge où ni l'expérience » de la vie ni ses égoïsmes n'ont diminué la fraicheur et la » candeur d'âme.

« Jamais l'homme ne se fait connaître plus à fond et ne se » livre plus spontanément qu'en ces années heureuses de » l'adolescence où l'âme est en plein élan, et en plein rêve » souvent. Les rivalités des études et des succès scolaires elles- » mêmes sont sans dissimulation, sans aigreur et sans envie » cachée : la vie n'a pas encore fait son œuvre !

« Et la mort a pris ces jeunes gens dans toute la beauté » splendide de leur âme candide comme le cristal, et si géné- » reuse ! « ... Et leur souvenir passe en ce moment, vol émou- » vant et doux, dans chacun de vous, si vous voulez bien » vous recueillir... »

Ces paroles ont touché. C'est le moment de faire entrer une leçon. Pourquoi ceux-là sont-ils morts ? « Ils sont morts pour » obéir aux convictions reçues au collège », à savoir que « la » vie est un prêt que nous tenons de Dieu : il faut le faire » valoir pour qu'elle dépasse sa durée éphémère. Cette vie, sacrifiée à la Patrie, était donnée à Dieu. Que retenir de leur mort ? Ceci : qu'« ils ont été l'exemple du véritable vainqueur » de cette guerre, car la Grande victorieuse fut la force mo- » rale et spirituelle ».

L'Allemagne avait toute la puissance matérielle, « et que » se passait-il chez nous ? A certaines heures nous doutions » de nous-mêmes ; nous semblions presque nous résigner à » cette idée que le peuple français s'approchait de sa fin, qu'il » avait surtout à mourir en beauté. Nous n'apercevions pas

» quelques idées simples, éternelles, divines, qui restaient for-
» tes et inaltérables au fond de l'âme française, et qui ont
» vaincu, des forces spirituelles qui ne se mesurent pas, des
» imprévisibles que l'Allemagne, qui avait tout prévu, n'avait
» pas escomptés ».

Et quelles sont ces forces spirituelles ? D'abord, l'amour de la Patrie. Puis tous les grands sentiments qui élèvent l'âme : « conscience et prestige de l'honneur, de la justice, pitié pour « les petits et les faibles, toutes choses qui, par leur côté divin « mettent l'âme en communion vivante avec Dieu avant » l'assaut suprême ».

Cette idée de communion vivante évoque chez l'orateur des souvenirs qu'il ne peut taire. Il compare le jour de la Première Communion avec celui, plus beau encore, de la Dernière : « Oh ! je sais bien que le contraste était grand. Je » sais qu'au lieu de cantiques si suaves, vous n'entendiez » que la voix rauque, homicide et dure du canon ; mais je » sais aussi que vous mettiez la plénitude de votre volonté » dans ce don de votre âme au Christ. Vous saviez que, tout » à l'heure, dans une lutte suprême, votre sang se mêlerait au » Sien. Le Sang de Dieu et le sang de l'homme entremêlés » sur cette terre de France ! » Là-dessus était fondée l'espérance de leur salut, et aussi du salut de notre France.

Vient alors la comparaison entre la force physique et la force spirituelle. « Quand on regarde sous un microscope » puissant un petit morceau de radium dont les atomes sont » lumineux, on assiste avec une admiration effarée à ce tour- » billon qui dépasse les vitesses les plus prodigieuses. Cepen- » dant, malgré un changement incessant, il y a la conserva- » tion de l'énergie. Il y a la loi posée par le Créateur. C'est » elle qui maintient et conserve l'équilibre général de cette » masse. Eh bien, si la simple énergie physique supporte tous » ces changements, toutes ces altérations, que dire de la » force morale et spirituelle, image de la Puissance divine et » éternelle ? »

Quand une nation voit cette force-là s'exercer, c'est que Dieu entend la conserver pour le monde.

Que Dieu garde à l'âme française cette énergie morale qui est un foyer de générosité et qui sanctifie les larmes : depuis la mort du Christ, elle transforme les pleurs en béatitude.



Après de tels accents, comment sans témérité prendre la parole devant le monument ?

Aussi bien, sitôt finie la bénédiction de celui-ci, c'est un geste, plus éloquent que toute parole, qui y répond. Un groupe d'enfants, choisis parmi les orphelins de guerre, s'est approché. Ils portent une couronne de fleurs qu'ils déposent aux pieds de la Vierge. On se tait ; on laisse ses pensées accompagner les enfants qui s'agenouillent et rendre avec eux un muet hommage à ceux qu'ils pleurent. Alors au milieu du silence, le P. d'Armailhacq gravissant les degrés de cette chaire que lui fait le piédestal du monument, remet son œuvre au Commandant Martinière, Président des anciens élèves de Ste Croix.

Le Général Vuillemot, Commandant d'armes, avait accepté de remplacer le Général de Castelnau à la présidence de cette seconde partie de la cérémonie.

C'est donc à lui que s'adresse le Père d'Armailhacq,pour le remercier d'avoir ainsi répondu au désir de tous : « Après » les chants d'une religion qui trempa leur caractère et qui » fut leur suprême réconfort,... ce qu'attendaient aujourd'hui » nos chers enfants tombés sous l'uniforme, c'était l'hommage » du chef.

» Je crois les voir tressaillir, chacun dans sa tombe lointai- » ne, se rassembler ici, constellés de la boue des tranchées » ou raidis sur leurs pommeaux de selles, très fiers de se met- » tre de nouveau aux ordres du brillant général qui menait » à la gloire la Division de Fer ».

Puis, ayant remercié les anciens élèves de leur zèle, il nous retrace brièvement son programme et comment celui-ci fut exécuté. Ce qu'il fallait, c'était représenter N. D. de Ste Croix « veillant sur la mort de ses preux comme elle veilla » sur leur enfance... Une Vierge debout devant une Croix, » mais non pas au Calvaire, transposée à travers vingt siè- » cles jusqu'au nôtre. — Une Vierge de Douleurs, mais pas » attristée, parce que l'holocauste de ces braves qui cause » notre deuil fait surtout leur gloire.— Une Vierge qui pose » les mains sur des tableaux d'honneur, pour les prendre sous » sa garde, et non pour s'y appuyer. — Une Vierge qui soit

» le trait d'union entre la Croix d'en haut et les enfants d'en » bas : ''*Filios alebas... ad regnum ducas*'' ! Une Vierge qui » repose sur terre, mais qui regarde le ciel, loin, très loin, par » dessus toute bassesse, par delà toute barrière...

» ... Un sentiment de haute convenance nous a seul empê» chés de clore entièrement notre labeur. Les deux cent» treize noms demeurent tracés et non gravés. — Nous avons » prévu qu'une réunion comme celle d'aujourd'hui amènerait » des rectifications ou des additions dont nous voulons tenir » compte avant de creuser et de rougir ce palmarès de gloire ! »

Les discours qui suivent, éloquents encore, sont écoutés plus difficilement. C'est de l'éloquence, de l'éloquence continue, et il pleut. — On ouvre les parapluies, on envahit la tente-abri destinée aux élèves. Pas plus, hélas, que celle de Tartarin, elle n'a la fortune de garantir les malheureux qui s'y réfugient. Elle est nécessairement très élevée, et les rafales arrivent de face. Il est midi et demie : le public est las, les élèves s'énervent, les surveilants ont une minute d'inquiétude. — Mais non ; le Général Vuillemot s'est levé et, celui-là, comment ne pas l'écouter ? « Nul plus que le Géné» ral de Castelnau, dit-il, n'est autorisé à parler des Morts de » la Grande Guerre. Au pied de ce monument,il aurait trouvé » les paroles qui consolent et qui élèvent ; il les aurait trou» vées dans son cœur de chef et de soldat, et aussi dans son » cœur meurtri de père...

» ... Ce qui peut m'autoriser à parler à sa place et après » vous, Éminence, c'est que, pendant cinq ans, je les ai vus à » l'œuvre, les gars de France ; pendant cinq ans, je les ai vus » lutter, souffrir, mourir... et je les ai admirés...

» C'est pourquoi j'ai le droit et le devoir de dire : pleurez» les et n'oubliez jamais...

» Venez-y souvent, au pied de ce monument, arrêtez-vous, » relisez la liste de vos héros et laissez monter vers eux vos » pensées et votre cœur. Le temps que vous leur consacrez » ne sera perdu ni pour eux, ni pour vous, ni pour la France... » Venez-y, vous, mes chers petits amis, vous dont la jeunesse » s'ouvre à la vie, et à qui s'offre la vie en ne montrant que » son sourire ; vous y apprendrez que, par dessus les joies et » les plaisirs,par dessus les rêves de bonheur et d'avenir, il » y a une chose : c'est le Devoir... Venez-y tous, vous y trou-

» verez la Vérité qui réside tout entière dans l'amour de Dieu
» et dans l'amour de la Patrie...

Il pleut. L'averse, par rafales, fouette le visage du Général. Lui, dédaigneux, souligne ses paroles de gestes nerveux, les enfonce ainsi que des coups de bélier, impératif comme au front des troupes.

C'est fini. La « Tribune », dans une éclaircie, entonne un chœur de La Tombelle. On est bien un peu mouillé. Cette musique, vaguement déclamatoire, devrait être secourue par des voix plus étoffées ; malgré les barytons de renfort qui soutiennent les troisièmes parties, l'ensemble reste assez grêle. Et puis voici qui va compenser tous ces petits déficits : les hôtes sont conviés à un banquet restreint, présidé par le Cardinal.



Tout le long du repas, celui-ci se montre avenant, spirituel, fin causeur. Il ne cache pas sa joie de se trouver dans ce Collège où débuta sa carrière sacerdotale. « Après les toasts de
» M. le chanoine Mulveheau et du Marquis de Vesins, lui-
» même ajoute quelques mots. Pour être plus familière que le
» matin, sa parole trahit une émotion aussi intense, et rares
» sont ceux — s'il y en a, — qui la peuvent entendre les yeux
» secs ».

» Dans son improvisation, il s'arrête un instant à ses sou-
» venirs de jeune professeur. De la liste funèbre lue tout à
» l'heure quelques noms émergent qui lui rappellent des anec-
» dotes de collège, des traits charmants : ainsi ce jeune Maurice
» de Castries, l'un de nos glorieux morts, qui, dans une ver-
» sion de Virgile avait traduit de si ingénieuse façon le « *Sic*
» *itur ad astra* ».

» Là-dessus le Cardinal s'élève, dans une belle envolée, à
» la suite de ces héros qui sont montés si haut dans la gloire
» patriotique et religieuse.

» Et Ste Croix qu'il a connu et aimé, c'était le collège de
» la Compagnie ; il y salue avec attendrissement les Pères qui
» étaient alors l'âme de cette maison ».

L'âme de cette maison ! En vérité, c'est bien le moment d'en

parler. Il semble qu'elle soit là, planant sur nous, plus allègre et plus vivace, retrempée par les grandes émotions de la journée.

A un titre nouveau l'âme de S[te] Croix est à Notre-Dame. C'est pour le Collège une obligation de plus de ne pas déchoir. Et comment le pourrait-il, puisque la Vierge de ses Morts est là, elle dont le geste protège aussi les vivants, accueillant ceux qui arrivent, gardant ceux qui restent, bénissant ceux qui partent.

JEAN BESLAY

L'œuvre des agriculteurs catholiques.

Avant de publier le compte rendu du pèlerinage annuel des agriculteurs catholiques à Montmartre, les Lettres de Jersey *donnent ici un bref aperçu sur cette œuvre d'organisation récente intitulée* : « *Union Catholique de la France agricole* » (*U. C. F. A.*)

I. — Exposé sommaire de l'œuvre.

L'« Union catholique de la France agricole » s'est constituée pendant la guerre à la suite des pèlerinages qui, chaque année, depuis 1908, amenèrent à la Basilique de Montmartre les délégués de la terre de France.

Au pèlerinage de 1917, les pèlerins agriculteurs prirent deux résolutions. La première était la promesse d'un pèlerinage national de reconnaissance au Sacré-Cœur pour la victoire (1). Le deuxième vœu de 1917 fut l'établissement d'un *lien reli-*

(1) Ce pèlerinage eut lieu le 30 mai 1920. A la messe de minuit près d'un millier d'agriculteurs s'approchèrent de la Table Sainte, et la veillée sainte se prolongea toute la nuit. Le matin, à la messe présidée par S. E. le Cardinal Amette, 2.500 hommes se pressaient dans la basilique, entourant une quinzaine de parlementaires amis de la terre de France, à la tête desquels le général de Castelnau.

gieux, d'une *union* réunissant pour toute la France les terriens pèlerins de Montmartre pour perpétuer les fruits du pèlerinage annuel.

Ainsi naquit cette association, qui groupe sur le terrain religieux la profession agricole : propriétaires, fermiers ou métayers, ouvriers agricoles, viticulteurs, horticulteurs, jardiniers ou maraîchers.

Elle a pour but de « restaurer dans le Christ la terre de France, d'y ramener ou d'y maintenir la foi et la pratique religieuse » et se défend de toute intrusion sur le terrain des organisations syndicales. Il ne lui appartient pas de diriger, fonder ou fédérer des syndicats, ni d'organiser des œuvres de coopération ou de mutualité, annexes normales de ces syndicats. Mais l'Union entend bien ne dispenser personne du devoir social qui n'est qu'une forme du devoir d'état, et actuellement implique le devoir syndical. — Voici ce qu'exprimait un des vœux de l'Assemblée générale de 1920 :

« Chaque membre de l'Union devra savoir qu'il a à remplir un devoir social, à adhérer aux organisations syndicales agricoles, ou aux œuvres qui y sont annexées, pour participer à leur action avec conscience et avec dévouement ».

D'autre part, association religieuse, l'Union catholique de la France Agricole ne veut pas se constituer en dehors des cadres de la hiérarchie catholique. Aussi son organisation est diocésaine.

Là où l'autorité diocésaine a approuvé cette propagande, celle-ci s'exerce par les soins d'un directeur ou secrétaire diocésain nommé par l'autorité épiscopale (c'est habituellement le directeur diocésain des œuvres). Le *Comité Central* n'a pour but que de faciliter la propagande des directeurs diocésains, rédiger le Bulletin, organiser les manifestations religieuses générales, les retraites fermées, ou les semaines agricoles. Le travail du Comité est assuré par les soins du secrétariat.

Moyens d'action.

Dans plus de 50 diocèses en France, l'Union a organisé la *Consigne Sacrée.* Celle-ci consiste pour les agriculteurs catholiques d'un diocèse, où cette propagande a été approuvée, à prier et à faire la sainte communion, un dimanche fixe dans l'année, pour la famille agricole de France.

Le choix de la date appartient à l'autorité diocésaine. C'est

au nom de celle-ci que les secrétaires diocésains de l'U. C. F. A. s'entendent avec le Comité central de l'Œuvre qui doit coordonner le choix des dates et les répartir de manière à assurer en France la continuité du roulement de la *consigne sacrée.* On peut s'acquitter de la *consigne* individuellement : beaucoup mieux par groupes. Ces réunions de prières sont, au moins dans les principaux centres, suivies d'une séance d'étude en vue de l'action professionnelle (assemblée, conférence, journée agricole). Cette *consigne* de la prière annuelle et autant que possible de la communion est un engagement pris par les adhérents de l'U. C. F. A. ; elle est la base de l'Œuvre, son lien religieux : toutes ses autres initiatives ne veulent être que la conséquence, l'effloraison de cette prière.

Le *pèlerinage annuel,* qui jusqu'ici a toujours eu lieu à Montmartre est complété par l'*Assemblée Générale,* où après une Revue de l'année les adhérents émettent leurs vœux et traitent des questions de propagande.

Enfin « l'Union catholique de la France agricole » désire fonder ou promouvoir dans les diocèses des réunions de piété, d'étude ou d'action dont nous donnerons ici une énumération :

Piété. — Les manifestations religieuses agricoles. Pèlerinages locaux, résurrection des anciennes confréries agricoles (Saint-Martin, Saint-Fiacre ou de Notre-Dame -des-Champs). Processions, Rogations ou Fête-Dieu. Les fêtes eucharistiques sont si aisément la glorification chrétienne du travail des champs. Les *retraites fermées* spéciales pour agriculteurs.

Étude. — Les Cercles d'étude ruraux, si efficaces à promouvoir cette élite religieuse et professionnelle dont tous sentent la nécessité. — Les *Conférences rurales.*

Les *Semaines agricoles,* où se mêlent si utilement la prière et l'étude en vue de l'action.

Action. — L'action professionnelle sociale s'exercera au sein des organisations syndicales, et des œuvres annexes.

Une action reste, professionnelle elle aussi, mais religieuse ou moralisatrice qui relève du groupe de l'U. C. F. A.

1) L'*enseignement professionnel chrétien,* sous toutes ses formes et à tous les degrés.

2) L'*apprentissage agricole.* Pupilles de la nation, enfants de l'Assistance publique, petits bergers ou domestiques

ruraux. L'amélioration des conditions morales et matérielles qui leur sont faites.

3) *La Presse professionnelle.* Organisation de la propagande.

4) *Une bibliothèque rurale paroissiale ou cantonale.* Fondation, organisation, surveillance.

5) *La liberté, la décence, l'hygiène de la rue du village,* à sauvegarder.

Ce programme de réalisation est en somme le programme d'action d'un comité paroissial d'une paroisse rurale. — Aussi quelques-uns de NN. SS. les évêques ont voulu organiser d'après ce programme leurs Unions diocésaines dans les paroisses rurales, et inviter leurs groupes ruraux à adhérer à l'U. C. F. A. — Ailleurs, c'est l'Union diocésaine des agriculteurs qui est affiliée à l'U. C. F. A.

II. — Le pélerinage à Montmartre.

Il eut lieu cette année les samedi et dimanche 15 et 16 mars. Voici le compte-rendu qu'en donne La Croix *(1er mars 1924).*

« Le samedi, à 21 heures, nombre de congressistes étaient fidèles au rendez-vous fixé sur la sainte colline pour la nuit d'adoration. Nuit édifiante s'il en fut, à laquelle participèrent plus de 500 hommes, rudes et pieux, durement trempés par les intempéries et par un rude labeur, mais rayonnants de beauté spirituelle. A minuit, une messe leur fut dite par le R. P. de Beaudicour. Puis ils reprirent leur garde silencieuse.

Au matin, ils remplissaient la crypte de la basilique, où, sous la présidence de M. de Boham, eut lieu une fort intéressante réunion. Le R. P. de Ganay, qui assure, avec le R. P. Mahé, l'aumônerie générale de l'« Union catholique de la France agricole, » l'inaugura en présentant un vivant rapport sur l'activité de l'œuvre depuis un an. Il signala qu'elle a maintenant des adhérents en plus de 50 diocèses et qu'elle est régulièrement organisée dans 21. Dans ces 21 diocèses, elle ne groupe pas moins de 6.000 adhérents. C'est sensiblement plus que l'année dernière ; d'autres progrès, d'ailleurs, sont à at-

tendre, puisque deux diocèses normands, dont celui de Rouen, et un diocèse breton, se disposent à adhérer bientôt à l'Union.

Aussi bien dans le domaine de la prière que dans celui de l'étude et de l'action, les adhérents de celle-ci, sous l'impulsion sage, avisée et résolue du Comité général montrent un zèle réconfortant. La pratique de la *consigne sacrée* se répand en particulier parmi les élèves des écoles d'agriculture, les retraites fermées se multiplient, on s'ingénie pour satisfaire aux besoins religieux des travailleurs agricoles étrangers ; les Semaines rurales, les Journées agricoles sont toujours plus nombreuses ; les cercles d'études, où s'affirme souvent la très opportune collaboration des jeunes et des anciens, comme à Orléans, font besogne de plus en plus sérieuse ; les cours par correspondance sont de plus en plus suivis ; des relations fort utiles ont été liées avec les œuvres féminines, auxquelles l'Union donne des collaborateurs précieux pour les tâches d'enseignement. Enfin, on s'efforce partout de donner des dirigeants de haute valeur morale et d'intelligence éclairée aux diverses institutions professionnelles agricoles ; quelle façon meilleure y aurait-il d'envisager « l'action » des membres de l'Union ?

De vifs applaudissements remercièrent le R. P. de Ganay, non seulement de son rapport, mais de son inépuisable dévouement. Puis, M. Béraut, dans une communication excellente sur la « Fraternité catholique de l'Yonne agricole », montra comment ce groupement, fondé en juillet 1922, est parvenu, malgré les difficultés incroyables suscitées par un milieu indifférent et souvent hostile, à réunir 200 cultivateurs cotisants, à les former et à les faire respecter. Bien plus, certains d'entre eux, par leurs supériorités diverses, se sont imposés à leurs adversaires d'hier et jouent dans des organisations professionnelles où naguère encore régnaient seuls le socialisme et l'anticléricalisme, un rôle de premier plan. Ici encore, se sont manifestés avec éclat l'efficacité souveraine des retraites fermées et le bienfait des journées rurales.

Un très joli rapport de M. le chanoine Boudon, directeur des œuvres diocésaines de Séez, exposa les développements et l'action de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Champs, érigée en la cathédrale de cette ville en 1888. Il parla des « Fêtes du Travail rural » qui se multiplient de plus en plus

dans le département de l'Orne, si favorables à l'œuvre de conquête religieuse et sociale et dont l'action va se doubler de celles des confréries paroissiales agricoles que Mgr Bardel voudrait voir renaître partout.

M. le colonel Lyautey dit la profonde efficacité des Semaines et des Journées rurales organisées par le groupe lorrain de l'« Union catholique de la France agricole » ; à son tour, il rendit hommage à notre magnifique clergé rural, trop peu nombreux, hélas ! mais si apostolique. Enfin, M. de Gailhard-Bancel, député de l'Ardèche, souleva l'enthousiasme de l'auditoire en l'invitant à supplier le Sacré-Cœur de nous donner la paix dans la justice, l'honnêteté et la liberté, la liberté religieuse surtout. L'Union catholique de la France agricole a été fondée notamment pour demander à Dieu de nous faire gagner la guerre. Il faut que maintenant elle obtienne de lui de nous faire gagner la paix.

Puis la foule des agriculteurs alla remplir la basilique, et à 9 heures et demie, sous la présidence de S. Ém. le cardinal Dubois, une grand'messe solennelle était célébrée par le fils même du fondateur de l'Union, M. l'abbé Maurice de Gailhard-Bancel. Aux premiers rangs des assistants, de nombreux députés avaient pris place avec les dirigeants des grands groupements professionnels agricoles.

A l'issue du Saint Sacrifice, le R. P. Guitton, de l'Action Populaire, monta en chaire. Son éloquence aisée, sa sûre doctrine n'eurent point de peine à conquérir l'auditoire. Il rappela d'abord la nécessité de promouvoir le règne social de Jésus-Christ, puisque Dieu a des droits souverains, les droits du Créateur, sur les Sociétés et sur tous les groupements qui composent l'ordre social. Puis il exposa comment des catholiques, des agriculteurs catholiques en particulier, convaincus de la royauté de Notre-Seigneur, doivent s'efforcer d'établir ce règne. Il faudra pour cela qu'ils pratiquent scrupuleusement leur devoir social, c'est à dire qu'ils laissent la religion pénétrer jusqu'à l'intime leur vie familiale, leur vie professionnelle, leur vie civique. Il faudra qu'ils réagissent contre le paganisme social qui a envahi notre société moderne, qu'ils s'arrachent eux-mêmes à l'obsession des préoccupations matérielles, qu'ils se fassent apôtres et qu'il contribuent à

redresser vers le ciel les corps et les âmes des populations rurales.

Avant la bénédiction du Saint-Sacrement, lecture fut donnée au pied de l'autel, par les dirigeants de l'Union, de l'acte de consécration au Sacré-Cœur de la France agricole. Et l'immense assemblée se sépara après que S. Ém. le cardinal Dubois lui eut adressé quelques paroles chaleureuses d'encouragement, de félicitations et de bénédiction.



Un simple et fraternel banquet eut lieu ensuite au Cercle du Sacré-Cœur auquel assistaient plus de 300 convives. Au dessert des toasts furent portés par MM. de Bohan, président de l'Union ; l'abbé Vendeuil, directeur des œuvres du diocèse de Meaux ; Guérin, député de la Manche ; de Gailhard-Bancel, député de l'Ardèche ; l'abbé Mugnier, directeur de *l'Ami du Paysan*, Perrenet, directeur des Œuvres du diocèse de Meaux ; Caron, député du Doubs, et par Mgr Crépin, qui célébra l'admirable renouveau catholique dont la basilique du Sacré-Cœur est chaque jour le témoin. Et chacun fut applaudi longuement et joyeusement, comme il le méritait.

L'activité des Jeunes.

Un meeting de lycéens et d'étudiants catholiques.

Sous ce titre, La Croix des Jeunes (*27 janvier 1924*) *publie l'article suivant, qui donnera aux lecteurs des* Lettres de Jersey *un aperçu sur le renouveau catholique de la jeunesse scolaire et particulièrement des lycées.*

« Il y a deux ans, sur l'initiative du groupe d'A. C. J. F., encore peu nombreux mais plein d'ardeur enthousiaste, du collège Saint-Louis de Gonzague, dans la grande salle de ce collège avait lieu un premier meeting de lycéens catholiques, que M. Georges Goyau, avec une parfaite bonne grâce, pré-

sida. Une institution était créée, dont le succès vient à nouveau de s'affirmer d'éclatante façon.

Car, sur la même initiative et dans la même salle, un troisième meeting de lycéens et d'étudiants catholiques a eu lieu, le 13 janvier dernier. Donnons ici la liste, aussi complète qu'on a pu l'établir, des établissements et des groupes qui y avaient envoyé des délégués. Elle nous paraît plus éloquente, en effet, qu'un long compte-rendu. Donc étaient représentés, l'autre dimanche, à « Franklin » : l'École normale supérieure, l'École polytechnique, l'École des mines, l'École centrale, l'École supérieure d'électricité l'Union des ingénieurs catholiques, les diverses Facultés, de l'Institut catholique et dela Sorbonne, l'École des chartes, l'École des hautes études commerciales, l'École d'artillerie de Fontainebleau, l'École des beaux-arts ; les lycées Condorcet, Henri IV, Janson de Sailly, Lakanal, Buffon, Louis-le-Grand, Saint-Louis, Charlemagne, Pasteur ; les collèges Sainte-Barbe et Chaptal, Franklin, Stanislas, de Juilly, de la Providence d'Amiens, Sainte-Croix de Neuilly, Saint-Joseph de Poitiers, Saint-Charles de Juvisy, de Dijon, d'Évreux ; les écoles Notre-Dame, de la rue de Madrid à Paris, Gerson, Rocroy-Saint-Léon, Notre-Dame de Boulogne-sur-Seine, Massillon, « la Rue des Postes » ; les Conférences Olivaint et Laennec, les cercles Montalembert et des Francs-Bourgeois, l'Association Saint-Benoît Labre, les Scouts de France, plusieurs groupes de Jeunesse catholique, etc.A quoi il faut ajouter une vingtaine d'étudiants étrangers amenés par Mgr Beaupin, secrétaire général du Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger. Au total, environ 400 jeunes gens.

M. le chanoine Gerlier, ancien président général de l'A. C. J. F., présida avec compétence et entrain cette réunion de « Jeunes », qui tint toutes ses promesses. Après que quelques mots de bienvenue lui eurent été aimablement adressés, ainsi qu'aux personnalités présentes et à l'assistance tout entière, par le président du groupe de Franklin, Jean de Savignac, on entendit et on discuta deux rapports qui pourraient servir de modèles à tous les rapports de Congrès. En effet, très courts, exempts de développements inutiles, ils consistèrent moins dans des considérations générales et stériles que dans l'énumération d'un certain nombre de faits d'actualité ca-

pables de provoquer la discussion et les suggestions de tous. Le premier de ces rapports, présenté par un élève de Spéciales du Lycée Saint-Louis, M. Daniel Desforges, était intitulé : « Les besoins de l'action à l'époque où nous vivons », et montrait de façon très pratique la multitude des œuvres intellectuelles, charitables, sociales, religieuses qui sollicitent aujourd'hui les « Jeunes » ; le second, sur « L'action extérieure et la vie intérieure », de M. Henry Gaspard, élève, lui aussi, de Mathématiques spéciales, mais au lycée Janson de Sailly, rappela avec une vigoureuse précision la nécessité de la vie intérieure pour l'action, ce que doit être cette vie intérieure et les moyens de la développer.

L'un et l'autre de ces exposés furent suivis de discussions pleines d'animation et d'intérêt, et l'auditeur mal informé des ardeurs religieuses qui animent aujourd'hui la jeunesse de nos écoles ne dut pas être peu surpris de voir ce qu'il y a en elle de piété profonde, de maturité d'esprit, de sagesse et déjà d'expérience spirituelle, charitable et sociale.

Les aînés sont d'ailleurs, pour leurs cadets, des entraîneurs et des modèles admirables. Rarement, jamais sans doute, notre pays n'a eu une telle « jeunesse catholique », parce que jamais la jeunesse n'a eu une vie intérieure si profonde et une piété si intense. L'exemple de plus de cent polytechniciens faisant chaque matin, en étude, leur méditation, dans le silence et le respect de leurs camarades, est caractéristique. Ayons confiance dans les lendemains de notre pays et de l'Église de France ! »

Les grandes écoles au temps Pascal.

Enquête sur l'origine et l'étendue de ce Grand mouvement religieux.

(*Semaine Religieuse de Paris, 16 avril 1924*)

Ce n'est pas sans surprise que je constate, depuis quelques années, l'affluence des Polytechniciens à la Sainte Table tous les dimanches et que j'assiste à la manifestation de foi, si profondément impressionnante, de leur communion pascale.

Ce spectacle contredisait ce que j'avais ouï dire du passé dans cette École. Je me demandais, comme tant d'autres, d'où provenait un tel changement? J'ai voulu le savoir et j'ai interrogé le P. Pupey-Girard, témoin de la première heure de ces évolutions de vie chrétienne dans les Grandes Écoles. C'est un témoin de premier plan, « simple témoin », affirme-t-il, avec une force de conviction qui veut s'imposer ; mais en tout cas, c'est un témoin de très près du début et du développement de ce renouveau.

Laissant à une « notice », en préparation, le soin d'exposer les transformations de vie chrétienne qui se sont opérées dans ces Écoles, je m'en tiendrai, dans le cadre de cet article, à l'organisation de leurs « messes pascales ».

Cependant, pour bien comprendre le caractère et la portée de ce mouvement d'ensemble, il faut remonter à son origine et noter au passage quelques épisodes significatifs.

Son origine et son développement démontrent, il me semble, deux vérités qui ressortent avec évidence de multiples constatations.

La première vérité c'est que tout ce mouvement est parti des *Retraites fermées suivant les Exercices de saint Ignace,* où se sont formés à la vie intérieure, âme de tout apostolat, les acteurs principaux qui sont intervenus à l'origine et plus tard dans le développement de cette action conquérante.

La seconde vérité c'est que tout ce mouvement, déclenché par des camarades, s'est transmis et développé par l'action réciproque des camarades entre eux : c'est l'apostolat du camarade par le camarade. Tout a résulté de cette influence entre pairs. Ceux qui vivent, en ces milieux des Écoles, la vie de propagande apostolique en ont l'intime conviction.

A peine si, durant des années, le P. Pupey-Girard obtient quelques adhésions aux retraites annuelles parmi les nombreux polytechniciens qu'il atteint par des invitations générales. Certain jour enfin l'un des X, G. Peter, de la promotion 1907 (1), se décide à *signer* les invitations ; deux autres, M. H. et C. R., l'imitent.

(1) Georges Peter (1907), sorti de Polytechniquee, entré dans les Ordres au Noviciat de la Compagnie de Jésus. Mort le 5 janvier 1914.

Désormais les invitations *signées* sont offertes de camarades à camarades. Les adhésions arrivent aussitôt plus nombreuses. En octobre 1912, avant la rentrée de Polytechnique, la villa Saint-Régis, à Mours (Seine-et-Oise), reçoit 28 X en retraite fermée. Les *Exercices de Saint Ignace* appellent ces âmes à servir Dieu de toutes leurs forces. Incités par l'un d'eux, G. B., quatre X traitent avec le P. Pupey-Girard de l'apostolat qu'ils brûlaient d'exercer auprès de leurs camarades, que seuls, ils s'en rendaient compte, ils pouvaient aborder et près de qui la seule camaraderie d'École leur devait ménager un crédit de confiance et de liberté d'action. Le soir même, aux retraitants réunis les « quatre » initiateurs exposent leurs plans d'action dans l'École. Après discussion les projets sont adoptés d'enthousiasme. Des œuvres multiples et fécondes en seront la conséquence.

Dès la rentrée de l'École, les « quatre » promoteurs, bientôt aidés de quelques camarades, se mettent à l'œuvre. La propagation de la foi va de camarade à camarade, grâce à la plus audacieuse et cordiale familiarité, jamais mal accueillie. Dès les premiers jours le petit Comité propose des *Conférences de dogme*, tous les quinze jours, au siège des Œuvres d'ingénieurs, rue Saint-Honoré. Réplique des camarades bien inattendue : 106 s'inscrivent ; 80 en moyenne assistent, interrogent, discutent. Certains y ont trouvé les clartés qu'ils cherchaient et sont revenus à Dieu ; d'aucuns parmi ces derniers sont maintenant des fervents.

Le petit Comité n'hésite plus alors à tenter l'organisation d'une *Nuit d'adoration du Saint-Sacrement au Sacré-Coeur de Montmartre*. Le 21 décembre 1912, 42 X se sont inscrits et fondent la tradition.

Devant cet élan de bonnes volontés de leurs camarades, qui n'est pas sans les surprendre quelque peu, les membres du petit Comité décident de lancer l'idée d'une *Messe de communion pascale pour les X*.

On s'invite entre camarades, et, le matin des Rameaux, en 1913, les X élèves se rencontrent à la Sainte Table tout étonnés, mais visiblement bien contents de communier ensemble, au nombre de 128, dont une vingtaine revenaient ouvertement et simplement à Dieu.

Un seul Antique assistait, qui servit la messe : V. Krafft (1859), le président actuel du *Comité des Conférences X.*

La messe terminée, le P. Pupey-Girard annonçait au nom du Comité : « que chaque année désormais tous les camarades ayant pris part à la messe de communion pascale des X, dont on venait de fonder la tradition, recevraient, où qu'ils se trouvent, l'invitation générale, afin qu'ils s'unissent encore au moins d'intentions à leurs camarades ».

L'engagement a été tenu.

Chaque année les convocations sont allées rejoindre, même à l'étranger, les camarades qui se sont inscrits pour les recevoir.

Dès l'année 1913, les chiffres marquent une accentuation rapide. J'en relève la statistique sur les comptes-rendus publiés.

En 1912 : 28 retraitants ; en 1913, 53. En 1914, ils étaient au front de guerre.

En 1912-1913 : 106 inscrits pour les conférences de Dogme ; en 1913-1914 : 217.

En 1913 : 128 à la messe pascale ; en 1914, 217.

Depuis la retraite de 1912, les membres du petit Comité s'étaient unis avec des camarades résolus, comme eux, à fonder leur apostolat sur une vie surnaturelle intense, qui déborderait de leurs âmes au service des âmes de leurs camarades. Cette mutualité de prières et d'efforts entre camarades avait, en 1914, obtenu déjà de grands résultats. On pouvait en attendre plus encore.



La guerre survient. Deux des « quatre » retraitants de 1912 tombent glorieusement au champ d'honneur : A. Morizot, entré premier à l'École, L. de Dinechin sorti deuxième. Et bientôt son frère J. de Dinechin, membre aussi du Comité, est tué d'une balle au front, dans un assaut, à la tête de ses sapeurs. Dieu, dans ses desseins mystérieux, rappelait à Lui ces trois âmes d'élite qui, répondant à la vocation divine, avaient précédemment résolu de se donner totalement à Lui. Du ciel ils ont été les inspirateurs et les aides puissants de leurs camarades apôtres.

La guerre avait interrompu la tradition de la messe pascale. Cependant dès 1916, le P. Pupey-Girard, aumônièr militaire de la 37e division, qui gardait le contact avec les membres dispersés du Comité, fait, d'entente avec eux, « un appel aux X». Cet appel, avec le titre de *Memento* X, demande, en souvenir de la tradition des messes pascales, une *union de prières* pour le développement de la foi dans la famille polytechnicienne. L'appel réclame une communion pour les camarades X tombés au champ d'honneur : 217 des camarades que la circulaire avait pu rejoindre à travers les lignes du front envoyèrent leur Bulletin d'adhésion. Le lien de vie chrétienne qui rattachait les X entre eux se renouait ainsi.

Maintenue sous cette forme, en 1916 et 1917, la tradition reprendra son essor en 1918, à Saint-Étienne du Mont, le matin des Rameaux. L'invitation portait 61 signatures. Les élèves s'étaient annoncés nombreux ; il n'y en eut que 14 présents, sortis de l'École avant d'être arrêtés comme les autres par l'alerte, qui les consignait dans les caves, à l'abri des obus lancés par la « Bertha ».

Ce jour-là, de passage à Paris, se sont rencontrés à Saint-Étienne du Mont l'un des trois premiers signataires des invitations aux retraites, M. H., et G. B., l'un des quatre promoteurs de ces manifestations de foi. Ce fut une occasion d'union renouvelee pour reprendre avec activité les organisations entre X. L'accord se fit entre élèves alors à l'École et leurs Antiques.

Il devait en sortir un renouveau plus accentué dès l'année suivante. En 1919 toutes les traditions d'apostolat sont reprises entre camarades. Les statistiques, conservées aux archives du Comité sont impressionnantes. Elles seront sans doute publiées. Je ne relève ici que celles des messes pascales. Les voici :

En 1919 : 139 signataires ; 318 assistants.
En 1920 : 157 signataires ; 550 assistants.
En 1921 : 239 signataires ; 600 assistants.
En 1922 : 603 signataires ; 800 assistants.
En 1923 : 921 signataires ; 1.050 assistants.
En 1924 : 1.502 signataires ; 1.100 assistants.

Depuis 1922 les camarades dispersés au loin ne s'unissent plus seulement d'intentions à ceux de Paris. Les messes

pascales sont organisées par régions : 40 en 1922, 46 en 1923, 71 en 1924.

Aussi le nombre des X assistant aux réunions diverses a-t-il dépassé 2.000.

Rien d'étonnant que le 31 avril 1924, ils aient été plus de 1.000 en ces 71 régions, pendant qu'ils se comptaient plus de 1.100 à Saint-Étienne du Mont, les plus illustres personnages mêlés aux jeunes élèves en uniforme.

De quelle attention soutenue ces intellectuels, ont écouté la magistrale instruction du P.L.de Grandmaison,leur dictant avec une éloquence prenante, qui portait droit à leur intelligence et à leur cœur, leur devoir d'Élite. En attendant qu'on nous en donne la reproduction, — promise, — je la résume au profit de nos lecteurs.

« Le renouveau de vie chrétienne qui se manifeste dans l'élite intellectuelle de notre pays, et dont votre réunion d'aujourd'hui est un nouvel indice, — dit en substance, le P.L. de Grandmaison, —forme un contraste poignant avec l'appauvrissement de la sève spirituelle dans une trop grande partie des masses françaises. Efficacement combattu çà et là, ce dernier fait impose aux catholiques instruits un devoir auquel nul n'a le droit de se soustraire. Devoir différent selon les positions, elles-mêmes très diverses, inégales, inégalement indépendantes, que vous occupez. Mais devoir pour tous, et qui a au moins un trait commun, exprimé par la formule évangélique : « Que votre lumière luise devant les hommes ; qu'ils voient les bonnes œuvres que vous faites, et louent votre Père qui est aux cieux ! » (*S. Matthieu*, v. 16). Le rayonnement apostolique, l'*influence exercée à la façon d'une lumière* n'est donc un luxe pour aucun chrétien, ni une œuvre de surérogation. C'est un devoir, dont l'accomplissement apportera un remède efficace au grand mal signalé plus haut.

« Le rôle de la lumière est essentiellement d'éclairer, de guider, en révélant la vérité des choses, leur position, leurs proportions relatives, et ainsi de mettre ceux que l'obscurité exposait aux faux pas, aux tâtonnements et aux chutes, en état de bien choisir leur route et d'y marcher jusqu'au bout, jusqu'au but.

« Il faut que la vie de chacun de vous rayonne ainsi, révé-

lant à cette foule de pauvres hommes, qui ont le droit et le devoir providentiel de chercher en vous des guides, le sens réel de la vie et de la mort : *Luceat lux vestra coram hominibus.*

« Ce rayonnement qui s'exhale toujours d'une vie réellement chrétienne, d'une religion personnelle, c'est-à-dire éclairée, conséquente, aimée et goûtée, doit s'intensifier en face des questions capitales qui dominent une destinée humaine, et lui donnent son caractère exemplaire.

« Ces problèmes, sur lesquels notre religion doit projeter ses reflets essentiels, sont le devoir professionnel, les devoirs de famille, et l'attitude en face de l'épreuve. Que votre vie professionnelle soit une lumière : qu'elle ne soit ni une contrainte, ni une simple corvée. S'y appliquer consciencieusement ne suffit même pas : il faut s'y montrer justes, bons, fraternels, et y voir, avec le champ de travail que Dieu nous assigne, le banc d'épreuve où Il forge en l'épurant, le métal de notre caractère.

« Lumière encore, et combien utile, votre vie de famille. Elle aura beau se défendre par la discrétion ; son exemple sera contagieux, en une matière où les exigences morales de notre foi paraissent aux uns attentatoires au libre plaisir, aux autres, inaccessibles à l'humaine faiblesse.

« Lumière enfin, notre attitude envers le sacrifice et la souffrance. Montrons à tous que l'épreuve n'est pas le contrecoup d'une aveugle fatalité, mais un moyen de purification, de perfectionnement moral et spirituel, permis ou voulu par notre Père du Ciel. Montrons que nous ne pleurons pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance.

« Qu'ainsi votre vie donne, à tous ceux qui en sont les témoins, cette impression de sécurité, de paix désirable, de vérité possédée et agissante, qui les guidera vers la Maison du Père ».

Quel beau spectacle offrit ce millier d'hommes et de jeunes gens allant, après cette chaude exhortation, à la Sainte Table, la joie au front, c'était visible, et l'allégresse au cœur, dans un recueillement profond ! Aussi quel écho tous ont-ils fait au chant du *Magnificat* d'actions de grâces. Et de quel cœur ont-ils dit ensemble le *Pater*, l'*Ave Maria* et l'invocation au Cœur de Jésus, que l'Aumônier-Conseil du Comité

leur proposait d'offrir à l'intention de tous leurs camarades d'École sans aucune exception !

A la sortie, sur le parvis de l'église, un long moment, ces camarades ont fusionné, ravivant avec entrain leurs souvenirs de promotions. Et d'aucuns ont manifesté leur contentement de se découvrir mutuellement chrétiens pratiquants... Il paraît aussi que dans plusieurs promotions les camarades avaient pris à l'avance rendez-vous dans les cafés du voisinage pour le petit déjeûner et gaiement en profitaient pour cueillir des adhésions aux retraites fermées. Leur zèle est inlassable et s'exerce partout. Comment y résister ! Ils en trouvent la force dans les *Retraites fermées de trois jours,* où déjà chaque année 200X en moyenne vont *faire* les *Exercices spirituels.*

Sans m'écarter de mon sujet, je cite encore quelques chiffres empruntés aux comptes rendus de l'année 1923.

A l'École : 550 élèves ; plus de 400 ont fait leurs Pâques ; 225 environ communiaient au moins une fois en deux mois ; parmi eux plus de 135 tous les huit jours ; plus de 120 faisaient chaque jour dans leur salle de travail une lecture méditée, sans la moindre gêne auprès de leurs camarades, dont quelques-uns parfois se mettaient à les imiter. L'estime et le respect mutuel d'une camaraderie de bon aloi réservent à chacun la pleine liberté de conformer ses actes à ses idées. On entrevoit ici ce qui peut être obtenu par l'action de prières et d'apostolat de camarade à camarade créant une atmosphère de vie chrétienne, où les âmes ont toutes facilités de s'élever vers Dieu.

L'action rayonnante des X s'étend au loin, jusqu'en d'autres sphères d'influence.

Elle se rencontre et s'entr' aide avec une autre action toute semblable, parallèle, également puissante et féconde, celle des Centraux.



Les *Centraux* sont les émules des X. S'il est entre eux de la diversité sur quelques points, il y a parité de but et de zèle dans l'apostolat.

A *Centrale,* le renouveau de vie chrétienne s'est développé parallèlement à celui de Polytechnique.

En décembre 1919, des élèves de l'École Centrale des Arts et Manufactures sont en retraite fermée, dans la villa Saint-Régis à Mours. L'esprit des *Exercices spirituels* a pénétré profondément dans les âmes de plusieurs d'entre eux. Ils viennent exprimer au P. Pupey-Girard leur désir ardent d'exercer un apostolat très actif auprès de leurs camarades. Mais ils avaient compris qu'avant tout il importait que la vie surnaturelle fût dans leurs âmes à pleins bords pour alimenter une activité féconde. Ils en étaient avides ; et pour y parvenir, ils recouraient à la force d'une union de prières et d'efforts entre camarades. Un groupe de neuf camarades est constitué. Ce petit groupe deviendra le *Comité des Conférences-Centraux.*

Ce Comité fera pour les Centraux ce que le Comité des X a fait pour les Polytechniciens.

Même origine : la retraite fermée ; même moyens : l'apostolat des camarades par les camarades, avec, pour fondement de toute action, la vie intérieure au premier plan ; aussi mêmes résultats pour les retraites, l'adoration du Saint-Sacrement à Montmartre, les messes pascales, les Œuvres multiples...

Dès l'année 1920, le Comité organise la première *Messe pascale des Centraux* à Notre-Dame de Paris. A sa demande les invitations sont signées par 276 camarades ; à Notre-Dame ils sont 600 présents.

En 1921 : 782 signataires ; 800 assistants.
En 1922 : 902 signataires ; 900 assistants.
En 1923 : 1.230 signataires ; 1.000 assistants.

Cette statistique explique pourquoi cette année au rendez-vous de Notre-Dame de Paris viennent environ 950 Centraux, dont un tiers d'élèves, bien que les promotions récentes à l'École aient été réduites de moitié. Élèves, professeurs de l'École, grands chefs de l'industrie allaient ensemble à la Sainte Table. C'était bien la montée de leurs rangs amicalement mêlés que leur décrivait avec une éloquence vigoureuse le P. du Passage en rappelant leurs devoirs :

« Il pourrait arriver, Messieurs, que l'oubli des réalités spirituelles, trop facile à tous, fût encore favorisé par certaines conditions de votre vie. Votre formation vous apporte des qualités de travail, de régularité, de précision, qui sont l'hon-

neur de votre carrière. Mais vous risqueriez aussi, à moins d'y prendre garde, de vous laisser absorber par des soucis trop matériels, de donner à votre âme un pli trop positif, d'être les hommes d'un moment qui, suivant un proverbe pratique, représente toujours de l'argent.

« Alors, conscients du péril possible, vous avez voulu le prévenir. Votre lien professionnel, loin de vous fixer en d'étroites limites, prend aujourd'hui un caractère spirituel qui lui permet d'atteindre vos âmes et de les hausser ensemble. Vous n'avez pas mis seulement en commun des souvenirs d'école ou de carrière, vous avez inséré dans ces fils, qui vous rapprochent, celui des grands souvenirs qui s'imposent à votre mémoire de chrétiens. Ainsi vous établissiez un accord des pensées où les plus vigilantes pourraient alerter celles qui se trouveraient un peu engourdies. Ainsi vous formiez la chaîne d'une amicale caravane qui monterait jusqu'à la Table sainte. Cette ascension n'avait certes pas à traverser un terrain accidenté, coupé de précipices. Qui sait pourtant si votre pieuse solidarité n'a pas empêché quelque chute qui se serait produite sous forme d'abstention, n'a pas raffermi quelques démarches qui seraient restées hésitantes ?

« Alors, à vous voir venir en si bel ordre, en songeant à ce que vous représentez d'intelligence et de force, comment se défendrait-on d'un immense espoir ? La voilà l'élite croyante et active ! La voilà qui s'allume et déjà brille la lumière capable de faire la trouée dans les brouillards... Là voilà ! Et puis la pensée et le regard se reportent vers la multitude qui descend la pente tandis que vous remontez, qui oublie lorsque vous commencez à mieux vous souvenir. Et la tristesse nous reprendrait si nous ne préférions vous faire décidément confiance, compter que vous saurez réparer les torts de l'intelligence dans le passé, dans le présent, et tenir toutes les magnifiques promesses qu'elle nous apporte aujourd'hui en vous et par vous ».

En eux et par eux, en effet, ces promesses se réalisent. Tandis qu'ils se rassemblent à Notre-Dame de Paris, d'autres en pareil nombre se groupent aux messes pascales dans 20 régions en 1922, dans 30 en 1923, dans 31 en 1924. Partout on observe que les principaux promoteurs de ces organisations

sont des Centraux ayant fait les *Exercices spirituels* des Retraites fermées. Chaque année, 150 Centraux en moyenne font leur Retraite fermée de trois jours.

***

Autour des deux grandes Écoles de Polytechnique et de Centrale, on voit surgir une effloraison d'œuvres et d'organisations dont le caractère dénonce l'origine. Les comités d'X et de Centraux ont essaimé dans maintes autres Écoles où d'ailleurs certains de leurs camarades ont des stages à faire.

Mais bornons-nous à parler des seules messes pascales.

En 1923, nous comptions déjà 7 Écoles d'ingénieurs organisant, à l'exemple des X et des Centraux, leurs messes pascales avec un notable succès. Cette année, l'exemple est suivi par 16 Écoles. Pour toutes, les résultats ont dépassé l'attente des initiateurs par le nombre des « signataires » des invitations et celui des assistants, variant en proportion du nombre des élèves qui va, suivant l'École, de 30 à 250 par promotion.

Soulignons le trait caractéristique qui met singulièrement en relief l'importance de ce mouvement. Sur les *invitations*, spéciales à chaque École, on relève un nombre surprenant de *signataires*. J'énumère : 1.502 Polytechniciens, 1.372 Centraux, 387 Mines de Paris, 174 Mines de Saint-Étienne, 56 Ponts et Chaussées, 52 Génie Maritime, 429 Arts et Métiers d'Aix,. Angers, Châlons, Cluny, Lille, Paris ; 25 École Supérieure d'électricité, 16 Institut de Chimie appliquée, 24 Travaux publics, le Comité pour l' I. C. A. M. de Lille. Le total des *signataires* pour 15 de ces Écoles est de 4.307. D'autres signatures arrivent encore aux Comités. Sur ces longues listes on voit, rangés simplement à leur rang de promotion, les noms les plus illustres de Maréchaux de France, de Membres de l'Institut, de grands chefs de nos administrations d'État, des grandes compagnies industrielles, des personnalités les plus en vue dans les diverses carrières, à côté d'un nombre remarquable de « Jeunes ». Où donc en est le respect humain d'antan ! Ces hommes de foi ne craignent pas de s'affirmer, non seulement chrétiens pratiquants, mais apôtres, en adressant un tel appel ,et si pressant, à tous leurs camarades. On m'assure que tous ont reçu l'invitation.

L'accueil par les plus indifférents et même les non-catholiques est plutôt sympathique. Entre camarades règne l'esprit le plus libéral.

Aussi rien d'étonnant qu'ils aient été si nombreux, pour chaque École, au rendez-vous des messes pascales, dont, il faut le remarquer, tous les principaux promoteurs sont des habitués des *Retraites fermées*.

Pour chaque École, les régions où s'organisaient les messes étaient signalées à l'avance sur l'invitation générale et les correspondants du Comité distribuaient les convocations régionales. On peut ainsi se rendre un compte exact des résultats. Sans attendre même l'arrivée des comptes rendus prévus, nous ne risquons guère de faire erreur en évaluant, dès aujourd'hui, à plus de 5.000 les participants à ce mouvement d'ensemble, sans compter les isolés qui déclarent s'y associer.

En pays étranger, l'an dernier, certains, qui connaissaient mal la France, ont marqué leur surprise et quelquefois leurs doutes sur le nombre des participants de ces manifestations de foi de nos Grandes Écoles. Leur contrôle sera facile, en comptant le seul nombre des *signataires* invitants (qui fait prévoir des invités), et le nombre des lieux de réunions régionales indiqués sur les convocations. L'exactitude des chiffres est de rigueur parmi les ingénieurs ; leur éloquence est forte, elle convaincra ceux qui doutaient que la France pût être encore la missionnaire des grandes et bienfaisantes idées.

Dans les villes où siège chaque École, une messe spéciale rassemble les élèves et les anciens. Quand ailleurs les anciens d'une École étaient trop dispersés pour une réunion spéciale, ils se sont joints aux ingénieurs d'autres Écoles pour une messe pascale en commun. La liaison s'est faite entre eux par le « Comité des Conférences-Ingénieurs », composé des Délégués de chacune des Écoles, et le concours des services administratifs du puissant groupement de l'U. S. I. C. (Union Sociale d'Ingénieurs Catholiques) avec ses 3.000 membres actifs et près de 600 stagiaires élèves, dont le siège est au 368, rue Saint-Honoré.

C'était, en réservant l'autonomie du Comité de chaque École, assurer autant de centres de ralliement aux bonnes vo-

lontés éparses : leurs forces ainsi réunies ouvrent aux espoirs des catholiques des horizons chargés de promesses.

Et pour confirmer ces espérances, Son Ém. le Cardinal de Paris vient d'envoyer, de Rome, l'assurance du profond intérêt que porte le Pape Pie XI à ces gestes des élites de France, et de leur transmettre la bénédiction du Saint-Père la plus encourageante (1).

***

Les premiers comptes-rendus font prévoir que l'évaluation faite ces jours derniers de plus de 5.000 présences à toutes ces messes pascales, sera largement dépassée.

A Paris, après Polytechnique et Centrale, nous voyons les autres Écoles se répartir autant que possible dans leur paroisse respective ou, faute d'y trouver une place spéciale en ces jours d'affluence, dans une chapelle du voisinage.

(1) *Voici le texte de cette lettre adressée au P. Pupey-Girard.*

Rome, le 5 avril 1924.

Mon Révérend Père,

Votre communication relative à la Communion pascale des Anciens et des Élèves de nos grandes écoles me parvient à Rome.

Elle m'y apporte la joie que de telles manifestations de foi doivent mettre au cœur de l'Archevêque de Paris pour qui elles sont si réconfortantes et si pleines d'espérances.

Je me suis fait un devoir de dire au Saint-Père quels magnifiques exemples donne à la France cette élite de nos catholiques que suit une Jeunesse toujours plus nombreuse, fidèle, elle aussi, au devoir chrétien.

Pie XI s'est montré particulièrement touché de cette communication et de tout cœur il a béni les Œuvres dont vous êtes le très dévoué Aumônier-Conseil.

Vous désirez la bénédiction de l'Archevêque de Paris ; et il vous l'eût accordée bien volontiers. Mais combien est-il plus heureux de vous transmettre celle du Pape lui-même ! Cette marque de haute et paternelle bienveillance sera pour vos différents groupements et pour vous-même la meilleure des récompenses et un gage de prospérité croissante pour des œuvres appelées à faire un si grand bien aux âmes et à la France elle-même.

Veuillez agréer,...

† LOUIS, Cardinal DUBOIS,
Archevêque de Paris.

Les *Mines de Paris,* le 6 avril, avec plus de 1500 assistants dans l'église des Étrangers, 33, rue de Sèvres, grâce à la bienveillance de Sa Gr. Mgr Chaptal.

En cette même église, le 13 avril, les *Arts et Métiers de Paris* avec une centaine d'assistants, la plupart élèves.

Les *Travaux Publics,* le 6 avril, en leur paroisse de Saint-Séverin avec 150 assistants dont un groupe important d'anciens. M. Thibeaud, leur aumônier, célébrait la messe de communion. Ils ne sauraient trop louer Mgr Henry, leur prédicateur de retraite, à la parole si persuasive ; aussi, vont-ils croître, sans nul doute.

L'*Institut de Chimie Appliquée,* à son début, le 6 avril, avec 60 assistants, dans la chapelle de la Conférence Olivaint, 12, rue d'Assas, où le Groupe catholique d'I. C. P. a d'ailleurs son Centre.

Le *Génie Maritime,* à son début, va se mêler, le 6 avril, aux divers Corps de la marine, à Notre-Dame des Victoires, à la messe célébrée par Sa Gr. Mgr Roland-Gosselin.

L'*Ecole Supérieure d'électricité,* à ses débuts, le 6 avril, avec plus de 60 élèves assistants, dans leur paroisse de Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

Les *Ponts et Chaussées,* le 6 avril, avec une cinquantaine d'assistants à leur paroisse de Saint-Germain des Prés.

En province, l'*Ecole des Mines de Saint-Etienne* fusionne avec les ingénieurs d'autres Écoles, à Saint-Étienne, à la messe pascale célébrée par Sa Gr. Mgr Faugier.

Pour le *Ecoles d'Arts et Métiers,* les élèves se sont retrouvés à leur communion pascale en nombre correspondant à peu près à celui des signataires de chaque École : 41 signataires pour Aix ; 85 pour Châlons ; 40 pour Cluny ; 48 pour Lille ; 58 pour Paris.

Au total 272 élèves sur les 429 signataires des Arts et Métiers. Ce mouvement de vie catholique aux Arts et Métiers apparaît un peu « révolutionnaire » à cause des anciens qui n'en reviennent pas de leur étonnement. Le zèle des Jeunes leur ménage sans doute de nouvelles surprises. Au fond d'eux-mêmes ces anciens n'en sont pas fâchés pour la bonne réputation des Qat'zarts ; beaucoup s'en réjouissent et donnent aux Jeunes leurs encouragements.

Les Anciens de toutes ces Écoles se retrouvaient dans les diverses régions, parfois en fusionnant avec d'autres ingénieurs, comme nous l'avons dit plus haut.

Dès maintenant, nous savons que d'autres Écoles, à Paris et en province, ont, d'accord avec le *Comité des Conférences-Ingénieurs*, composé de Délégués des diverses Écoles, formé le projet d'organiser à leur tour une messe pascale spéciale en 1925.



Après ces statistiques où vraiment les chiffres sont d'une éloquence surprenante, il faut bien reconnaître que les moyens ordinaires d'influence étaient impuissants pour de tels résultats. Ces derniers ne sont explicables que par le don divin d'un flot de grâces, singulièrement abondant, circulant dans les âmes de ces jeunes gens et de ces hommes d'élite, qui se transmettent de camarade à camarade. Et leur apostolat a trouvé sa source aux *Exercices spirituels de Saint Ignace de Loyola.*

Abbé Chalbos,
second Vicaire de Saint-Etienne du Mont.



HORS DE FRANCE

Routes Slaves

Relation du P. Ch. Bourgeois.

I. — Tupesy en Moravie.

19 Août. Il faisait un soleil brûlant. On ne savait où reposer les yeux : la route, les murs blancs des premières maisons du village renvoyaient le même implacable éclat. La terre morave que les derniers moissonneurs avaient fini de dépouiller se reposait indolente, silencieuse, de ses longs et patients labeurs.

Nous arrivions, en ce beau dimanche d'août, au village de Tupesy, pour la fête de la moisson. Une multitude de paysans, de paysannes, rivalisant de couleurs, de dentelles, de soies brodées, nous attendaient devant l'église. Nous étions trois, le curé, un Père de Velehrad et moi. Après les salutations des principaux du village et une visite à l'église, nous nous étions rangés parmi eux, attendant le cortège. Et voici que, doucement, de la grande rue débouche la musique : violons, accordéons, des airs très lents, très doux, rien qui rappelât un air de marche... : c'était l'âme slave qui chantait. Derrière suivaient une douzaine de jeunes, enrubannés, portant divers instruments de labeur, des faux, des pioches, de petites herses... Ils avançaient tous avec grand sérieux, faisant une aimable révérence devant nous au passage.

Le rendez-vous était au petit bois potager d'un des riches fermiers. Comme c'est ici la tradition que des prêtres viennent toujours présider cette fête, nous nous installâmes aux places réservées. Rien ne manquait, pas même la vieille diseuse d'aventure qui vint nous offrir quelques porte-bonheurs !...

Il y eut une dizaine de monologues : chaque jeune homme, celui-ci avec une faucille, l'autre avec une hersette,.. débitait le sien. Je me rappelle ces grands gars, le timide qui perdit courage au beau milieu et s'arrêta, sans plus trouver un mot à dire ; le jeune brave très à l'aise, sans excès, racon-

tant une idylle de l'Ancien Testament, le gouailleur, qui se moquait gentiment et qu'on applaudissait à tout rompre. Puis ces jeunes dansèrent, sérieusement, avec une modestie qu'on n'est plus habitué à voir. Et après 3 ou 4 rondes, le staroste avec sa femme vinrent au milieu du cercle, et au son des accords ralentis, entourés de tous les jeunes gens faisant respectueusement la haie, dansèrent la danse morave.

Puis on fit une prière pour remercier Dieu de la moisson et nous partîmes.

Ce sont de ces mêmes paysans qui viennent par milliers, aux jours de fête, au sanctuaire de Velehrad, où l'on honore les SS. Cyrille et Méthode apôtres des Slaves. Tupesy est à une heure à peine de Velehrad. On ne peut dire que Velehrad soit une ville : c'est le sanctuaire sacré, autour duquel se sont bâties quelques auberges pour les pèlerins.

Nos Pères, gardiens de l'Église ont là une école apostolique destinée à donner des ouvriers aux missions slaves. On ne pourrait mieux la situer . En un lieu si parlant pour tous les cœurs slaves, au sein d'une population si chrétienne, si fidéle à ses traditions, aussi attachée au culte de ses Pères qu'elle l'est à ses costumes séculaires, l'école a un bel avenir, si Dieu donne à la Vice Province Tchéco-Slovaque assez d'ouvriers pour la continuer et la faire progresser.

On y réunit chaque année au mois d'août des Congrès pour l'Union des Églises, auxquels sont invités tous ceux qui s'intéressent à ces questions. Cette année, 1924, ce Congrès sera spécialement documenté, composé de gens venus de tous pays, et le Saint-Siège y enverra un délégué !

Je n'étais que de passage à Velehrad. Je voulais aller en Russie subcarpathique, à l'extrême pointe orientale de la Tchéco-Slovaquie, pour me renseigner sur les rites et la situation de l'église ruthène durement menacée par le schisme. Cette église compte 500.000 catholiques roussines, de rite slave, qui forment deux diocèses, Prešov (Eperjes) et Mukačevo (Munkacz). Ils sont de ces Uniates qui jurèrent fidélité à Rome aux XVIe et XVIIe siècles, inspirés par des apôtres tels que le P. Skarga et le P. Possevino.

II. — Slovaquie.

J'allais vers l'inconnu. Lorsque j'arrivai à Trnava, les Pères furent effrayés de mon audace : « Qu'allez-vous faire ? Là-bas sévit le typhus. Le fils du général français à Užhorod, vient justement d'en mourir. Puis la police va se mettre à vos trousses ; on vous filera, des agents secrets vous suivront dès votre sortie le matin, et vous accompagneront discrète-

ment dans toutes vos démarches. Le clergé ruthène croira que vous êtes un espion. On se défiera de vous, on ne voudra rien vous dire. Vous ne pourrez y rester trois jours. En tout cas, soyez prudent, observez, ne parlez pas trop.....»

Je pris bonne note de ces charitables avis. J'étais maintenant en Slovaquie, la province sœur de la Bohème, parlant à peu près la même langue,mais qui se révolte à présent contre le joug de son aînée. A Ružomberok, au pied des Tatra, le grand massif des Carpathes, nos PP. ont depuis un an leur poste avancé vers l'est : l'humble résidence qui, avec ses trois missionnaires inlassables, fait un bien appréciable dans tout le pays. Le curé de Ružemberock est Hlinka, le leader des Slovaques, réclamant à tout rompre l'autonomie scolaire en Slovaquie contre les maîtres athées que les Tchèques leur ont envoyés, et contre l'éducation mixte, absolument immorale qu'on leur impose. Il jouit d'une très grande popularité ; c'est le chef aimé, reçu partout avec enthousiasme. Il voulut bien m'accueillir un soir, mais assez froidement, du moins au début. Français, nous sommes tenus responsables, aux yeux de tous ces gens, de ces gouvernements athées qui maintenant tiennent les rênes un peu partout dans l'ancien empire austro-hongrois. Tous ces francs-maçons viennent de Paris, et ce sont nos méthodes qu'ils veulent appliquer ! «Ah, me dit-il, qu'ils sont loin, les jours de 1918, où Tchèques et Slovaques s'unissaient, et au milieu de transports longtemps contenus, se disaient frères pour toujours. Lorsque, dans le pacte de Pittsbourg, la République tchécoslovaque fut décidée, l'on promettait aux Slovaques que la Constitution leur garderait une certaine autonomie. Rien n'en paraît encore : la question a été systématiquement écartée. Les Tchèques ont pris tous les emplois lucratifs, les pauvres slovaques sont colonisés.Tenez,—et de son geste indigné il me montrait la montagne voisine,—ils commencent à déboiser : tous nos beaux arbres vont en Bohème, et ils ne prennent même pas la précaution de conserver l'humus nécessaire pour une nouvelle végétation : bientôt ce versant ne sera plus qu'un rocher ».

Hlinka mène la lutte avec acharnement. Hélas ! ces routes slaves ne se rencontrent pas toujours : un instant rapprochées, les voilà qui divergent à nouveau, et qui vont fatalement, à force de s'écarter, retrouver les anciennes directions. Le long du chemin de fer, les trois quarts des usines sont fermées : les Magyars qui les entreprenaient sont partis, et les Tchèques n'ont pas eu encore le souci de les reprendre : mais les pauvres ouvriers slovaques qui travaillaient là !... Strba, Poprad,—pays si beau ! mais sans ordre, sans entreprises !

Je fis une halte à Košice (Kashau) . Je logeai chez l'évêque, Fisher-Colbrie, le plus aimable le plus simple des hommes. Il voulut lui-même me montrer sa ville : la cathédrale d'abord,

un pur gothique perdu dans ces pays de rococo ; il y vient d'ériger un autel à nos Bx. Martyrs Hongrois. Plus loin à quelques pas, se trouve l'église des Prémontrés où eut lieu le martyre ; mais on n'est pas très sûr de l'endroit exact où se trouvait la fosse où ils furent jetés. Non loin, le temple calviniste. Le pauvre évêque est obligé de loger chez lui des officiers tchèques, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs chiens, vexations de tout genre qui irritent les meilleurs esprits, les plus patients.

III. — Užhorod.

C'est à Čap qu'on entre en Podkarpatska Rus. La gare est importante, là se presse à tout moment une foule bizarre : tsiganes, juifs, roussines, pauvresses qui portent toutes leur avoir enroulé sur le dos. On attend le train pour la Capitale de Russie subcarpathique : Užhorod. Après 10 minutes, en route !

A l'arrivée, je demande le séminaire gréco-catholique. Un cicérone ne comprend pas.« Est-ce le séminaire russe que vous voulez dire ? C'est probable», lui répondis-je. Je commençais à m'apercevoir que, dans ces pays, les religions ne comptent pas comme en Occident ; elles ne se distinguent que par les nationalités. La religion latine ici, c'est la religion magyare ; gréco-catholique, c'est la religion roussine : avec le temps, le voyageur parvient à s'accoutumer, à se rééduquer.

Une longue route poussiéreuse, sans aucun aspect moderne, toute bordée de maisons juives, mène à la ville. On y arrive par le grand pont jete sur l'Užh. En bas, à droite, la synagogue, la banque, le théâtre vivent côte à côte. Après un détour, on monte : on rencontre la petite chapelle « rimo-catholique », notre église latine, mais toute petite et un peu perdue, puis en haut, couronnant la ville, la cathédrale ruthène ou roussine, l'évêché ruthène, et le Zamek. C'est là que je me rendais. Ce Zamek est le château-fort, aux fortifications menaçantes, laissant juste passage à un pont-levis. Bâti par les Arpads, au XVe siècle, citadelle des rois de Hongrie, ce château est devenu depuis plus d'un siècle le tranquille séminaire.

Là fut créé le premier foyer de culture roussine. Doukhnovitch, le poète national, y fut élevé. Aujourd'hui, ce séminaire est occupé en partie par les soldats. Le gouvernement tchèque, à cause de ses nouvelles frontières, a dû multiplier ici les casernes : il y en a partout, et nombre de maisons ecclésiastiques sont réquisitionnées en permanence ; encore là, ces vexations entretiennent un état d'irritation extrême contre le régime tchèque, et contre nous, hélas ! Un de nos Pères, un Slovaque, le P. Cambel, donnait la retraite annuelle

de quatre jours ; il se trouvait là une centaine de prêtres ruthènes, clergé victime des persécutions schismatiques : un bon nombre d'entr'eux, vieux ou jeunes, avaient dû fuir, la nuit, sous une grêle de pierres, de leur presbytère envahi, emmenant femmes et enfants, mobilier indispensable... Ils se montrent résignés. Nos Pères sont très appréciés dans ce milieu : on voudrait les avoir plus souvent, on voudrait une résidence en Podkarpatske Rus, on se souvient que ce furent nos Pères qui, en 1646, organisèrent les bons désirs de l'Église Ruthène et firent aboutir l'Union d'Ungvar ! Le dernier jour de la retraite, l'évêque Mgr Papp, officiait, entouré de tout son clergé, concélébrant suivant le rite byzantin : cérémonie admirable, si traditionnelle et apostolique !

La cathédrale fut bâtie par nos Pères au XVIIIe siècle, dans le style de l'époque. On l'a à peine retouchée pour en faire la cathédrale ruthène. A côté de l'église, l'évêché, qui était autrefois le collège des Jésuites, immense bâtisse, à trois ailes, et façade majestueuse. Le bon évêque n'habite que le rez-de-chaussée. Le reste appartient à divers offices, et spécialement le premier étage est mis à la disposition du général français Castella, commandant des troupes carpathiques, excellent chrétien, qu'on voit régulièrement chaque dimanche à l'église latine.

Le général soufffre un peu de s'imposer ainsi à l'évêque. Mais c'est le seul logis qu'on lui ait offert.

La ville, devenue capitale, regorge de monde ! 4.000 tchèques nouveaux arrivés, 2 ou 3.000 juifs, comblent les vides faits par les Magyars retournés en Hongrie.

Moi-même ne pouvais trouver de chambre. D'abord je fus au séminaire, avec le P. Čambel, puis un excellent chanoine, le Dr Shouba, m'hébergea. Je lui dois une grande reconnaissance. Formé à Rome au collège grec, élevé par nous, il garde un grand attachement pour nous. Il me donna sa chambre, gardant pour lui une pièce attenante, qui sert de salon. Je dus accepter, devant sa bonne grâce, et sa charité ! Il habite rue des Chanoines, antique rue paisible, qui contenait les demeures des 8 ou 9 chanoines du chapitre, et qui va de la cathédrale au Zamek.., maintenant envahie par les nouveaux venus, qui y ont installé des salles de concert, et, naturellement, des soldats. Mon chanoine a, dans sa maison, 40 ou 50 orphelins de prêtres, auxquels il donne l'éducation. Le rez-de-chaussée, le jardin et un bâtiment dans la cour sont pris par les soldats : fâcheux voisinage pour les enfants, et qui excite souvent la mauvaise humeur de mon bon chanoine.

Je m'étais à peine installé que je reçus un professeur du lycée, un de ces amis que la Providence envoie au voyageur aux heures où il se croit le plus seul. C'était un prêtre latin, l'abbé Antal ; il savait parler français ; et, dès qu'on sut mon

arrivée à Užhorod on l'avait averti. Un français, dans ces contrées, est une rareté, et tous ceux qui savent quelque peu la langue tiennent à le voir.

Professeur de philosophie, homme cultivé, il était devenu bien vite l'ami du général Castella ! — Je lui parlai de mes intentions :

— « Vous allez, me dit-il, vous trouver devant une situation bien critique. Nous sommes en pleine guerre. Voici deux ans que les schismatiques organisent une propagande effrénée, et cette pauvre église ruthène est menacée. Déjà plus de vingt villages ont passé au schisme. Comme vous le verrez, ce n'est pas une question religieuse : toute cette dispute est, au moins dans son principe, d'ordre économique. Sous le régime hongrois, les curés ruthènes vivaient assez largement. Ils avaient de grands champs, des maisons spacieuses et commodes. Les paysans devaient leur donner certaines redevances, travaux et dons en espèces (kobbna et rukolena). Ce clergé, à cause du mariage de ses prêtres, avait fini par former une certaine caste, un peu au-dessus du peuple : il avait une nombreuse famille, il lui fallait beaucoup d'argent pour satisfaire ses désirs un peu aristocratiques et élever soigneusement ses enfants. Lorsque la guerre arriva, et ensuite, la cherté de la vie, tout ceci devint difficile. Les paysans, grevés de lourds impôts, ne voulaient plus payer. Le curé insistait. Alors sont arrivés, Dieu sait d'où, des popes, qui bien montés au début se présentèrent en disant qu'ils ne demanderaient aucune rétribution pour le service paroissial. Les paysans y crurent et les accueillirent ». — « Mais comment, lui dis-je, ont-ils pu ainsi passer si vite au schisme dans tant de villages ! Ils n'avaient donc reçu aucune instruction religieuse ? » — « Vous verrez, me répondit l'abbé avec un petit air de mépris, comment ce peuple est éduqué !... En tout cas, au bout de très peu de temps, la propagande devint politique et nationale ! On commença à voir dans le clergé uniate, un clergé surtout magyar, pas assez roussine. Les schismatiques en profitèrent et, quand on fit, il y a 2 ans, circuler dans ces villages un évêque russe, parlant le grand russe, avec barbe longue, ample soutane, le peuple sentit plus ou moins l'émotion de la race, ce clergé lui plut et il commença à traiter l'autre de magyarone. Il faudra là-dessus refaire toute l'histoire de l'Union. Vos Pères en furent les grands artisans. Ils firent bien. Leur œuvre tient depuis près de trois siècles. Mais cette Union profita trop de l'aide du gouvernement magyar. Le clergé s'affectionna peu à peu à la culture, à la langue des gouvernants de Buda-Pesth, et en même temps se détourna du peuple, négligea de l'instruire dans sa langue, et s'achemina à l'aveugle vers la crise fatale qui sévit actuellement. D'ailleurs M. Hodinka, professeur éminent de Buda-Pesth, a bien

exposé cette question. Je vous ferai voir son cours ». Et sur cette promesse de revoir, nous nous quittâmes.

IV. Zniačovo — Egreš.

Le soir même à 4 h. je partais avec le chanoine Shouba en visite du pays. On ne fait pas d'embarras à Zniačovo. Les chemins de fer ont jusqu'ici respecté ce village. On n'y accède que par une longue route inégale ; ici étroite, là démesurément large ; on traverse beaucoup de ponts qui, la plupart, ne tiennent que d'un côté ; mais comme ils sont larges, on va ou bien à droite, ou bien à gauche, suivant les cas. Ce joli bourg de Zniačovo a 200 ou 300 âmes. La vie paroissiale commence le samedi soir, à 3 heures, aux Vêpres. Dès 1 heure, tous les travaux de la semaine finie, les paysans se dirigent vers l'église. On n'en sortira que vers 5 heures. Et encore, bien des paroissiens pieux demandent au curé un moliehene (sorte de *Te Deum* pour un bienfait reçu dans la famille) ou une Panichida (prière pour les défunts). Le dimanche, dès 8 heures, office de Matines, puis à 9 h. 1/2 messe. Un quart d'heure avant, c'est le défilé des vieilles femmes, avec leurs nombreuses inclinations et dévotions aux saintes icônes ; — puis les jeunes filles. Les jeunes hommes arrivent à 9 h. 25 : c'est plus simple. Ils ne se baissent que pour baiser l'image, devant les portes de l'Iconostase, tous bien en rang, dans un admirable silence. La messe commence. Alors les hommes viennent, — aussi nombreux que les femmes — tout le village est là. Je ne saurais dire l'impression que donnent ces chants ! Les simples répons : Gospodu, pomiláni, sont si enlevés, si majestueux ! Ils savent tout par cœur et ils chantent tout le temps, suivant l'un des huit tons : chaque dimanche a le sien, fixé d'avance ! Tantôt c'est le chœur qui, à la tribune exécute des tropaires ou des kondaks, à trois voix. Je me rappelle surtout le chant du Notre Père. Commencé sur un ton si doux, qu'on aurait cru entendre un gémissement, il s'élevait peu à peu en ardente supplication : à chaque demande le chant s'arrêtait pour redire doucement, respectueusement, amoureusement, les deux mots : « Otche nache », Notre Père.

Après l'office, les paysans m'entourèrent hommes, jeunes gens, il y en avait, il y en avait... Ici, ce ne sont pas eux qui manquent à la terre, hélas !... c'est la terre qui manque à eux, à leurs bras jeunes et vigoureux : mauvaise, aride, elle ne produit presque rien. Pas d'engrais. Impossible d'écouler leurs produits, pommes, raisins. « Combien coûte un bœuf, un porc, en France ? La vie y est-elle chère ? Si nous pouvions y aller ? On n'aurait pas tant de peine qu'ici ! »

J'avais encore le cœur plein de ces doléances, lorsque l'on me conduisit, le soir de cette journée après vêpres, chez un curé voisin. Ah ! lui, ne cachait pas sa pensée. « Qu'avez-vous donc fait, me dit-il? Vous nous avez enlevé nos tuteurs et défenseurs traditionnels ! Ces magyars étaient de grands hommes ! Joyeux, joyeux, hardis !... Aimant toujours, comme les Arpads, à boire dans le crâne de leurs ennemis, assaisonnant leur gibier du rude et pimenté poprica, ils concevaient la vie grande, loyale et joyeuse. Ils n'avaient rien de mercantile et de commerçant ! Leurs brutalités avaient quelque chose d'héroïque. Ah ! voyez-vous, si j'étais français, je voudrais devenir magyar ! Vous nous avez soumis à un régime qui nous ruine. Plus de confiance, plus de loyauté nulle part ! Ce gouvernement nous traite en colonie. Impossible d'avoir une vie agricole ou commerciale ! Tout est en débâcle ».

En revenant, nous rencontrons une bonne femme qui se trainait sur la route : Eh bien ! « comment ça va, la mère ! — « Ah ! ne m'en parlez pas ! Aujourd'hui, on dit que nous sommes en république. C'est bien pire qu'autrefois : nous ne savons plus comment travailler ! Le Pan hongrois nous donnait ce travail ; on n'avait pas à se préoccuper davantage ; et l'on était payé. Maintenant, sous prétexte de liberté, plus personne ne nous dit que faire ! On est libre, oui, pour périr de faim. Ca ne va pas, ça ne va pas ! »

Ce peuple est habitué à servir. On a voulu l'éveiller aux idées de liberté des peuples modernes. On va un peu trop vite. Il ne comprend guère et s'aigrit devant les difficultés actuelles de la vie.

De Zniačovo à Greš,la route est pleine de charrettes juives qui font le commerce de Mukačevo. C'est une théorie trottante indéfinie ! Pour prier, nous nous arrêtons aux églises du chemin. Partout, chez les curés Ruthènes, j'étais reçu comme un frère. Hospitalité réconfortante ! Ce clergé nous aime vraiment. Mais, aux yeux de la population. avec leur visage rasé, leur soutane latine , les confessionaux dans les églises, leurs autels de bas-côtés, ils font un peu trop sentir que rien n'est mieux que le régime latin !

Cette latinisation est le résultat d'une tendance de sauve-qui-peut, toujours plus accusée : il faut, à tout prix, s'écarter, se différencier du slave schismatique, pour que le peuple ne confonde pas vérité et erreurs. Il y a là, sous de louables intentions, un danger évident. Le peuple se soumet, acquiesce sans réfléchir. Mais quand le vieux fond russe reparaît, il accuse ses prêtres : « Vous nous trompez, vous voulez nous latiniser », et alors, ce peuple n'est plus qu'à deux doigts du schisme. Il faudrait d'une part conserver le rite, franchement,

expression de traditions saintes et antiques, témoins de toute la culture slavo-byzantine, et d'autre part enseigner sérieusement le fait de Rome et la Primauté. Mais on n'a bien fait ni l'un ni l'autre. On use d'expédients. Que les grandes idées, au vol large, divin, les idées catholiques, descendent ici, métamorphosent les cœurs. Qu'ils vivent en Dieu davantage et qu'il n'y ait plus qu'un seul amour en tous, l'amour du Père commun dans le Christ !

Egreš a 4000 âmes. On y accède enfin, parfois à travers champs, car souvent la trace de la route se perd, indécise. Notre cocher Michou ne sait plus guère où elle est ! Il va tout de même !

O route, route, sèche et poudreuse, interminable sous le petit trot régulier de nos pauvres chevaux. Ta pauvreté, ta misère, toi qui n'es jamais cylindrée, jamais réparée ou empierrée, a son charme et l'on aime tes obscurités, ton laisser-aller. Tu n'as rien des beaux macadams où résonnait si mat le pas noble des chevaux de livrée ! Mais tu exprimes le silence résigné de ce peuple, sa longue servitude, sa monotonie. Je t'aime mieux que tous les branle-bas, les coups de théâtre et les manifestations des boulevards. Tu es le travail lent des siècles, tu gardes les impressions premières... ô Route Slave !...

Ici, le curé est tout jeune.. Il a travaillé tout le jour : il ne revient qu'à 10 h. du soir, ramenant sa récolte de koukourous (maïs). Il nous arrive un peu fatigué, à la tête de 3 ou 4 voitures bien chargées, traînées par ses bœufs magyars à cornes majestueuses.

Le lendemain, dès l'aube, il nous conduit à Velikikomnyat, chez un curé grand seigneur. Son église domine la vallée. Il a installé une sorte d'observatoire. Chez lui, dans un salon qu'on dirait appartenir à un vieux manoir, avec tous les portraits des ancêtres, les pipes du temps jadis, je fus mis nez à nez avec un paysan qui parlait anglais ; il revenait d'Amérique. Je fus tellement surpris de cette visite, dans ce pays perdu, où depuis deux mois je ne faisais que balbutier mon pauvre russe que je restai coi, cherchant mes mots, mêlant tout, russe, latin, anglais et fus vraiment penaud, presque bête devant le curé, la dame, mon chanoine, qui s'étaient installés dans les fauteuils, s'attendant à une belle et longue conversation ! Je compris tout de même que le pauvre homme ne désirait qu'une chose, reourner en Pensylvanie ! Ici, on ne pouvait trouver d'acheteurs pour les fruits, venus nombreux cette année. Obligé de vendre ses champs, les uns après les autres, pour payer les impôts, son frère était ruiné. Aucun commerce, aucune vente : il n'avait qu'une idée, partir !

Et le curé m'ajouta, qu'on avait expulsé ses deux maîtres

d'école, parce que trop cléricaux : le village attendait maintenant des maîtres athées, formés à Prague !

Je quittai, bien triste ce village, si beau pourtant sur ce dernier ressaut des Carpathes, dominant une vallée assez riche où alternaient façades blanches des églises, vignes, champs de maïs !

Nous revînmes à Egreš. Le soir, pendant le dîner, nous entendîmes des chansons. C'étaient Varria, Marika, Kola... enfants du village qui épluchaient les koukourous du curé ! Chants rudes, virils, à intonations conquérantes ! Aucune mièvrerie, rien de sentimental. On n'eût pas dit des chants slaves ! Et à 11 h. du soir, ils continuaient encore, ces enfants, à chanter sans relâche : leur poitrine de montagnard pouvait résister à si longue épreuve.

Le lendemain matin, mon gros chanoine repart pour Sevlius, gros bourg de 8.000 habitants, où nous nous arrêtons chez le Curé, savant grammairien, qui, entre deux verres de ce vin de Sevlius, dont il est fier, m'explique que si le schisme a progressé, c'est pour des vétilles, calendrier qu'on avait voulu adapter, puis, par suite du scandale populaire remettre à la forme ancienne livres où le *Filioque* avait été rajouté à la main... terribles chutes d'âmes sur de vraies misères !...

Nous étions à Černa, sur les confins de Roumanie, à 2 h. Comme c'était un mercredi, la dame s'excuse de ne pouvoir nous donner ni poulet, ni lapin dont la basse-cour abondait : mercredi et vendredi sont jours d'abstinence chez les grecs ; — on nous servit le plat de maïs, plat ruthène traditionnel, plat de paysan, très savoureux dans ces contrées !

Ici, la montagne a entêté les habitants ! Ils boivent, c'est gros dommage. Plus indépendants, fils de cette montagne qui les a faits plus libres, ils gémissent moins, regrettent moins le régime passé.

Mais ici nous entrons dans la zone schismatique. Les villages parcourus jusqu'ici sont indemnes : nous y avons vu seulement les causes du schisme : pauvreté, malaise général, misère qui s'est faite mauvaise conseillère et va bientôt autoriser toutes les trahisons de conscience.

V. — Hust.

Hust est la troisième ville de la Russie subcarpathique. L'église gréco-catholique est un doyenné, centre de beaucoup de villages purement roussines, mais dont bon nombre hélas ! ont passé au schisme. On célébrait, le jour où nous arrivâmes, le mariage d'un jeune séminariste, qui, ses études théologiques finies, allait être ordonné prêtre dans deux mois. Vers 5 heures, grande cérémonie à l'église ; entrée so-

lennelle : le jeune marié, en soutane, avec sa fiancée, puis tous les curés des environs, avec leurs femmes suivaient. Le chanoine Shouka en habits de fête officiait. A huit heures, grand dîner. La salle du repas avait une histoire. Deux ans auparavant, les schismatiques d'Iza, qui n'est qu'à quatre ou cinq kilomètres, étaient venus, la nuit, jeter des pierres, avaient brisé plusieurs fenêtres. Une de ces pierres avait été conservée ! on la mit à l'honneur sur la table, le jour de la noce. Toasts, chants, musique de tsiganes. Puis, vers 9 heures, tous ces dignes curés se mirent à danser. Je m'excusai et retournai au presbytère latin, où je logeais, le cher curé Karoly Takacz. « Ah ! ces mariages, me dit-il : c'est pour cela qu'ils subissent le schisme... »

Ce clergé marié, à vrai dire, n'est guère armé pour l'apostolat. Tous jeunes, ces séminaristes, dès la 2e année, pensent à la fiancée qu'ils se doivent choisir ; les vacances y sont employées, et pendant l'année, lettres, essais de rendez-vous, retiennent l'esprit. Pendant la 4e année, on voit paraître de jolies cravates bleues, de belles manchettes, les cheveux sont mieux peignés, on commence à les parfumer, cette 4e année qui devrait être la sérieuse et décisive préparation au sacerdoce ! Juste à la fin, en août, c'est le mariage. Tout jeunes l'un et l'autre, âgés de moins de 25 ans, ils se donnent tout entiers à la vie de famille ; c'est ainsi que commence le ministère pastoral. Les enfants viennent, nombreux. Il faut les élever, leur donner une belle éducation.

Comme je le disais, ils ont constitué une sorte de caste : tous ces curés sont fils de curés, aucun à peu près ne sort des familles de paysans ou de la bourgeoisie. Et pour maintenir la caste encore plus fermée, détail curieux, ils sont obligés de payer 4.000 couronnes à l'évêché, lorsqu'ils épousent une jeune fille qui n'est pas la fille d'un curé. Il faut en effet doter les filles laissées sans mari, à la charge du père, car elles ne trouvent à peu près jamais de parti en dehors du milieu sacerdotal.

Leurs œuvres principales sont pour la grande famille : orphelins de prêtres, veuves de prêtres... C'est de toute justice. Mais où sont les œuvres pour les paysans, organisant les simples fidèles, les secourant ? Aucune n'a été sérieusement entreprise.

Il est bien pénible d'avoir à faire ces constatations : car ce clergé, tel que je l'ai vu, est très estimable, honnête dans sa vie familiale, instruit, désireux de bien faire. Mais ils s'est attaché un boulet... et, quoiqu'il veuille, s'il ne le détache pas...

De fait, il est impuissant devant le schisme envahisseur. Je vis en Marmaros, autour de Hust, plusieurs de ces villages ravagés. Je m'en rappelle surtout trois ! Dans l'un, il

n'y avait plus de curé catholique. Tout avait été pris. A peine trois ou quatre familles sont restées catholiques ! elles se rendent secrètement au village voisin pour faire leurs dévotions.

Un autre village est à moitié schismatique. Les orthodoxes ont construit une petite église en bois. Le pope est jeune, assez instruit ; riche aussi, il est arrivé d'Amérique. Les esprits se sont tassés, chacun reste sur ses positions. Les catholiques semblent devenus plus fervents, les orthodoxes plus fanatiques. Le curé, catéchiste à l'école, fait le catéchisme indifféremment à tous, fils de catholiques ou fils d'orthodoxes. Et cela va bien ainsi. Inconséquences, fautes graves des agitateurs, indécision ou fanatisme d'un peuple sans volonté, qui suit sa passion où qu'elle le porte.

Dans un autre bourg, de 4.000 âmes, c'est la lutte. Chaque dimanche, les schismatiques tentent d'envahir l'église. On l'assiège depuis 4 h. du matin. C'est à qui arrivera le premier. Parfois ce sont les orthodoxes, et le pope fait tout l'office. Les fidèles restent dehors. Quand ce sont les fidèles qui ont la victoire, les orthodoxes viennent pendant le sermon, font du tumulte, crachent sur le mur, rient et chantent.

Les schismatiques ont fondé un séminaire à Bushtyn où se forment rapidement en trois mois, les nouveaux popes. A Jalauga, je trouvai une famille russe réfugiée. Le mari s'était fait médecin du bourg. « C'est une honte, me dit-il, que les popes de ce pays ! Je suis orthodoxe, mais je vous assure que je rougis de pareils prêtres. Ils déconsidèrent notre clergé. Songez donc : on raccole des pâtres des montagnes, on leur donne 100 couronnes et on les emmène au séminaire de Bushtyn. Et après trois mois, la chose est faite, ils sont prêtres !.» — De partout j'entends les mêmes jugements. On a trouvé, parmi ces popes, deux juifs, certifiés circoncis par le rabbin. On dit même qu'il y a une femme.

L'archevêque schismatique Antonin, organise de Belgrade tout ce beau clergé. On a envoyé un évêque Beniamin, qui s'est installé à Mukačevo.

VI. — Mukačevo.

Mukačevo est le siège nominal de l'évêché catholique, bien que ce dernier ait été transporté de fait, au XVIII[e] s., à Ungvar. C'est la deuxième ville de Russie subcarpathique, mais la plus importante pour le commerce. 24.000 habitants dont 16.000 juifs : chiffre énorme, qui en fait une véritable cité juive avec ses 4 synagogues. J'habitais au monastère des Basiliens au Mont Černek, à une ½ heure de la ville. Ici, nos PP. Hongrois viennent de faire pour ce monastère le complément

de l'œuvre de nos PP. en Galicie : réforme, adaptation de ces vieux ordres de rite grec aux besoins modernes et aussi observation de la clôture ,du silence... Depuis la réforme, le noviciat s'augmente : vingt novices, bien fervents, alors que depuis nombre d'années, on n'en comptait que 2 ou 3. J'allais aux offices, j'assistais et m'instruisais. Au reféctoire, après les lectures slaves, toujours 5 minutes de lecture latine. Je visitai la bibliothèque, œuvre antique, toute vieille et dont les livres les plus récents sont encore respectables. Une immense paix régnait dans ce monastère. Parfois, dans ces longs corridors, apparaissait quelques novices, le capuce baissé, glissant comme des ombres. Trois heures d'office chaque jour, en plus des exercices réguliers, conférences, travaux, lectures... Ces Basiliens, qui pourraient être une défense contre le schisme, ne font malheureusement rien. Trop peu nombreux, la plupart étrangers, venus de Galicie, de Roumanie ou de Hongrie, ils ne savent pas le dialecte du pays. Aussi, rien n'est organisé et ils sont obligés de laisser les pasteurs sans aide aucun, trainant un long passé d'incurie et de faiblesse !

A Stropkov, en Slovaquie, chez des Ruthènes qui de Podkarpatske Rus débordent sur la province voisine, les Rédemptoristes ont chargé deux des leurs, passés depuis deux ans au rite slave, d'organiser des missions dans les églises ruthènes du pays.

Je m'étais proposé d'aller les voir vers la fin de Novembre.. Stropkov est difficile à atteindre. Les chemins de fer n'en approchent qu'à 50 kilomètres. Les Franciscains, qui y habitaient, il y a deux ans, s'en allèrent de ce bourg comme d'un lieu maudit. « Lorsque Satan, disent-ils, montre à N.-S., du haut de la colline, tous les empires du monde, il cache de sa queue Stropkov, dont la vue aurait pu déplaire et diminuer le prestige du tentateur ! !» J'entrepris de m'y rendre en voiture. Les premières pluies avaient commencé et les chevaux trottaient dans une boue déjà épaisse. A un endroit, je me rappelle, nous eûmes à passer une rivière. La rivière s'était grossie des pluies des jours précédents ; pas de pont. Nous cherchions un gué, mon cocher hésitait. D'une cabane toute proche sort une fillette de 10 ans, en haillons, une tzigane. « Je sais le gué, s'écrie-t-elle, je vous le montrerai. Mais... cigarette ! » La pluie battait. Il fallut s'exécuter. Heureusement le curé du village, au départ, m'avait muni de quelques cigarettes, pour parer, me dit-il, à tous les imprévus. J'offre donc une cigarette. Pas assez !... 2, 3... il fallut aller jusqu'à cinq ! Alors l'enfant nous conduisit,et nous passâmes. Après 7 heures de trot, une ou deux haltes,nous arrivions à Stropkov. Il neigeait alors. Je ne pus juger du paysage. Je vis les deux Rédemptoristes. Ils me renseignèrent sur les adaptations de leurs missions au rite grec. Bien des

coutumes latines restaient, par exemple : la bénédiction du Saint-Sacrement, pour la cérémonie de clôture, du haut de l'Iconostase. « Ces gens s'intéressent au rite, me dirent-ils, et nous trouvons autant de servants de messe orientale que nous en avons besoin : ce peuple aime décidément son rite plus encore qu'on n'aurait pu le croire. Et maintenant, nous sommes très demandés. Vingt missions d'une ou deux semaines par an. Au début, on se défiait ; aujourd'hui, on nous apprécie et nous demande de plus en plus ».

Si ces bons missionnaires pouvaient être une trentaine, adonnés aux villages de Podkarpatske Rus, le schisme s'arrêterait !

C'est vraiment triste de voir cette Union, formée, il y a deux siècles, pour servir de base à une plus grande Union des Églises,prêter au contraire à présent toutes ses forces à l'ennemi : partout où les Ruthènes se sont trouvés seuls, éloignés des latins, là s'est implanté le schisme, là il s'est développé rapidement. Le pope ne trouve aucun obstacle : ni dans l'instruction, ni surtout dans les rites de ces fidèles : il peut s'avancer, la voie est ouverte. Le rite latin au contraire, est un mur qui arrête toutes ses entreprises. Le schisme se butte là devant une culture supérieure, des usages absolument étrangers.

Pour juger cette question, tout missionnaire doit bien se pénétrer de ce qu'est le rite pour l'Oriental ! Non seulement véhicule de sa croyance, signe auquel il se retrouve, symbole et seul prédicateur de sa foi. Toute sa foi est liturgique, ses prosternations l'expriment à lui-même, il n'a pas d'autre moyen.

Et puis ce rite fait partie de toute la culture, des mœurs, des divers usages. Ces Russes se sont adapté les rites byzantins, et ont trouvé là, au cours des âges, le moule de leur piété. Que ce soit trop rigide, qu'il y ait des intutilités, nul n'en doute ! Mais en gros, c'est la prière de la patrie autant que de l'église et ils sont en droit d'y tenir.

Que si des ruthènes se font catholiques, il ne faudra donc songer, ni à les latiniser ni à changer un peu leurs usages grecs, de manière à les différencier des schismatiques, mais, adoptant loyalement tous leurs saints usages, qui remontent aux Pères de l'Église, consacrés par des siècles d'une sainte Tradition, il faut infuser à ces organismes pétrifiés une vie nouvelle, la vie de l'Esprit, la vie universelle de l'Église, qui sait prier aussi bien dans le rite milanais, que dans le lyonnais ou le melkite. Il ne suffit pas d'édifier un mur, empêchant tout retour en arrière, comme le latinisme ; il faut créer des centres de vie, d'expansion, et construire des routes qui permettent la marche en avant. L'un ne va pas sans l'autre. Le rite tout seul est une route : s'il ne communique pas

avec les centres, le mouvement, au lieu de se produire vers le schisme, ira en sens inverse : les schismatiques viendront sur les routes que nous avions tracées, et pénétreront sans obstacle.

Mais instruisons ces peuples, donnons une vie spirituelle sérieuse à ces chrétiens trop formalistes, formons un clergé humble et doux, suivant le Cœur du Christ, et la vie se répandra à nouveau de ces églises unies, rendant efficace le désir suprême du Christ : « Ut unum sint, sicut et Nos... »

Mais cette route du rite est difficile à prendre ; primitive, peu adaptée à nos besoins modernes, elle ressemble un peu à ces chemins de Russie subcarpathique : on éprouve quelque ennui à les suivre : mais c'est le prix des âmes, et qui donc le trouverait trop cher !

C. Bourgeois, s. j. (1)

La mission de Hiroshima

Les Lettres de Jersey *ont, dans leur dernier numéro* (2) *publié, de longs extraits d'une lettre du P. Keel concernant la situation générale de la nouvelle mission de Hiroshima confiée aux Pères de Germanie. Voici, pour compléter ce récit un extrait du* Comte-Rendu de la Société des Missions Étrangères de Paris *racontant comment nos PP. ont été mis en possession de leur champ d'apostolat et les travaux de leurs prédécesseurs :*

Le compte rendu de l'an dernier annonçait la prochaine division du diocèse d'Osaka et la décision prise par la S. C. de la Propagande de confier aux Pères Jésuites la nouvelle mission de Hiroshima. Cette importante décision est entrée cette année dans la voie de la réalisation. En effet, le 21 février 1922, sont arrivés au Japon Sa Grandeur Mgr Dœring, supérieur de cette future mission, et quatre Pères Jésuites. Pour se former un peu aux us et coutumes du pays, et pour commencer à apprendre le Japonais, ces nouveaux missionnaires ont passé d'abord quelques mois chez leurs confrères

(1) L'auteur de cette relation a été désigné pour créer, en compagnie de deux autres Pères, une résidence en Pologne, aux marais de Pinsk, et si la chose est possible, pour y établir un séminaire slave. Les nouveaux missionaires célèbreront en rite oriental et ont le privilège du double rite.

(2) *Lettres de Jersey*, 1923, p. 481.

de l'Institut Catholique de Tokio. Après les fêtes de Pâques, c'est-à-dire pendant la dernière quinzaine du mois d'avril, Mgr d'Osaka a fait visiter à Mgr Dœring tous les postes de notre diocèse qui doivent lui être cédés tôt ou tard. Ensuite, ces deux Supérieurs de Mission ont fixé d'un commun accord les postes où les quatre premiers missionnaires Jésuites s'installeraient, et l'époque à laquelle ils viendraient les occuper. Enfin, depuis le 30 juin dernier, les Pères Jésuites ont pris la charge de trois postes seulement : ceux de Hiroshima et de Tottori, demeurés vacants depuis la mort des Pères Marie et Daridon, et celui de Matsué que leur a cédé M. Deruy. Ce dernier confrère a été envoyé à Kyoto, où il prêtera main forte à M. Aurientis qui, jusqu'à ce jour, était surchargé de travail. Pour aider ces nouveaux missionnaires au début de leur ministère au Japon, Mgr d'Osaka leur a prêté de ses prêtres indigènes. Ces dévoués auxiliaires doivent rester auprès des Pères Jésuites autant de mois que leurs services seront jugés nécessaires.

Pour que la nouvelle Mission de Hiroshima puisse être érigée d'une façon indépendante, il faut que nos successeurs dans l'Ouest soient assez nombreux pour occuper tous les postes qui doivent leur être cédés, et surtout que, clon le désir de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, les Pères Jésuites connaissent assez la langue du pays et soient suffifisamment initiés au ministère auprès des Japonais, pour être capables de voler de leurs propres ailes. On espère bien que toutes ces conditions seront remplies vers la fin de l'année prochaine.

Nous connaissons les raisons de haute sagesse qui ont décidé la Sacrée-Congrégation de la Propagande à confier la nouvelle Mission à une autre Société de missionnaires. Cette mesure s'imposait, dans un diocèse qui comprend une population païenne d'environ quinze millions, et qui ne compte actuellement que vingt-deux missionnaires et trois prêtres japonais. C'était d'ailleurs le désir le Benoît XV, le Pape des Missions, de voir ces immenses territoires païens se subdiviser, et de nouvelles missions plus limitées se former, pour rendre l'évangélisation plus rapide et plus efficace.

N'ayant pour but que l'avancement du Royaume de Dieu, et toujours soumis d'esprit et de cœur aux décisions qui viennent du Saint Siège, les missionnaires de la Société des Missions-Étrangères cèdent volontiers aux nouveaux venus cette portion de leur champ d'apostolat. Mais comme une mère s'est attachée à ses enfants d'autant plus fortement que ceux-ci lui ont coûté plus de douleurs et de soucis, ce n'est pas sans émotion que la Mission d'Osaka voit passer en d'autres mains ces petites mais intéressantes chrétientés, où tant de bons et zélés missionnaires ont longtemps travaillé

en silence, au mileu de difficultés que ne soupçonneront jamais ceux qui ne les ont pas rencontrées eux-mêmes.

Les limites de ce compte rendu ne nous permettent pas de donner un souvenir à chacun des postes que nous nous préparons à quitter. Nous nous contenterons donc de rappeler brièvement l'histoire du poste d'Okayama, qui est le premier fondé dans toute la région que nous allons céder, et qui en est aujourd'hui le plus prospère et le mieux installé.

Jusqu'à la fin de 1879, les missionnaires n'avaient pas encore pu pénétrer dans toute la partie de notre diocèse qui formera la nouvelle Mission de Hiroshima. Renfermés dans les ports ouverts par les traités aux étrangers, il leur fallait, pour pénétrer à l'intérieur du pays, obtenir du gouvernement central, des passeports qui n'étaient accordés qu'avec difficulté.

A la fin de cette année 1879, une occasion providentielle se présenta. Un jeune païen de vingt-sept ans vint à Osaka trouver M. Cousin qui était alors le Provicaire de la Mission. Ce jeune homme était d'Okayama, et venait chercher un professeur de français pour une école qu'il se proposait d'ouvrir dans cette ville. Il offrait de contracter un engagement de trois ans, grâce auquel le missionnaire catholique obtiendrait du gouvernement le droit de résider à Okayama.

Mgr Petitjean vit dans cette démarche le doigt de la Providence, ouvrant, au moyen de la langue française, la voie à l'Évangile, dans une province qui, au XVIe siècle, avait donné à l'Église saint Jacques Kizaemon, un des vingt-six martyrs japonais canonisés par Pie IX. Il fallait pour cette fondation un homme prudent,capable de se concilier les bonnes grâces de tous et de prendre racine dans le pays. M. Vasselon, jeune missionnaire arrivé en 1877 et qui était parvenu à parler le japonais avec une rare perfection, fut choisi et l'engagement fut signé sans retard.

Avec un jeune chrétien qui devait lui servir de catéchiste, M. Vasselon débarqua à Okayama, dans la matinée du 5 février 1880, en la fête des 26 Martyrs Japonais. Le 11 mai suivant, il avait la joie de pouvoir enfin administrer son premier baptême à un enfant moribond. Quand M. Vasselon, qui devait mourir évêque d'Osaka en 1896, fut rappelé à Osaka en 1885, il avait pu, au milieu de difficultés de tout sorte, établir sur des bases solides, la chrétienté d'Okayama. Il avait même réussi à former une autre chrétienté à huit lieues à l'ouest, dans la ville de Tamashima. Un peu plus loin, son catéchiste avait eu la joie de convertir sa nombreuse parenté, qui forma plus tard la chrétienté d'Oda Ebara. Enfin, à Yamano, village perdu dans les montagnes, une troisième chrétienté avait été fondée. Pendant les cinq années passées

à Okayama, M. Vasselon avait administré le baptême à 173 infidèles.

Son successeur, M. Luneau, (mort en 1914 Vicaire général d'Osaka) mit tout son zèle à développer l'œuvre si bien commencée. Le jour de Noël de l'année 1885, il eut la joie de baptiser toute la famille du Préfet de l'endroit. Cet exemple venu de haut eut du retentissement et les conversions se multiplièrent. La fille du préfet voulant doter Okayama d'une école de jeunes filles, réussit à y faire venir les Religieuses du Saint-Enfant Jésus, qu'elle avait connues à Kobé. Les Sœurs s'établirent à Okayama en 1886, et leur école, après maintes transformations, est devenue depuis 1905, un lycée de filles qui compte aujourd'hui 380 élèves. Pendant que se fondait l'école des Sœurs, M. Luneau avait découvert dans un petit village, situé à trois lieues au Nord-Ouest d'Okayama, les descendants du martyr saint Jacques Kizaemon, et à la fête de Noël 1885, il eut la consolation de les baptiser.

Dès 1889, Mgr Midon, évêque d'Osaka, voyant les progrès de la foi dans la ville d'Okayamma, avait projeté d'y bâtir une église et, dans ce but, Sa Grandeur avait même fait l'acquisition d'un vaste terrain. Ce ne fut cependant qu'en 1899 que ce projet put être réalisé. Aujourd'hui, une belle église, dédiée à saint Jacques Kizaemon, s'y élève, et le poste d'Okayama se trouve solidement établi, aussi bien au point de vue matériel qu'au point de vue spirituel.

Ce rapide coup d'œil jeté sur un des postes que nous allons quitter, suffira pour donner une idée de la somme de dévouement et d'effort, qu'a nécessitée la fondation des divers postes dont les Pères Jésuites vont bientôt prendre la charge. On peut dire qu'au point de vue matériel, ces postes sont installés déjà d'une façon convenable. Quant aux intéressantes chrétientés qui s'y trouvent, elles ont été fondées presque toutes en un temps où le Japon était loin d'avoir les facilités de nos jours. Pour les anciens missionnaires, les longs et pénibles voyages et la résidence dans de pauvres maisons japonaises étaient toujours l'occasion de durs sacrifices. Sans doute, pour Dieu et les âmes, les missionnaires acceptaient tout de grand cœur, cependant nous ne pouvons oublier que plusieurs de nos confrères y ont trouvé une mort prématurée ou y ont ruiné leur santé. Aussi, nous devons leur rendre le témoignage qu'ils ont magnifiquement préparé le terrain et qu'il y ont jeté à pleines mains la bonne semence. Sûrement elle fructifiera un jour abondamment, et cela dans un avenir qui est peut-être prochain. Nos successeurs auront pour cueillir la moisson les ouvriers apostoliques qui précisément nous font défaut en ce moment.

Une maison de retraites en Amérique.

Saint-Louis, centre de la Province du Missouri, est la première ville aux États-Unis, après New-York, qui offre une « Maison de Retraites » uniquement destinée aux laïques. Il y a vingt ans environ dans l'Ancien Monde se produisit un renouveau dans le mouvement des retraites pour laïques. La Belgique tient la tête du mouvement et en 10 ans, 97.868 hommes y font fait des retraites...

La Maison de Retraites de St Louis répond à ce besoin des âmes. Elle offre un parc avec bois de soixante-quinze acres sur une hauteur dominant le Mississipi, à six milles de Jefferson Barracks, avec une belle maison, à laquelle ont été adjoints des logements pouvant recevoir vingt hôtes.

Autrefois les Jésuites utilisaient leur maison d'études de Florissant pour les Retraites. Maintenant la nouvelle Maison de Retraites, vulgairement appelée « Maison Blanche » est ouverte toute l'année. Elle fut inaugurée il y a trois ans et a reçu beaucoup de groupes d'hommes de toute profession pour des retraites de fin de semaine (*week-end*).

Le visiteur de « Maison Blanche » doit reconnaître le bien fondé de ce qu'affirment les touristes quand ils disent que les paysages du Comté de St Louis ne le cèdent point en beauté à ceux du fleuve Hudson. La Nature s'est mise en frais pour la Maison de Retraites, dans ce pays calcaire ; malgré son élévation (les galeries vitrées sont à 200 pieds au-dessus du niveau du fleuve) elle est protégée de l'inclémence du ciel : tout comme dans le Surrey, en Angleterre, les plantes vivent au-delà du temps normal et, dans un jardin abrité, les roses sont encore en bouton au début de décembre.

Ce terrain fut dessiné par un jardinier-paysagiste il y a dix ans et une grande partie des soixante-quinze acres est constitutée par un parc descendant en pente douce vers le fleuve. Dans le jardin abrité passent de nombreuses allées circulaires et au milieu de corbeilles de fleurs jaillit l'eau d'une fontaine. Au bas du parc, une maisonnette rustique, pavée en pierre, permet de voir le fleuve et les bateaux qui y circulent. Par un sentier on descend jusqu'à la berge du fleuve, où l'on peut voir l'entrée d'une grotte qui n'a pas encore été explorée.

Si les Pères avaient eux-mêmes dessiné la maison, peut-être auraient-ils donné au bâtiment central un aspect plus monastique. L'ancienne salle de musique est devenue chapelle. Par une coïncidence curieuse, on y a trouvé une statuette de Jeanne d'Arc, destinée auparavant à l'ornementation. Jeanne d'Arc ayant été depuis canonisée, elle a été introduite dans la chapelle.

Voici le Règlement de la journée :

MATIN.

6 h.	Lever.
6 h. 30	Angelus. Messe. Méditation.
7 h. 30	Petit déjeuner. Visite au St Sacrement.
8 h.	Exercice physique.
8 h. 30	Temps libre.
9 h.	Méditation.
10 h.	Temps libre.
11 h.	Méditation.
11 h. 30	Examen.

SOIR.

12 h.	Angelus. Déjeûner. Visite au St Sacrement.
12 h. 30	Temps libre.
2 h. 30	Lecture spirituelle en commun.
3 h.	Temps libre.
3 h. 15	Conférence.
4 h.	Temps libre.
4 h. 30	Méditation.
5 h. 30	Temps libre.
6 h.	Angelus. Dîner. Visite au St Sacrement. Récréation (en silence).
7 h. 30	Temps libre.
8 h.	Méditation.
9 h.	Examen. Salut. Prière du Soir.
10 h.	Coucher.

On distribue aux retraitants des exemplaires du recueil de Sermons de Mgr John S. Vaughan intitulé « De la terre aux Cieux ». On y explique que la retraite est un « terrain de manœuvres spirituel » et que les « Exercices spirituels » ont pour but « de fortifier et de développer l'âme comme la gymnastique le corps ».

Ceux qui suivent ce règlement ne sont pas tenus de pratiquer un ascétisme rigoureux. Le menu est composé sur le modèle d'un grand hôtel de St Louis. Dans les chambres particulières, c'est la simplicité militaire, mais elles sont chauffées et présentent toutes les commodités pour se baigner. L'eau vient d'un réservoir d'environ 4.500 hectolitres situé sous un champ de blé pour éviter la congélation. L'électricité est fournie par le service public régional. Pendant leurs temps libres, les retraitants peuvent se distraire dans une sorte de large galerie vitrée et chauffée, dominant le fleuve et contenant des fauteuils et une petite bibliothèque.

Quelques retraitants se sont constitués en une Société de Retraites pour laïques, destinée à subvenir aux dépenses matérielles. En effet nul n'est tenu de payer sa pension. On affiche seulement que le logement coûte à la société 15 dollars par personne, c'est-à-dire un prix inférieur à trois journées de vacances, mais supérieur peut-être aux ressources de tel ou tel. Aussi, pour n'imposer à personne une obligation au-dessus de ses moyens, l'on distribue des enveloppes aux retraitants. Chacun y met ce qu'il veut donner et dépose l'enveloppe dans une boîte appropriée. « Si l'on ne peut donner plus de 3 dollars »,est-il affiché, « il n'est pas demandé davantage. Si un autre ne peut rien donner, il n'en sera pas moins le bienvenu de la Société et l'on ne s'attend pas à le voir faire une offrande. Si quelqu'un se sent disposé à donner plus de 15 dollars, ils seront reçus avec reconnaissance et cet argent contribuera à payer la pension de moins fortunés. Seul le donateur sait ce qu'il offre ; car la Maison de Retraites n'est pas une entreprise commerciale, mais un moyen pour accomplir une œuvre spirituelle ».

Comment nous avons recouvré les reliques du Bx André Bobola.

Relation d'un membre de la Mission pontificale de secours aux affamés russes.

Le Bx Bobola, de la Compagnie de Jésus, qui fut béatifié par Pie IX en 1853, a été martyrisé par les Cosaques russes à Janov, en Lithuanie, près de Pinsk, en 1657. Ses restes étaient conservés à Polodsk en Russie Occidentale et les orthodoxes eux-mêmes les tenaient en grande vénération. Lorsque les Soviets mirent à sac les églises, des objets tels que des reliques furent traités avec peu de révérence. Aussi était-il du plus vif intérêt pour les catholiques attachés à la Mission pontificale de secours aux affamés russes de savoir ce qu'était devenu le corps du martyr après que les églises de Polodsk eurent été pillées.

En juillet 1922,peu après notre arrivée à Moscou, nous étions informés que les reliques du Bx Bobola se trouvaient quelque part dans un musée de la ville et probablement exposées à la curiosité du public. Il nous importait donc de préciser le lieu où elles avaient été déposées, de les vérifier

et de les recouvrer si possible. Cette intention fut alors tenue secrète et, en toute hypothèse, il eût été hasardeux d'en faire mention dans nos lettres à une époque où celles-ci étaient mystérieusement interceptées avant d'arriver à destination. Le 3 sept. 1922, en apparence comme des spectateurs désintéressés et mêlés au public à qui le local est ouvert deux fois par semaine, nous visitâmes le Musée médical de Moscou au 14 de la rue Petrovka. Après avoir circulé de salle en salle, nous arrivâmes finalement à une exposition dont nous avions entendu parler et que nous recherchions. A l'extrémité d'une des salles et séparée du reste par un mur,se trouvait une large montre contenant quatre cadavres momifiés. Les côtésde l'expositionétaient recouverts de placards imprimés en gros caractères, invitant le public à regarder sans crainte et à examiner ce qui restait d'hommes qui jadis avaient été grands. L'intention de ces avis était d'inculquer aux visiteurs l'idée que l'ère des rois, des empereurs et des évêques fonctionnaires d'état était close à jamais pour faire place au millenium de la suprématie paysanne et ouvrière. Le gardien de la montre, une femme déjà âgée et vêtue malproprement, prétendait ne rien savoir du contenu de son dépôt, sauf que deux des corps avaient été enlevés à une église et que l'un d'eux représentait les restes d'un évêque. Sur un côté de la montre et un peu à part, dans une boîte en forme de cercueil surmontée d'un couvercle de verre, se trouvait un autre corps très vieux et réduit, en partie brisé, comme s'il avait été rudement malmené par des gens qui voulaient lui arracher ses vêtements. C'était le corps d'un prêtre enlevé lui aussi à quelque église, — la gardienne ne savait pas exactement où, — et nous pensâmes que ce corps pouvait bien être celui que nous cherchions. Les marques d'identité auraient dû être aisément discernables, et cependant, après un examen attentif, nous sortîmes du musée dans le doute et dans l'incertitude : au bout seulement d'une année entière, nous apprîmes qu'aucun des ossements que nous avions vus alors n'étaient ceux du Bx Bobola, alors que cependant, selon toute probabilité, ses reliques se trouvaient là, à cette même époque, à quelques pieds en arrière.

Jadis, comme nous l'avons dit, les reliques du Bx étaient conservées dans l'église polonaise de Polodsk, dans le gouvernement de Vitebsk à l'ouest de Moscou, à mi-route environ de cette ville et de la mer Baltique. Il est difficile de dire pourquoi les reliques furent enlevées de l'église de Polodsk par les autorité locales et pourquoi elles furent transportées à Moscou en juin 1922, après que l'œuvre de spoliation des églises et l'examen des reliques par le Gouvernement des Soviets eut pris fin. L'enlèvement des reliques dans les églises catholiques fut probablement inspiré par l'esprit

vindicatif des autorités de la « Nouvelle Eglise » ; car l'antagonisme religieux, autrefois si aigu entre les Russes et les Polonais, est aussi accentué aujourd'hui qu'il l'a jamais été et les autorités ecclésiastiques communistes, sous la domination bolchéviste, mettent même plus d'insistance à identifier Catholiques et Polonais que ne le faisaient les chefs orthodoxes sous le régime tsariste. Le gouvernement polonais a sollicité à plusieurs reprises le retour des reliques du Bx André Bobola, mais sans succès. La Russie ne donne rien gratis à la Pologne, si ce n'est les injures !

La première profanation de ces saintes reliques est brièvement racontée dans le calendrier polonais de *l'Apostolat de la prière* de 1923, qui dit :

« Le 23 juin 1922, il fut annoncé, par le moyen d'affiches répandues dans la ville de Polodsk, que le reliquaire du Bx serait ouvert ce jour-là même. Une demi-heure après cette annonce, l'église fut entourée par des soldats et les membres de la commission d'enquête entrèrent. L'évêque avait interdit la présence de tout ecclésiastique, aussi bien que de tout catholique, à l'exception d'un certain Dr Chrystenzen, qui assista à l'opération, mais ne toucha pas les reliques. La commission était composée de Bolchévistes juifs et d'un communiste polonais. Lorsque les agents bolchévistes eurent enlevé les sceaux et forcé la serrure du coffre qui contenait les reliques, ils arrachèrent les vêtements qui couvraient le corps, et alors avec une grande brusquerie et en lui faisant subir un choc violent, ils placèrent le reliquaire dans une position verticale. Le corps cependant, bien que dépouillé de toute enveloppe protectrice, ne fut en rien endommagé par ces procédés. La commission en fut surprise ; elle se trouva embarrassée de constater la merveilleuse condition de conservation des restes et quitta l'église dans un état visible de perplexité au milieu des protestations énergiques des catholiques, des orthodoxes et des juifs qui s'étaient rassemblés dans les rues ».

Suit alors une description incomplète des reliques et cette remarque significative que la pièce d'identité rédigée par Mgr de Ropp avait disparu. Lorsque la commission se fut retirée, le peuple fut admis à contempler les reliques.

Dans une publication faite par les jésuites polonais, nous trouvons un autre récit du même événement :

« Les Bolchévistes ayant ordonné une inspection de toutes les reliques qui sont conservées dans les églises de Russie, ont demandé à examiner le corps du Bx André Bobola. L'archevêque Cieplak a protesté énergiquement contre cette mesure, mais les Bolchévistes de Polodsk n'en ont pas moins insisté pour voir les reliques. Lorsqu'ils eurent soulevé les vêtements, ils furent grandement surpris de trou-

ver le corps si merveilleusement conservé et leur surprise augmenta dans la suite, lorsque les rapports des autres commissions d'enquête affirmèrent que la plupart des soi-disant reliques examinées par eux n'étaient que des mannequins rembourrés avec de la paille ».

Le 20 juillet 1922, les reliques furent emmenées à Moscou et déposées dans un musée ; à cette époque un journal de la ville donna un compte-rendu de cet événement dans les termes suivants :

« Le 20 juillet, à six heures du matin, une commission soviétique s'étant rendue à l'église de Polodsk, força l'entrée de la chapelle du Bx André Bobola et emporta le reliquaire contenant ses restes mortels. Un prêtre qui était présent osa demander en vertu de quel droit on agissait de la sorte ; pour réponse il reçut de nombreuses imprécations et on tira sur lui un coup de revolver qu'il eut la chance d'éviter. Pendant qu'on hissait le reliquaire sur un auto-camion, une femme éleva la voix pour protester contre la profanation, mais on la tua sur place. Les reliques furent portées à Vitebsk, d'où elles seront transportées à un musée de Moscou ».

Le gouvernement russe semble avoir été tout d'abord disposé à rendre les reliques à la Pologne ; cependant à cause des exigences soviétiques la restitution dut être ajournée. On ne pouvait espérer qu'une réponse favorable serait faite aux vives instances de la Pologne laissée à elle seule, et il n'était pas facile de faire intervenir une autre puissance. La Mission pontificale de Secours comptait déjà à cette époque parmi les bienfaiteurs insignes de la Russie, et était restée dans ce pays, sur la demande empressée du gouvernement soviétique, afin de prêter son concours à la réalisation du programme de reconstruction. La Mission pontificale prodiguait alors ses largesses en abondance, quand le Vatican introduisit lui-même une demande en vue d'obtenir le retour des reliques à ses possesseurs. Toutefois ce n'a pas été, me semble-t-il, la reconnaissance qui a poussé les Soviets à consentir à cette restitution. Depuis longtemps, les Bolchévistes, qu'il ne faut jamais confondre avec le peuple russe, se sont montrés les hommes les plus ingrats et les moins dignes qu'on leur fasse la charité. Pour le prouver, il n'y qu'à se reporter aux nombreux documents que nous fournit l'histoire interne des organisations de secours, et surtout aux commentaires odieux qu'a publiés le journal soviétique *Izvestia* à l'occasion de la mort de leur noble bienfaiteur, feu le Président Harding. Mais dans le cas présent, ils étaient beaucoup trop politiques pour ne pas se rendre compte du prestige diplomatique du Vatican. Le système du gouvernement soviétique est inspiré du haut en bas par un esprit de sordide vénalité et ses repré-

sentants se gardent de s'opposer aux démarches qui, tout en ne leur coûtant rien, leur offrent néanmoins des avantages matériels.

Il n'est pas besoin de beaucoup d'expérience pour vous faire prendre l'attitude du « timeo Danaos », lorsque vous traitez avec le Bolchévisme. Peu avant de procéder à cette parodie de justice, que fut le procès lamentable de Mgr. Butkiéevitch, le gouvernement soviétique s'était engagé à rendre les reliques au directeur de la Mission pontificale, le R.P. Walsh, à condition qu'il voulût bien les conduire lui-même immédiatement de Moscou à Rome. Cependant à une heure aussi critique, le directeur ne pouvait pas se laisser éloigner si aisément. Il refusa donc pour lors la proposition qui lui était faite et, fort heureusement pour les intérêts généraux de l'Eglise, prit la résolution de rester à Moscou. Toutefois, il n'eût pas été très gracieux de retirer une offre déjà faite. Plusieurs mois après le procès de Mgr Butkiéevitch, le Directeur, au retour d'une courte visite à Rome, renouvela sa demande. De nouveau on accéda à la requête, mais ce ne fut qu'après un certain temps que l'on parvint à un accord sur les détails. Le 8 sept. 1923, une conférence à ce sujet eut lieu entre le Dr Walsh et Tchicherin. Cinq jours plus tard, toutes les dispositions concernant le transport des reliques à Rome furent réglées avec André Sabanine, Directeur du « Narkomindel » ou Commissariat Populaire des affaires étrangères. Sabanine insista pour que l'affaire s'exécutât dans le plus grand secret, et il fut convenu que l'on s'abstiendrait de faire connaître en rien le transfert des reliques avant que celles-ci aient été déposées à Rome. Sabanine proposa tout d'abord de transporter le reliquaire dans un wagon spécial jusqu'à Petrograd, d'où on gagnerait Naples par la mer, avec un changement probable de bateau à Dantzig ou Stettin. L'idée qui inspirait principalement ce dessein était d'éviter tout passage par le territoire Polonais. Un voyage via Warsovie était écarté d'avance, et d'autre part le trajet de Riga à Berlin nous aurait obligés de traverser le Couloir Polonais. Nous demandâmes alors que l'Archevêque Cieplak reçût l'autorisation de sortir de prison, en vue de reconnaître et d'identifier les reliques ; mais cette pétition reçut un accueil décourageant : on promettait de la soumettre au Ministre de la Justice ! Le matin du 20 septembre, dans une brève entrevue, l'on nous informa que le Ministre ne consentait pas à ce que l'Archevêque sortît de sa prison, ni que les reliques lui fussent apportées pour qu'il pût les vérifier sur place. Sabanine éleva aussi des objections contre le projet, que nous avions soumis, de faire le voyage par Odessa et Constantinople ; il maintenait obstinément son plan primitif de nous faire passer par Petrograd. Cependant l'après-midi du même jour, il finit

par entrer dans notre point de vue, qui était moins compliqué, et l'heure pour l'examen des reliques nous fut fixée. Sabanine commença alors à nous suggérer toute une série de dispositions à prendre pour transférer les reliques, du lourd reliquaire en métal où elles étaient, dans une boîte en bois plus légère, et aussi nombre d'indications sur l'empaquetage et le plombage. Mais, comme tous les frais du transport devaient être supportés par la Mission, nous insinuâmes que le soin de tous ces détails pourrait être laissé au Directeur de la Mission ; finalement on convint d'en agir ainsi.

Le lendemain, un vice-secrétaire du Ministère des Affaires Etrangères accompagné de trois membres de la « Tcheka » ou police secrète pour la politique, nous conduisit à l'endroit où les reliques étaient conservées et, à notre grande surprise, nous fûmes conduits dans la même salle du Musée Petrovka où nous avions fait nous-mêmes des recherches une année auparavant. A notre première visite, nous n'avions pas remarqué une porte de fer encastrée dans le mur de cette salle ; le conservateur du Musée nous l'ouvrit et nous pénétrâmes alors dans un petit dépôt très en désordre. Le local était rempli de meubles renversés, de moulages de plâtre, de modèles de cire et autres objets d'exposition abandonnés, entassés pêle-mêle et recouverts d'une généreuse couche de poussière. Tout contre la porte et en bloquant presque l'entrée, comme si ces débris avaient été rejetés en arrière pour lui ménager une place, se trouvait le grand reliquaire contenant le corps du Bx Bobola. Ce reliquaire est en zinc avec un revêtement de couleur argent et est décoré de lourdes garnitures de cuivre. Il a la forme d'un cercueil et est surmonté d'un couvercle en forme de dôme, portant couché un grand crucifix de cuivre ; sur les côtés sont ménagées des glaces permettant une vue complète des reliques à l'intérieur. Approximativement il a 6 pieds 3 pouces de long, 25 pouces de large à la tête, 19 aux pieds et 37 en hauteur. Une corde ordinaire avait été attachée autour du reliquaire et munie d'un sceau en cire de la police du gouvernement de Vitebsk ; nous étions assurés ainsi, comme les fonctionnaires nous l'affirmèrent, que les reliques n'avaient pas été touchées depuis qu'on les avait amenées à Moscou. A en juger d'après sa position dans la salle, le désordre qui régnait à l'entour et le peu de poussière qui se trouvait sur le reliquaire, nous conclûmes que celui-ci avait dû être extrait d'un autre dépôt secret pour être conduit en ce lieu, depuis seulement peu de temps, bien que nous n'en eûssions pas de preuve certaine. Il n'y avait plus de trace de vêtements dans le reliquaire, mais le corps était dans un état suffisant de conservation pour que l'on pût identifier presque toutes les marques du martyre, tel qu'il est décrit dans l'office du bréviaire.

Pour être encore plus certains de l'authenticité des ossements, nous télégraphiâmes au Doyen de Polodsk, le P. Baronowski, de venir à Moscou identifier les reliques. Il partit immédiatement, mais son voyage fut inutile ; sans doute il put nous donner des informations plus précises, mais les représentants des autorités bolchévistes lui refusèrent l'autorisation, ainsi qu'à tout autre prêtre polonais, d'approcher la châsse. Ils étaient disposés à laisser procéder à la vérification un prêtre allemand ou lithuanien, si nous pouvions en trouver un qui connût les reliques ; autrement notre propre examen devrait suffire ; et c'est finalement ce qui eut lieu. La permission de photographier les reliques fut aussi refusée, parce qu'elle aurait eu, paraît-il, l'apparence d'une démonstration. Les différentes demandes que nous fîmes pour obtenir un témoin excitèrent même une certaine anxiété dans l'esprit des délégués des Soviets. Nous fûmes accusés par eux de soupçons injustifiés et ils nous informèrent que le gouvernement des Soviets n'avait rien à gagner, mais tout à perdre en essayant de nous tromper dans une telle matière. Nous décidâmes alors d'avoir une conférence avec le P. Baronowski ; celui-ci nous donna une description détaillée du corps. Après quoi nous fîmes des reliques un second examen minutieux, qui nous laissa pleinement convaincus et satisfaits.

Le 25 sept., toute la négociation fut soudain sur le point d'être rompue définitivement par suite d'une nouvelle manifestation de l'intransigeance des Bolchévistes. Tous les arrangements nécessaires avaient été conclus pour le transport, la route à suivre avait été fixée et la manière d'emballer et de mettre les sceaux décidée d'un commun accord, une *tiplooshka* spéciale (wagon de marchandises de petit modèle) était déjà retenue pour le voyage de Moscou à Odessa, les visas diplomatiques et les laissez-passer spéciaux pour la douane nous avaient été donnés par les ambassadeurs turcs et italiens à Moscou, lorsque les subtils fonctionnaires des Soviets informèrent le Directeur de la Mission qu'il désiraient faire une addition au protocole qu'il nous avaient soumis au sujet des reliques. Ce postscriptum devrait spécifier que le Directeur de la Mission papale, en vertu de l'autorité dont il était investi par le Vatican, promettrait que les reliques du Bx Bobola, après avoir été transportées directement à Rome, n'en sortiraient jamais, en tout ou en partie, pour quelque endroit que ce soit, sans le consentement du gouvernement des Soviets. Evidemment la Pologne apparaissait à l'horizon ! mais l'incident était typique pour caractériser la mentalité des Bolchévistes. Le ministère des Affaires Etrangères de la grande République socialiste-fédérée des Soviets russes restituait d'une part au Vatican des reliques sacrées, qui avaient été sacrilègement volées par des fonction-

naires, dûment accrédités, de ce même gouvernement ; et d'autre part il cherchait en même temps à imposer une condition absurde aux possesseurs légitimes des dites reliques, à l'instant précis où s'opérait la restitution ! Le gouvernement russe avait reçu la promesse que les reliques seraient amenées à Rome et déposées dans une église de la Cité. Le Directeur de la Mission papale ne pouvait pas s'engager davantage : aussi refusa-t-il de signer le protocole ainsi amendé et il fut entendu que le transfert proposé resterait en suspens jusqu'à ce que le Vatican et le gouvernement des Soviets eussent traité l'affaire à nouveau. Cette brusque interruption, après une négociation si longue, n'était pas du tout satisfaisante pour le commissariat des affaires étrangères russes : elle ressemblait trop à une rupture soudaine et pouvait conduire à la diminution des bénéfices de la mission.C'est pourquoi les représentants des Soviets convinrent de nous signifier seulement le jour suivant leur décision finale. Nous prévoyions parfaitement en toute confiance ce qui devait arriver le lendemain. Il s'agisait simplement d'un nouvel effort pour nous imposer des conditions qui, si nous les acceptions, auraient été à leur avantage et qui, si elles étaient refusées, pouvaient aisément et sans dommage être retirées, quittes peut-être pour ces Bolchévistes à perdre, ce qui était sans importance à leurs yeux, l'estime de leurs partenaires. Un coup de téléphone à 9 h. du soir au jour indiqué avertit le Dr Walsh que le postscriptum du protocole avait été omis.

Il restait maintenant à prendre la route de Rome le plus tôt possible et le 3 octobre fut fixé pour notre départ. Ce jour-là en conséquence à 10 h. du matin, nous nous rendîmes au Musée Petrovka pour empaqueter et sceller les reliques. Les membres de la Mission avaient tout préparé dans les plus grands détails en vue de cette opération. Etaient présents le Directeur de la Mission papale et son assistant, son secrétaire russe, le secrétaire du Directeur du commissariat du Peuple pour les Affaires Etrangères, le Directeur du bureau des douanes de Moscou et deux représentants de l'administration de la Tcheka. La corde qui était autour de reliquaire fut coupée par un des agents de la Tcheka ; le couvercle arrondi du reliquaire fut enlevé et le travail de l'empaquetage des reliques fut exécuté par les membres de la Mission, dont chaque nouvement était soigneusement surveillé par la police secrète. Tout d'abord une carte attestant la reconnaissance des reliques fut placée sous le crâne; puis le corps fut complètement recouvert et comme enseveli sous plusieurs couches de coton neuf, blanc et de première qualité. Sur le tout fut placé un drap également blanc, et, avec un long cordon, on on le cousit tout autour à la pièce de lin sur laquelle reposaient les reliques. Les extrémités du cordon furent alors

nouées et scellées avec un sceau de plomb de la Mission papale portant l'empreinte : *P. XI*. Alors, sans la plus légère perturbation et presque sans être touchées par nos mains, les reliques furent enfermées et assez étroitement serrées dans un sac de coton. On bourra alors entièrement le reliquaire, ou plutôt la châsse, avec une nouvelle quantité de coton et un un couvercle uni, préparé à cet effet, fut ajusté sur le tout, avec une pression suffisante pour prévenir tout ébranlement dans le contenu, au cas où surviendrait par accident un choc. Une corde solide fut passée tout autour dans le sens de la longueur et de la largeur et scellée avec deux sceaux de plomb, l'un de Pie XI, l'autre de la douane soviétique. On apposa la carte personnelle du Directeur sur le couvercle et on la fixa à l'aide de sceaux en cire de la Mission.Après avoir enfermé le précieux coffre dans une solide boîte spécialement construite pour le contenir et à laquelle il était très justement adapté, l'espace vide entre les côtés du reliquaire et la boîte fut aussi rempli avec du coton pour protéger le verre. Finalement un couvercle fut disposé sur la boîte, cloué sur tous les côtés et fermé à clé avec quatre solides serrures. Chacune de ces serrures fut scellée avec un sceau de plomb de la Mission, un sceau de cire de la municipalité de Moscou et un autre sceau de cire du Bureau central des Douanes russes. Cela fait, notre précieux chargement était prêt pour le transport.

Il fallut juste deux heures pour achever cette cérémonie solennelle. Une fois terminée l'opération si délicate de l'apposition des sceaux et signé le protocole sans son postscriptum, les reliques furent officiellement livrées au Directeur de la Mission papale en Russie, bien que la responsabilité pour la protection du voyage dût reposer sur les fonctionnaires soviétiques jusqu'à ce que la caisse scellée eût été débarquée à Constantinople.

S'il est une chose qui peut impatienter le voyageur américain en Europe plus que l'extraordinaire ténacité du voiturier et du cicerone italien acharnés à vous dépouiller de votre menue monnaie, c'est la curiosité indiscrète du public actuel russe. Il n'est pas du tout inouï,lorsque vous faites une emplette dans un magasin russe, de voir s'approcher de vous plusieurs individus qui inspectent ce que vous achetez et qui vous demandent quel prix vous avez payé. Dites à un décrotteur à Odessa que vous ne désirez pas son coup de brosse, ou à un colporteur à Moscou que vous ne voulez pas acheter ses marchandises, et probablement l'un et l'autre vous feront une conduite tout le long d'une rue pour obtenir des explications au sujet de votre refus. Commencez à disposer un appareil pour prendre une photographie dans une rue, et vous êtes immédiatement entouré par une foule, dont une partie, im-

portunément aimable et désespérant de sortir de Russie par un autre moyen, vous demandera saus aucune discrétion de passer en Amérique au moins sur une de vos plaques. Etant donné cette mentalité, on peut imaginer aisément quelle curiosité devait exciter aux différentes gares notre grande boîte avec tous ses curieux sceaux et le fait qu'un pareil colis était transporté, contrairement à tous les usages de l'administration dans un wagon de marchandises spécial attaché à la queue du train. Les employés du chemin de fer à chaque arrêt se trouvaient en tête à tête avec ce wagon spécial auquel ils ne comprenaient rien, et à une gare on nous demanda si nous transportions de la dynamite pour les propagandistes de l'extérieur. Un agent de la police secrète à Moscou nous enjoignit avec insistance de consigner sur une page de son livre tous les détails concernant notre wagon spécial ; il ne nous laissa tranquilles que lorsque nous lui eûmes montré une petite carte qui nous avait été donnée précisément pour répondre à de telles demandes venant de fonctionnaires. Alors il porta la main légèrement à son chapeau en nous faisant des excuses et se remit à pourchasser d'un lieu à un autre dans la gare certains mendiants suspects, aux doigt agiles, jusqu'à ce qu'ils se fussent perdus dans la foule qui les tolère bon gré mal gré. A Bryansk, à mi-chemin entre Moscou et Kiev, le train prit un détachement de soldats par mesure de précaution au travers d'une zone infestée de bandits que nous allions franchir entre cette ville et Kornotop. L'express d'Odessa avait été arrêté et pillé de fond en comble deux semaines auparavant et nous étions avertis que notre train, ayant un wagon spécial en queue, constituerait une mire particulièrement attrayante pour les bandes de maraudeurs ukrainiens. Naturellement notre conversation portait sur ce sujet de circonstance et mon interprète me montra à sa main gauche une blessure que lui avait faite un an auparavant un écumeur de train. Les voleurs sont un sujet d'entretien commun en Russie et rien de ce qui peut être emporté n'est considéré comme en sûreté même temporairement à Moscou. Par bonheur aucun événement fâcheux ne survint durant notre voyage de nuit au travers des plaines ukrainiennes et le train arriva à Kiev à 6h. du matin le 5 octobre.

A Kiev nous eûmes à changer et faillîmes avoir à subir simplement un délai de trois jours, aucun ordre n'ayant été communiqué pour attacher notre wagon spécial à l'express d'Odessa ce jour-là. La gare était pratiquement déserte à cette heure matinale et le chef de gare, ainsi que ses divers employés, étaient étendus sur leurs bureaux, plongés dans un sommeil dépourvu de toute mélodie. Par suite de quelque erreur ou accident, l'agent chargé des bagages était éveillé,

mais délibérément il ne faisait rien, déclarant son intention de poursuivre dans cette attitude jusquà 8h. où l'administration reprendrait le travail à ses bureaux. A l'heure dite nous nous présentions à nouveau et exhibions nos pièces officielles: celles-ci déterminèrent une activité considérable et firent téléphoner au quartier général de la ville. Deux heures après, l'express d'Odessa était en route pour le port de la mer Noire avec la « tiplooshka » de la Mission papale à l'arrière et son escorte dans un coupé de seconde classe.

Les fonctionnaires soviétiques à Odessa furent très obligeants ;manifestement ils avaient reçu de Moscou des instructions sur la manière dont nous devions être traités. Les sceaux apposés sur le wagon spécial furent brisés par un agent de la police secrète et la grande caisse fut transportée dans une salle attenant au bureau privé du représentant de l'office central de Moscou pour les Affaires étrangères.Elle devait y rester en dépôt jusqu'au 9 octobre, date pour laquelle était annoncé le départ du paquebot *Tchicherin* pour Constantinople. Le 9 arriva, mais le départ fut remis au 11 ; puis le 11, ce fut pour le 12 ; finalement le *Tchicherin* quitta Odessa le 15 à 5h. du soir. Le capitaine du bateau avait été rendu responsable de notre « bagage diplomatique », ainsi qu'il l'appelait, jusqu'à ce qu'il nous en eût fait livraison à Constantinople et qu'il eût reçu une pièce officielle reconnaissant cette livraison.

Avant de quitter Moscou, nous avions pensé qu'une fois hors du territoire Bolchéviste, il n'y aurait plus pour nous aucune difficulté dans le transport des saintes reliques à Rome. De Moscou à Odessa notre programme fut accompli minutieusement,avec à peine un léger contretemps. Puis, ce fut le délai inattendu à Odessa, à la suite duquel nous étions passés du sol soviétique sur un bateau bolchéviste. Bien que le personnel du navire fût aussi obligeant qu'il pouvait l'être, la suite des événements qui survinrent entre notre embarquement à Odessa et notre second embarquement à Constantinople pour l'Italie ne laissa pas cependant de nous inquiéter, et nous n'eûmes la paix que lorsque nous nous trouvâmes en liberté sur la mer de Marmara, loin des terribles Turcs.

A minuit, environ sept heures après notre départ d'Odessa, la mer Noire fut réveillée par un coup de canon qui se fit entendre à une courte distance à tribord. Naturellement cela produisit une certaine excitation sur le bateau. Nous nous rappelions que, peu d'heures auparavant, le capitaine nous racontait comment, il y avait de cela quelques semaines, sur la mer Noire un bateau russe avait été capturé par des pirates roumains. Environ une demi-heure plus tard nous entendions une voix qui nous appelait dans un mégaphone et qui ordonnait au *Tchicherin* de s'arrêter, au nom du G. P. U. ; et après quelques minutes de recherches dans toutes

les directions le réflecteur finalement nous décelait la présence d'un sous-marin de chasse à une distance d'une centaine de pieds du navire. A l'heure actuelle, le G. P. U. est le service secret du gouvernement russe ; mais ce que ce sous-marin pouvait bien faire dans des eaux neutres, sans une seule lumière, demeurait une énigme, même pour le capitaine du *Tchicherin.* Tout d'abord celui-ci mit en doute la réalité du commandement, comme l'eût fait tout autre. Puis il fit arrêter son navire et durant quelques instants, on put croire que quelque chose de grave allait arriver. Ceux qui ne se sentaient pas en règle avec leurs passeports, — et il y en a toujours à bord des navires russes—disparurent immédiatement. Beaucoup se hâtèrent vers leurs cabines pour mettre en sécurité leurs valeurs et nous nous prîmes nous-mêmes à craindre que quelque irrégularité n'eût été découverte à propos de notre précieux trésor qui voyageait sans méfiance dans la cale sur un chargement de grain. L'excitation s'accrut durant un temps, puis le trouble s'apaisa d'une manière aussi inattendue qu'il avait été produit. La police nous avait fait poursuivre depuis Odessa pour arrêter un membre de la Teheka du bateau, espion du gouvernement en habits civils ordinaires et membre de leur propre organisation. Il y avait eu quelque erreur à propos des papiers qu'il avait signés avant de quitter le port et on venait l'arrêter pour le ramener à Odessa où il devait s'expliquer. L'incident clos, le reste des passagers se sentit plus à l'aise et le mystérieux bâtiment disparut dans la nuit aussi rapidement qu'il s'était montré.

En arrivant dans le Bosphore,nous crûmes que nous allions être obligés de débarquer sous une pluie torrentielle, mais l'atterrissage n'eut lieu que longtemps après que ce déluge eut cessé. Constantinople était caché derrière un épais rideau de pluie et nous ne devions pas visiter la ville avant cinq jours ! Un médecin turc, portant son fez rouge de travers, vint à bord du *Tchicherin* et le condamma avec tous les passagers à cinq jours de quarantaine, dans la magnifique baie de Touzla, bras de la mer de Marmara,à environ 25 miles au Sud-Est de Constantinople sur la côte asiatique. D'ordinaire la quarantaine se réduit à un ou deux jours ; mais on en assigne cinq aux vaisseaux russes et on soumet à un examen médical très sévère tout le personnel qui se trouve à bord.Il n'y eut pas moyen d'échapper à ce temps de quarantaine ; nos passeports diplomatiques et une série de messages sans fils au Délégué apostolique, au consul américain et à l'amiral Bristol ne furent d'aucune utilité. La même réponse nous revenait à chaque fois : « Tous les efforts ont échoué, la quarantaine est obligatoire ». Neuf jours perdus à Odessa et cinq à Constantinople représentaient précisément le temps que nous avions prévu pour nous rendre de Moscou à Rome et

nous n'étions qu'à la moitié de notre voyage avec d'autres retards en perspective d'ici longtemps !

Le matin du 22 octobre, à 8 h.30, le *Tchicherin* quittait la baie de Touzla et avec le drapeau jaune de la quarantaine à mi-mât, entra dans le port de Constantinople aux environs de midi. Après une heure passée au contrôle des passeports, une vingtaine de passagers ou un peu plus étaient descendus dans de petites embarcations pour être déposés à terre, lorsqu'un bateau de la police turque arriva et donna l'ordre à tout le monde de rentrer à bord. Un malentendu avait surgi entre les autorités turques et russes chargées de l'immigration. Il y avait trop de Russes à Constantinople et la cité, depuis leur arrivée en masse à la suite de la retraite de Wrangel, avait nettement baissé sous le rapport de la moralité. On imagine aisément l'anxiété et la consternation de nos 150 passagers russes, lorsqu'on leur annonça qu'ils ne seraient pas autorisés à débarquer. Pauvres comme ils étaient, chacun d'eux avait dû verser quatre dollars supplémentaires au gouvernement soviétique pour pouvoir échapper à la Russie soviétique. Leur unique espoir de délivrance reposait dans les relations dont ils pouvaient se prévaloir auprès des étrangers ; aussi en quittant le bateau, fûmes-nous chargés d'un sac de lettres pour les divers consulats. Le jour suivant, le malentendu fut dissipé soudain par l'intervention du comité de secours Juif uni. Cette organisation de bienfaisance se portait caution pour tous les Russes qui se trouvaient à bord du *Tchicherin*, sans acception de croyance. Aussi à part quelques Grecs qui étaient avec nous, tous les passagers furent-ils déposés à terre. Il semble qu'il n'y ait pas de pouvoir au monde qui puisse garantir à un Grec de débarquer nulle part en Turquie avec sécurité. De nombreux Grecs arrivent encore chaque jour à Constantinople, ne sachant rien des difficultés toujours existantes : or en pratique on les conduit en prison dès qu'il ont mis le pied sur le quai.

Nous avions décidé de laisser la caisse à bord du bâtiment bolchéviste jusqu'à ce que nous ayons pu nous entretenir avec Mgr Filippi, le délégué apostolique et recevoir de lui des directions pratiques conformes aux circonstances. Une lettre spéciale de Muktah-Bey, l'ambassadeur turc à Moscou, demandait aux fonctionnaires des douanes turques de nous aider dans toute la mesure du possible. Il n'y en avait pas moins lieu de s'attendre à des difficultés. La caisse contenant les reliques était précisément une boîte semblable à celles que l'on emploie pour le transport des cercueils. Mgr Filippi, qui est familier avec la mentalité turque et connaît le Coran ainsi que la rigidité de la législation musulmane concernant les restes des morts, avait dressé ses plans en vue de faire face aux diverses conjonctures critiques qui pourraient surgir,

S'il était possible, nous devions éviter de débarquer la caisse en territoire turc. Le vapeur du Lloyd de Trieste, sur lequel nous devions prendre passage pour aller en Italie, devait arriver à Constantinople avant la date fixée pour le départ du *Tchicherin* et notre « bagage diplomatique » devrait être transbordé directement d'un bateau sur l'autre. Pour éviter d'éveiller tout soupçon dans l'esprit des fonctionnaires de la douane, la lettre de Muktah Bey serait tenue en réservecomme dernière ressource ; et dans le cas où elle manquerait son effet, un accord était intervenu avec les autorités italiennes pour que la caisse, contenant les reliques, fût transportée sur un bâtiment de guerre italien et, quelques heures plus tard, de nouveau transférée de celui-ci sur le steamer en partance pour l'Italie. Le succès de l'entreprise était incertain ; mais la marche des circonstances favorisa nos plans dès le début. Le vapeur *Carnaro*, qui était annoncé pour le jeudi matin, arriva tard dans l'après-midi. Ce fut une vraie chance ; car l'opération se trouvait par le fait remise au vendredi, jour de repos des musulmans, où les établissements des douanes sont fermés. Le vendredi à 11 h. nous montâmes donc sur le paquebot russe dont l'accès était soigneusement surveillé par la police douanière turque. Nous avions déjà transbordé les deux caisses contenant les documents de la mission qui accompagnaient le reliquaire et étions sur le point de descendre dans une barque la caisse contenant les reliques, lorsque les policiers en exercice interposèrent leur autorité et nous défendirent même de toucher la caisse. C'était bien la forme de la boîte qui avait éveillé leurs soupçons et les divers sceaux soviétiques ne servirent qu'à les confirmer dans leur résolution. L'argument tiré de nos privilèges diplomatiques fut sans effet. Nous devions obtenir une permission spéciale du maître du port pour débarquer une boîte de cette espèce. Or c'était vendredi et le maître du port ne pouvait être trouvé. Mais la lettre de Moscou produirait probablement plus d'effet sur son subordonné alors en service. Nous partîmes donc sur un petit bateau pour Stamboul et présentâmes la lettre de l'Ambassadeur. Cette lettre était adressée au Maître du port en personne et ne pouvait pas être ouverte par son substitut. Elle portait le sceau de l'ambassadeur turc, et comme celui-ci nous avait informés de son contenu, on ne pouvait ainsi ignorer l'objet de sa demande ni en ajourner indûment l'exécution. Le résultat fut précisément ce que nous avions prévu. La permission nécessaire fut accordée et la lettre serait remise le lendemain à son destinataire. Qu'eût fait le maître du port s'il avait été là, il est difficile de le dire. Il eût probablement accordé la permission sans autre cérémonie. Mais on ne sait jamais ce qui en est avec les Ottomans, lorsque le Coran est en cause ?... Les reliques furent transportées

sur le *Carnaro* qui leva l'ancre de Constantinople à 5h. du soir le jour suivant. Nous ne pouvons pas dire si le Maître du Port vint à son office le samedi et nous ne nous crûmes pas obligés en conscience à nous assurer s'il avait reçu la lettre avant notre départ...

Une fois soustraits au contrôle turc, nos difficultés avec les douanes et le transport étaient pratiquement finies. A Brindisi une lettre de M. Piacentini nous permettait de gagner Rome en toute liberté. Les agents des douanes et des chemins de fer se montrèrent impatients de nous prêter toute l'assistance nécessaire ; ils placèrent notre large caisse dans l'express de Brindisi-Rome et le soir même les reliques du Bienheureux Bobola arrivèrent à Rome pour la fête de la Toussaint. Nous avions espéré aller au Vatican ce jour-là ; mais c'était jour férié et la douane de Rome n'était pas ouverte. Ce fut seulement le matin suivant que nous pûmes accomplir la dernière démarche de notre voyage et déposer les reliques dans la chapelle Mathilde au Vatican, où elles reposent maintenant au milieu d'un grand nombre d'autres saintes reliques qui ont rendu cette chapelle si justement célèbre. Nous livrâmes notre trésor au Sacristain de Sa Sainteté Mgr Zampini ; notre mission se trouvait ainsi achevée et notre long et anxieux voyage de Moscou à Rome touchait ainsi à sa fin.

(*Traduit du* Month, *février* 1924).

L. J. Gallagher, s. j.

Le dimanche 18 *mai 1924 les reliques du Bx. Bobola ont été solennellement transférés du Vatican au Gesu où elles ont pris la place précédemment occupée par les reliques du Bx. Bellarmin. Les Cardinaux Vico, Billot et Ehrle les reçurent à l'entrée de l'église, entourés du Ministre de Pologne et d'un grand nombre de notabilités ecclésiastiques et laïques. A cette occasion a été célébré un triduum solennel en l'honneur du Bienheureux, prêché par le P. Lorenzini. Le* 21, *fête du Bienheureux et jour de clôture, une messe pontificale a été dite par Mgr Cieplak, le vaillant archevêque russe, dont il a été parlé au cours du récit précédent et que les autorités bolchéviques ont enfin mis en liberté à la suite d'une démarche du gouvernement anglais.*



NECROLOGIE

Le R. P. Jacques Daniel.

(1851-1921)

(*suite*) (1)

II

Du poste élevé où le fixait l'obéissance, le « bon Père Recteur », devenu « le bon Père Provincial », allait faire rayonner sur un bien plus grand nombre d'âmes ce qu'après saint Ignace il aimait à nommer *splendor caritatis*. Toutes ses journées, tous ses instants semblaient destinés à montrer vivante la règle troisième de sa nouvelle charge : *Imitetur in gubernatione caritatem, mansuetudinem... Christi.*

Cette charité sans éclipses, cette bonté toujours égale, inlassablement dévouée à entendre tout venant, ont-elles coûté au Père Daniel des luttes et des sacrifices ? Le secret nous est dévoilé dans ces lignes écrites à un Supérieur qui l'avait consulté : « Si votre état de santé vous interdit certaines mortifications extérieures, vous pouvez toujours vous rabattre sur la mortification intérieure. Dans la place que vous occupez, les occasions ne doivent pas manquer, qu'il s'agisse des N.N. ou de certaines personnes du dehors *qui mettent parfois notre patience à une terrible épreuve* ». Qui douterait que le Père parlât ici d'expérience ?

Pourtant son grand amour de la Compagnie et de tous ses enfants, lui faisait ordinairement trouver court le temps qu'il leur consacrait. « Que de fois, raconte le R. P. de R., ne l'ai-je pas vu, après des réceptions ou conversations, tirer sa montre et dire d'un air tout étonné : Tiens ! déjà telle heure... » Et le même témoin ajoute : « Vraiment, quand on

(1) Voir *Lettres de Jersey*, 1923, p. 170.

était avec lui, on sentait qu'il avait perdu la notion de l'espace et du temps : il était, par affectueuse charité, en celui qui l'entretenait et en lui seul ; il ne se doutait pas, même au bout d'une heure ou d'une heure et demie, que sa montre avait marché. Il était ainsi tout à tous, sans distinction de personnes ; aussi peu d'hommes se sont plus que lui attaché les cœurs. Et il y avait dans cet oubli de lui-même tant de respect, tant de délicatesse, tant d'humilité ! Il semblait si heureux de se donner, de donner son temps et son affection !

Sa porte était toujours assiégée ; quelques uns trouvaient longues les heures d'antichambre, et d'autant plus que le temps semblait court à celui qui avait eu le bonheur d'entrer le premier ».

L'amour paternel ne l'aveuglait pas sur les déficits de ses enfants. « Il voyait très nettement les défauts, écrit-on encore, mais son excellent cœur et sa charité surnaturelle n'en étaient pas moins la règle de l'appréciation d'ensemble. Je l'ai beaucoup entendu parler de tous, et je sais qu'il avait pour tous la plus grande sympathie, une affection vraie, tendre, compatissante. Ses sévérités elles-mêmes étaient pénétrées d'indulgence... »

Un jésuite d'autrefois, le P. Charles de Lorraine, d'abord évêque, puis religieux et supérieur, écrivait cette réflexion : « J'ai conçu une haute idée du gouvernement de la Compagnie, plusieurs par son moyen s'étant rendus d'excellents serviteurs de Dieu ». Si humble, si simple que fût sa manière d'exercer l'autorité, on sentait, à voir le P. Provincial à l'œuvre, que lui aussi il avait cette « haute idée », avec la conscience de faire quelque chose de grave et de grand. Si on a pu dire de lui qu'il était « de l'école de Fabius Cunctator », ce n'était pas que, par excès de bonté ou défaillance de courage, il reculât devant les mesures à prendre. Seulement il tenait à se réserver le temps de consulter Dieu dans la prière et, si possible,au saint autel. Et puis la netteté de son esprit lui faisait découvrir distinctement les effets dans les causes : tous les inconvénients possibles d'une décision s'offraient d'avance à sa pensée, si bien que, malgré l'étrangeté du rapprochement, on serait tenté de dire de lui, comme l'a fait un historien à propos de Cicéron,qu'il fut parfois « indécis par trop de lumières ».

Tous s'accordent à admirer dans le R. P. Daniel une prudence peu commune, mais chez lui cette qualité ne fut-elle pas poussée jusqu'à l'excès? Dans sa *Doctrine spirituelle,* le P. Louis Lallemant observe que « les Supérieurs qui se laissent guider par la prudence humaine sont infiniment timides et ne réalisent pas la moitié du bien qu'ils pourraient faire ».

Timide, le Père Provincial l'était, et il le fut toujours, en ce sens qu'il lui en coûtait beaucoup de traiter avec des hommes qui ne le mettaient pas à l'aise ; mais s'agissait-il de poursuivre son devoir au milieu des obstacles et des contradictions, il ne l'était plus aucunement. Certes « il ne manquait pas de courage »dans la décision et dans l'exécution, selon le mot d'un Père qui a partagé avec lui les soucis du gouvernement ; et un scolastique, qui le connut dans ses derniers mois, résume ainsi ses impressions : « C'est peut-être cela qui est sa caractéristique, cette absence de peur. Elle reposait, je crois, sur un fond absolu de paix et d'assurance en Dieu. Cela lui permettait d'être audacieux avec un sourire ». Un Supérieur qui eut souvent à prendre conseil du P. Daniel observe lui aussi la sage hardiesse de ses avis : « Il voyait *dans le concret,* (1) ce qui est très rare, sans se laisser intimider par les conséquences qu'on pourrait, en d'autres cas, tirer de sa solution. »

Un ancien *socius* a fort heureusement dit de lui : « C'est en pacifiant qu'il animait ». Le P. Provincial savait animer en effet, encourager, soutenir, voire même provoquer les initiatives. Très bienveillant pour écouter l'exposé d'un projet, il ne se hâtait pas de se prononcer, mais une fois l'entreprise autorisée, la méthode approuvée, il en appuyait l'auteur avec une fidélité admirable, une constance toute bretonne. On s'en aperçut lorsqu'il eut à donner une direction pour la réorganisation de l'école Sainte-Geneviève. Plus d'une œuvre importante lui dut ainsi son existence et son succès. Un écrivain, dont l'ouvrage a été depuis l'objet d'éloges unanimes, avoue combien il est redevable au R. P.

(1) Ceci rappelle le mot profond de Louis XIV : « Il y a grandes différences entre les lumières générales qui ne servent d'ordinaire qu'à discourir et *les particulières* qu'il faut presque toujours suivre dans l'action ».

Daniel : « Comme Provincial, je l'ai trouvé d'une vraie largeur de vues... Il continua à me soutenir persévéramment jusqu'au succès. Beaucoup d'autres, en apparence plus décidés, auraient peut-être montré moins de fermeté et de hardiesse. Vous devinez combien je garde de vénération et de reconnaissance à celui qui ne m'a pas lâché au moment critique ».

Sur son provincialat, on nous écrit de Vannes : « J'ai interrogé autour de moi. La réponse de tous est la même : Toujours aimable, toujours calme, plein de confiance en la divine Providence, il ne cessait d'encourager ceux qui se laissaient arrêter par la timidité ou par la crainte ».

Tout à l'inverse du R. P. Labrosse, son prédécesseur, le P. Daniel, qui se lassait difficilement d'écouter et de recevoir (1), éprouvait pour la correspondance une difficulté extrême. Il écrivait lentement et avec peine ; de plus, il exigeait de lui, outre le soin de l'exécution matérielle, une justesse d'expression incompatible avec la précipitation. La précision de sa pensée, qu'il voulait égaler par son style, lui faisait réprouver toute exagération. Cette antipathie, par laquelle il imitait notre bienheureux Père, est même l'un des traits qui ont le plus frappé un ancien P. *Socius*. « Il voulait la note juste et... ce scrupule d'exacte vérité lui rendait difficile la composition d'une lettre, d'une circulaire ou d'un rapport. Il répondait souvent lui-même à ses inférieurs, surtout aux plus jeunes qu'il s'appliquait à former. Condoléances ou encouragements, annonce d'un status impatiemment attendu comme la théologie ou le troisième an, petits billets pour rendre une fête plus joyeuse à un régent surchargé de travail ou pour donner à un malade un peu de réconfort, félicitations même, souvent relevées d'un grain de malice paternelle et souriante, tout cela portait au loin l'influence bienfaisante du Père. Il écrivait ainsi jusqu'à la dernière minute fixée pour le départ du courrier. Parfois ses compagnons l'attendaient au moment de partir en voyage : lui écrivait, écri-

(1) « Jamais pour lui de visiteurs importuns même les jours où il devait recevoir de sept heures du matin à midi et de une heure à sept heures. Il aimait tant la Compagnie et tous ses enfants ! » (R.P. de R.)

vait toujours, quitte à n'être à la gare qu'à la plus extrême limite. Un jour, à peine monté dans le rapide l'Angleterre et pas encore assis, il se retournait triomphalement comme pour dire : « Vous voyez bien, nous avions tout le temps ; voilà comment j'aime arriver... » Mais déjà le train roulait et ne lui permettait pas d'achever sa phrase !...

Sauf pour l'heure du départ, le P. Provincial se laissait faire, abandonnait volontiers au *P. Socius* la décision pour le choix des moyens de locomotion et des itinéraires. Pourtant il ne restait pas indifférent à ce qu'il voyait : il observait les gens en psychologue toujours charitable et souvent les paysages en...Breton fier de son pays. « Il aimait beaucoup la Bretagne et se plaisait à en faire admirer les beautés... Il jouissait vraiment de la belle nature ».

Hélas ! les voyages étaient pour lui bien autre chose qu'une occasion de jouissance. « Ses traversées étaient très dures... Je le vois encore un jour de tempête, sur le quai, attendant le bateau... C'était à Boulogne-sur-Mer. Il grelottait... Je lui dis qu'il allait être bien malade. Il faut bien, me répondit-il, prendre les choses comme le bon Dieu les envoie. — Il dut rester couché toute la journée du lendemain. »

Mais d'ordinaire, quelle que fût sa fatigue, le P. Provincial, dès son arrivée, se donnait tout entier à la maison qu'il venait visiter. Son apparition était toujours saluée avec une grande joie et tous les visages étaient épanouis quand la communauté se rassemblait pour les souhaits de bienvenue. C'est qu'« il avait un don du bon Dieu pour apaiser les âmes : il écoutait patiemment, avec sympathie, les confidences douloureuses, les plaintes un peu amères, voire même injustifiées et puis doucement il mettait le baume sur la plaie ouverte, concédait un peu, calmait beaucoup, remettait tout au point. Il avait alors un sourire qui disait : « Oui, je comprends, je devine, mais dites-moi tout de même ; cela vous soulagera et soyez sûr que tout ce qu'il sera possible de faire sera fait ». Sa charité condescendante, attirante, puisée aux meilleures sources surnaturelles, donnait à ses moindres paroles, à ses plus petits gestes, une force de persuasion qui les dépassait. Chacun se sentait compris et aimé... Aussi ses visites étaient une vraie joie pour tous et laissaient pour de longs jours dans les maisons une atmosphère de paix, de confiance. »

« On remet volontiers son âme entre les mains de qui porte en soi l'image de Notre-Seigneur », disait-il une fois dans une exhortation domestique au collège Notre-Dame de Bon-Secours. Il ne pensait pas, le bon Père, faire si bien son portrait ! Sa mémoire et son cœur se prêtant une aide mutuelle, il savait se rappeler à propos ce qui intéressait chacun, demander des nouvelles, faire allusion à une fête aimée, procurer à un jeune prêtre la consolation de célébrer une messe d'anniversaire avec un calice ou des ornements pleins de pieux souvenirs. Sa bienveillance pour les Nôtres s'étendait à leurs parents et l'on pourrait citer telle famille où le nom du P. Daniel demeure en bénédiction pour une seule visite qu'il y fit à un malade dont le fils était alors scolastique à Jersey.

Y avait-il quelque mesure pénible à prendre, quelque réprimande à faire entendre ou un sacrifice à imposer, la bonté du P. Provincial lui suggérait la manière de rendre le remède suave et facile. Écoutons encore le témoignage d'un P. *Socius* : «Manifester une volonté, donner un ordre, rappeler une observance lui semblait de peu d'importance tant qu'il n'avait pu trouver le moyen de faire accepter ce qu'il recommandait. Les religieux qu'il avait à diriger, même les plus humbles et les plus petits, n'étaient jamais pour lui des numéros qu'on place, déplace, range ou dérange, mais des enfants, des frères dont on veut le bien, des amis de Notre-Seigneur, des fils de la Compagnie dont on respecte beaucoup les âmes et qu'on ne peut manier qu'avec délicatesse, prudence et charité. »

« Quand il réunissait sa consulte, dit un autre de ses conseillers habituels, il commençait par faire de la question un exposé tellement clair et complet que le jugement à porter se présentait tout naturellement à la pensée et s'imposait presque, malgré toute la réserve et la délicatesse de l'exposition. »

Peu de mois après sa nomination, le R. P. Daniel fut mandé à Rome. Ce n'était pas son premier pèlerinage à la Ville Éternelle et celui-ci devait être suivi de plusieurs autres. La plus grande consolation qu'il y ait éprouvé, semble-t-il, ce fut de voir Pie X. Une fois surtout il eut au Vatican un entretien intime où, après l'avoir fait asseoir près de lui dans son bureau, le saint pape s'épancha familièrement, cœur à

cœur. Ce souvenir consolait toujours beaucoup le Père qui aimait plus tard à revivre ses émotions en relisant quelques pages de Camille Bellaigne (1). N'avait-il pas lui aussi rencontré ces regards « profonds, recueillis, fixés sur l'Invisible, donnant l'impression que celui à qui l'on va parler s'entretient lui-même avec un autre interlocuteur » (2). Il n'eût pas moins volontiers fait siennes certaines phrases des lettres romaines de la Révérende Mère Stuart, supérieure général du Sacré-Cœur, celle-ci par exemple : « Was there ever such a human and loving and beloved Christ upon earth(3) ? »

Il n'y avait pas un an que le Père Daniel était provincial quand il se prépara à visiter la mission de Chine. On vit d'abord sa barbe pousser ; puis on en apprit la cause... Il fallait, pour traverser la Russie, se pourvoir de vêtements laïques et ce fut une question de décider si le complet serait choisi marron ou gros bleu !... Une fois déguisé de la sorte, le bon Père eut la condescendance de se laisser photographier... « pour amuser les scolastiques ».

Tandis qu'accompagné du P. Tournade il était emporté à travers l'Europe ou les steppes de Sibérie, on suivait attentivement, à Saint-Louis surtout, les étapes du voyage. Un spécialiste en géographie (4) avait dessiné une carte murale sur laquelle un petit drapeau avançait tous les jours... comme le transsibérien. Si l'on pensait beaucoup à lui, le P. Provincial de son côté, ne négligeait personne. Du Japon il n'oubliait pas d'envoyer une carte-postale à un frère coadjuteur connu dans la communauté pour ses sympathies à l'égard de cette nation.

Dans son état de santé, les pérégrinations à travers la mission, d'une chrétienté à l'autre, devaient être fort pénibles. Il s'alimentait à peine, et c'est seulement sur le chemin du retour qu'il retrouva un peu d'appétit. Mais ses souffrances personnelles ne diminuaient en rien la joie commune.

(1) *Pie X et Rome*. Paris, Nouvelle librairie nationale, 1916.

(2) Cf. Cardinal de Cabrières. *Trente-cinq ans d'épiscopat.*, p. 33.

(3) « Y eut-il jamais un « Christ sur terre » plus humain, plus aimant et plus aimé ? » *Janet Stuart*, par Maud Monahan. Londres, Longmans, 1922, p. 408.

(4) Le P. Marcel Thélier, mort au champ d'honneur, dès le début de la guerre.

En le revoyant, beaucoup revivaient leurs années de Jersey et tous si aisément se confiaient à lui ! « Je n'ai jamais, dit l'un d'eux, rencontré un homme plus attentif que lui à son interlocuteur » et un autre : « La gaieté et les conversations interminables des Pères, que sa présence faisait plus joyeuses encore, le rendaient tout heureux. » Ici c'était une fête à présider, là une confirmation à conférer, ailleurs une importante question à trancher. On lui demande par exemple de décider si, pour les conquêtes à faire sur le paganisme, il y a lieu de s'en tenir, comme par le passé, à la méthode plus lente mais plus sûre des catéchuménats ou s'il ne vaut pas mieux procéder de façon plus expéditive pour la préparation au baptême des nouveaux convertis. Le P. Provincial demande le temps de la réflexion, et, le lendemain, après sa messe, il rend la réponse : ne rien changer aux procédés employés jusque-là.

L'un des Pères rassemblés à Ngan-King, en décembre 1907, autour du charitable Visiteur, recueille quinze ans après quelques uns de ses souvenirs : « La présence du R. P. Jacques Daniel, à l'exemple de celle du Sauveur ressuscité, avait apporté la vraie joie, à tous ceux qui l'entouraient. Les Pères, mais surtout le R. P. Lémour, ministre et chargé de traiter les affaires épineuses, eurent à poser des questions au R. P. Provincial. Grâce à ses lumières surnaturelles, il donna des réponses qui contentaient chacun. Un étranger à la Compagnie en aurait pu conclure que le Révérend Père habitait la Chine depuis une vingtaine d'années. Le 5 décembre, il nous fit une exhortation sur ces deux mots : *Estote sancti...* Sans éclats de voix, sans beaucoup de gestes, ses paroles nous touchaient tous. Il avait pratiqué, nous le sentions, tout ce qu'il nous développait. »

Plein de sollicitude pour le bien des âmes, le bon Père ne néglige pas la santé des missionnaires ; leur habillement, leur alimentation, tout l'intéresse. Ce souci vaudra même bientôt au F. Jean-Marie Le Ray la faveur d'être envoyé en Chine comme frère cuisinier.

Pour que les Pères de Zi-ka-wei, les malades tout au moins, pussent avoir de bon lait, le P. Provincial aida les Auxiliatrices du Sen-mou-yeu à augmenter l'étable de leur ferme. Les moments qu'en octobre d'abord, puis en février suivant,

il consacra aux Mères et à leurs œuvres, ont laissé de profonds souvenirs. On n'a pas oublié, par exemple, comment une pauvre enfant de l'école externe, qui n'osait, à cause de la gêne de ses parents, songer à la vie religieuse, put, grâce à lui, devenir une dévouée Présentandine dont les travaux sont précieux à la mission. Le jour où sa vocation se trouva enfin réalisée, elle écrivait en chinois à son bienfaiteur une lettre pleine de reconnaissance qui le toucha beaucoup.

En Extrême-Orient, comme à Jersey, comme partout où passait le P. Daniel, on entendait son fameux « bien » ; expression instinctive de sa bonté. « Un soir, raconte le P. A. H. son neveu, nous nous promenions tous les deux aux environs de Zi-ka-wei. Égarés dans une impasse, je demande le chemin à un paysan. A peine avais-je remercié du renseignement que j'entends le P. Daniel lui dire lui-même avec son bon sourire : « H'ao ! h'ao ! bien, bien ». C'était peut-être le seul mot de chinois qu'il sût, et ce mot c'était h'ao ! bien !

Le retour en Europe devait s'effectuer par mer. Or, par bonheur, au lieu d'accroître les fatigues du Père, ce mois de navigation lui fit le plus grand bien. Il s'arrêta à Naples, séjourna au noviciat et, tandis qu'il y célébrait la messe de communauté, gagna à la mission un jeune novice italien. Une promenade au Pausilippe, un pèlerinage littéraire au « tombeau de Virgile », et bientôt il repartait pour Rome et pour la France.

Même revenu en Occident, le R. P. Daniel resta souvent éprouvé par des indispositions qui aggravaient sa charge. Aussi longtemps qu'il le pouvait, il dissimulait son état. Mais, de temps à autre, il fallait bien s'avouer vaincu et s'abandonner aux prescriptions du P. *Socius*. L'un des trois Pères qui se succédèrent près de lui dans cette charge se souvient que « parfois la souffrance paraissait l'accabler... Alors il restait toujours maître de lui, mais incapable de parler ou de sourire, ou même de répondre autrement que par des monosyllabes. S'il traitait une affaire par nécessité, on avait de la peine à l'entendre, tellement sa voix était faible ; s'il lisait tout haut une lettre dans sa chambre, on suivait difficilement la lecture. Cet état durait parfois plusieurs jours. Mais ceux qui ne faisaient que passer ne s'en apercevaient pas, et

il faut avoir vécu avec lui pour savoir combien il a souffert ».

Vers la fin de l'hiver 1910 surtout, il fut assez gravement malade à Saint-Louis. Mais dès qu'une amélioration se produisait, vite il reprenait en tout la vie commune. La moindre exception, ne fût-elle qu'une bouteille d'eau minérale, lui était un supplice. « Inutile, écrit-on, de louer sa régularité : toujours couché à neuf heures, toujours debout à quatre heures, avec une grande fidélité à tous ses exercices de piété. Son action de grâces durait une demi-heure ». Un scolastique, alors en régence au collège Saint-Joseph de Marneffe, avait observé qu'avant l'installation d'une grande horloge sur laquelle se réglait toute la maison, le P. Provincial avait soin, un peu avant l'heure des repas, de descendre aux abords du réfectoire pour ne pas risquer de faire attendre la communauté. Cette impeccable régularité n'entraînait du reste aucune raideur. « Ordinairement il était très jovial... Le bon F. Jaouen qui, rue Dombale, était le cuisinier, recevait parfois les douces malices ; le Père aimait lui poser des cas de conscience et s'amusait paternellement des réponses souvent très fines, parfois un peu rigoristes, du saint vieux Breton. »

C'est donc au milieu de la vénération universelle et de la filiale confiance de tous ses sujets que le R. P. Daniel poursuivait sa lourde tâche. « Je crois bien, suggère un professeur dont il suivit la carrière avec une attention spéciale, que l'une des raisons qui le firent le plus apprécier, ce fut son souci de mettre chaque homme à sa place et de ne pas imposer des fardeaux trop lourds ou disproportionnés aux forces. *The right man in the right place*, telle semblait être sa règle de conduite dans la désignation des *status*. » Une seule voix discordante est celle d'un ancien supérieur de résidence nommé par lui ! « Comme provincial, il a cru bien faire en m'envoyant à R. où je suis resté huit années ; c'est le seul point où nos pensées différaient. »

Avec l'été 1912, le bon Père voyait approcher le moment où il passerait le fardeau au R. P. N. de B. alors maître des novices et qui avait été son premier *socius*. Ceux qui eurent alors l'occasion de le voir à Paris, immédiatement avant ou après ce jour de septembre où il quitta la charge, furent frappés de lui trouver un visage épanoui qu'ils ne lui avaient presque jamais vu.

Bientôt après, il recevait du T. R. P. Wernz ces lignes datées de Tusculum :

« Je félicite Votre Révérence d'avoir déposé ce fardeau que, depuis presque six ans, elle portait avec une constance et une force d'âme singulières, pour la plus grande satisfaction de toute la province, mais non sans des difficultés parfois assez graves, provenant d'un travail excessif et d'une santé précaire.

Votre Révérence demande humblement pardon des fautes commises dans son administration. Je ne doute pas que Notre-Signeur ne lui ait facilement remis celles que la fragilité humaine n'aurait pas évitées. Quant à moi, je n'ai, non plus que les membres de la province de France, rien observé dans votre gouvernement qui ne sentit une prudence et une bonté exquises, pour me servir de l'expression naguère employée par l'un de vos consulteurs. Aussi, pour ces six années, je remercie Dieu d'abord, et vous ensuite, mon très cher Père, au nom de la Compagnie » (1).

III

En exprimant au provincial sortant de charge la satisfaction de la Compagnie pour les longs services précédemment rendus, le T. R. P. Wernz lui signifiait qu'il fallait encore songer à l'avenir. Ne recevant qu'en partie la succession du R. P. N. de B., désormais préposé au gouvernement de toute la province, il n'exercerait d'abord, à Cantorbéry, que les seules fonctions de recteur. Seulement, pour un temps plus ou moins rapproché, celles d'instructeur du troisième an lui étaient réservées et il devait s'y préparer. Voici d'ailleurs en quels termes le P. Général lui déclarait ses intentions : *Reliquum est ut, dum per aliquod tempus soli muneri Rectoris istius domus adimplendo vacabis atque te interim praeparabis ad adiuvandum, si quando opus sit, optimum Patrem de Maumigny et ei tempore opportuno in officio Instructoris*

(1) *Equidem cum sociis Provinciae nihil in tua gubernatione perspexi quod eximiam* prudentiam *et* bonitatem, *ut verbis utar unius ex tuis C. C. recens ad me scribentis, non redoleret. Quapropter pro illo sexennio multas Deo primum et tibi dein, carissime Pater, nomine Societatis gratias ago.*

succedendum, tuas vires sic, Deo iuvante, reficias confirmesque ut per longos annos deinceps valeas iuvenibus Provinciarum Lugdunensis et Franciae Patribus, aliisque Cantuarium convenientibus, ultimam eam formationem dare quam ex diuturna tua rerum virorumque nostrorum experientia iure merito exspectare est. — Cette perspective, sans qu'il en laissât rien paraître, effrayait beaucoup le R. P. Daniel. « Il retrouva, écrit son dernier *Socius*, les angoisses habituelles aux changements de status. Plusieurs mois avant de quitter Paris, il me confia ses craintes. Le moment venu, il ne me dit plus rien sur ce sujet, mais je vis, à n'en pouvoir douter, qu'il souffrait le martyre. »

Au début cependant, quand il se trouva dans le grand calme de St Mary's College, parmi ses communautés nombreuses et variées de professeurs, tertiaires, novices, juvénistes, frères coadiuteurs, de nouveau en contact avec la jeunesse qu'il aimait tant (car, cette année-là, les juvénistes se chargèrent d'occuper les loisirs de leur Père Recteur), le R. P. Daniel paraissait vraiment heureux, soulagé, rajeuni. Non qu'il ait beaucoup joui de la campagne durant les sept années qu'il passa à Hales Place. Lui-même avouait ne presque jamais sortir sinon dans le parc pour y réciter son bréviaire dans quelque allée silencieuse : le petit cimetière était ordinairement le terme de cette promenade quotidienne. Quant à la ferme, avec ses attractions multiples, elle ne l'occupait guère. Seuls une grosse jument de trait et son robuste poulain avaient su gagner ses sympathies !... A tout le reste de l'exploitation agricole, il ne prêtait que l'attention exigée par sa charge.

A l'intérieur, tout au contraire, il suivait tous et chacun avec une paternelle sollicitude ; les progrès des juvénistes comme les travaux et publications de leurs professeurs. « On dirait, observait l'un de ceux-ci, qu'il n'a pas autre chose à faire qu'à vous recevoir et vous écouter, tant il prend intérêt à ce dont on l'entretient. »

Dès le mois de juillet 1913, la santé du R. P. de Maumigny déclinant de plus en plus, le vénéré Père Instructeur crut le moment venu de demander un successeur.

Le R. P. Daniel dut donc le suppléer pendant la retraite des tertiaires avant la fête de saint Ignace et, au status sui-

vant, il devenait lui-même instructeur. C'était encore la croix, non pas soudaine, ni imprévue, mais bien lourde cependant et dont après sainte Marie-Madeleine de Pazzi il se disait à lui-même : *Ut suscipias onus cum amore quo Christus crucem.*

Il débutait dans ses nouvelles fonctions précédé de sa réputation universelle de bonté, de sagesse, de dextérité dans les questions spirituelles. A un Père que le status avait désigné pour le troisième an, le Père Labrosse écrira de Jersey : « Je vous félicite d'être appelé à le faire maintenant et *avec un si bon et si sage Père Instructeur.* » La plupart de ses tertiaires, qui l'avaient eu comme recteur en philosophie, le retrouvaient avec bonheur ; rassemblés de Chine, de Syrie, des missions, de France ou d'exil, ils se croyaient subitement rajeunis et redevenus scolastiques en se voyant de nouveau groupés autour de lui. La promotion de cette année-là fut exceptionnellement nombreuse ; elle finissait la retraite de juillet et, avec elle, la troisième probation, quand la guerre éclata. Ce que furent à Cantorbéry les premiers jours d'août 1914, la plume délicate et vivante d'un témoin, alors novice, l'a décrit ici-même (1).

Douloureusement atteint dans son cœur de Français et de père, le R. P. Recteur s'efforçait de dissimuler son émotion ; il multipliait pour tous, mais surtout pour les nombreux partants, les témoignages de sa délicate charité. « Voici, dit l'un d'eux, l'une de ses petites actions qui m'est restée parmi d'autres souvenirs... Le matin du jour qui a suivi la mobilisation, il avait réuni sous le hall, pour leur faire distribuer des chaussures neuves, ceux qui partaient : c'étaient des Pères, des coadjuteurs et des Novices. Il assista à l'essayage ; lui-même, accroupi à leurs pieds, leur enfilait des bottines, en souriant les faisait choisir, passait de l'un à l'autre ; et cela jusqu'à la fin de la séance. Il y avait seulement une quarantaine de jours que j'étais dans la maison. Je ne connaissais son recteur autrement que par de courtes visites. Je savais qu'il avait été provincial... le geste m'impressionna. Et, de fait, plusieurs années mouvementées n'ont pas diminué la valeur que je lui attribuai alors. »

(1) P. de la R. : *Lettres de Jersey*, 1922.

La mort de Pie X, celle du T. R. P. Général, puis bientôt l'annonce des premiers suffrages avec la formule « tombé au champ d'honneur », tous ces coups répétés atteignaient au vif le cœur du R. P. Daniel. A la fin de septembre, un petit groupe de tertiaires se réunissait encore sous sa direction mais les conseils de révision ne tardèrent pas à faire des vides dans ce *pusillus grex.* Le P. Préfet du troisième an était du nombre des partants : le P. Instructeur lui substitua le P. Louis de Vaumas qui de Belgique avait pu rejoindre à grand' peine Cantorbéry et dont la frêle santé, qui ne lui laissait plus que quelques mois à édifier ses frères, parut momentanément se consolider pendant cette année de probation.

En janvier 1915, le Père Daniel, élu comme en 1902, en 1906 et en 1912, pour représenter à Rome la province de France, entreprenait avec le R. P. Provincial le voyage d'Italie et prenait part à la Congrégation générale qui porta son choix sur le T. R. P. Wladimir Ledochowski.

Les années suivantes, le troisième an continua avec des Pères étrangers et quelques réformés. Les carêmes se donnaient comme de coutume mais l'aller et surtout le retour n'étaient pas sans difficultés : les formalités de passe-ports les menaces de sous-marins dans la Manche, en 1916 le torpillage du « Sussex » retardaient parfois les voyages ou même faisaient craindre de ne pouvoir rentrer. Aussi quelle joie pour le P. Instructeur, quand, dans la semaine de Pâques, il voyait ses enfants revenir successivement au bercail ! Avec quelle charité empressée il leur servait lui-même un lunch à l'arrivée ! Comme il écoutait avec intérêt leurs moindres récits de ministère ou d'aventures ! Il leur faisait goûter toute la joie d'un retour en famille.

Cette famille de Cantorbéry s'était accrue, dès le début de la guerre, par l'arrivée de frères réfugiés. Deux ans durant, le noviciat belge y continua paisiblement ses exercices, sous la conduite du R. P. Edmond Procès, qui remplissait en même temps, à l'égard de tous ceux de sa province en Angleterre, les fonctions de vice-provincial. Celui-ci, pendant son séjour à Hales Place, célébra le cinquantième anniversaire de son entrée dans la Compagnie. Le R. P. Daniel tint à ce que, malgré les tristesses présentes, cette fête jubilaire ne passât pas inaperçue. Lui-même en écrivait la

nouvelle à un Père qui, depuis peu, avait quitté la maison: « Le bon Père, très ému, nous a fait, à la fin du dîner, un discours très touchant. Après la visite, en remontant à la salle de récréation, je lui dis que nous allions couronner la fête en prenant en son honneur un verre de liqueur... On a choisi une des bouteilles envoyées par votre bonne mère au moment de votre ordination. Le P. Procès s'en est montré très reconnaissant. » Cette lettre, où le P. Instructeur mettait une pointe d'aimable d'enjouement, commençait par de surnaturelles condoléances pour un deuil de famille ; les occasions étaient fréquentes et si jamais la grande difficulté qu'il éprouvait à tenir à jour sa correspondance dut lui paraître pénible, ce fut bien alors qu'il y avait tant à consoler...

Les croix ne finissaient pas avec la guerre, et l'année 1918-1919 fut particulièrement éprouvée au troisième an. Le R. P. Daniel, en juin précédent, avait été déchargé du rectorat. Seul le soin des tertiaires lui était resté. Mais voici que l'un d'eux, un Champenois, mourait presque subitement en terminant sa messe, pendant la première semaine de la grande retraite. Un peu plus tard un autre, le P. Charles Henry, le suivait au petit cimetière de la communauté, victime d'une pneumonie contractée au service de la paroisse pour remplacer le curé malade pendant les fêtes de Noël. Voici comment le P. Daniel renseignait, en la consolant, la famille du pieux défunt :

« Le médecin appelé [le 10 janvier] ne put que... se déclarer impuissant. Je m'installai alors près du lit de notre cher malade et je ne le quittai plus jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir : il était vers six heures du soir. Comme toute sa vie religieuse, sa fin fut très édifiante. Au cours de ces longues heures de souffrances, pas une plainte n'est tombée de ses lèvres. Une fois seulement, il s'est borné à dire que la mort était bien lente à venir. Précédemment, pour prévenir une surprise toujours possible dans cette maladie, je lui avais donné les derniers sacrements... Pour augmenter ses mérites, le bon Dieu a voulu qu'il gardât sa connaissance presque jusqu'au bout. Je pus lui renouveler plusieurs fois le bienfait de l'absolution... C'est donc bien purifiée que son âme était prête à paraître devant Dieu. Sentant sa fin approcher, il prit lui-même son crucifix et, de ses mains défaillantes, le

porta à ses lèvres qu'il tint longtemps collées sur les plaies de Notre-Seigneur. On peut dire que ce fut là son dernier acte, car, peu de temps après, sans secousse, sans violence, il rendit le dernier soupir. Il était vers une heure et demie du matin... »

Quelques jours plus tard, à la date du 26 janvier 1919, une nouvelle lettre du R. P. Daniel partait pour Plestin-les-Grèves :

« Le corps de votre cher enfant, mandait-il à M. Henry, repose dans un petit cimetière que nous avons au centre de notre propriété. Chaque jour il y a quelques Pères qui vont y prier sur la tombe de ceux qui ont là leur dernière demeure ici-bas... Son âme, elle, repose en Dieu. Sa vie religieuse si parfaite, ses souffrances si patiemment endurées, tant de prières faites pour lui, nous donnent l'assurance qu'il jouit maintenant au sein de Dieu de la récompense éternelle ... »

Tant d'émotions avaient gravement affecté la santé du P. Instructeur .L'année suivante, le troisième an allait quitter l'Angleterre pour se transporter dans la province de Lyon. Seul le juvénat demeurait à Cantorbéry. Quant au P. Daniel il était nommé Père Spirituel du scolasticat à Jersey. Comme le R. P. Labrosse, son prédécesseur dans le provincialat, c'est là qu'il allait terminer sa carrière.

IV

Après treize ans d'absence, le R. P. Daniel se retrouvait une fois encore, et désormais pour tout de bon, dans sa chère Maison Saint-Louis. Le voisinage des philosophes — tant la jeunesse avait pour lui d'attraits ! — parut lui rendre la santé et l'entrain d'autrefois.

Peu de temps après, le R. P. Recteur du scolasticat fut choisi pour accompagner, dans sa tournée à travers la province, le R. P. Emile Thibaut, Visiteur de France. Le P. Daniel reprit alors, à l'égard des communautés diverses établies à Jersey, les fonctions de supérieur ecclésiastique qu'il avait longtemps exercées jadis. Comment son retour y fut-il accueilli ? Il le faudrait demander aux Mères Auxiliatrices de Beaulieu, aux Petites-Sœurs des Pauvres et à leur Bonne Mère Amandine de l'Épiphanie, aux Fidèles Compagnes de

Bagatelle, de Val Plaisant ou de Saint-Mathieu ; aux Carmélites bretonnes de Haut-Mont, comme à leurs sœurs normandes de Kermaria (Goodlands), qui s'apprêtaient à regagner Saint-Pair, et surtout au carmel de Westbourne dont le retour en France allait, quelques mois plus tard, faire bénéficier deux villes, Tours et Laval, de la présence et des prières de religieuses exilées rendues à leur patrie. La Révérende Mère Marie-Xavier de Sainte-Thérèse (Marie de Barrau), alors prieure, écrivait depuis : « On était frappé de son imperturbable tranquillité. Il ne paraissait agir, parler que sous l'influence immédiate du Saint-Esprit dont il implorait la lumière un instant avant de donner sa réponse ; ses décisions étaient nettes, précises ; on sentait qu'elles venaient de Dieu. » Du même Carmel on nous dit encore : « Parler du R. P. Daniel c'est pour nous, revivre tout un passé... il ne s'agit pas de quelques jours... c'est par années qu'il nous faut compter ! c'est pendant vingt ans que le R. P. Daniel n'a cessé d'être pour nous l'ami le plus dévoué, le conseiller le plus sage, le père le plus prévoyant, délicat et bon...Avant même notre a rivée à Jersey en 1901, le R. P. Gilbert, de sainte mémoire, nous avait écrit : « Vous trouverez dans le R. P. « Daniel tout ce que vous pouvez désirer de meilleur ; ne vous « laissez pas intimider par son abord un peu froid, cet exté- « térieur voile un grand cœur, aussi bon que dévoué, aussi « humble que généreux, aimant et prodigue de lui pour se « donner sans compter. Vous aurez en lui un vrai Père. »

Si,dans les débuts, « la gravité et le sérieux du serviteur de Dieu tenaient à distance et effrayaient même certaines âmes timides » la crainte avait peu à peu disparu. Quand il « revint à Jersey en qua ité de Père Spirituel, il se montra bien plus encore le vrai Père de nos âmes, s'intéressant à tout, à toutes, nous dirigeant toujours avec autant de suavité que de fermeté. En 1920, au mom nt de la grave maladie de notre Révérende Mère, ce bon Père fut notre force, notre soutien, notre consolateur. Et combien plus particulièrement encore ce dévouement admirable se manifesta pour nous éclairer et décider le début de notre humble petite fondation [de Laval]. Reconnaissant visiblement la Volonté Divine sur ce point, ce bon Père ne cessa de nous encourager de ses conseils et de son expérience jusqu'au jour du 3 mai, décidé par lui

pour le départ de la petite colonie... » Un autre récit complète le précédent : « Le bon Père voulut être présent à l'heure du départ ; il vint jusqu'au port, resta avec nous juqu'au dernier signal de l'embarquement et ne nous quitta qu'après nous avoir promis sa visite à Laval dès qu'il le pourrait... »

Sainte Thérèse, capable de garder éternellement le souvenir d'une sardine reçue en aumône, a su léguer à ses filles l'esprit de reconnaissance. Le document suivant, trouvé parmi les rares papiers du Père après sa mort, en est une preuve convaincante :

« Le petit carmel de Laval, extrêmement reconnaissant du paternel dévouement avec lequel le Révérend Père Daniel s'est occupé de sa fondation, est heureux de lui témoigner sa profonde gratitude en la reconnaissant pour son Père Fondateur spirituel. — Chaque année, et pendant dix ans après sa mort, une messe sera célébrée et la communauté fera la sainte communion à ses intentions. — Jamais nous ne lui exprimerons assez notre reconnaissance, aussi avec quelle ferveur nous prierons Notre-Seigneur de l'embraser de plus en plus de son amour et de donner à son zèle le bonheur de lui gagner beaucoup d'âmes et de travailler autant que saint Ignace à la gloire de Dieu !

Nous, ses enfants, nous lui renouvelons les privilèges contenus dans sa lettre d'affiliation.

Le 3 mai 1921.

Sr Marie Xavier de Ste Thérèse, Pre.
Sr Marie Hélène de Jésus, Ss-Prieure.
Sr Marie Véronique de la Croix.
Sr Marie Thérèse de St Ignace.

A part ce fructueux apostolat dans les communautés, l'action du R. P. Daniel se concentra surtout sur les jeunes religieux qui lui étaient confiés. Sa correspondance, assez réduite désormais, aura principalement ses frères pour destinataires. Parfois il a l'occasion de donner à d'autres aussi une direction, un conseil lumineux où brille ce qu'un prêtre de Londres appelait si bien, à propos du R. P. Considine, « *the gift of sanctified good sense* ». « Vous me demandez, écrit-il à la sœur d'un jésuite, de prier afin que, si telle est la divine volonté, vous soyez religieuse... Permettez-moi de vous faire remarquer que, pour avoir la vocation religieuse, il n'est pas

nécessaire, d'entendre un appel de Dieu. Cet appel, le bon Dieu le fait entendre quelquefois mais pas toujours. Deux choses seulement sont requises à la vocation religieuse, supposé qu'il n'y ait pas par ailleurs d'empêchement légitime : une intention droite et les forces physiques nécessaires pour faire ce que font d'ordinaire les religieuses de la congrégation dans laquelle on désire entrer. »

Au premier rang de ses correspondants, il faudrait placer S. G. Mgr l'évêque de Portsmouth. Comme Mgr Cahill, son prédécesseur, comme Mgr Amigo, évêque de Southwark, qui avait donné au P. Daniel à Cantorbéry tant de marques de confiance affectueuse, Mgr W. Th. Cotter témoignait au nouveau Père Spirituel de Saint-Louis la plus flatteuse sympathie. « Mon cher Père Daniel, lui écrivait-il par exemple un samedi saint (26 mars 1921), merci pour votre lettre justement arrivée au moment où je sors de la cathédrale, ayant achevé toutes les cérémonies de la Semaine Sainte avec les alleluias. Je vous souhaite, à vous et à tous à Saint-Louis, *omnia gaudia paschalia...* »

De Chine arrivaient au Père des nouvelles qu'il accueillait avec un plaisir particulier. De ses anciens philosophes ou tertiaires, de sa nièce Auxiliatrice au Sen-mou-yeu, de son neveu missionnaire à Loh Katse qui lui envoie, comme cadeau de fête pour la Saint-Jacques, l'annonce du baptême de trois petits Jacques et de trois petites Annes, de tous ceux du Kiang-Nan, les pages étaient lues avec joie et plusieurs ont résisté à l'impitoyable destruction qui rendait si faciles les déplacements du bon Père...

Les questions d'études l'intéressaient toujours vivement (1). Aux menstruales on remarquait l'attention, souvent accompagnée d'un sourire bienveillant ou légèrement malicieux, avec laquelle il suivait les débats. « Il demeurait filialement et complètement attaché aux traditions doctrinales de la Compagnie, nous dit un professeur. Tout ce qui y portait

(1) Il notait avec une évidente complaisance les témoignages en faveur de la philosophie scolastique et par exemple il avait copié de sa main cette phrase du regretté P. Pierre Rousselot : « On s'aperçoit dès les premiers jours [en théologie] de la nécessité d'une philosophie sérieuse... vraiment assimilée. » (Cantorbéry, 31 décembre 1905).

atteinte... en jetant quelque nuance de dédain ou de mépris sur nos grands auteurs, pour ne parler pas des attaques violentes... contre des hommes comme Suarez, Lugo, Bellarmin, Molina... tout cela lui faisait une peine très vive et il eût voulu que, dans les limites d'ailleurs larges que nous a fixées et confirmées le Saint-Siège (1), nous maintenions nos traditions de famille. Ici c'était conviction profonde tout à la fois et amour de la Compagnie... »

L'amour de la Compagnie, le Père Spirituel le portait dans les questions spéculatives comme aussi dans les moindres détails de la vie. Un scolastique, le F. d'O., nous le montrait « cherchant toujours à être utile, quelle que fût la nature du service demandé. » Et le même témoin ajoute : « Nous lui en demandions de toute sorte, parce que nous avions pleine confiance en lui, sans doute, et puis parce qu'il semblait si heureux d'avoir l'occasion de nous les rendre... Étant légèrement grippé je le vis un jour entrer dans ma chambre... m'offrir de remplacer le F. Infirmier qu'il croyait plus occupé et je n'oublierai pas de sitôt l'attitude discrète, mais presque peinée devant mes protestations. »

Son rôle spirituel proprement dit échappe davantage, on le comprend, à la description et à l'analyse. Il y réussit, déclare un Père qui vécut avec lui ces deux années, « au delà de tout ce qu'on pouvait désirer : ce fut un succès complet, obtenu dans le calme, le silence, l'effacement. Oui, l'effacement, telle fut la caractéristique de cette période autant que j'en pus juger : il ne voulait jamais se mettre en avant, craignait par discrétion tout ce qui aurait pu rappeler qu'il avait été provincial... Il disparaissait complètement en communauté et, malgré cela, y occupait une place de tout premier rang... »

Laissons maintenant la parole aux philosophes : « Ce qui m'a frappé surtout, écrit l'un d'eux, c'est l'extrême largeur de sa direction... Les choses, il les voyait de haut — et puis il en avait tant vu... bien peu étaient capables de l'étonner. Aussi ne pouvait-il même être question pour lui de s'adapter. Nos allures au retour de la guerre ne lui inspirèrent aucune

(1) « Il ne tarissait pas de paroles de reconnaissance envers Benoît XV pour sa lettre au P. Général sur la doctrine de saint Thomas ».

espèce d'affolement : il souriait, donnait d'un mot la direction précise sur l'essentiel et, pour le reste, comptait sur le Saint-Esprit. Il Le laissait beaucoup agir, contrôlant, ce me semble, beaucoup plus qu'insistant pour entrer dans les âmes...

Il m'arriva de lui parler de mystique, à propos notamment de lectures spirituelles : il me surprit par sa largeur et sa visible sympathie... que — je ne sais pourquoi — je n'attendais pas. On n'avait pas l'impression qu'il avait peur ; mais, si l'on s'emballait, il souriait, ou bien pressait un peu l'allure de sa parole, et ce signe si léger d'insistance — et comme d'impatience en présence d'un excès — suffisait suavement à tout remettre au point..

« Sa spiritualité était, comme son audace, toute souriante : j'allai lui soumettre un jour un programme spirituel attaquant ce qui me paraissait être un excès dans la manière d'envisager la souffrance sanctificatrice et, ce jour-là, je lui parlais de la spiritualité si souriante que par exemple on me semblait pouvoir dégager de sainte Gertrude. « Ce dont vous me par-« lez là, ce n'est pas *une* spiritualité,me répondit-il presque « vivement, c'est *la* spiritualité. »

Et voici, sous une autre plume, un aspect nouveau qui se dévoile : « On voyait sa bonté et en même temps sa sagesse surnaturelle quand les circonstances ou l'état physique,moral, ou surnaturel vous amenaient à lui, dans l'abattement l'angoisse, le doute, manquant de lumière. Alors il n'était plus le même... l'on sentait manifestement dans la direction donnée la volonté divine. Et alors aussi, lui, quelquefois si hésitant qu'il semblait ne pas pouvoir prendre la plus petite décision par lui-même dans des choses indifférentes à l'âme, il tranchait vivement et imposait sa décision avec une fermeté qui ne laissait point de réplique. Il semblait vraiment alors voir votre âme jusqu'au fond et se pencher sur elle avec une délicatesse extraordinaire pour mettre le baume exactement sur la plaie...

« Ayant eu des difficultés un peu spéciales, assez spéciales même pour que le cas à trancher fût délicat et pût laisser place à d'autres solutions... j'avais besoin d'une direction précise et ferme, et surtout surnaturelle, me montrant le profit spirituel et apostolique de mes misères... je suis encore tout ému au souvenir de ses bontés pour moi et du bien que

m'a fait sa direction... Quand je dus quitter Jersey, la veille de mon départ, il me dit à peu près : « Voilà la direction que « je vous donne et n'en acceptez pas d'autre. Dites que c'est « moi qui vous ai dit d'en agir ainsi.» Que de difficultés cette fermeté et cette insistance supprimèrent pour moi !

Tous les étés, le P. Daniel donnait quelque retraite en dehors de la communauté : Frères enseignants, religieuses exilées avaient ainsi, en Angleterre ou à Jersey, profité de sa parole et de sa direction. En 1921, il resta à Saint-Louis pendant les grandes vacances, se laissa même entraîner à une excursion sur la côte de Saint-Brelade, assista aux petites séances données par les scolastiques dont il admirait le talent de décorateurs ou de machinistes. Pour les hôtes, nombreux à cette époque, il se montrait d'une charité délicieuse. Un de ses anciens tertiaires, qu'il était allé chercher au port, avoue ne pas se représenter autrement Notre-Seigneur ressuscité attendant ses apôtres sur le rivage de Tibériade ou le Sauveur venant *mitis ac festivus* à la rencontre de ses élus.

Après la retraite, le Père se rendit à Paris, où il avait accepté de donner un ministère. Partout où il passait il répandait le même parfum de bonté surnaturelle et discrète, d'humilité, d'exemplaire régularité. Dans le groupe où il avait demandé l'hospitalité on était édifié chaque fois que ses instructions l'avaient mis en retard, de le voir n'entrer au réfectoire qu'après en avoir reçu la permission.

Vers le 8 septembre, il reprenait à Montparnasse le train de Saint-Malo. C'est alors qu'il put réaliser sa promesse de s'arrêter à Laval et d'y visiter le jeune Carmel dans son « petit paradis » provisoire. Le lendemain, il y célébrait la messe et reprenait son voyage vers Jersey.

Il y rentra avec un gros rhume qui dut bien le fatiguer, car il se résigna, pour quelques jours, à retarder un peu l'heure de son lever. Lui que naguère, à Cantorbéry, le F. Deniau regardait déjà, dit-on, comme le plus malade de toute la maison, était, malgré le regain de vie qu'il avait trouvé à Saint-Louis, plus profondément atteint qu'on ne pensait.

Le jeudi 19 septembre, on vit au retour de la campagne qu'il marchait plus difficilement. Le samedi, il monta encore à Bon-Secours dans l'après-midi, pour y confesser Mmes N., se-

lon sa coutume. On fut frappé de le voir si oppressé, ; mais après le souper, en récréation, il parut très gai. Le soir, il resta jusqu'après neuf heures à entendre les confessions de la communauté. Quand ,le lendemain matin, son servant de messe ne le vit pas venir, à la sacristie, on s'en fut voir à sa chambre. Le Père, que l'excitateur, le F. Mugica, était venu réveiller à quatre heures, reposait inanimé sur son lit ; près de lui la bougie consumée semblait prouver qu'après le *Deo gratias* il l'avait allumée puis était retombé foudroyé. Le corps n'était pas encore refroidi : un léger filet de sang avait coulé de la bouche.

« Je servais la messe de 5 h. 1/2, dit un scolastique. On était à l'offertoire quand le P. Ministre entre et dit au P. Deshayes : « Le P. Spirituel est mort ». Un moment après c'était la préface ; j'ai été singulièrement touché par les paroles qui précèdent : *Habemus ad Dominum. — Gratias agamus Domino Deo nostro.* »

Un Père de Saint-Louis ajoute : « La consternation fut profonde lorsqu'on apprit sa mort. Mais celle-ci, soudaine, sans bruit, qui n'avait dérangé personne, fut bien à l'image de sa vie et dut répondre à un désir secret de son cœur : n'être à charge à personne, disparaître le plus possible. »

Bientôt, de l'évêché de Portsmouth arrivait un télégramme : « *Deeply grieved death my dear friend — when is funeral would come if possible — Cotter.* » (1).

(1) On aimera à retrouver ici l'expression plus détaillée des sentiments dont Mgr l'évêque de Portsmouth honorait le P. Daniel. En même temps que sa dépêche, il envoyait la lettre suivante au R. P. Vice-Recteur de Saint-Louis : « My dear Père Picard, I was overwhelmed by your sad news... and I cannot tell you how much I sympathise with you and all the community at S[t] Louis and the Society in the shock you must have had at discovering the death of my dear old friend of many years standing, Père Daniel... I will offer my mass to-morrow morning for the repose of his soul.. » Un peu plus tard, Sa Grandeur daignait nous écrire : « The knowledge of his saintly life and devoted work fôr God and souls will be a guide and an inspiration...It would be a pity if that record of his hidden imitation of his Divine Master in so many of the duties that he so admirably performed during his long and arduous career in the Society, were not enshrined in some lasting form. His wish would be (from what I was privileged to learn from my long friendship with him) to be allowed to rest in oblivion from the public eye, but the life-story of such self-obliterating virtue will be a *light to the feet* of others... »

Ce deuil s'étendait bien au delà du scolasticat et des maisons de la Compagnie et, de toutes parts, on en recevait les témoignages les plus variés et les plus délicats. Ainsi le chanoine Hourigan, curé de la paroisse anglaise de Saint-Hélier, venu pour prier auprès du P. Daniel, ne put retenir ses larmes en le voyant exposé sur son lit funèbre et, quelques jours jours plus tard, il tint à faire célébrer en son honneur un service solennel.

« Encore un de mes vieux et vénérés amis de parti à l'appel du Père de Famille ! Qu'ils sont heureux ces bons prêtres et religieux qui sont toujours prêts... En donnant un pieux souvenir dans mes prières au bon Père Jacques Daniel, j'ose espérer qu'il me le rendra avec usure... » Ainsi s'exprimait, ce jour du 2 octobre 1921, un bon vieux pharmacien français depuis longtemps établi à Jersey et véritable ami de la maison. De sa résidence de Trinity Manor, un anglican ritualiste, collaborateur de Lord Halifax, portait sur le cher défunt un jugement analogue dont la forme est relevée par une piquante saveur d'anglicisme : « Permettez-moi d'associer ma douleur à la vôtre... *Requiescat in pace* ! Il était un homme avec une âme douce et acceptable à Notre-Seigneur et, bien sûr, il est avec les anges. »

Un religieux éprouvé qu'il avait soutenu, éclairé, consolé, retrouvait soudain la paix dans les premiers jours d'octobre : « Dans ma piété pour le bon Père Daniel, avoue-t-il, je ne suis pas éloigné d'y voir son intervention. »

Une communauté parle des «secours spirituels et temporels» qu'elle a reçus « depuis son entrée au ciel ». « Sa protection nous la sentons plus spécialement dans l'accomplissement de telles et telles choses qu'il désirait vivement et qui nous sont arrivées presque au lendemain de sa mort. »

Dans sa vie comme dans sa fin et même depuis son entrée dans l'éternel repos, le R. P. Jacques Daniel aura constamment travaillé *pro bono Societatis in obsequium Christi.*

Le Mans, mars 1924.

P. d'Hérouville.

Le P. Camille de Rochemonteix

(1834-1923)

Le Père de Rochemonteix restait parmi nous dernier témoin d'une génération disparue. Pour ses anciens élèves d'il y a un demi-siècle et plus, il était largement entré dans l'histoire, et on les émerveillait parfois en leur apprenant l'exceptionnelle durée de cette vie religieuse.

La fureur de destruction dont il fut saisi en ses derniers jours, et à laquelle pas une ligne de ses écrits spirituels n'a échappé, nous dérobe à tout jamais le secret de son âme. Du moins essaierons-nous de restituer, par le dehors, sa carrière très remplie.

« Camille Cyprien Hippolyte Léon de Chalvet de Rochemonteix, né au château de Pradines, près Cheylade (Cantal), le 17 mai 1834, fils de François Frédéric marquis de Chalvet de Rochemonteix et de Marguerite Marie Aline Raynal de Tissonière, née à Tissonière près Cheylade ». Ainsi débute une autobiographie de quelque douze lignes, retrouvée dans ses papiers. Ajoutons qu'il fut le neuvième de treize frères et sœurs ; qu'il aima d'un amour profond sa famille et son berceau ; qu'il grandit dans une atmosphère pénétrée de foi et de traditions antiques. A tel de ses élèves, qui avait l'habitude moderne de tutoyer ses parents, le Recteur de Sainte-Croix faisait un jour observer : « Moi, je n'ai jamais tutoyé mon père ».

A dix ans, Camille perdit sa mère. La jeune famille grandit dès lors sous l'autorité maternelle de la sœur aînée, Alexandrine. D'ailleurs elle se dispersa bientôt. M. de Rochemonteix, ancien garde du corps du Roi, menait l'éducation de ses fils militairement et intelligemment. Les premières leçons leur furent données au bourg de Condat, dans l'établissement scolaire dirigé par MM. Faure et Montblet. On y passait la semaine, rentrant à la maison paternelle le samedi, pour repartir le lundi, hiver comme été. Après quelque temps, Camille fut envoyé à Paris, où il passa plusieurs années au petit Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, illustré par Mgr Dupanloup, et au petit Séminaire de Notre-

Dame des Champs. Rentré au foyer avant la fin de l'année 1850, il y retrouva le même M. Montblet, qui avait été son premier initiateur, et qui, devenu à Pradines le précepteur de tous les jeunes frères, prépara Camille au baccalauréat.

Ces années passèrent vite. Le P. Camille s'y reportait volontiers, comme à une source de fraîches émotions. Presque nonagénaire et aveugle, il se surprenait à assembler des rimes qu'on a recueillies sous sa dictée. Elles se sont point opulentes, mais dessinent un paysage :

Je voudrais revoir mon Cheylade,
Son vieux clocher et ses beaux champs,
Ses prés, sa riante cascade,
Pradines et ses habitants.

Dans ma jeunesse printanière,
J'aimais, le fusil à la main,
Sur l'épaule la besacière,
Chasser les oiseaux, le lapin.

Le soir, on jouait en famille ;
Puis, à table tous réunis,
On buvait le vin qui pétille,
On mangeait cailles et perdrix.

Mais tout a bien changé de face :
Jésus m'a trouvé sort meilleur.
La chasse aux âmes : belle chasse !
Je vous en bénis, doux Seigneur !

Comment l'âme de Camille s'ouvrit-elle à la vocation religieuse? Nous sommes réduits là-dessus aux conjectures. Peut-être en avait-il rapporté le germe du petit séminaire de Paris. Peut-être les premières pensées de vie sacerdotale lui furent elles suggérées par l'exemple de son oncle paternel, l'abbé de Rochemonteix, vicaire-général de Poitiers, prêtre éminent, qui, après avoir décliné le fardeau de l'épiscopat, demeura le conseiller très écouté de Mgr de Bouillé, puis de Mgr Pie, et suivit constamment ses neveux par un regard plein d'affection. Toujours est-il qu'à seize ans il demanda son admission dans la Compagnie de Jésus.

La réponse du Père de Foresta, maître des novices à Toulouse, a été conservée religieusement dans les papiers du Père. Nous transcrivons l'autographe :

« Toulouse, Maison Saint-Sauveur, 22 janvier 1851.

« J'ai béni Dieu, mon cher enfant, des bons désirs qu'il vous a inspirés, et que vous m'exprimez avec tant de confiance. J'aime à croire que bientôt ils se réaliseront, et je vous engagerai même à tarder le moins possible, soit pour profiter des bonnes dispositions dans lesquelles se trouve monsieur votre père, soit pour correspondre aux grâces du Seigneur qui vous sollicitent de vous donner tout à lui, et enfin pour avoir part aux exercices de cette année, qui dans quelque temps seront plus importants encore. Les conditions exigées sont une bonne santé, des études faites avec un certain succès, et surtout le désir sincère de se donner tout entier à Notre-Seigneur par la pratique de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance, et un dévouement généreux pour les âmes, au salut desquelles nous nous consacrons en entrant dans la Compagnie. Quoique les Missions étrangères soient un de nos principaux ministères, ce n'est pourtant pas le seul, et nous sommes prêts à les embrasser tous, pour procurer la plus grande gloire de Dieu, selon que l'obéissance nous l'indique...

« Ce n'est guère, vous le comprenez, que de vive voix et par une connaissance plus approfondie, faite dans une retraite, que nous pourrons définitivement juger cette vocation. Il faut que vous voyez par vous-même nos règles et nos usages, et que vous nous ouvriez toute votre âme.

« Je vous engagerais toutefois, avant même d'entreprendre ce petit voyage, de m'écrire encore une fois pour me faire connaître votre âge, vos études, vos dispositions surtout par rapport à la vie religieuse et à la Compagnie de Jésus en particulier, c'est-à-dire les principaux motifs qui vous engageraient à demander votre admission. J'espère ainsi commencer une connaissance qui deviendra bientôt plus intime, car déjà je me sens pour vous une affection de Père.

« Daigne le Seigneur éclairer votre esprit et fortifier votre cœur contre les obstacles, car vous devez, mon cher enfant, vous attendre à en rencontrer sur votre route. *Fili, accedens ad servitutem Dei, praepara animam tuam ad tentationem.* Mais sa grâce vous en fera triompher, je l'espère.

« Je suis, mon cher enfant, avec l'espérance de vous revoir un jour,

« Votre tout dévoué serviteur en N. S.

A. de Foresta,

Maître des Novices, S. J. »

Le sacrifice demandé fut accompli sans délai. Soixante-dix ans plus tard, au retour de l'anniversaire, le P. de Rochemonteix écrira à l'un de ses anciens élèves :

« Versailles, 14 mars 1921.

« Cher et excellent Père,

P. C.

« Merci de votre aimable souvenir. Vous êtes bien bon d'avoir dérobé à votre retraite quelques instants pour féliciter votre vieux recteur de ses noces de diamant. Voilà une date sur laquelle je ne comptais pas !

« C'est le 14 mars, — si je ne me trompe — que je suis arrivé à Toulouse, et après 4 ou 5 jours de retraite, j'ai été admis au Noviciat par le P. de Foresta, maître des novices, le 19, fête de saint Joseph. D'une santé assez délicate, je n'aurais jamais cru alors que je verrais 1921. Notre Seigneur a sans doute prolongé mes années dans la Compagnie, afin de me purifier de plus en plus avant d'aller rejoindre — je l'espère — mes frères dans la Compagnie triomphante.

« Tous mes remerciements, et les meilleurs, pour la Messe que vous avez bien voulu dire aujourd'hui pour moi, et croyez toujours à l'affection persévérante de votre ancien recteur ».

Au mois d'août 1852, le novice quitta la maison de Toulouse pour celle de Vals, où il devait cultiver deux ans la philosophie. Ces années furent marquées par deux événements : d'abord l'émission de ses premiers vœux, à l'expiration du biennium normal, 19 mars 1853, puis la rencontre inopinée, dans les corridors du scolasticat, de M. Montblet, l'ancien précepteur dont on n'a pas oublié le nom. « Eh ! que venez-vous faire à Vals, monsieur Montblet ? — Je songe à entrer dans la Compagnie de Jésus. Priez pour moi ». La grâce de Dieu, aidée peut-être d'un sentiment affectueux pour son jeune et pieux élève, avait travaillé le cœur du

maître. Elle acheva son œuvre. Après bien des années, le P. Montblet devait mourir missionnaire à l'île Bourbon.

La note autobiographique à laquelle nous nous sommes déjà référé porte les noms des maîtres auxquels le P. Camille garde un souvenir particulier : à Toulouse, ses deux maîtres des novices, le P. de Foresta, puis le P. Dumoulin ; à Vals ses professeurs de philosophie, les Pères Ramière et Ramus. Il sortait de philosophie à vingt ans. Avant de le lancer dans l'enseignement des collèges, on lui accorda une année d'études littéraires, qu'il fit au juvénat de Lons le Saulnier, sous le P. Guérin. Puis il professa la cinquième à Mongré (1855), la troisième à Dôle (1856) et à Moulins (1857), la seconde à Moulins (1858) et à Avignon (1859). Il étudia la théologie à Laval pendant quatre ans (1860-1863) sous les Pères Baudier et Donniou, et y fut ordonné prêtre par Mgr Wicart, le 28 février 1863. On le retrouve professeur de seconde à Poitiers (1864), de rhétorique à Vannes (1865) et de nouveau à Poitiers (1866). Son année de troisième probation, qu'il fit à Laon sous le P. Fouillot (1867), fut suivie d'une nouvelle période enseignante : rhétorique à Vannes (1868) ; philosophie dans le même collège (1869). Une classe particulièrement distinguée lui dut, pour une bonne part, son orientation dans la vie. Ses anciens élèves parlent encore, avec un enthousiasme juvénile, du maître qui d'emblée les conquit par l'autorité de sa parole et le charme de ses relations. Son influence fut vite établie ; on ne se souvient pas que, pour la maintenir, il ait jamais eu besoin de recourir aux mesures coercitives.

Il avait fait sa profession à Vannes le 15 août 1869. L'année 1870 allait lui ouvrir un ministère tout nouveau.

Nommé préfet des études au collège naissant Notre-Dame de Sainte-Croix, au Mans, il se vit, au lendemain d'une rentrée laborieuse, jeté subitement sur les champs de bataille. Son brassard de la Croix rouge, conservé pieusement jusqu'à sa mort et retrouvé parmi ses papiers, témoigne du prix que l'aumônier de l'armée de la Loire attachait à ces souvenirs héroïques. Une lettre à sa sœur aînée, restée inédite, permet de remettre au point un épisode quelquefois déformé par la légende.

« ... Après les pertes subies à Brou, vers la fin de novembre 1870, par les Zouaves Pontificaux, je fus envoyé par Mgr du Mans pour recueillir les blessés, puis m'attacher aux Zouaves, si c'était possible. Je partis du Mans le 1er décembre par le chemin de fer de Tours. Je fis des efforts inouïs pour rejoindre les Zouaves, mais impossible : les mouvements continuels de l'armée m'empêchèrent d'arriver jusqu'à eux. Le 3 décembre, à Orléans, j'appris leur lutte héroïque et leurs douloureuses pertes à Patay. Immédiatement je me mis en marche dans la direction de St-Péravy, où j'espérais les rencontrer. A moitié chemin, j'appris qu'il avaient été se reformer à Beaugency. Voyant donc que mon ministère leur serait inutile, le lendemain, c.-à-d. le 4, j'allai me placer près de Bricy, non loin de Boulay, afin de rendre quelques services aux soldats blessés. L'armée se dirigeait en déroute vers Orléans. Une batterie arrêtait les Prussiens, disait-on à Bricy, et le 3e Chasseurs d'Afrique, à quelque distance de là, à Ormes, était chargé de protéger la retraite. *Comme volontaire*, je me mis au service des soldats dans la matinée du 4, et j'étais encore occupé à ce ministère de charité, vers une heure, quand la cavalerie prussienne sortit des bois et engagea la lutte avec le 3e Chasseurs à cheval. En ce moment, je soutenais un soldat, et le conduisais vers Ormes. En voyant les Prussiens, il oublia sa blessure et fit effort pour s'esquiver. Je restai donc là au milieu de la mêlée, attendant l'issue de la lutte. Quelques minutes après, un escadron prussien passa devant moi ventre à terre. Le commandant s'arrêta, me demanda ce que je faisais là. Je lui répondis que j'étais aumônier et lui montrai mon brassard. Il me déchargea alors un coup de sabre sur la tête.

« Après la victoire, qui resta aux Prussiens, quelques cavaliers me firent prisonnier et le lendemain, 7 décembre, j'entrai avec les autres prisonniers dans Orléans, la tête enveloppée dans un mouchoir, le visage tout en sang. Vers 2 heures, je parvins à m'évader, et je me réfugiai chez le docteur Arqué. C'est lui qui a soigné ma blessure. Quinze jours ou trois semaines après, je traversai les lignes prussiennes et arrivai à Bourges, où je fus reçu très aimablement par le Général Mazure. Le général voulut absolument que je visse le ministre de la guerre. Gambetta me reçut dans la

cour de la préfecture, où je causai une bonne demi-heure avec son Excellence. Nous parlâmes d'Orléans, du général de Sonis, des Prussiens... » [fin du document].

Rentré au Mans après peu de jours, le P. de Rochemonteix allait y être bientôt rejoint par l'invasion. Lui-même a consigné dans les *Souvenirs de Notre Dame de Sainte Croix* les émotions de ces heures tragiques, notées scrupuleusement au jour le jour. Le récit, fait à la troisième personne, permet de le suivre sur le champ de bataille de la charité.

« Au nouveau théâtre (1), le sort des varioleux et des fiévreux était... déplorable... L'installation matérielle laissait beaucoup à désirer, principalement aux tribunes, où ils étaient presque tous couchés sur un peu de paille, serrés les uns contre les autres. A l'ancien théâtre, ils étaient étendus sur la paille, garantis du froid par une couverture de campement, et si rapprochés que le prêtre arrivait difficilement jusqu'à la bouche du malade pour recevoir ses confidences intimes.

« Le P. de Rochemonteix, préfet des études de Sainte-Croix, fut chargé de ces deux ambulances le 7 janvier 1871. Blessé d'un coup de sabre à la tête, le 4 décembre, à Bricy près Saint-Péravy, par un officier prussien, il fut fait prisonnier, conduit à Sougy, à Chevilly, à Cercottes, puis à Orléans, où il parvint à s'évader. Recueilli et admirablement soigné par M. le docteur Arqué, il put bientôt se mettre en route, et, après avoir traversé les lignes prussiennes, il arriva à Bourges... De retour au Mans, le 4 janvier, il obtint de son supérieur la faveur inappréciable d'être attaché à l'ambulance des deux théâtres. C'est dans ce nouveau poste qu'il passa jusqu'à la fin de la guerre la plus grande partie de ses journées, allant d'un malade à l'autre, encourageant, confessant, administrant les derniers sacrements. Souvent il apportait à ces malheureux, privés de tout, quelques bouteilles de vin, un grog chaleureux, du rhum, précieux réconfort impatiemment attendu et gaiement reçu par le malade. Sur 150 varioleux, qui ont succombé au terrible fléau, un seul a refusé les secours de la religion. « Laissez-moi tranquille, dit-il au Père qui lui offrait son ministère ; je n'ai pas besoin de vous, don-

(1) *Souvenirs de N. D. de Sainte-Croix*, p. 107-109.

» nez-moi la paix » ; et il détourna la tête. Une seconde tentative ne réussit pas mieux que la première. Après trois jours d'horribles souffrances, il comparaissait devant Dieu ! »

Les Volontaires de l'Ouest (anciens Zouaves Pontificaux) avaient à Sainte Croix leur quartier Général, et nous les retrouvons à chaque page.

« 9 janvier (1). — On entend au loin le bruit de la fusillade. Les Volontaires de l'Ouest, qui restent encore au collège, le quittent pour se rendre à Yvré-l'Évêque. Ils doivent, dit-on, en cas d'échec de l'armée, protéger la retraite. Les mobiles du Gard, de l'Isère et de la Corrèze, logés à Sainte-Croix, sont partis dans les derniers jours de décembre.

« 10 janvier. — Le bruit de la fusillade se rapproche de plus en plus. Un obus tombe au haut de notre jardin. Le soir, quelques Zouaves, venus d' Yvré-l'Évêque, nous apprennent qu'une de leurs compagnies, dans une reconnaissance sur la route de Saint-Calais, a essuyé près de la ferme de Saint-Hubert le feu des Prussiens et qu'elle s'est bravement battue. De Geoffre a été tué : avant l'action, il avait agité son képi comme un drapeau aux yeux de la Compagnie, et récité à haute voix le *Pater noster*. Blessé d'une balle à la tête, il se traîne péniblement au pied d'un pommier, et là, il meurt, sous le regard de Dieu, en face de l'ennemi. Quelques jours auparavant, il me disait : « Mon plus ardent désir était de donner ma vie à Pie IX, Dieu ne l'a pas voulu. Qui sait ? il la réserve peut-être pour la France. Il ne m'en coûtera pas de la sacrifier à mon pays ».

Non loin de lui tombe grièvement blessé un aimable jeune homme, d'une piété et d'un courage exemplaire, Michel de Féligonde. Je l'avais peu vu pendant son court passage à Sainte-Croix, mais assez pour apprendre à l'estimer. Il n'avait pas dix-huit ans, il était encore au collège quand la guerre éclata, et impatient de se battre, il écrivit à son père au mois de novembre : « Ce serait pour moi le sujet d'un éternel regret de n'avoir rien fait pour la France. Ce sera au contraire, si je vis, une des plus grandes consolations de mon existence de penser que j'ai pu être de quelque utilité à notre malheureux pays. C'est sans peine que je quitterai la plume

(1) *Souvenirs N. B. de Sainte-Croix*, p. 110 suiv.

de l'écolier pour le fusil du soldat. Ce n'est plus l'heure de l'égoïsme. Pensons à notre pauvre France, et nullement à nous en particulier. Réponse avec consentement, courrier par courrier ; c'est déjà bien tard. » Il y avait dans ce jeune volontaire, me disait un de ses camarades, une âme vaillante, un cœur imperturbable. Placé au premier rang, il était tellement en feu, si acharné contre les Prussiens, qu'il n'entend pas sonner la retraite. Resté seul, à quelque cent pas en avant de ses compagnons, il reçoit une balle qui le renverse.

« 11 janvier. — Journée décisive. Les mobilisés bretons abandonnent la position de la Tuilerie, que les Allemands occupent et d'où ils bombardent la ville. Vers 3 heures, les puissantes colonnes des Prussiens s'emparent du plateau d'Auvours et s'y établissent avec une redoutable artillerie. Coûte que coûte, il faut le reprendre. Le général Gougeard va aux Zouaves : « *Allons, Messieurs, en avant pour Dieu et pour la Patrie ! Le salut de l'armée l'exige.* » Les Zouaves gravissent les pentes rapides du plateau sous le feu de l'ennemi, engagent avec lui une lutte corps à corps, le forcent à reculer, reprennent la position et s'y maintiennent. Les sacrifices sont immenses, encore inconnus.

« Le soir, on apporte à Sainte-Croix trois corps inanimés : ce sont les dépouilles mortelles du capitaine du Bourg, du capitaine de Bellevue et du soldat Antoine Fockedey, tous trois *Volontaires de l'Ouest.* On les étend sur le parquet du grand parloir. De Bellevue, tombé le premier à Yvré-l'Évêque, au moment où il donnait le signal de l'attaque, a été frappé d'une balle au front et tué raide. Il me disait quelques jours auparavant : « Je vais me battre, mais j'ai eu jusqu'ici tant de chance que je me figure que les balles ont peur de moi, ou que je suis, comme Achille, invulnérable. Dernièrement encore, à Loigny, mon uniforme a été percé en sept endroits, mon sabre faussé par une balle, et je n'ai pas été blessé. — C'est fort bien, mon capitaine, lui répondis-je ; mais ce qui n'est pas arrivé jusqu'à ce ce jour peut arriver demain ; aussi feriez-vous pien de mettre vos affaires de conscience en règle. — Elles le sont, reprit-il vivement, il ne faut pas jouer avec ces affaires-là ».

« Alphonse Fockedey a reçu une balle à la tempe droite.

Toute sa physionomie respire une douce sérénité, un avant-goût du paradis.

« Du Bourg a un trou de balle au milieu du front ; la barbe est rougie de sang, la bouche est entr'ouverte et souriante, le visage calme, sans aucune contraction...

« 12 janvier (1). — On apporte d'Yvré-l'Évêque les corps du capitaine Belon, tué d'une balle au front, et du sergent de Vaubernier. Le lieutenant Benoît et une vingtaine de Zouaves arrivent du champ de bataille, exténués de fatigue, blessés : on les conduit à l'ambulance. Le lieutenant est blessé à la poitrine et au bras ; c'est un officier rude de formes, mais bon de cœur, imperturbable au feu, d'une foi ardente, d'un amour passionné pour l'Église et pour la France. En me revoyant, il me dit : « Eh bien ! me voilà blessé ! Je ne suis pas fâché d'avoir attrapé çà au service de mon pays. J'espère que j'en guérirai bientôt et que je pourrai encore me battre. » Puis il me réclame un trésor qu'il m'avait confié le 9 novembre, au moment de se mettre en route pour Patay. « Je vais au feu, m'avait-il dit alors après s'être confessé ; je ne sais si j'en reviendrai... En tout cas, j'aime mieux faire mon testament plus tôt que plus tard. J'ai passé dix années à Rome, j'ai combattu pour l'Église, j'ai défendu le Saint-Père avec amour ; et de mes années de service, voici tout ce qui me reste, cette pièce de 20 francs, à l'effigie de Pie IX, et cette moitié de scapulaire. Les Piémontais m'ont dévalisé au siège de Rome. Je tiens beaucoup à ces deux souvenirs de Rome, les seuls que je possède ; je vous les confie, c'est tout mon trésor. Si je suis tué, vous enverrez ces objets à mon frère, et vous lui direz de les garder précieusement : ils lui porteront bonheur. Si je m'en tire, vous me les rendrez. » Il se battit à Patay, et ne fut pas blessé. A Auvours, il a été superbe de sang-froid et d'entrain, et assez heureux pour donner de son sang au pays. Je lui rends son cher trésor, qu'il embrasse avec amour. »...

« 13 janvier (2). — Beaucoup de Prussiens dans la ville ; on dit qu'il y en aura ce soir de trente à quarante mille. Je me procure une voiture découverte, et je vais, en compagnie

(1) *Souvenirs*, p. 117, suiv.
(2) *Souvenirs...*, p. 123.

de deux chirurgiens de la Loire-Inférieure, visiter les champs de bataille des environs, pour relever les morts et les blessés. La route de Paris est encombrée de Prussiens, sur une longueur de plus d'une lieue ; nous la traversons au milieu des huées des soldats, des réflexions les plus déplaisantes. Notre cœur bondit.. Nous avançons sans mot dire. Arrivés au-delà d'Yvré, nous nous dispersons, pour nous rejoindre à Champagné. Les morts ont été enterrés pêle-mêle dans deux fosses immenses ; cependant nous rencontrons çà et là quelques cadavres étendus sur la neige, oubliés ou laissés sans sépulture : rien qui puisse faire reconnaître leur identité. Les blessés s'étaient traînés ou avaient été transportés dans les fermes et dans les villages voisins : vivres, remèdes, soins, tout manque.

« A Champagné, je trouve Armand Fockedey, étendu depuis trois jours sur la paille, mal soigné, mal nourri, blessé grièvement d'une balle au genou, souffrant énormément. Sa figure s'épanouit en me voyant, il verse quelques larmes de joie et me demande si j'ai des nouvelles de son frère Alphonse.

« Oui, mon bon ami, et elles sont mauvaises ; sa blessure est très grave. »

— « Est-il mort ? ne me cachez pas la vérité. »

— « Il est au collège dans le parloir. Voulez-vous venir l'embrasser ? Je vous conduirai au Mans dans une voiture. »

— « Merci mon Père, je serai si heureux de le revoir, et puis d'être à Saint -Croix ! »

«Je le prends dans mes bras,je l'établis le plus commodément possible dans la voiture qui m'avait amené, et je place près de lui un de ses frères d'armes. Les chirurgiens donnent une troisième place à un blessé de leurs amis, officier des mobiles de la Loire-Inférieure, et nous partons.

« En route, Armand me fait mille questions sur Alphonse. Je réponds vaguement ou je détourne la conversation. Il était six heures quand nous arrivâmes à la porte du collège. Armand me dit : « Ne me cachez pas la vérité ; mon frère est mort ».

— « Oui, mon ami, venez l'embrasser et faire une prière pour lui, son corps est au parloir. »

« A ce moment arrive le P. du Lac. Il prend Armand

dans ses bras, et le porte au parloir près du corps inanimé d'Alphonse. Quelle scène déchirante ! Il faut l'avoir vue pour s'en faire une idée. Après l'avoir laissé quelque temps épancher sa douleur sur ce frère aimé qui n'est plus, nous le transportons à l'ambulance des officiers...

« Ce matin, il n'y avait aucun Prussien à Sainte-Croix. Ce soir, ils ont envahi la maison : 500 chevaux d'artillerie dans les classes, les études, le réfectoire, les parloirs, le cloître de l'église et la salle du chapitre.

« A huit heures, on vient me chercher de la part de M. Gougeon, vice-président du conseil de préfecture. On ne voit, à cette heure avancée, dans les rues de la ville, que des Allemands, les uns en faction, les autres cherchant un gîte pour la nuit, d'autres pénétrant en vainqueurs et en maîtres dans la première maison venue. Cette journée a été rude à passer pour les habitants. J'arrive chez M. Gougeon. C'était le colonel des mobiles d'Albi, qui me demandait.

« Monsieur l'abbé, me dit-il, je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais on me conseille de m'adresser à vous en toute confiance. J'ai sauvé le drapeau de mon régiment, et je ne voudrais pas que ce drapeau, brodé par les dames d'Albi, tombât entre les mains des Prussiens, que nous attendons d'un moment à l'autre. Je suis blessé à la jambe et ne puis bouger. Pourriez-vous vous charger de ce drapeau, et le mettre en lieu sûr ? — C'est bien facile, je vais l'emporter, et vous pouvez compter le revoir quand vous le réclamerez. » Je quitte ma soutane, je prends le drapeau, que je roule autour de mon corps, je remets ma soutane, et je me retire avec le précieux fardeau (1).

« 15 janvier. — Michel de Féligonde est mort aujourd'hui. Les Prussiens, touchés de son aimable candeur et frappés de sa mâle bravoure, s'étaient attachés à lui. Ils l'avaient d'abord transporté à Saint-Hubert, et de là au Mans, afin de lui faire donner des soins particuliers. . Michel s'est éteint ce soir, doucement, sans effort, dans les sentiments de la plus tendre piété. Dieu l'a cueilli comme une fleur

(1) « A la conclusion de la paix, ce drapeau, fut rendu au colonel, qui put le rapporter à Albi avec honneur et fierté : ses mobiles s'étaient conduits avec vaillance ».

fraichement épanouie, de peur que le mal ne vint à ternir cette vie si belle et si pure. Sa dernière parole est admirable : « Monsieur l'abbé, je vous remercie, vous et ma Sœur, de vos soins affectueux. Je donne volontiers ma vie pour la France et pour l'Église. Dites à ma famille que je meurs en chrétien... que ma dernière pensée a été pour elle... que je la reverrai au ciel. Vous lui remettrez ce portefeuille teint de mon sang, et cette lettre que j'ai écrite pour elle le jour même où j'ai été frappé. »

« Selon son désir, j'ai recommandé d'enfermer sa dépouille mortelle dans un cercueil de plomb, pour qu'elle soit remise à sa famille, auprès de laquelle il veut être enterré. »

« 29 janvier. — A la suite de travaux incessants, de fatigues excessives et de privations, presque tous les Pères sont tombés malades. Les PP. Lelasseur, Corbel, Lapôtre et de Rochemonteix ont la petite vérole, et les deux premiers ont été administrés. Le P. du Lac, fatigué lui-même et obligé de garder le lit, écrit au R. P. Provincial pour demander du renfort, et reçoit la réponse suivante : « Je reçois vos lettres si tristes à la fois et si consolantes... *In cruce salus.* » Puis il annonce des Pères pour remplacer ceux que la maladie ou la fatigue a terrassés.

« 9 février. — Armand Fockedey est mort hier, entouré des soins les plus tendres du P. du Lac et du P. Kolb, ses deux compatriotes... Les dépouilles mortelles de ce charmant jeune homme reposent dans notre petit cimetière, au haut du parc, à côté de celles de son frère bien-aimé...

« 17 mars. — La paix entre la France et l'Allemagne est signée. L'armée prussienne abandonne ses conquêtes de l'ouest et rentre dans ses foyers.

« 31 mars. — Le dernier malade sort aujourd'hui de notre ambulance. Elle a soigné, depuis le 10 novembre, 13 varioleux, 295 blessés et 737 fiévreux. 28 sont morts des suites de leurs blessures ou emportés par la petite vérole.

La campagne de 1870 marque dans les souvenirs du Père une date ineffaçable. Nous retrouvons dans ses papiers le sauf-conduit, visé à la date du 20 février 1871 par la *Commandantur* du Mans, qui lui fut délivré pour accompagner jusqu'à Clermont-Ferrand le corps du jeune héros, Michel de Féligonde. Et que de fois ne l'entendit-on pas évoquer les émotions et les leçons de ces jours terribles.

Le P. de Rochemonteix avait été deux ans préfet des études au Mans. Après deux autres années passées à la résidence de Rouen, la première comme prédicateur, la seconde comme supérieur, il reparut à Notre-Dame de Sainte-Croix en 1874, comme recteur, succédant au Père de Gabriac. Début d'une période féconde.

Du chiffre de 350 élèves, qu'il comptait à la rentrée de 1874, le collège devait, en 1880, s'élever à plus de cinq cents. Et l'« esprit de famille », que l'ancien recteur, devenu historien, devait présenter comme le trait distinctif de cette maison, y portait ses fruits, spécialement dans le grand nombre des vocations sacerdotales et religieuses.

Mgr Hector d'Outremont, appelé à l'évêché de Mans le 14 septembre 1874, témoigna dès le premier jour à Sainte-Croix le plus paternel intérêt, et l'intimité qui s'établit entre l'évêque et le recteur devint, pour l'œuvre d'éducation poursuivie à Sainte-Croix, une force précieuse. A la fin de 1876, Sa Grandeur voulut être accompagnée, dans son voyage *ad limina*, par le P. de Rochemonteix, qui put présenter à Pie IX deux adresses signées par les élèves de son collège et leur rapporter de précieuses bénédictions.

Au retour de ce voyage et en d'autres incirconstances, le Recteur aimait visiter l'étude de première division, où ses causeries étaient fort appréciées. Il en rehaussait le prix par une petite mise en scène qui amusait et flattait le jeune auditoire. Deux surveillants, placés aux deux bouts du corridor adjacent, avaient ordre de n'y laisser circuler personne ; et le Recteur débutait : « Ce qui je vais vous dire, est pour vous seuls ; défense de le répéter, même à vos Pères professeurs ou surveillants. »

Bien que redoutant, à ce qu'on assure, la parole publique, il savait au besoin la prendre et s'en tirait fort bien. Ses allocutions rectorales, à la fin des séances académiques, scandées par un geste vigoureux et rehaussées par une pointe d'accent auvergnat, soulevaient les bravos de l'auditoire. Tel mot de circonstance, pour l'inauguration d'un monument, se gravait dans les jeunes mémoires comme un profil de médaille. Il savait faire saillir en traits durables le relief de ces grandes idées : l'Église, la Papauté, la vie morale, le respect...

Même don de communication dans ses causeries à l'étude, et même à-propos. Un jour, il esquisse le portrait du mauvais élève, corrompu et corrupteur, et il termine ainsi : « Je me dis avec tristesse : « La bête a passé par là ; le signe est au front. » Un autre jour, il fait l'oraison funèbre d'un élève sortant de philosophie. « Il y a six ans, il fut question pour X*** de quitter sa mère — tout le monde savait que X*** avait songé à la vie religieuse ; — le courage lui manqua. Je lui dis alors : « Prenez garde que Dieu ne vous enlève à votre mère d'une façon à laquelle vous ne vous attendez pas ». Je ne pensais pas que six mois après ma prophétie serait réalisée ».

Une autre mémoire, affectueuse et fidèle, nous livre l'impression produite par le Père d'abord, sur un petit élève de cinquième, puis sur un philosophe, à la veille de quitter le collège.

« Ce qui me frappe, à cette distance, c'est l'autorité qu'avait le Père Recteur. Non par sa carrure ou son prestige extérieur, mais surtout par sa parole. Enfant, j'étais peu sensible à l'éloquence et, des sermons ou discours entendus alors, je n'ai guère conservé mémoire que du fameux — et nouveau pour moi ! — sermon du Père le Moigne sur la mort. Mais je me souviens distinctement de telle intervention du Père de Rochemonteix, quand il venait nous donner les notes à la place du Père Préfet. Sa parole accentuée, acérée, me paraissait décisive, et irréformable : elle produisait le même effet, je crois, sur tous mes camarades, et aussi sur nos parents. Le Père Recteur jouissait auprès de ces derniers d'une estime très grande ; il étudiait le petit dossier de chaque élève, notes et places, avant d'aller au parloir ; de sorte que, au lieu de rester dans de prudentes généralités, comme font les Supérieurs qui ne connaissent les choses que de loin, il était concret, précis, donnait l'impression que chaque enfant était pour lui non un numéro, mais un être vivant, qu'il connaissait personnellement. C'est, je crois bien, cette même qualité, s'appliquant aux familles, aux anciens élèves, aux amis, qui a concilié et gardé au Père de Rochemonteix tant de fidèles amitiés. On avait l'impression d'être discerné par lui, d'exister vraiment pour lui.

« A la fin de ma philosophie, je revis le Père au cours des trois jours de retraite (fin mai 1885). C'est un des souvenirs les plus présents de ma vie de collège : le Père apportait une grosse Bible et commentait quelque parole. Il avait pris pour thème l'histoire du jeune homme riche (*Matthieu*, XIX, 16-23). Là-dessus, il nous parla du culte dû à Dieu (« Un seul est bon ! ») ; des commandements et de la vie chrétienne commune : devoirs envers les parents, envers les autres, pureté de vie (« Tu ne commetras pas d'adultère ! ») et, finalement, de la vie parfaite (« Si tu veux être parfait... »). Sa parole était pénétrante, pleine d'autorité, chargée d'expérience humaine, à ce qu'il nous semblait. Il vous fit une impression profonde. Son instruction sur la pureté, très appuyée et circonstanciée, fut particulièrement belle et utile. Il me semble difficile de mieux approprier ce sujet délicat à un auditoire à la fois divers comme initiation sentimentale, et d'âge indécis (de seize à dix-huit ans). On sentait un homme maître de sa parole et sûr de ce qu'il avançait, voulant prémunir ceux qui ne savaient pas, d'expérience, les ravages de l'impureté, et corriger ceux qui n'étaient plus à informer. L'instruction sur la défense de la foi ne fut ni moins belle ni moins opportune. Le Père cita, et commenta, les beaux vers de Victor Hugo :

Je vous dirai qu'en moi j'interroge à toute heure
Un instinct qui bégaie, en mes sens prisonnier ;
Près du besoin de croire un désir de nier,
Et l'esprit qui ricane auprès du coeur qui pleure.

Toute cette retraite m'est restée comme un modèle de ce qu'il convient de dire à un jeune homme qui quitte le collège pour la vie d'étudiant, une véritable introduction à la vie chrétienne et virile. Je souhaite à tous les élèves de philosophie une retraite de fin d'études comparable à celle-là. L'année d'après, j'entendais une autre retraite de philosophie. Les instructions furent données par le Père de Maumigny. Quelles que soient mon admiration, et ma reconnaissance, pour ce dernier, je dois reconnaître que la retraite du P. de Rochemonteix l'emportait sans comparaison, comme adaptation, justesse de ton, et prise sur l'auditoire. »

Comme directeur d'études, le P. de Rochemonteix, instruit par l'expérience des collèges, se montra l'interprète judicieux et avisé du *Ratio Studiorum*. A titre d'indication, signalons un document conservé dans ses notes, même après l'holocauste qui nous a soustrait beaucoup de pièces intéressantes. C'est un fragment de lettre du Très Révérend Père Beckx écrit au cours de l'année 1879 à un catholique de marque, au sujet de la part due dans les programmes scolaires aux auteurs chrétiens. On pressait la Compagnie d'accueillir ces auteurs plus largement, et sans doute le Père Général n'avait là-contre pas d'objection de principe ; mais on avait cru pouvoir s'autoriser d'un prétendu désir du Saint-Siège, et cette prétention était vigoureusement repoussée. Le Père Général écrit :

« De tous les ministères que nous pouvons exercer selon notre Institut, le premier qui nous est ravi, le dernier qui nous est permis par les pouvoirs hostiles à l'Église, c'est l'enseignement de la jeunesse. Le fait, qui s'est constamment reproduit depuis que la Compagnie existe, serait inexplicable si notre enseignement avait une tendance vers le paganisme.

« Oui, sans doute, monsieur le Comte (1), il y aurait un vrai danger, il y aurait scandale, si les fidèles étaient fondés à croire que notre enseignement est en opposition avec la direction donnée par l'Église. Heureusement, il n'en est pas ainsi.

« Depuis bientôt vingt-six ans que le gouvernement de la Compagnie m'a été imposé, jamais je n'ai reçu un ordre, une invitation, une insinuation, un seul mot de la bouche de Pie IX ou de Léon XIII, me recommandant d'introduire dans notre enseignement littéraire un plus grand nombre d'auteurs chrétiens.

« J'ai fait interroger des élèves, des professeurs, le Supérieur lui-même de l'*Apollinaire*, grand et petit Séminaire de Rome. Tous m'ont répondu, de vive voix ou par écrit, que depuis 1852, époque où a surgi la discussion sur les classiques païens, pas un seul classique chrétien n'a été surajouté au programme de ce séminaire pontifical.

(1) M. le Comte de Pas.

« Cela étant ainsi, je supplie qu'on veuille bien nous laisser suivre en paix, sous la haute direction et la surveillance du vicaire de Jésus Christ, notre *Ratio Studiorum*, précieux héritage de Saint Ignace et de ses successeurs. Cette demande si juste et si modeste ne peut nous être refusée. »

Le P. de Rochemonteix ne fut certainement pas seul à recevoir, comme recteur de collège, communication de ce document, sans doute peu connu. Mais il l'a classé, il nous l'a conservé. Plus d'un lecteur lui devra, sans doute, de le connaître.

Vinrent les décrets du 29 mars 1880, qui ouvrirent pour Sainte-Croix l'ère des tribulations. Le délai de trois mois, imparti au personnel pour préparer son exode, fut largement mis à profit par l'actif recteur, qui concerta avec l'évêque du Mans les mesures nécessaires : constitution d'une société civile, qui acquit de ses deniers les immeubles de Sainte-Croix et en assuma la gestion, transmission des pouvoirs à un supérieur, ami dévoué de l'œuvre et animé de son esprit. Le P. de Rochemonteix n'a eu garde d'omettre, dans les *Souvenirs*, les noms des amis généreux qui versèrent alors des fonds, soit pour le capital d'exploitation, soit pour la propriété. On relira aujourd'hui cette liste avec respect et parfois avec surprise (1). M. l'abbé Boullay, depuis 1860 supérieur de l'école libre de Saint-Calais, qu'il avait portée à un haut degré de prospérité morale et matérielle, fut prié d'accepter la direction de Sainte-Croix (2). « Si c'est un acte de dévouement qu'on me demande, répondit-il, je suis à vous ; dans le cas contraire, je refuse. — Mais, dans les circonstances présentes, on

(1) *Souvenirs...*, p. 321 et 491. Nous relevons les noms suivants : Mgr d'Outremont, évêque de Mans ; Marcellin Vétillard, sénateur ; comte de La Rochefoucauld, duc de Bisaccia, député ; prince Raymond de Broglie ; marquis de Beaumont ; comte Roger de Nicolaï et marquise de Nicolaï ; Auguste Griois ; comte Raymond de Romanet ; comte d'Orglandes ; marquis de Perrusse des Cars ; comte de Croüy-Chanel ; Charel Vérel, ancien maire du Mans ; Alexandre Celier ; Marcotte de Sainte-Marie ; comte de Chavagnac ; comte Henri de Villoutreys ; E. Caillaux, sénateur, ancien ministre ; comte de Casteras ; comte Léon de Dannes ; comte de Marcellus ; Bouriat ; baron Clouet, Stéphane Thoré ; chanoine Albin ; abbé Desgraviers ;

(2) *Souvenirs*, p. 322.

ne peut vous proposer qu'un grand acte de dévouement. — En ce cas, j'accepte, et sans conditions. » Une fois ce prêtre excellent installé à sa place, l'ancien recteur descendit d'un étage et prit possession de la préfecture des études. Pour légale que fût la position, elle ne devait pas être maintenue au-delà de quelques semaines, en face d'un pouvoir hostile.

A la distribution des prix de juillet 1880, Mgr d'Outremont présidait. Il monta sur l'estrade, dit aux Pères un adieu ému, et ajouta : « Dans une bataille navale, quand le pilote est frappé à son poste, c'est au capitaine de venir prendre la barre et de diriger le navire. Je suis le capitaine ; à moi de prendre la direction du navire, et je la prendrai. » — De sa place, le P. de Rochemonteix répondit quelques mots, dont on a retenu l'idée générale. « *Ave, Caesar, morituri te salutant*... C'est par ces mots, Monseigneur, que les anciens gladiateurs saluaient l'empereur, en pénétrant dans l'arène. Avaient-il l'espérance ? Je ne sais. Mais nous l'avons. C'est pourquoi nous ajoutons : Au revoir, Monseigneur ! »

Dès le 16 août, l'inspecteur d'Académie se présentait et enquêtait sur le personnel. Le 1er septembre, le préfet de la Sarthe, M. Lagrange, dit de Langre — un préfet à tout faire — notifiait au supérieur un « arrêté de dissolution de l'agrégation formée au Mans par des membres de l'Association non autorisée dite de Jésus ». Le 6 octobre, la rentrée eut lieu et fut des plus brillantes : sauf quelques fonctionnaires terrorisés par le pouvoir, tous les parents avaient tenu à honneur de marquer leur confiance à l'établissement où leurs fils recevaient une éducation chrétienne. Avec un personnel nouveau — le nombre des Pères étant réduit de trente-six à seize, — l'œuvre reprit, vaillamment. Cependant l'Inspecteur d'Académie multipliait visites et sommations. Invité à dresser la liste de ses collaborateurs jésuites, l'abbé Boullay s'abritait derrière la loi relative à la liberté d'enseignement, loi qui ne frappe aucun citoyen français d'incapacité pédagogique, et que les décrets du 29 mars 1880 n'ont pas prétendu abroger. Enfin, sur de nouvelles injonctions, le P. de Rochemonteix résilia, le 19 novembre, ses fonctions de préfet des étu-

des, lesquelles furent confiées au P. Houdet. Dix jours après, l'abbé Boullay adressait au Recteur de l'Académie de Caen cette admirable lettre :

« Le Mans, 22 novembre 1880.

« Monsieur le Recteur,

« M. l'Inspecteur d'Académie au Mans m'a fait l'honneur de m'exposer avant-hier ce que vous pensiez de l'établissement de Sainte-Croix.

« Il m'a dit de votre part : *On n'a pas de parti-pris contre la maison. On voit dans l'abbé Boullay un directeur sérieux, surtout depuis le départ de M. de Rochemonteix.* Ce témoignage, que vous avez bien voulu me rendre, est absolument conforme à la vérité. Depuis le jour où Sa Grandeur Mgr l'Évêque du Mans m'a permis d'accepter la direction de Sainte-Croix, je n'ai eu qu'un seul but : mettre mon entier dévouement au service de l'école, que j'étais appelé à diriger *effectivement*, tout en continuant avec les autorités universitaires les rapports excellents que j'avais entretenus avec elles pendant vingt ans. Dès le lendemain de mon entrée dans l'établissement, je me mettais en relation avec les familles de nos enfants, je recevais moi-même les nouveaux élèves, je modifiais sur quelques points l'ancien prospectus, et j'apportais des changements assez sérieux à notre plan d'étude, d'après le nouveau programme de l'examen du baccalauréat ès-lettres.

« Cependant, par raison d'économie, j'ai dû, vous le comprenez, M. le Recteur, utiliser autant que possible les nombreux ouvrages classiques en dépôt à l'économat.

« J'ai vu avec plaisir que le maintien provisoire de M. de Rochemonteix avait été apprécié comme il convient. Votre longue expérience vous a fait comprendre qu'il m'était impossible de me mettre au courant des différents services d'un établissement si important, sans les conseils de son ancien Directeur. Sur mes plus vives instances, M. de Rochemonteix a bien voulu accepter quelque temps, sous mon autorité, le rôle modeste de Préfet ou de surveillant général ; et je dois avouer qu'il s'est toujours renfermé avec une parfaite convenance dans ses attributions inférieures. Pour moi, je m'étais réservé la haute administration de la maison,

la direction des études, la visite des classes, l'autorité directe sur le personnel, les correspondances avec les parents ; après vingt ans de supériorat à Saint-Calais, je n'aurais jamais consenti à être à Sainte-Croix un simple prête-nom, un *homme de paille.* Une fois initié à toutes les exigences des différents services de la maison, j'ai conseillé à M. le Préfet, qui le désirait vivement, de quitter définitivement cette école, qu'il avait en partie fondée et si heureusement développée. Son départ s'est effectué le 19 du présent mois.

« M. l'Inspecteur m'a dit encore de votre part : *On est satisfait du départ d'un certain nombre de professeurs. On y voit un élément de conciliation.* Je ne vous apprendrai rien de nouveau, M. le Recteur, en vous disant qu'il est impossible de trouver en province, en quelques mois, un personnel sérieux de trente à quarante membres. Je me suis adressé à cinq ou six diocèses pour obtenir des maîtres capables, et j'ai dû, après des recherches infructueuses, demander aux PP. Jésuites un concours qu'eux seuls pouvaient me fournir. Ils composent actuellement le tiers du personnel. Cet appel à leur expérience était,à mes yeux, parfaitement légal. Il était légal *au point de vue de l'association*, dès lors qu'ils vivaient dispersés en ville, que le collège n'était plus exploité par eux, qu'ils ne se réunissaient jamais dans l'établissement, qu'ils se retiraient après avoir rempli leurs fonctions, qu'ils prenaient leurs repas et couchaient dans leurs différents domiciles en ville. Le genre de vie est celui de tous les maîtres des autres maisons d'enseignement, et M. l'Inspecteur lui-même a affirmé à un de nos professeurs et à moi-même, que cette situation lui paraissait très correcte, irréprochable.

« Cet appel était légal aussi *au point de vue de la loi de* 1850, il était en conformité avec les paroles de M. Lepère dans son rapport du 29 mars, et avec les déclarations au Sénat de M. le ministre de l'instruction publique.

« Cependant, tout en étant en règle avec la loi, j'ai voulu, par esprit de conciliation, éloigner encore quelques Pères. J'ai remplacé, le 22 novembre, M. Fortin, professeur de cinquième, par M. l'abbé Nicol. J'ai fait aussi des démarches pour remplacer un de mes professeurs de rhétorique, et un

professeur de mathématiques, qui fait également les fonctions de surveillant ; jusqu'ici mes démarches ont été sans résultat. A cette époque de l'année, en province, dans une ville comme celle du Mans, des maîtres de cette importance trouvent difficilement des remplaçants, ou plutôt n'en trouvent pas.

« Enfin, M. l'Inspecteur m'a prié de porter à votre connaissance les classiques de l'établissement, et il m'a témoigné le désir de voir disparaître, des classes de troisième et de cinquième, l'histoire du moyen âge et l'histoire romaine du P. Gazeau. J'ai remis à M. l'Inspecteur la liste des auteurs classiques. Quant aux deux histoires du P. Gazeau, j'estime, et en cela M. l'Inspecteur est de mon avis, qu'elles sont irréprochables, et j'avoue que dans ces conditions je recule devant un changement assez onéreux, et qui, outre qu'il n'a pas sa raison d'être, sera une occasion de trouble dans l'esprit des enfants. Mais, toujours dans un but de conciliation, j'examinerai à nouveau ce point capital, et verrai si je dois me rendre à ce qui n'est de votre part qu'un simple désir.

« Vous avez bien jugé de Sainte-Croix, M. le Recteur, en n'y voyant aucun esprit d'opposition. Il n'y existe pas. Mon seul désir est de conduire à bonne fin l'œuvre d'éducation morale et intellectuelle que j'ai entreprise avec la loi et que je veux continuer sous la protection de la loi ».

L'abbé Boullay n'avait pas trop présumé du caractère de M. Capmas, recteur de l'Académie de Caen. Cet homme honnête servait mal l'illégalité et l'injustice. Aussi ne devait-il pas rester longtemps à son poste. Dès le mois de décembre, Jules Ferry l'envoyait à Toulouse, où il n'y avait plus rien à faire, les jésuites de Sainte-Marie venant d'être exécutés, et nommait à sa place M. Liard.

Avec ce fonctionnaire docile, l'opération ne devait plus traîner. La présence de quelques jésuites qui, logés en ville, reparaissaient à Sainte-Croix aux heures de classe, constituait, aux yeux du gouvernement, un délit de « reconstitution de congrégation non autorisée ». De ce chef, le directeur de l'école tombait sous le coup de l'article 68 de la loi du 15 mars 1850, pour faute contre la discipline. Le 28 avril 1881, il comparaissait à Caen devant la commission disci-

plinaire nommée par le Conseil académique et composée de neuf membres soigneusement triés. Accusé de s'être « prêté à la violation des lois de l'État », il se voyait condamné pour immoralité professionnelle, à l'interdiction de sa fonction pendant trois mois ; ce qui entrainait la fermeture du collège.

Des voix éloquentes s'étaient élevées, du sein même de l'Université, pour flétrir l'arrêt. Le directeur de Sainte-Croix sortait du jugement la tête haute. Quant au P. de Rochemonteix, il n'avait qu'à disparaître. Nous le retrouverons, avant la fin de 1881, à l'Université catholique d'Angers, directeur des internats.

Un maître du vieux Sainte-Croix, qui venait de débuter sous ses ordres, évoque ce lointain passé :

« C'est en 1880 que je fus envoyé au Mans. Il était recteur de ce collège depuis 6 ans, et l'avait amené à une haute prospérité. J'ai su de lui-même que, lors de son départ un an après, il laissait la maison quitte de toutes dettes, les fondateurs remboursés, et une certaine avance en vue de la reconstruction. D'autre part, les succès scolaires constants, la conduite des élèves excellente et les vocations nombreuses, tout cet ensemble formait au Recteur une auréole, et lui constituait dans la ville et la région une haute situation.

« J'étais fort jeune, quand je vins là, et je me rends compte que je dus exercer sa patience. Je ne m'en aperçus qu'autant qu'il le fallait pour me rappeler de veiller sur moi-même. Car il avait sa manière : certainement plus attentif à tirer d'un homme ce qu'il pouvait donner de bon et d'utile pour le collège et pour son propre développement, qu'empressé à le réformer. Non pas qu'il abdiquât cette fonction, mais il l'exerçait avec beaucoup de tact... La conduite envers les enfants se ressentait de cette manière de traiter les maîtres : du reste, il n'envahissait pas le terrain de ses subordonnés. La fin de son rectorat fut agitée et lui donna l'occasion de déployer de grandes qualités d'organisateur. Après les décrets, il trouva et mit en avant un supérieur ecclésiastique éminent qui aurait pu avantageusement gouverner seul : l'entente fut parfaite. Avant la fin de l'année scolaire, le digne abbé Boullay fut défé-

ré au conseil académique de Caen et condamné pour « immoralité professionnelle », selon le style du moment. C'était la fermeture de la maison jusqu'à ce qu'un nouveau directeur fût agréé, c.-à-d. pendant un mois. Les plus jeunes élèves rentrèrent en effet chez eux, mais tous les candidats au baccalauréat demeurèrent au Mans ; et ce fut un chef-d'œuvre. Ces élèves, une cinquantaine environ, furent hospitalisés chez des amis dévoués au collège et au P. de Rochemonteix. Ils se rassemblaient dans trois ou quatre maisons choisies et nous faisions nos cours. Aucune intervention ne se produisit à l'encontre de cette ingénieuse création d'un collège diffus. Le mois écoulé, le collège Sainte-Croix rouvrit, pour quelques semaines seulement, mais c'était beaucoup de finir l'année debout : c'était assurer la rentrée. L'ancien Recteur quitta le Mans, somme toute, victorieux, et en possession d'une solide réputation de vaillance et de sagesse ».

Le 25 août, le P. Chambellan, Provincial, écrivait au Père que Mgr Freppel, évêque d'Angers, confiait à la Compagnie la direction de ses internats, et qu'il en serait chargé. Le Père répondit qu'il savait n'être pas *persona grata* à l'évêché d'Angers, qu'il avait une grande répugnance pour ce ministère ; que, si le Provincial persistait dans son choix, il le priait de faire connaître ce choix à Mgr Freppel, et, au cas où Monseigneur l'agréerait quand même, de bien vouloir obtenir de Sa Grandeur une pleine autorité, pour le Directeur, d'admettre, refuser, etc... Nous transcrivons la réponse de Mgr Freppel :

« Angers, le 2 septembre 1881.

« Comme vous, je regarde comme indispensable pour le Directeur des internats, « d'avoir une pleine autorité pour admettre, refuser, exclure les internes, sans avoir recours à aucune autorité, pas même à celle du Chancelier ». De ce côté, aucune difficulté.

« Vous ne sauriez me faire de choix plus agréable que celui du P. de Rochemonteix. Il est vrai que, dans le temps, je m'étais quelque peu formalisé d'un propos qu'il avait tenu au sujet de M. Poüan, directeur de l'internat Sainte-Claire. Mais c'est le P. de Rochemonteix qui avait raison, et c'est

moi qui avais tort. Je le reconnais bien volontiers. Donnez-moi donc, je vous prie, cet excellent Père.

« Je vous attends dimanche matin à Angers. Si vous pouviez vous faire accompagner du P. de Rochemonteix, nous règlerions séance tenante. Du côté de l'Académie, pas de difficulté.

« Bien affectueusement à vous en N.-S.

+ ÉMILE, *év. d'Angers.* »

En transmettant cette réponse, le P. Chambellan ajoutait :

« Voyez si on peut recevoir une réponse plus écrasante d'amabilité, de sympathie, d'estime. Avec cela, c'est à une conquête que vous marchez,ou plutôt à une prise de possession d'une place déjà conquise ».

Avant de se rendre à son poste, le P. de Rochemonteix crut devoir prendre congé de Mgr d'Outremont par la lettre suivante ; elle laisse entrevoir que les tristesses de l'expulsion n'avaient pas seules marqué l'année scolaire 1880-81.

« Le Mans, 8 septembre 1880.

« Monseigneur,

« J'ai eu l'honneur, il y a quelque temps, de solliciter un entretien de Votre Grandeur ; on m'a répondu qu'elle ne pouvait me recevoir.

« Je me suis présenté une seconde fois à l'évêché ; on m'a dit que Monseigneur venait de sortir.

« J'ai laissé un mot d'écrit ; M. l'abbé Albin m'a fait savoir qu'obligé d'aller à La Flèche, vous ne pouviez vous rendre à la fête de Saint-Ignace.

« Hier, j'ai fait une nouvelle tentative ; vous n'étiez pas de retour de Ruillé, m'a-t-on dit.

« Je quitte donc définitivement Le Mans, sans avoir pu arriver jusqu'à Votre Grandeur. Je le regrette beaucoup.

« J'aurais voulu vous dire que j'emporte de vos bontés le plus reconnaissant souvenir, et que rien de pénible ne se mêle à mes sentiments de respectueuse affection et de religieux dévouement.

« J'ai pu différer d'opinion avec Votre Grandeur sur le personnel de Sainte-Croix et sur ses conditions d'existence.

Mais il ne m'est jamais venu à la pensée de jeter le discrédit sur une manière de voir différente de la mienne, tout en me rangeant à l'avis de mes Supérieurs et de mes conseils, avis qui était aussi le mien, que je croyais, que je crois encore le meilleur. Recteur des Pères et propriétaire de l'immeuble, par conséquent premier et seul responsable, je ne pouvais et ne devais agir autrement.

« Je n'ai pas non plus attribué à Votre Grandeur les bruits gravement calomnieux que des prêtres de votre clergé ont fait courir sur notre Ordre. Jamais il ne me serait venu à l'esprit de supposer qu'elle aurait répandu ou même accepté des calomnies comme celles-ci, « que nous, jésuites, » nous avions l'intention de faire fermer le collège ou de le » rendre impossible à d'autres que nous ; que nous avions » voulu écarter de Sainte-Croix, comme indignes ou inca- » pables, les ecclésiastiques du diocèse, que nous avions sou- » levé les élèves contre leurs nouveaux maîtres, que nous » avions démoli la réputation des professeurs et surveil- » lants recrutés dans le clergé du Mans, que nous avions » vendu ou désiré vendre un collège qui n'était pas à nous, » etc... » Ces misérables calomnies, et j'en passe, n'ont sans doute pas été crues du public intelligent et chrétien, parce qu'il nous suppose un peu d'honnêteté. Mais enfin, je tenais à vous dire que notre pensée ne s'est pas égarée un seul instant en dehors des vrais auteurs de ces tristes bruits. Que Notre-Seigneur leur pardonne, comme nous leurs pardonnons nous-mêmes volontiers, de bon cœur ! — Si les âmes, au milieu des tristesses de l'heure présente, n'avaient à souffrir de cette attitude hostile de quelques prêtres, notre peine serait moins grande, elle n'existerait pas.

« Enfin, après les longues et intimes relations dont vous avez bien voulu m'honorer, j'avais le plus vif désir de vous assurer, Monseigneur, que si vous avez trouvé, permettez-moi l'expression, des amis plus souples, plus dépendants, plus intéressés, vous n'en avez pas trouvé de plus dévoué, de plus loyal, et qui vous restera plus franchement attaché que votre indigne serviteur.

« Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Angers me confie un poste que je ne me crois pas capable de remplir convenablement. Je vais cependant aujourd'hui en prendre possession par

obéissance. Je l'accepte aussi pour être agréable à un prélat que j'estime entre tous et dont la vie laborieuse et militante est si admirable. Mais, de loin comme de près, je resterai, Monseigneur,

de Votre Grandeur

« le plus respectueux et le plus dévoué serviteur. »

Nous ignorons quelle réponse immédiate fut faite à cette lettre. Mais il est constant que des relations affectueuses se prolongèrent entre l'évêque du Mans et l'ancien Recteur de Sainte-Croix. On en trouve la preuve dans cette réponse à des vœux datés de l'internat d'Angers à l'occasion de la nouvelle année 1882 :

« Évêché du Mans, 23 janvier 1882.

« Mon Révérend Père,

« J'ai voyagé, j'ai été malade, et je me trouve bien en retard envers vous. Veuillez en agréer mes excuses. L'inviolable affection que j'ai vouée à votre Compagnie et les sentiments particuliers que j'ai toujours eus pour vous, m'ont rendu bien sensible à vos vœux et à vos prières.

« Veuillez croire, mon Révérend Père, à l'ardeur avec laquelle je vous souhaite les meilleures bénédictions du ciel, et à la sincérité de mon cordial et respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

« + Hector, *év. du Mans.* »

Il semble que les internats d'Angers aient éprouvé un certain besoin de réforme à la veille de la rentrée 1881. Le nouveau directeur s'en préoccupe aussitôt. Dès le 20 septembre, il adressait aux supérieurs de maisons d'éducation chrétienne une circulaire qui vaut un programme.

« ... Ces internats peuvent être d'une grande ressource, au point de vue moral et religieux, aux jeunes gens qui font leur premier pas dans la vie, mais à deux conditions entre autres : que le choix des étudiants sera heureusement fait et que leur liberté sera sagement limitée.

« La liberté dont ils ont joui depuis la fondation de l'internat était trop grande ; nous avons cru devoir la diminuer. Nous avons surtout retranché la sortie du soir, à partir de 7 heures.

« Cette mesure et l'exclusion de quelques étudiants de l'internat nous permettent de croire que nous formerons des jeunes gens qui réaliseront, mieux que par le passé, les meilleures espérances de la Faculté catholique et de leurs familles. Mais pour cela, votre concours dévoué nous est nécessaire. Veuillez donc nous adresser des jeunes gens qui doivent faire leur droit et qui vous paraîtraient convenir à notre maison d'étude et de vie en commun... »

Les souvenirs d'un témoin viennent ici au secours du biographe :

« C'est alors qu'il fut placé à la tête des internats de la Faculté catholique, et comme c'est ici une des rares circonstances de sa carrière qu'il m'ait racontée, je vous donne son récit. C'était la troisième année de cette institution, et les deux premières avaient été mauvaises. Cette circonstance avait amené le P. de Rochemonteix à détourner des jeunes gens d'y aller poursuivre leurs études supérieures. Se voyant appelé à diriger les internats, le Père écrivit à son Supérieur que sa nomination ne serait sans doute pas agréée de l'évêque d'Angers, Mgr Freppel, qui avait connu ses oppositions et en avait témoigné du mécontentement. Le R. P. Provincial envoya la lettre à Mgr Freppel, qui répondit avoir en effet connu et mal jugé les interventions du P. de Rochemonteix, mais en ajoutant que depuis il les avait comprises et acceptées, et que sa venue lui serait agréable. Il terminait en déclarant sa pleine confiance et en lui conférant une entière autorité sur les internats. Le Père, malgré sa sagesse, n'était pas incapable de mesures radicales : il commença par faire maison nette. On fut effrayé, l'évêque le premier, le Père en appela à la confiance, réclama l'indépendance promise. Il eut aussi là sa victoire : la rentrée fut bonne, l'année excellente, moralement, financièrement et scolairement. Cette carrière si brillamment ouverte fut interrompue par la maladie, et il est permis de le regretter vivement pour la Faculté libre d'Angers. Les internats se fussent relevés beaucoup plus tôt de leur désastre initial ».

Le groupe, assez nombreux, d'étudiants jésuites, occupé à la préparation de divers examens, devait exciter, à un titre spécial, la sollicitude du Directeur. Il s'occupa de

l'isoler dans une certaine mesure, pour lui assurer une vie religieuse autonome. Examinant la situation d'ensemble, dans une lettre au T. R. P. Beckx, en juillet 1882, le Père pouvait écrire : « Le bon Dieu a béni l'œuvre, elle est dans le plus bel état de prospérité ».

Mais il en avait coûté des efforts excessifs, et en septembre 1882 les Supérieurs jugèrent prudent de donner un successeur au P. de Rochemonteix. En portant cette nouvelle à la connaissance de Mgr Freppel, il écrivait :

« Votre Grandeur se rappelle qu'on avait été obligé de m'éloigner d'Angers, pour la même raison, au mois de mai. On espérait alors qu'une absence de quatre ou cinq semaines me remettrait assez pour me permettre de continuer l'œuvre que vous avez bien voulu me confier. Tout n'a fait qu'empirer, et malgré ma bonne volonté et le désir que j'aurais de travailler longtemps encore auprès de Votre Grandeur, il est des nécessités impérieuses auxquelles il faut obéir...

« Je n'ai pas besoin de vous dire, Monseigneur, avec quel regret je quitte Angers ; car je m'étais attaché à Votre Grandeur, j'aimais ses luttes, j'admirais ses œuvres, et puis j'affectionnais mes jeunes gens. Mais en partant, je reste absolument dévoué à vos internats, et de loin comme de près, j'en serai le défenseur et le soutien... »

La réponse de Mgr Freppel, empreinte d'une grande cordialité, ne dissimule pas ses regrets. Par ailleurs, elle laisse entendre que l'illustre évêque d'Angers comptait alors quelques censeurs dans le clergé de France.

« Angers, le 12 septembre 1882.

« Mon cher Père,

« Je regrette vivement votre départ, dans un moment où votre présence nous eût été encore si nécessaire pour quelques années ; mais devant les raisons de santé, il n'y a pas à discuter. Est-il pourtant bien sûr que le climat d'Angers, si doux et si favorable à la santé, n'aurait pas valu pour vous les brumes de ce triste Morbihan ? Je me permets d'en douter.

« Quoiqu'il en soit, j'attends le P. Taupin avec confiance, après tout le bien que vous me dites de lui. Le P. Chambellan me confirme vos appréciations. Je ne me dissimule pas

cependant l'inconvénient d'un changement à si court intervalle. Et puis, ne va-t-on pas donner raison aux sycophantes qui prétendaient que le chancelier de l'Université voulait faire table rase, en éloignant à la fois le P. de Rochemonteix d'une part, MM. Sauvé et Bourquart de l'autre ? Rien n'est plus faux, vous le savez ; mais le bourdon du Mans et d'ailleurs n'en donnera pas moins cette fausse note. A la garde de Dieu !

« Votre bien affectionné et reconnaissant
+ M. ÉMILE, *év. d'Angers.* »

Après une seule année passée à Vannes, comme Ministre, le Père de Rochemonteix se vit rappelé à Paris pour prendre la direction de la Conférence Olivaint.

Le Père Hubin venait de mourir, laissant d'ardents et unanimes regrets. Le successeur désigné n'avait contre lui que l'insuffisance de ses forces. On apprécia la finesse de son esprit, la haute culture et la science du monde qui donnaient à ses relations un grand charme. Mais les veillées nécessitées par les réunions du soir l'épuisèrent bientôt. Dès la fin de la première année, il dut abandonner au Père Alet la direction de la Conférence, ne se réservant que celle de la Congrégation. Là du moins, il réussit pleinement : les réunions se maintinrent nombreuses, pleines de vie, d'entrain, de zèle. Un fidèle de la Congrégation a tracé ce portrait du directeur : « Tout de suite, sous une certaine réserve de surface, on découvrait un cœur très chaud, un jugement très sûr, une gaieté aiguisée d'une pointe d'ironie malicieuse, qui, sans jamais blesser, attirait et retenait. Je le vois, à nos réunions de conseil, tout menu dans son fauteuil de paille, les cheveux déjà blancs, ses yeux clairs brillant sous ses éternelles lunettes, parlant peu, écoutant beaucoup ; puis intervenant sans hâte et donnant, avec un grain de sel, l'avis fortement pensé, l'avis décisif. Je n'étais pas le seul à lui avoir donné ma confiance. Je sais de jeunes hommes qui, longtemps après son départ, faisaient exprès le voyage de la rue du Sacre, à Rouen, pour le consulter sur des décisions graves concernant leur avenir. Il était revenu à Paris depuis bel âge, que X***, en passe matrimoniale, et m'ayant chargé d'une enquête, me télégraphiait : « Consulte l'Auvergnat de la rue Lhomond. » —

De fait, il connaissait tout le monde. Au cours de sa carrière, s'il avait beaucoup vu, il avait tout retenu, et ses jugements discrets et précis tombaient avec une surprenante justesse ».

Les liens qui l'attachaient à cette œuvre furent brisés après trois ans.

Supérieur à Rouen en 1886, de retour à Paris en 1890, le P. de Rochemonteix devait, en 1895, se fixer définitivement à Versailles. Longtemps Supérieur de nos Pères dispersés, il conserva, dans son ermitage de la rue Borgnis-Desbordes, des relations étendues ; le ministère du parloir et du confessionnal, encore que bientôt compliqué par une surdité croissante, disputa jusqu'au bout aux travaux de la plume ses studieuses journées.

A l'heure même où il quittait Sainte-Croix pour n'y plus rentrer, le P. de Rochemonteix avait conçu le dessein de raconter la vie de ce collège pendant ses dix premières années. Le beau livre où il réalisa ce dessein marque ses premiers pas dans la carrière d'écrivain — si l'on met à part une publication scolaire ébauchée à Vannes, reprise au Mans durant son rectorat (1). Il ne devait déposer la plume qu'à la veille de sa mort, et dix-neuf volumes in-8° attestent l'activité littéraire de ses quarante dernières années. Sans vanité d'auteur, il aimait faire à Dieu hommage de cette collection, alignée sur sa table de travail (2).

(1) La plaquette intitulée *Praecepta de arte rhetorica in ordinem practicum composita*, fruit de l'enseignement donné à Vannes (Lith. G. de Lamarzelle, Venetiis 1868, 57 pages autographiées), devint huit ans plus tard volume : *Praecepta de arte rhetorica in ordinem practicum composita et multis ex auctoribus notis illustrata* (Cenomani, typis Leguicheux-Gallienne,1876, in-8°, 180 pp.). L'auteur n'a signé ni l'un ni l'autre de ces travaux scolaires, et nous croyons savoir que le P. Félix Poiré, ancien collègue du P. de Rochemonteix à Vannes et devenu professeur de rhétorique au Mans, partagea avec son Recteur le mérite de la rédaction définitive. Mais l'exemplaire retrouvé dans les papiers du P. de Rochemonteix, avec sa signature, témoigne qu'il n'en désavouait pas la paternité. C'est en tenant compte de cette production ancienne qu'il a pu quelquefois parler de « vingt volumes ».

(2) *Un collège de Jésuites. Souvenirs de N.-D. de Sainte-Croix, au Mans, de* 1868 *à* 1880. Le Mans, Leguicheux Gallienne, 1883.

L'histoire de Sainte-Croix, à laquelle nous avons fait ci-dessus de multiples emprunts,porte le millésime de 1883, et circula dès lors sous le manteau, mais en raison des circonstances ne fut publiée que plus tard. Pareille disgrâce accueillit à leur naissance, dix-huit ans plus tard, les deux volumes sur *Les Congrégations religieuses non reconnues en France*, celle peut-être de toutes ses œuvres que le P. de Rochemonteix a le mieux aimée, celle aussi qui lui fait le plus d'honneur, fruit de longues recherches et monument d'une science juridique consommée, sur un point que peu de maîtres connaissent. De délicates questions de personnes allaient faire différer la publication durant plus de vingt ans, et l'auteur ne l'a jamais vue. Mais les lecteurs

*Un Collège de Jésuites aux XVII*e *et XVIII*e *siècles. Le Collège Henri IV de la Flèche.* Le Mans, Leguicheux, 1889, 4 vol.

*Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII*e *siècle*, d'après beaucoup de documents inédits, avec Portraits et Cartes. Paris, Letouzey et Ané, 1896,3 vol.

Les Congrégations religieuses non reconnues, en France, 1789-1881. Le Caire, Imprimerie polyglotte, 1901, 2 vol.

Relation par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710). Éditée et annotée. Paris, Letouzey et Ané, 1904.

*Les Jésuites et la Nouvelle France au XVIII*e *siècle*, d'après des documents inédits, avec carte. Paris, Alphonse Picard, 1906, 2 vol.

Le Père Antoine Lavalette à la Martinique, d'après beaucoup de documents inédits, avec Carte. Paris, Alphonse Picard, 1907.

Auguste-Humbert-Louis-Berlion comte de la Tour-du-Pin-Chambly de La Charce. Notice biographique (d'après sa correspondance et des documents officiels). Macon, Protat frères, impr., 1909.

Les projets de restauration monarchique et le Général Ducrot, député et commandant du 8e corps d'armée ; d'après ses Mémoires et sa correspondance. Avec portrait et fac-similé de lettres autographes du Comte de Chambord (signé : Vicomte de Chalvet-Nastrac). Paris, Alphonse Picard, 1909.

Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII, et le Cardinal de Richelieu. Documents inédits. Paris, Alphonse Picard, 1911.

Joseph Amiot et les derniers survivants de la Mission française à Pékin (1750-1795). Nombreux documents inédits, avec Carte. Paris, Alphonse Picard, 1915.

Le Liban et l'expédition française en Syrie (1860-1861). Documents inédits du Général A. Ducrot. Paris, Auguste Picard, 1921.

choisis qui eurent communication de l'ouvrage exprimèrent hautement leur approbation

Après avoir parcouru le premier volume sur *Les Congrégations religieuses non reconnues en France*, Maître Rousse, auteur des consultations juridiques de 1880 et de 1900, écrivait à l'auteur :

« J'ai lu la plus grande partie du volume que vous m'avez adressé. Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver ailleurs un exposé plus clair, plus exact et plus complet de l'histoire des Congrégations depuis le commencement du siècle dernier. Sur toutes les questions qu'elle a soulevées et qu'elle soulève encore aujourd'hui, je trouve, on y retrouve les documents les plus précis, accompagnés des commentaires les plus lumineux. Permettez-moi d'ajouter que votre livre est, à mon sens, admirablement écrit, dans un style très simple, très fort et très souple à la fois, sans emphase et sans recherche, qui en rend la lecture littérairement attrayante et facile. C'est une qualité si rare aujourd'hui, que votre modestie me pardonnera de vous en féliciter bien sincèrement. »

Un témoignage diversement précieux vint de Montpellier. Mgr de Cabrières écrivait, le 26 mars 1902 :

« Mon Révérend Père, je suis extrêmement sensible à votre obligeance, qui a dépassé de beaucoup mon attente et aussi mon pauvre mérite. J'avais été fort intéressé par la publication de vos deux articles dans les *Etudes*, et je m'étais permis de souhaiter de les avoir en tirage à part, avec les suppléments que les objections du P. Le Doré vous ont contraint d'y ajouter ; et au lieu d'exaucer simplement ce désir, qui était, je vous l'avoue, un hommage très sincère, vous m'avez adressé deux gros volumes, pleins de faits et de renseignements, admirablement imprimés dans un pays où je croyais presque qu'il n'y avait pas de typographes, et dans lesquels vous avez donné l'hospitalité à deux lettres de moi, ce qui m'assure un peu d'immortalité ! Je vous remercie bien vivement, et avec une grande reconnaissance, de ce don magnifique, dont je me délecterai à mon retour de Rome, où je serai, je l'espère, le 6 ou le 7 du mois prochain.

« J'irai certainement au palais Costanzi et dirai à votre

T. R. Père Général, ainsi qu'au P. Fine, combien ce travail, pour ce que j'en connais, m'a paru remarquable et utile... »

Moins actuels, mais riches d'une documentation de première main, compilée avec une scrupuleuse exactitude et infiniment précieuse pour l'histoire pédagogique de la Compagnie, sont les quatre volumes sur le *Collège de la Flèche.* Écoutons l'auteur exposer lui-même son programme (1) :

« Dans leurs recherches sur la pédagogie, les historiens devaient forcément rencontrer la Compagnie de Jésus et en parler . Elle a tenu une trop grande place dans l'instruction pour être oubliée . Tous ceux qui ont exposé les doctrines et les méthodes des maîtres de l'éducation, ont donc fait aux Jésuites l'honneur de les nommer, les uns pour les admirer, les autres pour les blâmer.

« Le but de cet ouvrage n'est pas de diminuer des éloges, peut-être exagérés, qu'on leur a prodigués, ni de relever de graves erreurs, des affirmations calomnieuses. Ce travail est fait.

« Notre ambition est plus modeste. Nous nous proposons de faire connaître un collège de Jésuites aux XVIIe et XVIIIe siècles, d'en reproduire la physionomie. Nous dirons comment il se fondait, quelle éducation on y recevait, quels usages et quel règlement on y suivait, ce qu'on y enseignait. Aucun livre de ce genre n'a été composé ; les preuves et les documents peu connus, que nous apportons à l'appui de ce travail, seront lus avec plaisir, croyons-nous, de ceux qui s'intéressent aux questions d'instruction publique. Raconter les faits, éviter, autant que possible, de les discuter et des les apprécier, telle sera notre ligne de conduite ; la plus simple exposition de la vérité historique a plus de force et d'empire sur les esprits pour les éclairer et les convaincre, que l'écrit polémique, où la passion s'insinue presque toujours par quelque endroit. »

Et après avoir mentionné les auteurs qui ont déjà touché à l'histoire du Collège de La Flèche :

« Ces historiens ont, en effet, parlé longuement de la fondation et de la dotation de l'école par Henri IV, de la

(1) *Le Collège Henri IV de la Flèche,* t. I, Préface.

translation à l'église Saint-Louis des cœurs du Roi et de la Reine, de l'installation des premiers élèves, du procès des Jésuites avec le marquis René de la Varenne, d'une révolte de quelques externes ; ils ont donné les noms des Jésuites célèbres qui ont enseigné dans cet établissement, d'élèves illustres qui en sont sortis. Mais là se borne leur travail. Ils n'ont rien ou presque rien dit de l'enseignement, ni de l'éducation, ni de la vie des pensionnaires et des externes, ni de l'apostolat des maîtres et des élèves, ni des séances, ni des fêtes, ni des règlements... »

Ce programme très objectif est maintenu inflexiblement pendant près de quinze cents pages. Le tome I retrace l'histoire du Collège . Le tome II traite du pensionnat, de l'externat, de l'éducation religieuse ; le tome III de l'enseignement littéraire ; le tome IV de l'enseignement philosophique, scientifique et historique ; des relations du collège avec les Missions étrangères ; enfin de la suppression en 1762. Cinq cents et quelques pages de pièces justificatives, soit plus du tiers de l'ensemble, achèvent de donner à l'ouvrage son caractère, en promenant le lecteur à travers des spectacles variés : depuis les conclusions des thèses théologiques jusqu'aux comptes des pensionnaires, en passant par la liste des maîtres et des élèves et les programmes des ballets. C'est là « un livre de bonne foy », ou bien il n'y en eut oncques.

Les quatre volumes sur le Collège de La Flèche ne devaient pas être la dernière contribution de l'auteur à l'histoire religieuse de notre XVIIe siècle.

En évoquant le souvenir de *Nicolas Caussin* et du Cardinal de Richelieu, le P. de Rochemonteix a traité en historien et en prêtre un sujet capable de tenter un romancier. Cet épisode, qui se déroule entre 1637 et 1643, dont la vocation religieuse de Mademoiselle de La Fayette forme le nœud et la disgrâce du P. Caussin le dénouement, était assurément délicat. Si le caractère du puissant ministre n'en sort pas grandi, le confesseur de Louis XIII y fait assez belle figure, et ce dut être pour le véridique auteur une douce satisfaction de se voir amener, par l'évidence des documents et des faits, à la même conclusion qui s'imposait au sceptique Bayle : « Ce jésuite ne s'acquitta point de sa charge de directeur de la conscience de Louis XIII au gré du premier

ministre, et selon l'opinion la plus commune, ce fut à cause qu'il s'y comportait comme doit faire un homme de bien... L'auteur de l'éloge du P. Caussin a raison de dire qu'on doit admirer un homme qui aima mieux s'attirer la haine du cardinal de Richelieu, en suivant les instincts de la conscience, que complaire à ce cardinal en s'écartant du droit chemin ».

Les Jésuites et la Nouvelle France au XVIIe siècle constituent un admirable monument élevé à la gloire de ces héros chrétiens et français qui s'appellent Charles Lalemant, Jean de Brébeuf, Paul le Jeune, Anne de Nouë, Isaac Jogues, Gabriel Lalemant, Jacques Marquette... Les matériaux, empruntés surtout à la précieuse collection des *Relations de la Nouvelle France,* n'avaient jamais été mis en œuvre avec cette hardiesse de dessein et ce fini de détail. Les honneurs des autels, que l'Église semble promettre à plusieurs des pionniers et des martyrs de la foi en terre canadienne, apporteront à cette œuvre durable une consécration nouvelle.

A la dernière page, l'auteur avait écrit : « Fin du tome troisième et dernier. » D'aimables instances, jointes au succès de son œuvre, le décidèrent à la compléter par deux tomes : *Les Jésuites et la Nouvelle France au XVIIIe siècle,* qui parurent après neuf ans d'intervalle. Puisée aux mêmes sources authentiques, cette deuxième série conduit l'histoire des Jésuites du Canada jusqu'à la suppression de l'Ordre par Clément XIV. L'auteur en prend occasion de rectifier quelques erreurs matérielles qui lui ont échappé dans la série précédente et de répondre à diverses critiques. En déposant la plume, il salue l'acte de Pie VII, rétablissant après quarante et un ans ceux que l'acte de Clément XIV avait supprimés, et l'arrivée des apôtres qui, partis des rives de France, vinrent relever les œuvres de la Compagnie aux États-Unis en 1831 et au Canada en 1842.

Les fortes qualités de l'ouvrage furent reconnues par les juges les plus qualifiés. Rendant hommage à la mémoire de l'historien, le *Devoir* de Montréal, 23 juin 1923, par la plume du R. P. Hudon, caractérise ainsi l'histoire des Jésuites au Canada :

« On y rencontre un luxe de documentation qui rend cet ouvrage définitif, d'autant qu'à l'impeccable érudition le

noble historien joint une franchise peut-être un peu brusque, des appréciations que d'aucuns trouveront par trop vives, mais qui n'en sont pas moins justes.

« Une des singularités de cette histoire, c'est que l'auteur, ayant eu accès aux archives de la Compagnie de Jésus, campe ses personnages de la bonne manière. Il ne craint pas de citer maintes informations qui montrent crûment les côtés humains de ces acteurs héroïques qu'il met en scène. S'il riposte rudement parfois à un adversaire récalcitrant, il administre de temps à autre à ses amis des pilules plutôt amères.

« ... Cet ouvrage, publié en France, ne contient guère, que je sache, d'erreur grave en ce qui concerne le Canada, en particulier sur la géographie. Nous sommes si souvent désagréablement étonnés de trouver dans les récits de nos cousins de France, touchant notre pays, de surprenantes inexactitudes.

« Il existe, à cette précision, une double raison : d'abord, le sens averti de l'auteur, son entrainement, son aptitude à se mouvoir dans les fouillis des dates et des détails, sa rigoureuse méthode de contrôle ; ensuite, et surtout, sa rare modestie, qui lui a inspiré de faire reviser ses manuscrits par des indigènes.

« ... On pourra peut-être relever quelques défaillances, contester telle ou telle appréciation : dans leur ensemble, les thèses restent inébranlables ».

Le cercle étendu de ses relations permettait au P. de Rochemonteix de faire parvenir en bon lieu des hommages d'auteur et lui valait des témoignages qui certainement ne le trouvaient pas insensible. Ainsi, plusieurs lettres autographes de la reine douairière de Portugal. Nous citerons l'accusé de réception des « Jésuites de la Nouvelle France ».

« Château de Bellevue, Versailles, 7 nov. 1921.
« Au Rév. Père de Rochemonteix.

« A l'instant je reçois votre lettre et le magnifique ouvrage que vous avez eu la bonne pensée de m'envoyer, et je m'empresse de vous dire combien paroles transmises et pensée d'envoi m'ont vivement touchée.

« Vos « ancêtres » par la pensée, le dévouement patriotique, l'abnégation religieuse absolue, la Foi ardente et agis-

sante, se sont rencontrés avec mes ancêtres, dans cette œuvre si belle et encore vivante de la « Nouvelle France ».

« Recevez, mon Père, l'expression de tous mes meilleurs sentiments, et croyez-moi,

« Votre bien affectionnée,

« Amélie. »

Un lien étroit rattache aux *Jésuites de la Nouvelle France* la *Relation par lettres de l'Amérique septentrionalle* (sic) ; publication, à vrai dire, moins personnelle, car ici le P. de Rochemonteix n'est plus le metteur en œuvre de vastes documents, mais seulement l'éditeur et l'annotateur éclairé d'un texte anonyme. Texte d'ailleurs fort précieux, rédigé au cours des années 1709-1710 par un missionnaire jésuite, qui avait parcouru en tous sens le nord de l'Amérique et pouvait décrire pertinemment les mœurs de nombreuses tribus. La merveilleuse connaissance que le P. de Rochemonteix avait acquise des sources de cette histoire, lui a permis de lever, avec toute vraisemblance, le voile de cet anonyme. Ce serait le P. Antoine Silvy (1638-1711), né à Aix en Provence, mort à Québec, après d'immenses voyages dont il semble bien que cette « Relation par lettres » ne soit pas l'unique souvenir. On trouvera dans le même volume le « Journal » du P. Silvy, écrit d'une plume plus jeune, mais, autant qu'on en peut juger, de la même plume. Quant à l'histoire du manuscrit auquel nous devons la conservation de la « Relation par lettres », le P. de Rochemonteix la raconte dans sa préface, pour l'édification du lecteur et la consolation des bibliophiles. Elle est assurément piquante, et puisse-t-elle engager la France à mieux veiller désormais sur ses trésors littéraires (1).

(1) Voici cette histoire en bref. L'ouvrage, achevé à Québec en 1710, fut apporté en France quelques années après et préparé pour l'impression. Il porte un « permis d'imprimer », en date du 25 août 1725, signé « Moreau de Latour ». Vraisemblablement, il avait été remis au P. de Charlevoix, l'historien de la Nouvelle France, qui débarquait à Québec en septembre 1720 et revint en France avec une moisson de documents. Charlevoix mit plusieurs fois à contribution, dans ses propres écrits, la « Relation » dont il ne désigne pas l'auteur. D'ailleurs, on ne donna pas suite au projet de publication.

En restituant, d'après documents inédits puisés en majeure partie dans nos archives, la carrière du *Père Antoine Lavalette à la Martinique*, le P. de Rochemonteix a rendu un service signalé à l'histoire de la Compagnie ; disons mieux : à l'histoire tout court. Car rien n'était moins connu et ne donnait mieux prise à de faciles calomnies, que ce désastre financier provoqué par l'imprudence d'un religieux, en dépit de toutes ses règles et à l'insu de tous ses supérieurs, et imputé à son Ordre, dont il prépara la perte. Des preuves administrées par le consciencieux historien, deux faits ressortent en pleine lumière : le P. Lavalette fut gravement coupable, et seul coupable ; car, après s'être lancé, sous couleur de zèle, dans des spéculations interdites, il ne cessa d'en dérober le secret, avec une persévérance qui aggrave singulièrement la faute, à ceux qui avaient tout droit de le pénétrer. Le P. de Rochemonteix, si filialement sensible à tout ce qui touche l'honneur de la Compagnie, dut bénir Dieu d'avoir mis entre ses mains les éléments d'une démonstration péremptoire.

Avec le *P. Joseph Amiot* (1718-1794), dernier survivant de la Mission française à Pékin, nous passons en Extrême Orient. L'auteur énumère,en commençant, les sources manuscrites de ce travail, principalement : 1° les Archives de la Compagnie de Jésus ; 2° les Archives de la Propagande ; 3° les Archives de la Marine ; 4° la Bibliothèque de l'Institut ; 5° les *Notices biographiques* inédites du P. Louis Pfister. Mais il a consulté en outre beaucoup d'ouvrages imprimés, au premier rang

Lors de la suppression de la Compagnie de Jésus en France, le manuscrit précieux suivit le sort des autres manuscrits de la bibliothèque de Clermont (Collège Louis-le-Grand) : mis en vente par les nouveaux administrateurs, il fut acquis, pour une somme dérisoire, en 1764, par un amateur hollandais, Gerard Meerman. De Hollande, une nouvelle vente le fit passer en Angleterre, en 1824 : il fut incorporé à la collection du célèbre bibliophile Thomas Phillips, de Cheltenham. A la mort de Phillips (1887), sa collection ayant été mise aux enchères, la bibliothèque impériale de Berlin trouva une somme de quatre cent soixante huit mille francs pour acquérir ce qui restait des anciens manuscrits de Clermont. Ainsi la relation de l'anonyme passa-t-elle à Berlin, où elle fut cataloguée et décrite avec un soin minitieux. Le P. de Rochmonteix en obtint communication et en fit prendre copie.

l'ouvrage de son vieil ami le P. Joseph Brucker sur *La mission de Chine de* 1722 à 1735.

Cet écrit est le dernier par lui consacré à l'histoire de son Ordre. Dans la Notice biographique sur *Le Comte de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce*, il avait fait revivre la figure d'un homme de foi, qui fut l'un des plus distingués officiers de notre marine. Dans deux volumes encore, il utilisa les papiers du général Ducrot, pieusement conservés par les enfants de ce chef illustre. L'étude historique sur *Les projets de restauration monarchique et le Général Ducrot* fut, pour des raisons que l'on devine, signée d'un nom de guerre, d'ailleurs nullement impénétrable pour les proches du P. de Rochemonteix : Vicomte de Chalvet-Nastrac. Pour écrire *Le Liban et l'expédition française en Syrie*, le Père disposait non seulement des Mémoires du général Ducrot, mais encore des Mémoires, pareillement inédits, de l'amiral Gicquel des Touches et des lettres de l'amiral Le Barbier de Tinan au Ministère de la Marine, l'un et l'autre témoins oculaires de l'expédition de 1860. Mais le bon travailleur succombait à la tâche, et n'eût pu la mener à terme sans des auxiliaires dévoués.

Ce que fut à Versailles le ministère du P. de Rochemonteix, il faudrait le demander à tant d'âmes qui, à la Résidence de la rue des Bourdonnais, puis, après 1901, dans son ermitage de la rue Borgnis-Desbordes, venaient s'ouvrir à lui et demander ses conseils. Travail tout en profondeur, dont les fruits se laissent conjecturer plus facilement qu'exposer.

Un plume épiscopale a daigné tracer pour tous des lignes que nous recueillons avec une respectueuse gratitude.

« En venant à Versailles passer quelques jours avant de retourner à Rome, ce m'est une vraie peine de ne plus le retrouver. Il m'était si agréable d'aller frapper à la porte de ce vénérable ami, toujours si accueillant, et auprès duquel on savait que ne manqueraient jamais les sages conseils. Vraiment Dieu lui avait accordé des dons précieux de naturelle prudence et de fermeté dans le caractère. On abuse aujourd'hui, dans la psychologie contemporaine, des influences dues à l'hérédité, au fameux milieu, au terroir qui ont conditionné tel ou tel personnage. Mais il est incontestable

que la forte race auvergnate avait mis sur son tempérament une ineffaçable empreinte.

« Sur ce fond déjà riche quoique sans éclat, la grâce avait beaucoup travaillé, aidée par l'effort patient et continu d'une volonté sans défaillance. Si je cherche ce qui a primé tout le reste dans cette physionomie, il me semble que c'est l'inviolable fidélité à la vie religieuse, et plus encore un touchant amour filial pour la Compagnie.

« Le Père de Rochemonteix était religieux des pieds à la tête, et Jésuite autant qu'un homme peut l'être ici-bas. Il avait une véritable passion pour la Compagnie, qui n'était égalée dans son âme que par un autre culte, celui de l'étude et spécialement des recherches historiques. Mais avant tout, c'était le religieux, et le Jésuite. Vous ne prendrez pas en mauvaise part, mon cher Père, ce que je vais dire ; mais je crois que le Père comprenait peu qu'un jeune homme, se sentant appelé à quitter le siècle, allât se mettre sous l'étendard de St Dominique ou la bannière de St François. La Compagnie lui apparaissait comme étant le lieu par excellence, en cette vallée de larmes, de la sanctification possible et du bonheur. L'Église nous est bien représentée par ces paroles de l'Écriture : « *Adstitit Regina... in vestitu deaurato, circumdata varietate...* » C'est sa splendeur et aussi sa puissance que cette unité dans la foi et dans l'amour, avec la variété des moyens providentiels. C'est ce qui éclate surtout dans les Instituts religieux, qui sont le plus bel ornement de l'Épouse de Jésus-Christ. Il ne faut pas s'étonner que ceux qui ont donné toute leur âme à l'une de ces formes de la vie religieuse la considèrent en quelque manière comme l'unique voie de salut. Quand cette âme est trempée au point où l'était celle du Père de Rochemonteix, ce sentiment acquiert une force incomparable et produit de merveilleux résultats.

« C'est parce que le Père était un si parfait enfant de la Compagnie, qu'il a été un remarquable éducateur. Chez lui on aurait pu croire que, comme on dit, la manière forte dominait. Mais ce n'était pas, comme il arrive quelquefois, par entrainement naturel du tempérament, encore moins par un retour d'amour-propre et un souci personnel de se faire obéir. Non, c'était toujours pour le plus grand bien

spirituel des enfants et des jeunes gens qui lui étaient confiés, et on pouvait bien le reconnaître quand on était témoin de la sollicitude attentive avec laquelle il suivait le moindre d'entre eux, dans les détails de son avenir.

« Sa profonde vie religieuse était aussi la source à laquelle il puisait pour réconforter ceux qui s'adressaient à lui, comme directeur. Pas de paroles inutiles, mais le conseil averti, et dont très généralement on reconnaissait par l'événement la sûreté. Il n'était pas de ces directeurs qui ont la prétention de couler toutes les âmes dans un moule uniforme dont ils s'imaginent avoir découvert le secret. Comme tous ceux qui sont experts en cet *ars artium,* qui est si rare, même parmi les meilleurs ministres de Dieu, il savait admirablement proportionner la direction qu'il donnait à la situation de chacun, et tenir compte de toutes les circonstances dans lesquelles se trouvait une âme, pour ne pas lui imposer un joug insupportable. Aussi on voyait de nombreux pénitents assidus à son confessionnal, et plus nombreux encore étaient ceux qui, en dehors du sacrement de Pénitence,venaient lui demander la lumière dans leurs doutes et l'indication du chemin à suivre parmi les difficultés de l'existence.

« Un trait fort important dans le caractère et la vie du Père de Rochemonteix, c'est l'assiduité indéfectible au travail. Je ne pense pas que personne l'ait jamais trouvé inoccupé. Tous ceux qui l'ont connu à Versailles, où il a vécu de longues années, se rappellent cette petite cellule, d'où littéralement il ne sortait jamais, et ce petit bureau devant lequel il était toujours assis. Il ignorait ce qui, pour beaucoup d'entre nous, même parmi les studieux, devient comme un besoin professionnel : la promenade. Il prenait les récréations qui sont de règle, et c'était tout. S'il quittait sa résidence, et c'était bien rare, c'était uniquement par un motif de charité. Il y a deux ans environ, on l'a vu, déjà bien atteint par les infirmités, se faire mettre en voiture pour aller secourir et consoler à ses derniers moments un prêtre, son fils spirituel. Mais c'étaient les seules occasions où on a pu voir dans les rues de Versailles le Père de Rochemonteix. Et que que faisait-il donc? Il étudiait, il assemblait des matériaux, il composait quelqu'un de ses nombreux ouvra-

ges. Le seul luxe de sa chambre et de son bureau, c'étaient devant lui tous ses livres, bien reliés, et dans lesquels évidemment il trouvait la complaisance que, invinciblement, l'ouvrier a pour son œuvre. Mais remarquons-le, bien qu'il eût les curiosités de l'érudit, il n'a jamais produit un seul ouvrage qui ne fût pour la gloire de l'Église et de la Compagnie, et le bien des âmes.

« Je me souviens qu'étant supérieur de Grand Séminaire, je fus consulté par lui au sujet du livre qu'il voulait consacrer au fameux Père Lavalette. Ou plutôt, pour être plus exact, il me demanda de lui prêter les ouvrages théologiques de notre bibliothèque dans lesquels il espérait trouver une doctrine morale justifiant, jusqu'à un certain point, les opérations commerciales auxquelles ce Père s'était livré. Il me semble que le Père de Rochemonteix était inspiré par cette pensée,dominante chez lui, qu'un Père Jésuite devait avoir agi comme il devait agir. Cependant la pauvre humanité est partout faillible. Je pense que le Père dut renoncer à son entreprise historique, et que la seule défense qu'on puisse en définitive apporter en cette question, c'est celle de le Compagnie de Jésus. Le problème historique posé par les agissements du Père Lavalette, sauf meilleur avis, se résoudra toujours ainsi : si ce Père eut des torts, il eut surtout celui d'avoir agi sans la permission, et contre les intentions, de ses Supérieurs. Quoi qu'il en soit, le Père de Rochemonteix fut, depuis son entrée, tout jeune, au noviciat, jusqu'à cette soixantième année de son Sacerdoce qu'il eut la consolation de célébrer l'année dernière, un parfait religieux, un éminent Jésuite, et dans la Compagnie un *operarius inconfusibilis*. Sa mémoire ne sera pas oubliée. Il y a des hommes qu'on est heureux d'avoir rencontrés et connus, et un peu fréquentés, parce qu'ils honorent l'humanité, parce qu'ils nous ont donné de grands exemples, parce qu'auprès d'eux nous nous sommes sentis meilleurs, plus décidés à marcher ici-bas dans la voie du devoir, de ce qu'il appelait lui-même, avec cette pointe d'ironie qui ne lui était pas étrangère : « le devoir ennuyeux ». Il a relevé cette tâche, à laquelle tant d'autres se soustraient par lâcheté et par découragement, en y ajoutant la finesse de son esprit et la grâce tout aristocratique de son commerce. Puisse-t-il nous

inspirer à tous cette dévotion à tous nos devoirs, dont parle Bourdaloue. Beaucoup s'en écartent, en suivant des chemins d'aspect plus brillant, où il y a beaucoup de pâture pour l'amour-propre et de navrante illusion. Puissions-nous imiter en quelque manière cette forte existence, uniquement consacrée, mais avec la plus entière modestie, à l'accomplissement de la règle religieuse et des devoirs d'état et au plus fructueux apostolat dans la Sainte Église ».

« R. P. »

Dans cette longue carrière, dont un témoin si particulièrement autorisé nous a montré l'achèvement, le Père n'avait pas enregistré que des triomphes. Sur ses vieux jours, il aimait à rappeler comment il s'était vu, très jeune, envoyé dans une communauté de religieuses enseignantes, pour y suppléer un prédicateur qui faisait défaut. La préparation avait été insuffisante. Vers le milieu du discours, l'orateur novice se lança dans un développement imprévu, apostrophant les maîtresses devant leurs élèves, leur expliquant ce qu'elles devaient faire et surtout ce qu'elles devaient ne pas faire, en des termes qui parurent indiscrets. A la sacristie, la Supérieure l'attendait, et lui montrant la porte : « Mon Révérend Père, voici le plus court chemin. »

Cet incident, qu'il racontait avec humour, demeura sans doute isolé. Nous avons fait allusion à ses harangues rectorales ; il réussit en d'autres genres encore. Un de ses anciens élèves, officier, depuis mort à l'ennemi, l'avait prié de bénir son mariage. Au témoignage d'un juge difficile, il sut échapper aux banalités de commande, et faire vibrer l'auditoire. Mais comme orateur, il ne se prodiguait point.

Supérieur, il connaissait parfaitement son monde, savait exactement ce qu'il pouvait demander à chacun, et, sans trop le laisser paraître, avait l'œil à tout. Les intérêts spirituels dont il avait la charge ne l'empêchaient pas de veiller au bon ordre des finances. Plus d'une fois il hérita d'une situation difficile ; toujours il la rétablit.

Ce qui revient le plus souvent dans les condoléances exprimées à l'occasion de sa mort, c'est le regret d'avoir perdu un directeur, un ami, de si bon et de si sûr conseil.

Un ancien de l'Olivaint disait, après des années : « Je n'ai jamais rencontré directeur aussi net et aussi clairvoyant.

Quand je rencontre une question embarrassante, je prends le chemin de Versailles et vais trouver le P. de Rochemonteix. Je lui expose mon affaire ; il m'écoute attentivement ; puis, quand j'ai fini, après un moment de réflexion, il me donne son avis avec calme, et il ne se dément jamais. C'est toujours ce qu'il y a de plus sensé; et je m'y tiens ».

Lors d'une villégiature, rendue nécessaire par l'état de sa santé, il avait pris gîte, dans une station thermale d'Auvergne, chez un hôtelier qui recevait en même temps plusieurs chrétiennes et respectables familles. Il y avait là beaucoup de jeunesse. Un soir, on joua du piano, on chanta, même on dansa quelque peu. Scandale. Deux religieux austères, descendus dans le même hôtel, manifestèrent l'intention de partir avec fracas. L'hôtelier, éperdu, ne savait que résoudre. Le Père, averti, crut pouvoir représenter, avec l'autorité de ses cheveux blancs, que cette jeunesse trouverait ailleurs de plus réelles occasions d'offenser Dieu, si on voulait l'empêcher de sauter en famille. Et l'incident fut clos.

Durant les dernières années, le nombre de ses relations diminua forcément : la surdité le condamnait à ne plus guère confesser qu'en chambre, et quelques rares personnes, fidèles jusqu'au bout, à la chapelle. Il accueillait toujours aimablement, tâchait de se tenir au courant de tout, pour intéresser les visiteurs et leur rendre service à l'occasion. Relations épistolaires, lecture des journaux et des revues, convergeaient à ce but apostolique. Jusqu'au bout, il resta curieux de toutes choses et à l'affût des nouvelles.

A l'affût des nouvelles, et jamais à court d'épigrammes. Une décision assez grave, pour laquelle il eut voix délibérante et peut-être prépondérante, laissait perplexes plusieurs de ceux qui en furent les promoteurs. On lui représentait le nombre et la qualité des opposants. « Bah ! dit-il, ils feront comme le lait : ils tourneront ». L'événement justifia ce pronostic optimiste.

Cependant, l'âge aggravait son contingent d'infirmités douloureuses. Bronchiteux, catarrheux, il allait son train. Pressé de se soigner, il répondait philosophiquement : « Que voulez-vous ? Aristote a dit que tout a un commencement, un milieu et une fin ». Quand la fièvre le terrassait, il gardait le lit deux ou trois jours, laissait venir et dire le médecin,

et un beau matin se retrouvait sur pied. Un énorme anthrax l'éprouva longtemps, nécessitant les traitements les plus barbares. Un Père, qui s'était fait son infirmier bénévole, raconte : « Je le pansais deux fois par jour ; il fallait presser pour faire sortir le sang corrompu, ce qui était très douloureux. Je mettais tout mon soin à ménager le vieillard, mais deux ou trois fois j'assistai à la visite du médecin qui, lui, y allait beaucoup plus rondement et pressait la chair vive. Le Père pâlissait, la sueur perlait, mais sans proférer un mot, il se raidissait et serrait les poignets. Après, il avouait : J'ai failli me trouver mal. »

Une épreuve douloureuse entre toutes, la perte de la vue, faillit l'atteindre. A quatre-vingts ans, il ne pouvait plus se conduire dans les rues. L'opération de la cataracte lui rendit un œil ; il en éprouva une grande joie. Quelques années plus tard, quand il fut question d'opérer le second œil, il refusa : un seul suffisait. Si on le pressait sur le motif de cette détermination, il avouait simplement que son grand esprit de pauvreté n'y était pas étranger : une première opération lui avait paru assez coûteuse.

Pendant la dernière année, la célébration de la sainte Messe lui devint souvent difficile. Appuyé à l'autel, parfois cramponné, il faisait les mouvements avec prudence et achevait, sans encombre, le Saint Sacrifice. C'était sa grande consolation. « Si je devais mourir demain, je dirais la messe aujourd'hui ; si je devais mourir le soir, je célèbrerais le matin. »

Les confessions de Noël 1922 achevèrent de l'épuiser. Il monta à l'autel le jour même, pour la dernière fois, et dut s'aliter. Le Père ministre, inquiet, crut le moment venu de l'Extrême-Onction, et la lui administra le 31 décembre. Le malade s'y prêta avec piété, mais resta surpris. Quelques jours plus tard, il interrogeait le Père Supérieur : « Est-ce le Père Ministre qui, de son chef, m'a administré, ou était-ce par l'avis du médecin ? — Non pas ; c'est par l'avis exprès du médecin. — Oh ! très bien ». Et il fut à peu près convaincu.

Le sacrement lui donna calme admirable, patience et force jusqu'à la fin. Les soins qui lui furent prodigués avec un dévouement filial le trouvèrent profondément reconnaissant, d'ailleurs confus de se faire servir et rebelle à tout ce qui sentait l'exception.

En février 1923, on célébra sa soixantaine de prêtrise. Lui-même fit choix, pour l'offrir à sa famille et à quelques amis, de la Vierge à l'étoile de Fra Angelico ; on imprima au verso les deux dates : 28 février 1863 - 28 février 1923.

La veille, il demanda la permission de faire, par procuration, une accusation publique de ses fautes au réfectoire :

« Il s'accuse humblement des fautes qu'il a commises pendant ses soixante années de prêtrise. Il regrette d'être pour tous les Pères la cause d'un surcroît de travail, un sujet de dérangement et d'ennui. Il les remercie de leurs bons soins et de leur grande charité. Il dira demain trois chapelets pour tous les Pères ».

L'évêque de Versailles, prévenu, vint en cette journée du 28 bénir le jubilaire. Des relations affectueuses existaient depuis longtemps entre Sa Grandeur Mgr Gibier et le Père. Appelé, dès 1907, au conseil épiscopal de vigilance, il s'y était fait une place de choix par l'autorité de ses avis. Il aimait l'évêque, dont il admirait le zèle et la droiture.

Sentant venir la fin, il fit avertir ses parents, ses neveux surtout. Tous répondirent à son appel. Ils furent émus de trouver dans un vieillard une telle présence d'esprit, une attention si avertie de ce qui intéressait chacun d'eux.

La fin de février amena une courte période d'épanchements. Il manifesta quelques sentiments intimes, oh ! très peu... puis l'âme se referma, pour ne s'entretenir qu'avec Dieu.

A ses maux ordinaires, bronchite, catarrhe, diabète, s'ajouta un zona à la face, extrêmement douloureux. En mars, la vue baissa de plus en plus, pour se perdre totalement en avril ; la surdité s'accrut. Le malade ne pouvait plus se mouvoir dans son lit sans le secours d'une main étrangère. Il ne parlait plus guère ; mais pour chaque service qu'on lui rendait, il trouvait d'ordinaire un mot d'humour, bien choisi.

Quand il comprit que les forces ne reviendraient plus, il se prépara au dernier voyage par une confession générale. De temps en temps, le Père Supérieur lui renouvelait l'absolution. Il était humble en repassant sa vie. « Dans bien des cas, disait-il, on agirait autrement que l'on n'a fait ». Mais rien n'altérait sa sérénité. Un soir, vers la fin, le Père Supérieur lui demanda : « Rien ne vous inquiète ? — Non, rien », répondit-il paisiblement.

Si l'on s'enquérait de sa conformité à la volonté de Dieu, « Je ne l'accepte pas, répondait-il, je l'appelle. ».

Il put continuer de communier chaque jour.

Dans la nuit du 25 au 26, trompant la vigilance du Père qui le soignait avec un inlassable dévouement, il prétendit se lever seul et ne réussit qu'à s'écrouler en bas du lit. Dans sa détresse, il lança des appels qui ne furent pas immédiatement entendus. On le releva, affaibli par le refroidissement et l'émotion. Dès lors il dut se résigner à laisser son infirmier coucher dans sa chambre. Lui-même tirait, avec mélancolie et plus encore avec résignation, la morale de l'incident : « Tout de même, Dieu est le propriétaire ! »

Après cette escapade, l'infirmier n'enregistra plus aucune tentative d'insubordination. Un jour, le Père l'appela, lui fit compter les mois à partir de janvier, et l'arrêta au mois de mai. « Cela suffit. » Il s'enquit du quantième de la semaine et du mois, et très doucement ajouta : « Lundi, tout le monde ne fera pas comme il voudra. » Lundi était le 30 avril.

On n'attacha pas d'importance à l'incident, la fin ne paraissant pas imminente. Le dimanche 29, il reçut encore, quelques instants, un voisin et ami très fidèle, M. Arthur Loth. On prit, à l'ordinaire, les dispositions pour la nuit. Le Père qui dormait près de lui se releva deux ou trois fois et ne constata aucun changement. Le lundi 30, de grand matin, il le retrouva endormi dans la mort.

Aux obsèques, célébrées à Versailles, les amis et anciens élèves accoururent nombreux. Mgr Graffin et le R. P. François Xavier, capucin, représentaient la première génération de Sainte-Croix. Le 3 juin, les anciens du Mans, présents à Paris, se trouvaient réunis pour leur Messe annuelle ; Pierre des Mazis, président d'honneur de l'Association amicale, évoqua le souvenir du vieux Recteur en des termes qu'il n'eût certes pas démentis, et qui, dans les soixante-douze ans de cette vie religieuse, détachent l'épisode central :

« Il fut le Recteur des jours calmes et prospères, et quand vinrent les jours d'épreuve il défendit notre maison avec l'énergie obstinée qu'il tenait de son pays d'Auvergne, avec l'ardeur d'un cœur sacerdotal, qui sait le prix des âmes et

qui combat pour elles, pied à pied. L'on peut dire que le souvenir de ces jours heureux, de ces jours d'épreuve, de ces jours de bataille ne cessa plus dès lors de planer sur sa vie. »

A. D'ALÈS, S. J.

Le Père Kervennic

(1835-1923)

Le 28 Juin, le P.Kervennic rendit son âme à Dieu. Il était âgé de 88 ans 1/2. Tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre bretonne de Paris voudront bien faire une prière pour lui, car il en a été un des principaux apôtres. Il y a consacré vingt-deux ans de sa vie active.

Né à Lambézellec (Finistère) le 22 Février 1835, il était le dix-septième enfant d'une admirable famille foncièrement catholique et bretonne. C'est par l'un de ses frères, déjà prêtre et vicaire, qu'il fut baptisé le jour même de sa naissance, selon la très louable habitude des foyers chrétiens, et il reçut les prénoms de Jean-Marie, d'où lui vint le surnom de Jean XVII, qui l'a suivi partout dans sa longue vie.

Quand vint le moment de choisir une carrière, il n'hésita pas un instant : il se sentit appelé au Sacerdoce. C'est pourquoi il alla à Landerneau, chez son frère, qui était devenu entre temps aumônier des Dames du Calvaire, pour commencer ses études latines qu'il acheva au Petit Séminaire de Pont-Croix. Après sa philosophie, il entre directement au Grand Séminaire de Quimper.

De cette première période de sa vie nous n'avons pas grands détails, sinon que, né sur le bord de la mer, il aimait passionnément la pêche. Son bonheur était d'aller avec ses frères ou ses camarades d'enfance jeter le grand filet en plein Océan, la nuit comme le jour ; ou bien de courir sur la grève, pieds nus, fouillant le sable, les rochers et toutes les anfractuosités de la côte pour y découvrir des congres, des homards,

des anguilles, des dormeurs, etc. Il revenait habituellement de ces excursions chargé d'un beau butin, car il était réputé habile pêcheur. Il se fit par ces exercices au grand air, pendant toute son enfance et sa jeunesse, une santé merveilleuse qui n'a jamais connu ni fatigue ni maladie ; et il se préparait, sans s'en douter, à un autre genre de pêche, qu'il exercera aussi fructueusement dans tous les coins et recoins de Paris. Il sera aussi habile pêcheur d'hommes. Il avait un oncle qui était curé d'une des grandes paroisses du diocèse et qui est mort en odeur de sainteté. Aujourd'hui encore les mamans vont déposer sur sa tombe leurs petits enfants infirmes. Or ce vénérable prêtre désirait secrètement voir au moins un de ses nombreux neveux entrer dans la Compagnie de Jésus. Il ne disait son secret à personne ; mais chaque année, aux grandes vacances, il emmenait toute la bande écolière des petits Kervennic en pèlerinage à N. D. de Callote, en Carantec, auprès de Saint-Pol-de-Léon, *pour obtenir une grâce importante.* On allait à cheval, à travers des chemins creux et des landes ; on priait tout le long de la route à l'aller et au retour, sans mot dire, ce qui n'amusait qu'à moitié les jeunes élèves. Et puis, on se demandait ce que pouvait être cette grâce mystérieuse qu'on allait solliciter, tous les ans, dans cette chapelle lointaine. L'oncle garda le secret absolu jusqu'au jour où il se vit exaucé. Il fut en effet pleinement exaucé, bien au delà de ses désirs : il demandait un neveu Jésuite ; il en eut trois. Casimir entra le premier ; suivi bientôt de Pierre et enfin de Jean-Marie, celui dont nous nous occupons.

Notre jeune étudiant en théologie, se sentant donc appelé à la vie parfaite, quitta Quimper. Il avait déjà reçu la tonsure cléricale, peut-être même les ordres mineurs, quand il entra au noviciat des RR. PP. Jésuites, à Angers, le 26 Septembre 1858. Il passa la première année de sa formation religieuse à l'école d'un saint, le R.P. Léon Gautier, un Breton, dont il parlera toujours avec un grand respect filial, et avec la plus vive admiration pour les vertus qu'il avait contemplées de près, et qu'il imita si bien. Le P. Gautier mourut bientôt, et fut remplacé dans la charge de maître des novices par le R. P. Auguste Foucault. C'est entre les mains de ce dernier que le P. Kervennic prononça ses premiers vœux de reli-

gion, à Angers, dans la chapelle du Noviciat, le 27 septembre 1860.

Alors commença pour lui cette longue formation littéraire, philosophique et théologique, qui durera huit années complètes, à Saint-Acheul et à Laval. Enfin muni d'une belle somme de vertus et de science, il fut lancé dans l'enseignement. Il professa durant vingt-cinq ans, tour à tour dans les collèges de Poitiers, de Vannes, du Mans et d'Evreux. Quand j'arrivai au collège Saint-François-Xaxier de Vannes, en 1875, petit élève de 6e, il y faisait la 4e. Je le choisis pour mon premier confesseur. Ce n'est pas qu'il m'eût séduit par la beauté ou par l'éloquence. Non. Mais sa bonté me frappa. Il me parut foncièrement bon. Je ne fus pas trompé, et je n'eus pas lieu de me repentir de mon choix. Le bon Dieu d'ailleurs, qui voit plus loin que le présent, préparait déjà les voies de l'avenir. Trente-cinq ans plus tard, en effet, le petit pénitent et le vénérable confesseur, devenus frères en religion, seront associés à la même œuvre dans la grande capitale, et courront ensemble à la recherche des Bretons émigrés et égarés, et il leur arrivera plus d'une fois de comparer leurs courses actuelles à celles qu'ils faisaient jadis sur les grèves de Lambézellec ou sur les landes de Sulniac.

En février 1898, le R. P. Kervennic fut envoyé par ses supérieurs à Paris pour s'y occuper des Bretons, en remplacement du R. P. Rivalina que Dieu venait de rappeler à Lui. Il y restera jusqu'à la mort, c'est-à-dire durant une période de 22 ans. C'est là qu'il a mis le plus de son cœur et déployé le plus de dévouement. Il affectionnait spécialement en effet ces conseils que le V. Père Michel le Nobletz donnait à son disciple le V. Père Julien Maunoir : « Quand vous seriez un saint Paul, ravi jusqu'au troisième ciel, vous ne trouverez pas une condition plus sûre et plus avantageuse que celle des missions parmi les pauvres gens de la campagne. Elles sont, il est vrai, obscures et fatigantes, mais on y est à couvert de la vaine gloire et de l'ambition, tandis que dans les villes et parmi les grands,on s'y donne peut-être beaucoup de peine, mais on y recueille peu de fruit spirituel ».

L'œuvre des Bretons à Paris (1) fut commencée le 6 Avril

(1) Manuscrits du R. P. Rivalain.

1863 par les RR. PP. Toulemont et Rivalain, de la Compagnie de Jésus, tous deux résidant à l'école Sainte Geneviève, 18, rue des Postes, à l'instigation et avec la collaboration de M. le vicomte Théodore Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut. Elle débuta par une retraite prêchée par ces deux Pères dans l'église paroissiale de Saint-Paul-Saint-Louis, pendant toute la semaine qui suit le dimanche de Pâques (1). Cette première retraite, qui fut suivie avec grande assiduité, fut heureusement couronnée par une communion générale de plus de 500 personnes, à peu près autant d'hommes que de femmes. C'étaient des Bretons-Léonards de Roscoff, St-Pol-de-Léon, qui habitaient les quartiers de Popincourt, de Saint-Ambroise, de la Roquette, de Sainte-Marguerite, du faubourg Saint-Antoine, et des Bretons Morbihannais habitant le quartier de Saint-Lambert de Vaugirard.

Dès lors, l'Œuvre des Bretons de Paris était fondée, Avril 1863 (2).

Mais les exigences du service paroissial, tel qu'il est dans une vaste paroisse de 30.000 habitants, ne permirent pas de continuer bien longtemps les réunions dans l'église même. M. Reboul alors curé de Saint-Paul-Saint-Louis, et qui devint plus tard chanoine titulaire de Notre-Dame de Paris, voulant à tout prix conserver chez lui cette œuvre naissante, lui offrit gracieusement la chapelle des Catéchismes qui se trouve derrière la sacristie. Ce local présente bien des avantages fort appréciables : le calme y est profond et ne peut être troublé par aucun bruit de la rue, chose rare dans la capitale ; l'accès en est facile pour les fidèles et pour nos aumôniers, vu la proximité de la place de la Bastille, où affluent les moyens de transports ; le Saint-Sacrement y est conservé, et nous procure le bienfait d'une bénédiction à la fin de chaque réunion.

On s'y installa donc, et pour de bon. En effet, il y a de cela 60 ans ; et, durant cette longue période de plus d'un demi-

(1) L'église Saint-Paul-Saint-Louis est une ancienne église des Jésuites. C'est là qu'est enterré Bourdaloue, dont on voit un buste près la chaire où il prononça ses célèbres sermons.

(2) De 1840 à 1848, il y avait des réunions de Bretons à Paris, dans les tours de Notre-Dame, dirigées par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et son secrétaire l'abbé Tresvaux, tous deux Bretons.

siècle, les réunions n'ont jamais été interrompues, excepté pendant le siège de Paris et pendant la Commune, en 1870-1871.

L'œuvre née en 1863 à Saint-Paul-Saint-Louis, s'étendit graduellement sur tout le département de la Seine, et allongea même quelques-uns de ses rameaux jusque sur les départements de Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, Eure, Oise, Seine-et-Marne et Marne. Elle était organisée en sept centres pleins de vie et d'activité et fonctionnait ainsi depuis 31 ans. Mais dirigée uniquement par des aumôniers, elle s'occupait plus particulièrement des intérêts spirituels de ses sujets, évangélisation et administration des sacrements ; toutes ses réunions se tenaient uniquement dans les églises. Un complément lui manquait.

En 1894, la divine Providence inspira à un grand Breton l'idée de créer une autre œuvre pour ses compatriotes de Paris : Monsieur le Comte de Chateaubriand, avec le concours de quelques amis, Mgr de Kernaëret et M. le chanoine de la Guibourgère, curé de St-Germain des Prés, fonda en effet à cette date une association qui devait servir les intérêts moraux et *matériels* des Bretons émigrés dans la capitale et sa banlieue. Les deux œuvres bretonnes ne tardèrent pas à se rencontrer et à s'aimer. En moins de six mois elles se fondirent en une seule et même chose, tendant vers un but unique.

De cette fusion qui fut parfaite, sortit la Société actuelle dite *La Bretagne*, réunissant ainsi le prêtre et le laïque, l'élément spirituel et l'élément matériel, distribuant le pain de l'âme et le pain du corps, groupant les riches et les pauvres, un peu comme dans la primitive Eglise.

Le lundi 20 mai 1895 est une date à retenir dans cette œuvre, car c'est ce jour-là que s'unirent les deux Œuvres bretonnes pour ne plus former qu'une seule, à jamais, pour le plus grand bien de nos chers émigrés. Le R. P. Rivalain « devenait membre du Comité de la Société actuelle dite *La Bretagne* et l'un de se principaux conseillers », ayant derrière lui ses nombreux centres organisés. Nous avons eu la bonne fortune de découvrir des documents précieux sur cette

journée du 20 mai 1895, publiés par divers journaux, entre autres le *Courrier du Finistère.*

Les deux œuvres bretonnes de Paris étaient donc fondues en uneseule:M.le comte de Chateaubriand et le R.P.Rivalina s'étant donné la main, avaient uni leurs efforts et leurs lumières pour un but commun, l'intérêt religieux et matériel desBretons de Paris et de la banlieue.De cette union découlèrent aussitôt les plus heureuses conséquences.

Quand le P. Kervennic, succédant au R. P. Rivalina, décédé, fut chargé de *La Bretagne*, Mgr Richard était archevêque de Paris. Or le saint Prélat, Breton lui-même, honorait le Père de son amitié ; il vit dans l'œuvre naissante, confiée à son ami, un puissant moyen d'apostolat près de la vaste colonie qui, déjà à cette époque, ne comptait pas moins de 150.000 Bretons. Il voulut en faire partie ; il devint son spécial protecteur, s'y intéressant de tout son cœur. Désormais toutes les réunions un peu importantes de *La Bretagne*, telles que les Assemblées générales, se tiendront sous sa présidence au palais archiépiscopal.

Le R. P Kervennic, ne se sentant pas seul, se voyant au contraire fortement encouragé et soutenu, organise les grands pèlerinages de l'œuvre à Sainte-Anne de la Maison-Blanche, et développe les réunions religieuses.

M. le comte de Châteaubriand de son côté travaille avec ardeur. Il fait don à l'œuvre d'un drapeau ; c'est la vieille bannière telle que la connut jadis notre indépendance, tissu de soie blanche, parsemé de noires hermines, travail très soigné, exécuté par la Maison Chevrouze.

Il attire à ses côtés de nouveaux membres, des hommes d'œuvres de grande valeur, tels MM. le baron de Kertanguy, directeur des Assurances Générales, le comte A. de Guébriant le comte Albert de Mun, etc.

Avec le concours de ses zélés collaborateurs, il dote l'œuvre d'une organisation solide, et des deux éléments indispensables, qui sont les Dames Patronnesses et les Religieuses.

L'initiative de nos pèlerinages au Sacré-Cœur de Montmartre revient à S. E. le cardinal Richard, qui en exprima un vif désir, le 28 mai 1900, pendant une réunion de la Société *La Bretagne* tenue au palais archiépiscopal.Son Eminence disait donc :

« J'ai un peu de jalousie en songeant à ce qui se passe pour « la Rouergate » qui s'est développée d'une façon merveilleuse. Depuis deux ou trois ans, il y a une réunion générale qui se tient au Sacré-Cœur, et à laquelle assistent deux ou trois mille habitants du Rouergue. Je voudrais bien que notre œuvre pût arriver à un développement semblable. Avec nos Bretons, nous devrions arriver au même résultat, pouvoir organiser un grand pèlerinage, et nous nous encouragerions mutuellement en voyant beaucoup de Bretons profondément chrétiens à Paris ».

Voilà l'idée lancée ; elle s'exécutera. Le R. P. Kervennic chercha et trouva un excellent prédicateur, M. le Chanoine Ollivier, supérieur du Petit-Séminaire de Plouguernével (C.-du-N.), qui voulut bien promettre d'apporter à cette première solennité le concours de son éloquente parole. Nos compatriotes furent convoqués à Montmartre pour le 3 mars 1901. Ils répondirent au nombre d'environ 3 000 à l'appel qui leur était fait, avec un élan digne de la vieille foi de leurs ancêtres. Ce pèlerinage si bien commencé se continue depuis vingt-trois ans, et durera bien longtemps encore, nous l'espérons.

Le P. Kervennic n'était pas doué de qualités naturelles extraordinaires ni de parole ni d'organisation. Non ; c'était même un peu le contraire. Mais avec sa bonté, sa droiture et sa franche simplicité, il réussissait ; le Bon Dieu était avec lui et voulait visiblement le succès de son œuvre.

Un jour, un maladroit, que je ne veux pas qualifier autrement, entreprit de le contrarier dans la fondation d'un nouveau centre breton au quartier des Batignolles. Par diverses intrigues il réussit pour un temps. Mais son succès fut de courte durée : Ce pauvre maladroit vit fondre sur lui une humiliation publique assez pénible, qui l'obligea à fuir et à abandonner son projet malveillant. Le P. Kervennic, au contraire obtint ce qu'il cherchait, et beaucoup plus ; il désirait un centre breton ; il en eut deux très florissants, celui de la rue Antoinette (actuellement rue Lamarck) et celui de Saint-Joseph des Épinettes : on ne touche pas impunément aux amis intimes du Bon Dieu.

Mais là où le Père se distingua, ce fut dans ses courses à travers tout le département de la Seine, les poussant souvent

jusque dans la Seine-et-Oise, l'Oise et la Seine-et-Marne, fouillant les mansardes, les caves, les cités ouvrières, les hôpitaux et les taudis les plus insalubres. Il a été un pêcheur d'hommes à la ligne sans pareil.

Levé tous les matins à 4 heures et souvent à 3 heures, il célébrait la sainte messe régulièrement à 5 heures et demie, tant qu'il a pu monter à l'autel, quelle que fût l'heure de son coucher, 9 heures ou minuit. Il partait ensuite porter la communion à six ou sept Bretons malades dans les quartiers les plus distants de Paris ou de la banlieue. Il était toujours muni de son sac légendaire. Dans ce sac il y avait les saintes huiles des malades, des chapelets, des médailles, des scapulaires, des images, des journaux de Bretagne, les Annales de la propagation de la foi, du chocolat, des bonbons, quelques remèdes, entre autres de l'eau phéniquée, etc. Il ne rentrait que pour dîner, à midi, ayant communié ses malades, distribué tout le contenu de son sac et de sa bourse, confessé je ne sais combien de malheureux, parcouru une vingtaine de kilomètres à pied, déniché des misères inouïes. L'après-midi il repartait à 1 heure et demie, jusqu'au souper à 7 heures, pour un travail semblable, avec son sac inséparable garni à nouveau.

Or, il a mené cette vie durant 22 ans, sans grandes variantes. Faites maintenant des calculs sur le nombre de communions aux malades, d'extrêmes-onctions, de misères secourues, de kilomètres parcourus, etc. C'était encore bien différent lorsque arrivaient le carême et l'époque des communions pascales ; cette période dure de 7 à 8 semaines à l'œuvre des Bretons. Sa journée commençait en général une heure plus tôt, et ne finissait jamais avant 10 ou 11 heures de la nuit, à cause des sermons qui avaient lieu, chaque soir, après la journée des ouvriers. Or le P. Kervennic supportait très allègrement ces dures corvées, même après 80 ans. J'ai vécu 15 ans avec lui ; je ne l'ai jamais entendu dire qu'il fût ou malade ou même fatigué.

Cependant, une année, c'était en 1920, après une station quadragésimale de ce genre, il tomba épuisé en pleine rue : sa vie active était finie. C'était un dimanche matin. J'étais à l'autel pour la messe des Bretons, à Sainte-Marguerite. Il était à son confessionnal, quand il fut obligé d'en sortir gre-

lottant de froid. Sans attendre la fin de la messe, il partit à pied pour rentrer chez lui. Mais hélas ! ses forces le trahirent ; il s'affaissa dans la rue du Faubourg Saint-Antoine. Des marchandes des quatre-saisons, dont plusieurs le connaissaient, accoururent. Elles appelèrent des gardiens de la paix qui transportèrent le malade évanoui à l'hôpital Saint-Antoine. Quand j'arrivai, je le trouvai en pleine connaissance, mais bien affaibli. « Vous souffrez, mon Père ? » — « Pas du tout ! Mais elles m'ont trahi ! ». — « Qui ? » — « Avec complicité. » — « Qui donc vous a trahi ? » — « Mes deux jambes. Elles m'ont lâché en pleine rue. » — « Il faut leur pardonner. » — « Il faut bien. Elles m'ont bien servi pendant longtemps. » Retiré dans la maison de la rue de Dantzig, il y a passé trois ans dans la prière continuelle, voyant ses forces décliner peu à peu.

La veille de sa mort je lui demandais : « Vous devez souffrir beaucoup ? » — « Pas le moins du monde ; mais je suis faible. » Il était si faible que son cœur cessa de battre tout doucement comme le balancier d'une horloge qui a marché 88 ans. Il s'est éteint le jeudi 28 juin 1923, à 7 heures du matin. Les obsèques eurent lieu dans l'église de St-Lambert de Vaugirard, le samedi 30 juin, au milieu d'une magnifique assistance : nos deux aumôniers, nos neuf religieuses, nos orphelins, des Bretons venus de tous les coins de Paris et de la Banlieue, plusieurs membres de la Société, quatorze prêtres. Il eut l'enterrement des pauvres ; mais qu'elles étaient précieuses les larmes que l'on voyait couler silencieuses sur les joues de beaucoup de nos Bretons !

M. Questel, s. j.



MÉLANGES

Le Bx. Bellarmin et les jésuites français

Un prêtre espagnol qui eut beaucoup de rapports avec le Bienheureux Robert Bellarmin, Don Juan de Sorays, chanoine de Valencia, a signalé comme une chose qui l'avait particulièrement frappé, la singulière bienveillance dont le pieux cardinal faisait preuve à l'égard des personnes consacrées à Dieu : « Il vénérait et honorait beaucoup les religieux et leurs divers instituts ; tous ceux qui recouraient à lui, il lesaccueillait avec un grand respect et une grande affabilité(1)».

Cette attitude d'universelle sympathie n'excluait pas chez le Bienheureux un amour de prédilection envers ceux qui, comme lui, appartenaient à la Compagnie de Jésus. Non seulement il voyait en tous des frères, mais il désirait et demandait qu'ils le payassent de retour en ayant dans leurs rapports avec lui les sentiments de simple et franche cordialité qui conviennent aux membres d'une même famille. Un Père allemand, qui lui écrivait assez souvent, s'avisa un jour de lui présenter de longues excuses. Bellarmin ne goûta pas le procédé : « Votre Révérence, lui répondit-il, agit avec moi comme elle le ferait avec un étranger (2) ». Même ton d'affectueux reproche dans une lettre adressée à un jésuite gallo-belge qui avait écrit au cardinal pour lui recommander quelqu'un en s'excusant de ce qu'il appelait *sa témérité*. Il reçut cette réponse : « Si j'ai dû, sur l'ordre du souverain Pontife, échanger la soutane noire contre l'habit rouge,je n'ai pas cessé pour cela d'être religieux de la Compagnie de Jésus. Votre Révérence n'aurait donc pas dû, écrivant à un frère, parler de témérité. En outre, comme j'ai passé sept ans en Belgique dans l'enseignement et la prédication, je professe pour tous ceux de ce pays une particulière bienveillance. (3) »

Les jésuites français pouvaient, comme tous les autres,

(1) Ms. *Advertencias de algunas virtudes y casos particolares que observe en el santo card. Bellarmino.*

(2) Au P. Jean Dannenmeyer, 14 novembre 1617.

(3) Au P. Jacques de la Motte, 6 septembre 1616.

compter sur l'affection et le dévouement du grand cardinal ; ils pouvaient même s'attendre, comme les Belges, à une particulière bienveillance. Car Bellarmin avait vécu en France dans des circonstances tout à fait spéciales, où des liens réciproques d'estime et d'affection s'étaient créés. Le voyage de Rome à Paris avec le cardinal-légat Henri Gaétani lui avait fait connaître plusieurs maisons importantes, celle de Lyon en particulier. Là des recteurs d'autres collèges, comme celui de Tournon, s'étaient abouchés avec lui. Il fut d'autant plus attentif à tout ce qu'il voyait et entendait que, sans lui confier de mandat officiel, le P. Aquaviva, général de la Compagnie de Jésus, lui avait recommandé de profiter de son passage en France pour le renseigner d'une façon plus précise sur l'état de l'ordre en ce pays. Et nous voyons par ce qui nous reste de leur correspondance que Bellarmin n'oublia pas la recommandation (1) ».

A Paris, pour le temps que le légat y resta, c'est-à-dire du 21 janvier au 24 septembre 1590, son théologien vécut avec les Pères français, comme l'un d'entre eux, au collège de Clermont. L'ancien élève du collège de Montepulciano, celui qui avait tellement goûté l'enseignement des Pères dans sa ville natale, put voir de ses yeux le développement de la vie scolaire dans le grand collège parisien. L'intérêt qu'il y prit se révèle par un détail : dans la séance solennelle qui fut offerte au cardinal-légat, Bellarmin paya de sa personne par une composition poétique (2).

Pendant le long et dur siège de la capitale par Henri IV, Bellarmin partagea les épreuves des Pères français, et s'efforça d'y apporter quelque soulagement. Nous le voyons, le 25 juin, accompagner chez le cardinal-légat le P. Recteur, qui désirait épargner à son collège les inconvénients d'une perquisition décrétée par les autorités civiles pour voir si l'on ne cachait pas du blé (3). Bellarmin fit davantage ; il offrit au P. Provincial une somme de six cents écus qu'il avait reçue du P. Général et, l'offre n'ayant pas été acceptée, il en acheta du vin pour la communauté (4).

La réunion d'une congrégation provinciale à la maison professe de Paris, au début de juillet, fut pour Bellarmin une nou-

(1) X.-M. Le Bachelet, *Bellarmin avant son cardinalat*, Paris, 1911, p. 251, sqq.

(2) Allusion au fait dans l'Autobiographie, n. III : Scripsit multa carmina Romae, Florentiae, in Montevicio, *Parisiis*. — *Bellarmin avant son cardinalat*, p. 443.

(3) *Bellarmin avant son cardinalat*, p. 270, n. 2.

(4) *Ibid.*, p. 269, n. 1. D'après une relation de Mgr Jérôme degli Oddi.

velle source de renseignements, car il y fut invité avec son compagnon, le P. Félix Vicéo. C'est manifestement à cette circonstance qu'il faut rapporter ce que raconte D. Constantin Gaétani, O. S. B., *De religiosa S. Ignatii sive Enneconis, fundatoris Soc. Iesu, per Patres Benedictinos institutione*, Venise, 1641, p. 62 : « L'Éminentissime Cardinal Bellarmin, non moins distingué par la pureté de sa vie et de ses mœurs que par sa science, a dit dans un entretien, qu'il eut jadis à Rome avec D. Pierre de la Sainte-Croix, Prieur du monastère romain de Saint-Bernard, qu'ayant assisté, sur l'ordre de son Général, à une assemblée de son ordre en France,il s'était servi de la règle de Saint Benoît pour appuyer son sentiment en plusieurs discussions ». L'assertion n'a évidemment rien d'invraisemblable, mais elle reste vague, puisqu'elle ne dit rien des points discutés : points de discipline religieuse ou attitude à garder dans les circonstances difficiles où se trouvaient alors les Pères français.Nous savons du moins par ses lettres au P. Aquaviva que Bellarmin insista sur l'extrême réserve qui s'imposait ; le Général approuva cette attitude, et à cette occasion, engagea de nouveau le Père à donner sans hésiter les conseils et les avis qui lui sembleraient utiles.

Plus que tout le reste, les affaires religieuses de France préoccupèrent le théologien du légat pendant son séjour à Paris, car il se rendait très bien compte de ce que la situation avait de dangereux : « Si Dieu ne nous vient en aide, écrivait-il au P. Joseph Creswell, le 19 février, il est fort à craindre que la France ne devienne une autre Angleterre » (1). Aussi recourait-il à l'arme puissante de la prière d'une façon continue ; le P. Jean Lorin a raconté plus tard que jamais à cette époque il n'était entré dans sa cellule sans le trouver occupé à ce pieux exercice (2).

Tout cet ensemble de circonstances créa naturellement entre Bellarmin et les jésuites français des liens de mutuelle sympathie. Liens durables et féconds, comme nous le pourrons voir par ce qui nous reste de leur correspondance, une quarantaine de lettres variées dans leur objet.

I

A la catégorie des *Epistulae familiares* appartiennent des lettres adressées au cardinal par d'anciens élèves ou d'anciennes connaissances, que le souvenir de sa grande bonté encourage à lui écrire ; elles provoquent des réponses remarquables,

(1) *Ibid.*, p. 258.
(2) *Ibid.*, p. 270, note 4.

comme les lettres elles-mêmes, par la simplicité et la cordialité du ton.

Le P. Jean Bourgeois (1), professeur de théologie à Douai, constate la survivance d'idées baianistes chez des membres de l'université. Il écrit à son ancien recteur et père spirituel du Collège Romain pour lui faire part de ses craintes.

Le P. Jean Bourgeois au Cardinal Bellarmin.

Douai, 9 octobre 1606.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur, je puis à bon droit me féliciter de ce que, durant mon séjour à Rome pour mes études théologiques, j'ai joui pendant deux années, parmi les autres enfants de la Compagnie, de vos bons soins comme Recteur du Collège Romain, de vos fréquents conseils et de votre formation. Certes ce souvenir de votre paternelle bienveillance et de votre indulgence envers moi, votre fils de jadis, que vous avez si souvent consolé dans la maladie, compte plus à mes yeux que la dignité très haute qui maintenant vous fait briller parmi les plus grands défenseurs de la Compagnie et de toute l'Église. En effet, votre dignité m'aurait plutôt retenu, mais votre bienveillance m'a poussé à vous écrire, d'autant plus que la chose semble toucher à l'honneur de votre Éminence, à la tranquillité publique de l'Église et au bon renom de notre Compagnie.

Les maîtres en théologie de cette Académie de Douai qui ne sont pas des nôtres, soutiennent qu'on ne doit pas établir deux sortes de grâce, l'une suffisante et l'autre efficace. D'après eux, il n'y a pas de grâce suffisante ; toute grâce est efficace et jointe à une prémotion et une application physique, à laquelle la volonté humaine ne peut pas résister. Dans leurs cours et leurs discussions ils s'efforcent si souvent et si opiniâtrement d'inculquer cette opinion à leurs auditeurs qu'ils provoquent chez ceux qui ne sont pas de la partie un vif sentiment de haine contre les Nôtres, car ils ne craignent pas de nous taxer, non seulement de témérité, mais encore d'erreur et d'hérésie. Naguère l'un d'eux fit une sortie pleine de fiel contre les professeurs de philosophie de notre Collège ; il les traita de novices, de philosophes ignorants, peu versés dans les Écritures et la doctrine de la primitive Église, en même temps ignares en vraie métaphysique, eux qui philosophent si mal sur la puissance divine. S'ils osaient, ajoute-t-il, dire ouvertement leur pensée, ils déclareraient fausses les définitions portées contre Pélage et leurs successeurs.

(1) Jean Bourgeois (Bourghesius), de Maubeuge, 1574-1653, devint, après son enseignement à Douai, recteur de plusieurs collèges, instructeur du 3e an à Saint-Omer, député à une Congrégation de Procureurs et à la VIIIe Congrégation générale. — Sommervogel, *Bibliothèque*, t. II, col. 34.

D'après lui, ces professeurs novices concèdent trop aux hérétiques et en voulant réfuter leur hérésie sur le libre arbitre, ils s'en font imprudemment les défenseurs : il n'est pas étonnant qu'ils aient été, quoique religieux, les auteurs et les propagateurs de cette nouvelle doctrine, car l'hérésiarque Pélage fut moine, et même eut une vie honorable aux yeux des hommes. Lamentable maladie de certains esprits, disent-ils, de vouloir plutôt se tromper et défendre l'erreur que de ne rien dire de neuf, pour se faire valoir aux yeux du monde.

Le même personnage se montra dernièrement très injurieux envers votre Éminence dans l'explication qu'il donna à ses élèves de la 1a 2ae, q. 1, a. 1. Un écrivain de ce temps voulant, dit-il, expliquer autrement l'efficacité de la grâce, à l'aide de phrases du Bx Augustin cueillies çà et là, s'est efforcé de montrer qu'il tenait la même doctrine que le Bx Augustin, effort vain et inutile : il n'y a pas tant à faire autour des textes du Bx Augustin, car aucun homme tant soit peu versé dans la matière ne peut ignorer ce que ce docteur a pensé. Un autre des premiers parmi ces mêmes docteurs, interrogé par moi dans un entretien amical si les théories de votre Illustrissime Seigneurie sur la grâce et la prédestination ne pouvaient pas être enseignées sûrement et sans offense depersonne dans cette Université, fit bientôt tomber l'entretien et la discussion sur l'efficacité de la grâce, et il conclut en disant qu'il aimait mieux ignorer la conciliation de la liberté avec la grâce divine que de renoncer à son opinion sur la prémotion physique. En outre, plus d'une fois ces théologiens ont fait faussement courir ici, je ne sais à l'instigation de qui, mais au grand émoi de beaucoup, le bruit que les doctrines des auteurs de la Compagnie sur les secours de la grâce avaient été condamnées par le Souverain Pontife.

C'est pourquoi, comme sur l'ordre des Supérieurs, j'ai commencé cette année à exposer la 1e partie de la Somme de saint Thomas, j'ai jugé expédient de solliciter à temps l'aide et l'autorité de votre Seigneurie Illustrissime contre les discours et les sorties de ces docteurs que je prévois ne pas devoir manquer. Si elle daigne venir au secours de la vérité et me prendre au nombre de ses clients, j'ai confiance qu'aucune de leurs machinations ne réussira désormais. Et j'espère que ce qui a été établi ici d'autorité apostolique par l'Illustrissime Nonce (1), sera approuvé et confirmé à Rome par les soins de votre Éminence, et que je pourrai, sans courir le risque d'une censure, enseigner et défendre librement ici sur la grâce et la prédestination la doctrine dont vous vous êtes fait publiquement le défenseur. Je prie beaucoup le Dieu très bon et très grand et je le prierai tant que je vivrai de combler ici-bas votre Illustrissime

(1) Mgr Octave Frangipani, nonce de Cologne, qui, en 1588, avait publié le bref de Sixte-Quint, relatif à la controverse de Louvain. Voir *Bellarmin avant son Cardinalat*, p. 209, note 3.

Seigneurie des dons de sa grâce, et de lui accorder ensuite très abondamment la récompense de l'éternel bonheur (1).

Bellarmin ne pouvait qu'accueillir favorablement cette lettre ; il remercia l'auteur et le pria d'envoyer, s'il le pouvait, quelque pièce authentique, capable de prouver le délit et de provoquer le remède.

Le cardinal Bellarmin au Père Jean Bourgeois.

Rome, le 25 décembre 1606.

Mon très Révérend Père et très cher Frère en Jésus-Christ.

Je suis fort étonné d'apprendre que l'on renouvelle en Belgique la doctrine de Michel Baïus, et que l'on méprise le Bref Apostolique, promulgué par le Révérendissime Nonce sous le Pontificat de Sixte V. Je souhaite vivement que votre Révérence m'envoie quelque pièce authentique, capable de justifier que ces bruits sont fondés. Vous pourriez donc m'envoyer soit des thèses imprimées, soit des leçons manuscrites de ces Docteurs où l'on trouverait exprimé ce que votre Révérence me rapporte de leur enseignement : qu'il n'y a pas de grâce suffisante, mais seulement une grâce efficace ; que la grâce efficace consiste dans une prémotion ou application physique ; que la volonté ne peut pas résister à la grâce efficace ; que la doctrine opposée mérite la note d'erreur ou d'hérésie.

Si vous me faites parvenir rapidement ces pièces, on pourra, je l'espère avec la grâce de Dieu, y apporter le remède. J'aimerais bien savoir aussi qui répand ces mensonges manifestes sur la condamnation de la doctrine de la Compagnie et surtout si ces bruits viennent de Rome et quels en sont les auteurs ; et alors soyez assuré que je saurais les faire se repentir à jamais de leurs mensonges. En attendant, que votre Révérence ait bon espoir et qu'elle ne manque pas de prier pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient. Au revoir, très cher Frère, aidez-moi par vos prières auprès de Dieu (2).

L'affaire en resta là, semble-t-il, pour le moment. De nouvelles attaques amenèrent, vers 1612, une énergique intervention de Bellarmin auprès du Nonce Apostolique de Bruxelles.

***

(1) Paris, bibliothèque Nationale, Mss. Fonds Dupuy, 490, f. 91. Texte latin, autographe.

(2) Paris, biblioth. Nation., Mss. Fonds Dupuy, 490, f. 92 Texte latin, autographe.

En 1610, le P. Jean Gontery(1), prédicateur célèbre au temps de Henri IV, s'adresse au cardinal, son ancien maître, en joignant à sa lettre des ouvrages pour le P. Eudémon-Joannès ; le tout accompagné d'observations à sa manière, parfois un peu rude.

Le P. Jean Gontery au cardinal Bellarmin.

Paris, 8 octobre 1610.

Illustrissime Cardinal,

Les Nôtres m'ont prié d'envoyer à Rome les *Institutions* de Calvin pour le P. Jean Eudémon (2) qui veut combattre les hérétiques des temps nouveaux ; tel est aussi le désir de Votre Illustrissime Seigneurie qui tient en estime son talent. On m'a recommandé de vous adresser le livre, ce que je fais. J'oserais présenter à ce vaillant athlète une prière : qu'il s'abstienne de toute acrimonie et que dans ses écrits il n'y en ait pas même l'ombre. Il est à peine croyable combien ici les esprits sont montés, non seulement parmi nos ennemis déclarés, mais aussi parmi les catholiques dont un grand nombre pourraient s'appliquer ces paroles de saint Jean (3) : « *Tu as la réputation d'être vivant, et tu es mort* ». Il arrive, en effet, que notre imprudence et notre inexpérience des affaires nous attirent de nombreuses inimitiés et diminuent beaucoup la considération dont nous jouissions autrefois. Je ne crois pas qu'on puisse raffermir notre crédit autrement que par une grande douceur dans le langage et une sagesse plus qu'ordinaire.

Que Votre Seigneurie Illustrissime me pardonne ce qu'il pourrait y avoir d'arrogance dans mon style. Le disciple en agit avec son Maître comme le plus importun des enfants avec sa Mère. Et je me sens aussi pressé par la charité du Christ et l'amour de la Compagnie. Monseigneur le Chancelier de ce Royaume (4) nous a recommandé d'exposer librement au R. P. Général la nécessité de faire venir de n'importe où des sujets de première valeur pour qu'ils enseignent dans ce collège de Paris, quand il rouvrira. Il promet son aide pour lever l'obstacle que pourrait faire l'édit prohibitif porté précédemment (5). Mais il ne faut parler de ceci qu'au R. P. Géné-

(1) Jean Gontery, de Turin, 1562-1616, élève de Bellarmin à Rome, recteur de plusieurs collèges et prédicateur renommé en France. Sur son franc parler, voir H. Fouqueray, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, t. III, p. 154 s., 390.

(2) André Eudaemon-Joannès, grec d'origine, familier du cardinal Bellarmin et auteur de plusieurs écrits de controverse. — Sommervogel, *Bibliothèque*, t. III, col. 482.

(3) Apoc. III, 1 : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es.*

(4) Nicolas Bruslart de Sillery.

(5) Allusion aux clauses restrictives de l'édit de Rouen. Voir H. Fouqueray, *op. cit.*, t. III, p. 86.

ral : je sais, en effet, qu'ici comme à Rome, ce projet trouverait des adversaires parmi les nôtres... C'est ainsi que la charité si grande des premiers temps s'est hélas ! refroidie. Je me recommande aux S. S. de votre Ill. Seigneurie

De Votre Seigneurie Illustrissime le serviteur inutile et l'indigne disciple (1).

Le cardinal remercia son ancien disciple et, loin de s'offenser de son franc parler, il l'en félicita :

Le cardinal Bellarmin au P. Jean Gontery.

Rome, 4 juillet 1611.

J'ai reçu la lettre et le livre, et j'ai été surpris de voir Votre Révérence m'envoyer de si loin un ouvrage que personne ne réclamait. Car le P. André Eudémon-Joannès affirme n'avoir nullement demandé ce livre, dont il possédait déjà un exemplaire absolument semblable. Ce dont il avoue avoir exprimé parfois le désir, c'est une concordance ; mais ce n'est pas la peine d'en envoyer une de là-bas ; car le prix du port dépasserait presque celui du livre. J'ai averti le P. Eudémon-Joannès d'éviter l'ombre même d'une invective, ce qu'il m'a promis de faire. A la première occasion je traiterai avec le T. R. P. Général de ce que Votre Révérence m'a écrit de la part de Mr. le Chancelier, et j'espère que sa Paternité goûtera l'avis donné.

J'aime votre Révérence pour la simplicité et la franchise avec laquelle elle écrit : à mes yeux, il n'y a là ni inconvenance, ni témérité, mais sagesse et charité. — Adieu ; et que Votre Révérence se souvienne de moi dans ses saintes prières.

De Votre Révérence le serviteur et frère en Jésus-Christ. (2)



Souvent les lettres adressées au Bienheureux contenaient des demandes de conseils ou de bons offices. Jamais le cardinal ne se dérobait ; ce qui était en son pouvoir, il le faisait, comme on le verra par deux exemples.

Le P. Antoine Suffren (3), provincial de Lyon, au cardinal Bellarmin.

Avignon, 2 décembre 1614.

Illustrissime Seigneur,

Il y a quelques jours, je faisais, en vertu de ma charge, la visite

(1) Fonds Bellarmin, 5. Lettre autographe, en latin.
(2) Fonds Bellarmin, 5. Minute autographe, en latin.
(3) Antoine Suffren de Salon, 1569-1623, provincial de Lyon de 1612 à 1615.

de nos maisons d'Avignon, le R. Père Vice-Inquisiteur, dont tous connaissent le zèle et louent la conduite, me pria d'assister à une consulte, relative à des livres de Rabbins que les juifs ont répandus dans tout le comtat Venaissin et qui contiennent d'horribles blasphèmes dénoncés à son sacré tribunal. J'y assistai. En présence de l'Illustrissime Prolégat et du Révérendissime Archevêque de cette ville, on me demanda si je pourrais fournir quelqu'un de notre province qui fût capable de vérifier ces atroces fictions, imaginées par les Rabbins contre tout ce que les Chrétiens vénèrent, contre la personne sacrée des Évêques et contre le Chef suprême de l'Église. J'ai dit que je ne le pouvais pas moi-même, et que, depuis le départ du P. Laurent d'Aurilliac (1), professeur d'hébreu dans cette province, et versé en toutes manières dans la littérature talmudique, qui a été récemment envoyé à Constantinople, il ne me restait personne qui pût convenablement examiner ces livres et dire avec certitude s'ils contiennent ce que l'on prétend. Avant son départ, le même P. d'Aurilliac a pu, bien que rapidement (car le temps de s'embarquer pressait), vérifier quelques passages sur le nombre ; il a jugé et attesté qu'ils sont blasphématoires. Le R. P. Vice-Inquisiteur désire que je témoigne publiquement auprès de l'auguste assemblée des Cardinaux de la sainte Inquisition, des efforts qu'il a faits pour trouver le sujet requis. Mais il veut que je sois également un témoin officieux, auprès de votre Illustrissime Seigneurie, qu'il sait prendre grand intérêt à la recherche et à l'extermination de ces blasphèmes (2) ; charge que j'ai très volontiers assumée, heureux aussi de l'occasion qui m'est offerte de saluer bien humblement votre Seigneurie.

Dieu veuille la conserver longtemps en bonne santé pour le bien de toute l'Église et l'honneur de notre Société !

C'est ce que je me fais un devoir de demander chaque jour dans mes prières.

De votre Illustrissime Seigneurie
le très humble serviteur dans le Christ (3).

Bellarmin fit ce qu'on lui demandait, comme le prouve cette apostille, apposée de sa main après la lettre : « Répondre que j'ai rapporté au Saint Office tout ce que votre Révérence m'a écrit ».

Différente dans son objet et plus familière de ton est une lettre adressée d'Orange au Bienheureux par le P. Jean Ma-

(1) Laurent d'Aurilliac figure dans Sommervogel, *Bibliothèque*, t. I, col. 666, comme missionnaire à Chio et auteur d'une lettre écrite au P. Antoine Suffren, provincial de Lyon.

(2) Voir une pièce du Bx. Bellarmin sur la révision des livres juifs : *Auctarium Bellarminianum*, p. 658.

(3) Fonds Bellarmin, 5. Lettre autographe, en latin.

chault. Il veut faire recommander un converti à la générosité du Souverain Pontife, mais il profite de l'occasion pour parler de ses propres travaux, encouragé par le souvenir qu'il a gardé de la bonté du cardinal, connu pendant le siège de Paris.

Le P. Jean Machault (1) au cardinal Bellarmin.

Orange, 15 avril, 1615.

Illustrissime Seigneur,

Le R. P. Louis Richeome (2) m'a écrit récemment que Votre Seigneurie Illustrissime avait lu mon petit livre (3) et en avait parlé avec éloge à sa Sainteté. C'est une grande joie pour moi d'avoir une telle approbation pour un écrit que je ne jugeais même pas digne de la publicité. Je souhaite que l'occasion me soit donnée un jour de faire quelque autre publication et de la dédier à Votre Seigneurie Illustrissime. Je prépare en ce moment une réponse à l'impie *Protocatastasis* d'un de nos apostats (4), tâche qui m'a été imposée par notre père Claude Aquaviva, de sainte mémoire. J'ai, en outre, cinq livres de Mélanges sacrés qui, je l'espère du moins, pourraient être de quelque utilité aux prédicateurs.

Mais à qui donc est-ce que j'écris tout cela? Et pourquoi parler de mes pauvres petits écrits à celui qui, plus que personne en ce siècle, a éclairé le monde chrétien par la splendeur de ses œuvres? Sûrement, je n'aurais pas osé agir de la sorte si, depuis le siège de Paris, la bonté de Votre Seigneurie Illustrissime à l'égard de tous ne m'était pas connue. C'est le souvenir de cette bonté qui m'a porté naturellement à vous adresser ces quelques lignes.

Je prêche dans cette église d'Orange ; l'auditoire est nombreux et comprend beaucoup de calvinistes. Car cette ville a été fortement infestée de cette hérésie dès sa naissance. Un noble écossais, docteur en médecine, homme instruit et de très bonnes mœurs, remplit les fonctions de principal dans le collège de la cité. Dieu l'a

---

(1) Jean Machault, de Paris, 1561-1619, professeur de rhétorique au collège de Clermont, puis prédicateur de renom, recteur de plusieurs collèges.

(2) Assistant de France.

(3) *In Iacobi Augusti Thuani Historiarum libros notationes lectoribus et utiles, et necessariae.* Auctore Joanne Baptista Gallo, J. C., Ingolstadt, 1614.—Sommervogel, *Bibliothèque*, t. V, col.256 ; Abram, *L' Université de Pont-à-Mousson*, éd. Carayon, Poitiers, 1870, p. 368.

(4) Guillaume Pasquelin, *Protocatastasis, ceu Prima Societatis Iesu Institutio restauranda Summo Pontifici latino-gallica expostulatione proponitur Theophili Eugeni zelo.* s. l., 1614. L'auteur de ce pamphlet avait passé dix-huit ans dans la Compagnie de Jésus.

éclairé, et il veut abjurer l'hérésie. C'est une affaire de grosse conséquence, surtout dans cette ville que l'apostasie récente d'un prédicateur capucin a grandement affectée. Tous nos efforts tendent actuellement à trouver un moyen de subsistance, honnête et convenable, à cet étranger qui ne pourra pas, à cause des hérétiques, conserver sa charge au collège. Plusieurs ont écrit sur ce sujet au Révérendisisme évêque d'Orange (1). Ce que les mérites de votre Seigneurie Illustrissime lui donnent de crédit auprès de sa Sainteté en ces sortes d'affaires, personne ne l'ignore. C'est là ce qui m'a décidé à vous adresser cette supplique et à vous prier instamment de secourir en cette occurrence une église qui se trouve dans un grand besoin. Plaise à Dieu de conserver de longues années encore à son Église votre Seigneurie Illustrissime.

De votre Seigneurie Illustrissime
Le serviteur en Jésus-Christ (2).

La réponse de Bellarmin ne le cède en rien à la lettre de son correspondant pour la simplicité et la bonne grâce. On remarquera qu'à propos de l'évêque d'Orange qui s'attardait à Rome, le cardinal rappelle d'une façon ingénieuse l'obligation de la résidence ecclésiastique.

Le Cardinal Bellarmin au P. Jean Machault.

Rome, 6 juillet, 1615.

Très Révérend Père.

Il est vrai que j'ai beaucoup loué l'opuscule de votre Révérence en présence du Souverain Pontife et des Révérendissimes Cardinaux : mais je l'ai moins loué que sa valeur et son utilité ne le méritaient. L'intention qu'a votre Révérence de me dédier un de ses écrits, ne peut que me faire plaisir : cependant je verrais sans peine qu'elle le dédiât à un autre qui mérite davantage cet honneur. Les autres œuvres que votre Révérence dit publier sous peu, je les lirai volontiers si elles nous parviennent (4).

(1) Jean de Tulles, 1608-1640, d'abord coadjuteur de son oncle et homonyme.

(2) Fonds Bellarmin, 5. Lettre autographe, en latin.

(3) Une première rédaction de la lettre, faite en italien et assez différente du texte définitif, montre qu'il s'agissait bien de l'ouvrage indiqué précédemment : « *un libro contra l'historia del Tuano* ».

(4) Il ne semble pas que le P. Machault ait donné suite à ses projets de publications nouvelles. Ce qui peut s'expliquer par ce qu'on lit dans le P. Abram, *op. cit.*, p. 370 : « Le P. de Machault, ayant publié des remarques sur l'histoire du fameux de Thou, vit bientôt son anonyme trahi, et, malgré la bonté de sa cause, il dut se retirer en Allemagne, pour se dérober à la tempête soulevée par cette publication et donner aux colères le temps de s'apaiser ».

Je suis étonné que le Révérendissime Évêque d'Orange, mon vieil ami, ne m'ait rien dit de la conversion du médecin. Je le soupçonne de rendre ses visites plus rares, parce qu'ils sait que je n'approuve pas que les évêques s'absentent si longtemps de leur diocèse ; aussi craint-il peut-être une correction fraternelle.

Il serait difficile d'amener le Souverain Pontife à faire parvenir en France des secours en argent, car il y a à Rome un grand nombre de pauvres pélerins d'Allemagne, d'Angleterre, d'Écosse qui, exilés pour la foi ou convertis à la foi, demandent de grosses aumônes. Nous avons eu ici, il y a quelques années (1), un médecin qui avait été ministre calviniste en Béarn et dont la conversion avait eu quelque chose de miraculeux. Il a voulu, pour répondre à l'appel d'en haut, baiser les pieds du T. S. Père. Cependant, quoique dépouillé d'un gros salaire annuel de 600 écus d'or qu'il recevait des Béarnais pour son ministère, il ne demanda rien au Pontife, et c'est à peine s'il voulut accepter pour son voyage un viatique, soit de l'Aumônier du S. Pontife, soit de moi : car, disait-il, son art lui suffisait pour son entretien et celui de sa famille. Pourquoi votre médecin ne pourrait-il pas faire le même chose? Adieu, et que votre Révérence se souvienne de moi dans ses saintes prières (2).



Ce que le P. Jean Machault s'était proposé de faire, d'anciens élèves du cardinal le réalisèrent en lui dédiant les prémices de leurs travaux littéraires. Tel, en 1611, le P. Jacques Gordon, attaché alors à la province d'Aquitaine et recteur du collège de Bordeaux. Une fois encore, il se met à l'école d'un maître profondément estimé en sollicitant son jugement sur l'œuvre qu'il lui présente.

Le P. Jacques Gordon (3) au Cardinal Bellarmin.
Bordeaux, 1 août 1611.

Illustrissime Seigneur.

La brièveté de cette lettre trouvera son excuse dans la lettre plus

(1) D'après la minute italienne, ce converti vint à Rome « avec le duc de Nevers, » c'est-à-dire en 1608-1609.

(2) Fonds Bellarmin, 5. Minute autogr., en latin ; J. Fuligatti, *Ven. Servi Dei Roberti Bellarmini... epistolae familiares*, n. CXXII.

(3) Jacques Gordon-Lesmour, écossais, professeur de théologie, recteur des collèges de Toulouse (1589-92, 1601-05), et de Bordeaux (1608-11), confesseur de Louis XIII, mort à Paris le 17 novembre 1641.

longue qui sert de préface à l'opuscule (1) dédié à Votre Seigneurie Illustrissime. C'est l'expression de ma reconnaissance, dictée par le souvenir des bienfaits reçus. En dédiant ce petit volume à Votre Éminence, j'ai compté aussi, — ce qui n'est pas pour moi un mince espoir,—qu'elle ne me ferait pas seulement connaître son avis sur le sujet, mais qu'elle m'avertirait encore franchement des fautes d'ignorance et des assertions hasardées qui ont pu m'échapper. Gros travail, que le mien, comme le lecteur pourra s'en rendre compte, mais aussi, travail plein de risques et de périls ; et pourtant, — chose qu'on ne trouvera peut-être pas sage, — il a été fait à la hâte au milieu d'autres occupations importantes. Le second volume ne paraîtra que plus tard, quand j'aurai entendu critiquer le premier. Il n'y a point que je sache, dans la sainte Écriture de passages relatifs à la chronologie et présentant quelque difficulté, que j'aie laissés sans explication. Mais l'interprétation nouvelle que je donne du passage de Baruch sera-t-elle agréée ? Je suis fort curieux de le savoir. Pour ne pas être importun, je n'en écrirai pas davantage aujourd'hui. Je prie seulement le Dieu très bon et très grand d'enrichir Votre Éminence des dons célestes et de la garder en bonne santé.

De Votre Seigneurie Illustrissime
l'inutile serviteur dans le Christ (2).

La dédicace mise en tête de l'ouvrage ne fait que développer le sentiment de reconnaissance énoncé dans la lettre. Qu'on en juge par la fin de cette dédicace.

« Mais pourquoi ce discours s'adresse-t-il principalement à votre personne, Illustrissime Cardinal ? Ah ! c'est en souvenir, souvenir bien modeste, des bienfaits reçus. Car il y a trente ans que, envoyé à Rome par mes supérieurs pour y entendre vos leçons de théologie et celles de notre Suarez, j'ai vu entre vos mains à diverses reprises et même j'ai pu, par l'effet de votre condescendance, lire les notes de chronologie que vous aviez recueillies pour votre usage personnel(3).Je n'avais alors, il est vrai, ni l'intention ni le loisir d'écrire quoi que ce soit dans ce genre ; mais quelques années plus tard,

(1) *Chronologia annorum seriem, regnorum mutationes et rerum memorabilium sedem annumque ab orbe condito ad nostra usque tempora complectens. Tomus prior.* Burdigalae, apud Sim.-Milangium 1611. La Dédicace se trouve aussi dans l'édition faite à Cologne, en 1614, sous le titre d'*Opus chronologicum...*

(2) Munich. *Reichsarchiv. Jesuitica in genere*, fasc. 19, n. 326. Lettre autographe, en latin.

(3) Il s'agit sans doute de l'écrit intitulé : *Chronologia et quaestiones de temporibus sacrae Scripturae.* Rome, 1577-1582. Voir *Auctarium Bellarminianum*, p. 257.

ô instabilité de nos projets ! le souvenir de votre travail qui m'était toujours resté et qui n'avait pas été stérile, puis les recherches littéraires qui furent mon occupation et qui ne me semblaient pas pouvoir acquérir toute leur valeur sans le secours de cette autre science, m'ont peu à peu incliné et finalement amené à donner quelque attention à cette étude (dirai-je agréable ou pénible ?) et à profiter des heures espacées que mes autres occupations me laissaient, pour mettre en ordre ces notes de chronologie et en composer, non sans beaucoup de peine, l'opuscule qu'enfin je vous présente, en reconnaissance des bienfaits que j'ai rappelés.

Recevez donc, Illustrissime Cardinal, cette marque d'une gratitude qui date de si loin et daignez étendre à ce travail le regard favorable que vous avez coutume d'accorder aux œuvres littéraires. »

La réponse du cardinal ne semble pas avoir été conservée. Qu'elle ait été bienveillante, on n'en peut pas douter quand on examine une autre lettre que le P. Gordon lui écrivit de Poitiers, le 18 février 1615. On lui avait communiqué de Rome une censure anonyme, contre laquelle il fait ses observations ; mais le début de la lettre s'adresse directement à Bellarmin :

« Illustrissime Seigneur. Ma lettre sur les années du pape Alexandre doit maintenant vous être parvenue et vous avoir été remise. Le courrier pressait ; j'ai traité comme j'ai pu, dans le peu de temps dont j'ai disposé, cette question obscure. Mais votre Seigneurie Illustrissime a coutume, d'après ce que j'entends, d'excuser et de défendre tout ce qui vient de moi, mû en cela par sa singulière modestie et par son ancienne bienveillance pour son serviteur et indigne disciple » (1).

II

Parmi les jésuites français qui correspondirent avec le Bienheureux Bellarmin, deux méritent une mention spéciale pour la situation qu'ils occupèrent : le P. Pierre Coton, confesseur de Henri IV d'abord, puis de Louis XIII, et le P. Jean Arnoux, qui lui succéda en mai 1617.

Les relations du P. Coton (2) avec Bellarmin commencèrent dès 1588, année où il fut envoyé à Rome pour y étudier la théologie. Il y demeura près de deux ans, jusqu'en 1590. Bellarmin était alors Père Spirituel au Collège Romain ; il n'enseignait plus, mais les deux premiers volumes de ses *Con-*

(1) Munich, *Reichsarchiv, Jesuitica in genere*, fasc. 19, n. 326. Lettre autographe, en latin.

(2) Pierre Coton, de Néronde (Loire), 1564-1626, prédicateur et controversiste, confesseur de Henri IV, mort à Paris, provincial de France.

troverses parurent à cette époque,l'un en 1586, l'autre en 1588. Cette publication ne pouvait qu'intéresser vivement le P. Coton, destiné à vivre et à exercer son ministère en France, où la lutte entre les catholiques et les huguenots était si ardente. Bellarmin ne fut pas seulement pour lui un directeur de conscience ; il fut aussi un maître dans l'art de la controverse. A ce double titre, le P. Coton garda pour le Bienheureux une profonde et durable reconnaissance.

C'est surtout quand ses fonctions de prédicateur du roi le fixèrent à la cour qu'il eut l'occasion d'en donner des preuves. En 1606, les démêlés survenus entre Paul V et la république de Venise amenèrent Bellarmin à composer plusieurs ouvrages pour la défense des droits pontificaux, en particulier un traité apologétique contre les théologiens vénitiens (1).

Quelle fut l'attitude du P. Coton en cette circonstance, il nous l'apprend lui-même dans deux lettres adressées au P. Aquaviva, Général de la Compagnie de Jésus, le 6 septembre et le 18 novembre de la même année.

« Quelques-uns se sont efforcés de livrer à la risée le livre apologétique de l'Illustrissime Cardinal Bellarmin et de persuader au Roi et à M. de Villeroy qu'il était opposé aux privilèges de l'Église gallicane. Mais, par la grâce de Dieu, j'ai soutenu et persuadé le contraire en profitant d'occasions favorables qui se sont présentées à diverses reprises, et maintenant tous parlent du livre avec admiration ; on estime aussi beaucoup la *Paraenesis* (2) de l'Illustrissime Baronius. Par la grâce et la miséricorde de Dieu, il n'y a plus personne en cette cour, qui ne se déclare ouvertement pour le Souverain Pontife » (3).

« La pierre d'achoppement et de scandale que formaient le traité du faux théologien Paul, dirai-je de Samosate ou le Servite, l'élucubration toute nocturne du sénateur Quirinus et les propositions des sept prévaricateurs (4), le Roi l'a fait disparaître en prohibant la traduction en français et la divulgation de ces libelles, comparables à des monstres. Et comme il y a eu prohibition de tous les écrits relatifs à cette controverse, les hérétiques ont faussement

(1) *Risposta del Card. Bellarmino al Trattato de i sette Teologi di Venezia sopra l'Interdetto della Santità di nostro Signore Papa Paolo Quinto, ed alle opposizioni di F. Paolo Servita contro la prima scrittura dell' istesso Cardinale.* Rome 1606.

(2) *Caes. Baronii S. R. E. Presbyteri Card.tit, SS. Nerei et Achillei, Sedis Apostolicae Bibl., Paraenesis ad Rempublicam Venetam.* Rome, 1606.

(3) Lettres ms. du P. Coton. Autographe.

(4) Les sept théologiens de Venise, dont le principal était le servite Fra Paolo.

compris et fait courir le bruit que le Roi avait interdit la *Paraenesis* de l'Illustrissime Baronius et la Réponse apologétique du très religieux Bellarmin. Sans doute il y aura des gens pour dire qu'aveuglé par la faveur de la Cour ou l'amour du Roi, je crois ou affirme plus qu'il ne conviendrait, mais ces gens-là ne connaissent bien ni le Roi ni moi-même (6). »

Deux ans plus tard, ce fut le tour du cardinal. Le P. Coton avait composé son *Institution catholique* et l'avait envoyée à Rome pour la revision ; il était à craindre que la chose ne traînât en longueur. Bellarmin s'en occupa très activement, comme l'attestent plusieurs lettres écrites à cette occasion.

Le Cardinal Bellarmin au P. Pierre Coton.

Rome, 4 mai 1680.

Sur l'ordre de sa Sainteté on traduit du français en italien le livre de votre Révérence, afin que les censeurs chargés d'en rendre compte puissent le comprendre. J'ai lu les feuilles déjà traduites, et je suis émerveillé tout à la fois de votre éloquence et de l'art du traducteur. Dans le désir de gagner du temps, j'ai essayé d'obtenir du souverain Pontife qu'on pût juger de tout l'ouvrage d'après ce commencement, mais Sa Sainteté veut qu'on achève la traduction. C'est donc de la diligence du traducteur que dépendra la célérité ou la lenteur de l'affaire (1).

Quelques mois plus tard, le P. Coton écrivit au cardinal en lui recommandant quelqu'un .Dans cette lettre, adressée à son ancien directeur du Collège Romain, le prédicateur du Roi déplorait ce qu'il appelait « ses misères spirituelles ». Il reçut la bonne réponse qui suit.

Le cardinal Bellarmin au P. Pierre Coton.

Rome, 1608.

Celui que votre Révérence me recommande avec tant de bienveillance, ne me demande que la permission de venir à Rome. Je lui ai donc immédiatement écrit en lui accordant volontiers cette permission. J'ai récemment écrit, par l'évêque de Toul (3), qu'on avait commencé la traduction, du français en italien, du livre de votre Révérence et que, le travail n'avançant pas,j'avais demandé au Souverain Pontife de porter un jugement sur tout l'ouvrage d'après ce qui en était traduit, mais qu'il n'acquiesça pas alors à

(1) Lettres ms. du P. Coton. Autographe.

(6) Petrus Roverius (Rouvier), S. J. *De vita P. Petri Cotoni e Societate Jesu libri tres*. Lyon, 1660, p. 141.

(3) Mgr Jean des Porcelets de Maillane, préconisé le 26 novembre 1608.

ma prière. Quelques jours après, l'assistant de France, le Père Richeôme, me demanda de traiter de nouveau cette affaire avec le Souverain Pontife ; je le fis et le Souverain Pontife consentit, enfin, à ce qu'on cessât la traduction et qu'on soumît le livre à l'examen de deux docteurs de Sorbonne (1) qui sont à Rome. Bientôt donc, je l'espère, le livre de Votre Révérence pourra être publié. Que Votre Révérence voie si je puis lui être utile en quelque autre chose, car je désire être agréable à celui à qui toute la Compagnie doit tant. Les misères spirituelles que déplore votre Révérence lui sont communes avec moi et tous ceux qui d'une façon ou d'une autre s'occupent des affaires publiques. Faisons en sorte que ces misères et peines spirituelles n'aient qu'un temps et soient suivies d'un repos et d'une félicité éternelle. Nous y arriverons si, ne regardant pas les hommes, nous servons dans les hommes le Christ Seigneur. Que Votre Révérence se souvienne de moi dans ses saintes prières (2).

Enfin une troisième lettre, non moins aimable que la précédente, annonça la fin de l'affaire et apporta une approbation flatteuse.

Le Cardinal Bellarmin au P. Pierre Coton.

Rome, 3 janvier 1609.

La lettre de Votre Révérence datée en la fête des saints Simon et Jude nous est parvenue en l'octave de saint Étienne, premier martyr. Elle a donc voyagé pendant plus de deux mois (4), et ayant nécessairement traversé des pays couverts de neige et raboteux, elle est digne d'une grande commisération. Et pourtant, une lettre si élégante et si soignée (2) méritait d'être portée sur les ailes des vents et d'atteindre sans tarder par un temps favorable la ville de Rome.

Que n'ai-je pu lire tout le livre de Votre Révérence, écrit en français ! J'ai seulement lu les quelques premières pages traduites en italien ; elles m'ont permis de juger de l'élégance et de l'utilité du travail tout entier. J'ai vu, en outre, ce qu'avait noté le Censeur sur ce même livre, et, sur l'interprétation que le P. Richeôme nous a donnée du texte, nous avons, le Cardinal d'Ascoli (5) et moi, jugé des censures elles-mêmes.

(1) Sans doute Louis de Creil et Jacques le Bossu, docteurs de la faculté de théologie de Paris, qui résidaient à Rome.

(2) Fonds Bellarmin, 9. Copie.

(3) Du 28 octobre au 2 janvier.

(4) Il est regrettable que cette lettre « tam elegans et nitida » ne nous soit pas parvenue.

(5) Fra Felice Centino, O. S. F., appelé communément « il Cardinale d'Ascoli ».

J'espère que ce livre (1) sera très utile, surtout venant d'un esprit si brillant, dont le seul dessein est d'obéir à la volonté de Dieu. Je demande à Dieu qu'il vous permette de goûter en cette vie présente le fruit d'un si bon travail et qu'il nous accorde à tous les deux, dans la vie éternelle, d'approcher nos lèvres de la source de la sagesse et d'en être heureusement rassasiés... (2).

Si le Bienheureux Bellarmin estimait les écrits du P. Coton, beaucoup plus grande encore était l'estime que celui-ci professait pour l'œuvre capitale du cardinal, les *Disputationes de controversiis fidei adversus huius temporis haereticos.* Il en donna la preuve en coopérant à une réimpression de cet ouvrage en France. Une lettre qu'il écrivit à ce sujet contient un des plus beaux éloges qui aient été faits des *Controverses* et de leur importance.

Le P. Pierre Coton au cardinal Bellarmin.

Paris, 18 janvier 1613.

Illustrissime Cardinal. J'ai reçu la lettre que Votre Seigneurie Illustrissime a écrite de Rome le 30 novembre, en même temps que la note contenant la nouvelle manière de répondre à un argument. J'ai averti aussitôt les imprimeurs, à temps encore pour la note, mais trop tard pour le reste. Car ils se servaient d'un exemplaire parisien (3), dont Votre Seigneurie Illustrissime se plaint à juste titre; je les ai engagés vivement à consulter le texte imprimé à Lyon par Pillehotte (4), à qui le bon Père Pierre Madur a prêté un concours si pratique et si zélé. Ils promettent de le faire pour le tome troisième, non pour le second, car il est presque achevé.

Défendre les écrits de votre Seigneurie Illustrissime, c'est défendre la cause même de Dieu et de l'Église, si bien qu'en France et en Angleterre, être Bellarministe c'est être Papiste, de même qu'autrefois c'était tout un de croire le symbole d'Athanase et de professer la foi catholique. Barclay a récemment publié un mauvais livre (5), très offensant pour la vérité et pour les ouvrages de votre

(1) Le livre parut à Paris, en 1610, sous ce titre : *Institution catholique* où est déclarée et confirmée la vérité de la foy, contre les hérésies et superstitions de ce temps. Divisée en quatre livres qui servent d'Antidote aux quatre de l'Institution de Calvin.

(2) Fuligatti, *Epistolae familiares*, n. LXII.

(3) Les Controverses avaient été imprimées à Paris d'abord en 1602, puis en 1608, *ex officinis Triadelphorum*. L'édition qui se préparait parut à la même librairie en 1613 : *Editio plurimis locis aucta et emendata, ex correctorio libello ab Auctore vulgato Romae.*

(4) Voir ci-dessous, § VI, où il sera question de Pillehotte, du P. Madur et de leur édition lyonnaise.

(5) Il ne peut être question ici du traité de Guillaume Barclay,

Seigneurie Illustrissime. J'estime qu'elle doit répondre, quoi que puissent dire des amis trop timides, peut-être aussi trop prudents (1). Que le Seigneur, source de toute piété, vous inspire du même esprit dont il vous a inspiré jusqu'ici ; car votre plume « est comme le roseau dans la main agile du scribe » (2),et si vos livres sont amers à la bouche, ils sont doux au cœur, et d'une grande utilité : Dieu a répandu sur eux sa bénédiction. Que le Seigneur garde votre illustrissime personne, dont je suis, en ce même Seigneur,

le serviteur très humble et très dévoué à bien des titres (3).

A l'estime et aux éloges le P. Coton joignait l'apologie directe dans les milieux distingués où il pouvait exercer son influence. Écoutons-le raconter lui-même au cardinal quelque chose de ses efforts.

Le P. Pierre Coton au cardinal Bellarmin.

Paris, 26 janvier 1613.

Illustrissime et Révérendissime Cardinal. De temps en temps nous sommes contraints de répondre sur des sujets dont il vaudrait mieux ne pas traiter en ces temps malheureux. Et parce qu'on parle çà et là de votre Seigneurie Illustrissime, qui depuis longtemps s'est posée comme un mur de défense autour de la maison de Dieu, en la présentant comme une pierre d'achoppement et de scandale pour sa doctrine sur le pouvoir indirect et l'autorité du pape sur les conciles, j'ai dû, sur les vives instances de l'Illustrissime Duc de Nevers (4), montrer clairement à l'Illustrissime Prince de Condé (5) que votre Seigneurie Illustrissime ne soutient rien de faux, ni rien

---

De Potestate Papae, an et quatenus in Reges et Principes saeculares jus et imperium habeat, car il avait paru en 1606, et Bellarmin lui avait opposé l'année suivante son *Tractatus de Potestate summi Pontificis in rebus temporalibus.* Il s'agit, semble-t-il, du livre de Jean Barclay, fils de Guillaume : *Joannis Barclaii Pietas, sive publicae pro Regibus ac Principibus, et privatae pro Guilielmo Barclaio Parente Vindiciae adversus Roberti S. R. E. Cardinalis Bellarmini Tractatum de Potestate Summi Pontificis in rebus temporalibus.* Paris, 1612.

(1) Bellarmin ne répondit pas directement à Jean Barclay, mais indirectement, dans l'*Examen ad librum falso inscriptum : Apologia Card. Bellarmini pro Jure Principum, etc.* publié en 1613 à Cologne sous le nom d'Adolphe Schulcken. Voir *Auctarium Bellarminianum,* p. 358.

(2) Ps. XLIV, 2 : *Lingua mea calamus scribae velociter scribentis.*

(3) Procès de béatification, Rome, 1712. *Summarium additionale,* p. 44.

(4) Charles de Gonzague de Clèves, duc de Nevers et de Rethelois.

(5) Henri II de Bourbon.

de dangereux, ni rien de contraire à la droite raison. De tels personnages ayant peu de loisirs et ne trouvant pas dans leur génie ou leurs qualités naturelles ce qu'il faut pour feuilleter les livres et méditer les explications données dans les traités, j'ai résumé toute cette controverse dans un petit nombre de propositions (1). Votre Seigneurie Illustrissime verra, s'il lui plaît, si tout est bien, ou non, afin qu'après avoir reçu sa réponse, réponse que nous attendrons avec impatience, nous puissions donner satisfaction à ceux qui nous reprochent notre silence et s'en vont répétant publiquement que les criminels sont timides et craignent de paraître au jour.

Dans sa grande sagesse notre Révérend Père Général a enjoint aux Nôtres de ne rien avancer ou publier désormais (2) sans avoir consulté Rome, et surtout Votre Seigneurie Illustrissime. Nous nous conformerons à cette ordonnance d'autant plus volontiers que sous un tel chef et un tel guide, il serait impossible d'errer soit dans cette matière soit dans toute autre.

De votre Seigneurie Illustrissime
le serviteur très humble et tout dévoué en Notre Seigneur (3)

Enfin dans des cas graves où il hésitait sur la conduite à suivre, le P. Coton ne trouvait rien de mieux que de recourir aux lumières du saint cardinal. Ainsi fit-il en 1613, quand il y eut projet d'un mariage anglo-français, entre Charles d'Angleterre, fils aîné du roi Jacques Ier ,et Christine de France, fille d'Henri IV. Le Nonce de Paris, Mgr Robert Ubaldini, se déclarait absolument hostile. Bellarmin, consulté, dut éprouver un mouvement d'anxiété, car il désapprouvait, en principe, les mariages mixtes ; néanmoins, considérant que le pape avait le pouvoir d'accorder une dispense et de juger en dernier ressort la question d'opportunité, il engagea le P. Coton à se tenir sur la réserve et à ne pas inquiéter la conscience de son royal pénitent. Conseil resté théorique, puisque le projet n'eut pas de suite.



Successeur du P. Coton comme confesseur de Louis XIII, le P. Jean Arnoux eut les mêmes sentiments d'estime et de confiance envers le Bienheureux Bellarmin. Leurs relations avaient commencé avant que le P. Arnoux n'allât à la cour, quand déjà il était prédicateur de renom, comme on le

(1) Serait-ce l'écrit qui figure dans Sommervogel, *Bibliothèque*, t. II, col. 1554, sous ce titre : 18. *Abrégé des Controverses* ?

(2) Sur les deux questions du tyrannicide et du pouvoir pontifical sur les rois et les princes.

(3) *Archiv. Postulat.* Copie.

voit par la réponse du cardinal à une lettre qui lui avait été adressée.

Le Cardinal Bellarmin au P. Jean Arnoux. (1).

Rome, 3 mars 1614.

Très Révérend Père, Bien que, comme votre Révérence l'écrit, je ne connaisse votre personne ni de nom ni de vue, je la connais cependant par la renommée et par les rapports du Révérendissime Évêque de Grenoble (2) ; par suite votre lettre m'a été très agréable et j'ai fait ce que j'ai pu pour satisfaire à votre désir et à celui du Révérendissime et excellent Évêque. J'aurais fait davantage si j'avais été averti plus tôt. Je félicite votre Révérence de travailler si vaillamment dans la vigne du Seigneur, et je demande au Seigneur de permettre que vous restiez encore longtemps dans un ministère si utile. Pour moi, je me fais déjà vieux et j'ignore le jour de ma mort ; aussi je prie votre Révérence de m'obtenir de notre bon Maître une bonne préparation à la mort et la fin de mon long pèlerinage, non pas celle que mérite mon indignité, mais celle qui convient au Père des miséricordes et au Dieu de toute consolation.

Adieu, excellent Père (3).

Devenu confesseur du roi, le P. Arnoux recourut au cardinal dans un cas délicat, où un acte de trop grande condescendance de la part de Rome avait créé une situation embarrassante.

Le P. Jean Arnoux au Cardinal Bellarmin.

Tours, 19 septembre 1619.

Illustrissime Cardinal. Il y a deux ans le roi très-chrétien a, sous l'impulsion divine, rigoureusement défendu, que personne n'obtînt aucun bénéfice, de quelque espèce que ce soit, en titre, ou en commende, avant l'âge de 23 ans environ, âge prescrit par les Canons et confirmé par les Concordats. On s'était, en effet, rendu parfaitement compte que de l'abus contraire étaient nés tous les scandales qui se sont produits en cette matière et qui, par voie de conséquence, ont favorisé la propagation des hérésies. Beaucoup ont applaudi vivement au nouvel édit, surtout quand ils ont vu par la

(1) Jean Arnoux, de Riom, 1575-1636, d'abord célèbre prédicateur dans le Comtat Venaissin et le Dauphiné, puis confesseur de Louis XIII en mai 1617, mort provincial de Toulouse.

(2) Mgr Jean de la Croix Chevrières, 1607-1619, entré dans la cléricature après avoir été marié. Il désirait obtenir et obtint pour coadjuteur son propre fils, Mgr Alphonse de la Croix, nommé évêque titulaire de Chalcédoine, le 9 novembre 1615.

(3) Fonds Bellarmin, 9. Copie.

pratique que telle était la volonté ferme de notre excellent Prince, et qu'à l'acte royal s'est ajoutée l'approbation authentique du Saint-Siège par l'entremise du Nonce Apostolique qui, dans ce but, a envoyé, il y a un an environ, un Bref de félicitations à sa Majesté.

L'affaire avait eu pour conséquence de me rendre odieux auprès de beaucoup de grands, surtout parce que tous voyaient en moi l'instigateur de la mesure et son propagateur le plus ardent ; peu à peu cependant la réforme avait commencé à se consolider par la pratique même et à passer en coutume. Mais pour éluder une si sainte résolution, on a cherché une voie illégitime au moyen de la Curie romaine. Tout récemment, un grand de France, auquel j'avais enlevé tout espoir d'obtenir une nomination pour son fils, qui avait à peine dépassé sa huitième année, et qu'il désirait pourvoir d'une riche abbaye, s'est avisé de tourner la difficulté par une dispense de l'âge. Il l'a obtenue du Souverain Pontife à la demande de l'ambassadeur intercédant non pas au nom du roi, mais en son nom propre, pour un ami. Ce seigneur, prétendant que la dispense lui a été accordée, insiste maintenant auprès du roi pour obtenir la nomination, et estime qu'on ne peut se défendre de lui accorder la faveur qu'il exige. Le roi très chrétien, très attaché au droit de Dieu et à ses propres lois, m'a confié toute l'affaire, afin que je l'examine avec les Ill. Cardinaux de la Rochefoucauld (1) et de Retz (2) d'après les règles de la conscience. Il nous a donc paru bon d'éviter deux extrêmes : l'un serait de nous opposer à la dispense, comme si elle était nulle parce que donnée sans motif légitime,ce qui favoriserait la cause des schismatiques; l'autre serait de permettre la violation d'une loi royale, et même canonique, avec danger de scandale, c'est-à-dire de conséquence funeste et de mauvais exemple. Car ce serait ouvrir la voie à d'autres, et il n'y aurait plus moyen de refuser. C'est pourquoi nous avons estimé qu'il fallait prendre un parti moyen : avertir celui qui postule pour son fils, et qui est un personnage assez puissant, que nous ne sommes pas encore suffisamment renseignés sur la formule de la dispense et sur la vérité de l'information ; qu'en conséquence je vais écrire à votre Seigneurie Illustrissime, afin qu'elle sache de sa Sainteté quelle est son intention et comment toute l'affaire s'est passée, de crainte que le demandeur (qui par ailleurs est pieux) ne se glorifie vainement d'une dispense Pontificale, alors qu'il serait lié par une sentence éternelle.

En outre, je sollicite de votre bienveillance une réponse à deux points qui se rapportent au même sujet. 1°) Étant donné tout ce qui vient d'être dit, en y joignant cette circonstance que nous n'avons pas reconnu l'existence d'une cause légitime de dispense,

(1) François Cardinal de la Rochefoucauld, évêque de Senlis et grand aumônier de France.

(2) Henri de Gondi, évêque de Paris, cardinal en 1618.

y a-t-il un moyen de satisfaire le demandeur justement et sans danger? LeRoi peut-il en sûreté de conscience nommer dès maintenant son fils aux deux abbayes en recevant du père la promesse de ne pas employer à des usages profanes les revenus qui en proviendraient? 2°) Dans la suite, ne conviendrait-il pas que le Souverain Pontife refusât catégoriquement et constamment toute dispense, quelle qu'elle fût, à moins qu'une cause grave et extraordinaire n'intervînt? Autrement, on pourra jaser çà et là et se plaindre en disant qu'à Rome semblable rigueur n'est pas en usage, qu'on y va largement en excusant tout, que des dispenses s'y obtiennent couramment sans presque aucune raison, et que, par conséquent, il n'y a pas lieu de vouloir paraître ici plus Catons que là-bas? Voilà pour les bénéfices.

Et voici maintenant un autre motif de cette lettre. L'évêque d'Orléans (1), qui nous en veut sans motif, prétend, en ce qui concerne l'administration des sacrements, réduire au droit commun les réguliers jouissant de privilèges. Dernièrement, à la Pentecôte,il a, par l'organe des curés, interdit à tous ses diocésains, d'aller les trouver pour la confession, pendant toute l'octave, sans une permission expresse de l'évêque ou du curé. Un grand scandale s'en est suivi; scandale qui dure encore à Orléans et se répand ailleurs, au point de faire un véritable et dangereux parti de schismatiques. Si on n'y remédie pas, nous ne doutons pas que bientôt l'incendie n'envahisse toute la France, et que, à notre grande douleur, tous nos ministères n'en soient troublés. Votre Illustrissime Seigneurie daignerait-elle avertir le Souverain Pontife de toute cette affaire, nous donner conseil sur ce point et nous formuler des règles que nous suivrons après en avoir référé à notre Rév. Père Général? Notre seul souci en effet, est d'obéir aux ordres du saint Père et de jouir des privilèges propres à notre Institut. Or, il est à craindre que, si sa Sainteté ne nous protège pas en cette occurence, il ne s'élève contre la Compagnie une grande tempête au sujet des confessions, bien que le roi chrétien soit pour la vérité et qu'il déteste tout le clan des adversaires.

Il ne me reste plus, très humblement prosterné à vos genoux, qu'à demander la bénédiction de votre Illustrissime Seigneurie et à me recommander comme de coutume à ses prières.

Votre très humble et très obéissant fils en Jésus-Christ (2).

---

(1) Mgr Gabriel de l'Aubespine. Il avait favorisé la fondation d'un collège de la Compagnie de Jésus dans sa ville épiscopale, mais ses préventions gallicanes contre l'exemption des réguliers amenèrent ensuite des difficultés. Voir sur cette affaire: J.M. Prat, *La Compagnie de Jésus en France du temps du P. Coton*, t. IV, p. 619 s.

(2) Archiv. Vatic. Borghese, II, 32, f. 493. Lettre autographe. Au verso, d'une autre main : *Litterae Confessarii Regis Galliae in materia dispensationis aetatis, quoad monasterium.*

L'aide de Bellarmin ne pouvait pas manquer au P. Arnoux dans cette circonstance ; aussi la réponse ne se fit pas attendre.

Le cardinal Bellarmin au P. Jean Arnoux, confesseur du Roi très chrétien. Rome, 12 octobre 1619.

Très Révérend Père,

Aussitôt après avoir reçu votre lettre, je suis allé trouver le Souverain Pontife et je lui ai raconté tout ce que Votre Révérence m'avait écrit. Le saint Père a voulu voir la lettre et la lire lui-même. Il s'est montré surpris que l'ambassadeur du Roi eût sollicité cette dispense au nom du Roi. Sur ma remarque qu'il n'était pas croyable que l'ambassadeur eût fait cette demande au nom du Roi, le Pape s'est arrêté un moment, et a repris : « Il me semble bien que la demande a été faite au nom du Roi ; autrement je n'aurais pas accordé la dispense pour un enfant de huit ans ; mais quoiqu'il en soit de ce détail, écrivez au confesseur du Roi que, si le Roi très chrétien ne confère pas le bénéfice à cet enfant, loin d'être mécontent, j'en serai très heureux. J'ai déjà vivement approuvé et je loue encore cette excellente disposition où est le Roi de ne conférer des bénéfices qu'à des sujets parvenus à l'âge requis ». Ainsi a parlé le Pape. Pour moi, je loue grandement le décret du Roi très pieux et très sage. Que Votre Révérence n'hésite pas à dire au Roi très chrétien et aux Illustrissimes Cardinaux qu'ils ne tiennent pas plus de compte de cette dispense que le Pape n'en tient compte lui-même. Je ne sais si dans la lettre de Votre Révérence, il y avait autre chose qui demandât une réponse, car le saint Père a gardé votre lettre, avec l'intention de me la rendre (1), mais comme il est ensuite sorti de la Ville pour aller à Tusculum et qu'il ne reviendra pas avant huit jours, je n'ai pas voulu vous faire attendre longtemps une réponse. Que Votre Révérence se porte bien, et me garde un souvenir dans ses saintes prières ; j'en ai un besoin d'autant plus grand que j'approche davantage de l'extrême vieillesse, et par le fait même, touche au terme de mon pèlerinage.

De Votre Révérence,

Le frère et serviteur en Jésus-Christ (2).

Une dernière lettre du Bienheureux précéda sa mort de deux mois seulement. Le P. Arnoux lui avait écrit en français, langue que le cardinal déclare ne pas comprendre, malgré des efforts pour l'apprendre pendant son séjour à Paris.

---

(1) La lettre n'aura pas été rendue ; ce qui explique qu'elle se trouve actuellement dans l'Archivio Borghese.

(2) Fonds Bellarmin, 5. Minute autographe.

Le Cardinal Bellarmin au P. Jean Arnoux.

Rome, 6 juillet 1621.

Très Révérend Père. Je n'ai pas pu lire, encore moins comprendre votre lettre écrite en français. Il est vrai qu'étant à Paris, et n'ayant presque rien à faire pendant le long siège que le roi Henri IV nous fit subir, j'essayai d'apprendre à fond la langue française ; mais ce fut sans succès, sans doute parce que j'étais déjà trop avancé en âge (1). Plus jeune en effet, quand j'étais à Louvain, j'appris l'hébreu sans maître et je l'ai fait apprendre en une semaine à l'un de nos frères, pour confirmer ainsi la vraisemblance de ce que dit saint Jérôme (2) quand il affirme que Blésilla, fille d'Eustochium, apprit l'hébreu non pas en quelques mois, mais en quelques jours. Je prie donc votre Révérence de m'écrire en latin, pour ne pas me contraindre à chercher un interprète. Quant à mes occupations, ce ne sont pas, quoique je demeure au Palais pontifical, des affaires publiques, à moins qu'on ne veuille appeler de ce nom des questions relatives à la foi, aux rites sacrés, à l'interprétation des Écritures, et autres problèmes de ce genre, dont je m'occupais même avant d'être au Palais. Mais si je le pouvais, c'est de tout cœur que je me cacherais dans la maison du Noviciat, pour me préparer avec tout le soin possible à la mort qui est toute proche (3). Que votre Révérence se porte bien et qu'elle n'oublie pas de prier Dieu pour moi (4).

(*A suivre*) X.-M. Le Bachelet, s. j.

A propos d'une bibliothèque.

Le T. R. P. Général désirant voir le Collège romain muni de tous les instruments de travail nécessaires et promouvoir activement les études au sein de la Grégorienne, a tout mis en oeuvre, hommes et argent, pour doter la célèbre Université d'une bibliothèque riche en volumes et d'accès facile. En attendant la construction des nouveaux bâtiments, on s'est donc employé à acheter un nombre considérable d'ouvrages de fond et à installer dès

---

(1) C'était en 1590. Bellarmin, né en 1542, avait donc alors 48 ans.

(2) Epist. XXXIX, *ad Paulam*, super obitu Blesillae, *P. L.*, t. XXII, col. 466.

(3) Bellarmin mourut le 21 septembre de la même année, après avoir obtenu la faveur de se retirer au noviciat.

(4) Fuligatti, *Epistolae familiares*, n. CLXXXIV.

maintenant une « salle d'étude et de consultation » à l'usage « des professeurs, des étudiants de l' Université et des ecclésiastiques en général ». Le P. Jean Delattre, appelé à Rome tout exprès depuis bientôt deux ans, et bibliothécaire en titre de l' Université, aura été l'un des principaux « réalisateurs » de ce généreux plan de notre Père.

Le 9 *mars* 1924, *fut donc solennellement inaugurée cette nouvelle salle de lecture, en présence de toute l'élite intellectuelle ecclésiastique de Rome. D'après l'*Osservatore romano *du* 10-11 *mars, y assistaient « l'état-major au complet de la Congrégation des Universités et des Séminaires, les Cardinaux Bisleti, Billot, Ehrle, Laurenti, Sincero, Mgr Marchetti, secrétaire de la Propagande, Mgr Zonghi, président de l'Académie des Nobles ecclésiastiques, le R. P. Ledóchowski, général de la Compagnie... etc. » La cérémonie s'ouvrit par un discours du P. Miccinelli, recteur de l' Université, où il rappela qu'à la suppression de la Compagnie en* 1773, *l' Université comptait cinq bibliothèques. Au XIXe siècle, après* 50 *ans d'effort, on n'avait pu atteindre ni retrouver la richesse d'autrefois, lorsqu'à nouveau en* 1870 *on perdit tout, livres et bâtiments. Il fallut tout recommencer à pied d'oeuvre !... La salle nouvelle contient* 20.000 *volumes, ce pendant que* 70.000 *autres attendent un local convenable pour les recevoir. Puis, après avoir indiqué le but de cette nouvelle institution, le R. Père « invita le Card. Ehrle, à bien vouloir prononcer le discours de circonstance ».*

Ce discours du Cardinal Ehrle a été un événement. Il comprend deux parties. Dans la première, qui est très courte, l'éminent orateur dit ceci :

« L'accès et l'usage intelligent et commun d'une bibliothèque ouverte au public n'est pas chose si facile à comprendre qu'elle n'ait besoin d'aucune explication ou instruction, comme on le croit communément. Il suffira de dire, pour le prouver, que, dans d'autres pays, les universités les mieux pourvues, ont une double série de conférences publiques sur l'usage des bibliothèques, l'une destinée à la formation des bibliothécaires professionnels, l'autre s'adressant à tous les étudiants qui débutent dans les facultés et visant à leur apprendre à se servir des bibliothèques de façon pratique et utile.

Nous n'avons pas chez nous à traiter des matières qui rentrent dans la première série, mais on peut et on doit parler de ce qui fait l'objet de la seconde. Ce n'est évidemment pas le lieu d'aborder sous une forme ou sous une autre un tel sujet en ce jour où nous inaugurons cette nouvelle bibliothèque. Qu'il soit seulement entendu que la nécessité de le traiter s'impose, si l'on veut que les élèves auxquels cette salle est destinée, sachent en profiter avec intelligence, facilité et profit et soient capables de se comporter comme il faut dans

les autres bibliothèques publiques. Il est déplorable qu'un prêtre montre, lorsqu'il va dans une bibliothèque de l'État, qu'il n'a aucune idée de l'organisation d'une telle institution ; il y cause parfois un dérangement superflu aux employés et est pour eux un sujet de compassion, tandisqu'il fait manquer ainsi au respect dû à l'état sacerdotal.

Il est évident qu'en cette solennelle inauguration on ne peut combler cette lacune. Le R. P. Recteur y pourvoira autant qu'il est besoin. Aussi bien il suffira de reprendre et d'élargir légèrement un usage déjà introduit dans la Grégorienne par un professeur d'histoire ecclésiastique : le P. Savio, d'heureuse mémoire, qui, chaque année, conduisait, avec les permissions voulues, ses élèves à la Bibliothèque des Consultations au Vatican, et leur donnait les instructions convenables. Celui même qui, pendant des années d'études, aspire seulement à la vie paroissiale, fait bien d'élargir un peu sa culture générale, ne fût-ce que pour se rendre plus capable d'être en contact avec les classes plus hautes et cultivées confiées à ses soins spirituels. »

Cela dit, l'Eminentissime Cardinal tourna court : « *Passons maintenant à l'objet principal de cette fête, au VI*e *centenaire de la canonisation de S. Thomas* », *à l'occasion de laquelle se célébrait l'inauguration de la nouvelle bibliothèque. Nous donnons d'après l'*Osservatore Romano *la traduction intégrale de ce discours qui a eu à Rome et ailleurs un grand retentissement, mais autour duquel en France, journaux et revues catholiques ont organisé la conspiration du silence.*

LA FIGURE ET L'ŒUVRE
DE
S. THOMAS D'AQUIN.

1°) *Saint Thomas bibliophile.* — Nous fêtons avec une vraie joie le VIe centenaire de sa Canonisation, nous fêtons aussi, de façon tout-à-fait subordonnée, l'inauguration d'une ample bibliothèque destinée tout d'abord aux élèves de la Grégorienne : deux buts à première vue bien disparates, mais en réalité intimement liés. S. Thomas fut un grand ami des livres, un vrai bibliophile ; et sans aucun doute, il eût pris un vif intérêt à notre nouvelle bibliothèque, il eût apprécié grandement l'aide qu'elle apportera aux études.

Tout le monde connaît le mot très expressif à ce sujet, que nous a transmis Guillaume de Tocco, le postulateur de sa canonisation. S. Thomas revenait un jour avec ses élèves d'une excursion à la célèbre abbaye de St Denis à Paris où

il les avait conduits en sa qualité de « *Magister studentium* », et tous rentraient au couvent de St Jacques au Quartier Latin, quand ils aperçurent, à un détour de la route, s'étendant sous leurs yeux, dans le soleil le plus radieux, la cité de Paris tout entière, dans toute sa gloire, avec ses tours, ses églises et ses palais.

— « Maître, lui dirent ses élèves, Maître, ne voudriez-vous pas être le seigneur de toute cette magnificence ? »

— « Non, répondit Thomas énergiquement, non, cela me distrairait de ma dévotion et de mon étude. Je préférerais plutôt avoir les homélies de S. Chrysostome sur l'Évangile de S. Mathieu ! »

Nous avons encore un autre témoignage de cet amour du Saint pour les livres. Après sa mort, la Faculté des Arts de Paris, qui traitait comme on le sait, toutes les affaires de l'Université, écrivit une lettre de condoléance affectueuse au Maître général des FF. Prêcheurs. Dans cette lettre les membres de la Faculté lui adressaient trois prières : 1°) de faire transporter le vénérable corps du saint Docteur à Paris, champ de ses luttes et de ses victoires ; 2°) de leur envoyer quelques Commentaires sur les livres d'Aristote commencés par le Saint à son départ et peut-être terminés par la suite. Enfin, 3°) de leur accorder la faveur d'une copie de trois livres que le Docteur possédait et qu'il leur avait promis à son départ, savoir : le commentaire de Simplicius sur le livre d'Aristote, « De coelo et mundo », l'exposition du « Timée » de Platon, et un livre traitant « des aqueducs et des machines hydrauliques » ; ce dernier livre était en réalité la « Pneumatique » d'Héron d'Alexandrie.

Vous demanderez : que pouvait avoir à faire S. Thomas d'un livre sur les aqueducs et les machines hydrauliques ? Nous répondrons : c'était un « bibliophile »; il recherchait tous les livres dont il pensait pouvoir se promettre quelque secours dans ses études. Cet amour passionné des livres est, nous le verrons plus loin, intimement lié à l'une des trois caractéristiques de la science du Saint qui le fit devenir patron et chef des études philosophiques et théologiques.

2°) *Trois périodes dans l'histoire de l'influence de S. Thomas.* — Dans la marche du Saint vers ce poste d'honneur, nous pouvons nettement distinguer trois époques. La situation prépondérante dans les écoles de son temps, que S. Thomas s'acquit, dès la première époque, grâce en partie à l'aide puissante et providentielle que lui fournit le Bienh. Albert le Grand, fut mise en pleine lumière, il y a quelques années seulement, par les études faites sur les diverses tendances, en matière philosophique surtout, des écoles et des maîtres du XIIIe siècle. A cette époque en effet naquit la scolastique qui se proposait de mettre la philosophie aristotélicienne au

service de la foi chrétienne. L'alliance de la Philosophie avec la Théologie avait déjà été tentée dans les deux siècles prédents, mais elle avait échoué et elle devait échouer en raison de l'insuffisance de la philosophie, qui se réduisait alors à des éléments de Logique et à quelques notions néoplatoniciennes transmises par S. Augustin et Boèce.

Au temps de S. Thomas le travail des « Sommistes » et des « Sententiaires » était en grande partie achevé avec la Somme volumineuse d'Alexandre de Halès. Les éléments doctrinaux épars dans les écrits des Saints Pères, les Conciles et les lettres des Papes étaient recueillis et classifiés. Peut-être n'est-il pas une époque dans toute l'histoire ecclésiastique où une action providentielle toute spéciale, en ce qui concerne la science chrétienne, ait été aussi manifeste qu'au moment de l'introduction des livres Aristotéliciens, à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe, grâce à l'intermédiaire des Arabes d'Espagne et des Grecs de la Basse Italie.

L'apparition de cette nouvelle mine scientifique, bien que désirable au plus haut point et providentielle, créa tout d'abord des difficultés. Elle était tombée entre les mains de gens studieux, curieux et attentifs, certes, mais manquant de pondération et trop incapables d'estimer à leur juste valeur tous les points de cette doctrine pour y discerner le bon grain et le mauvais. Aussi l'autorité ecclésiastique dut-elle par quelques prohibitions partielles, conjurer le péril qu'eût fait courir un usage inconsidéré de ces trésors nouveaux. A Paris, d'abord, fut absolument interdit l'usage, dans les écoles, des livres aristotéliciens et Arabes ; plus tard on se contenta de défendre de s'en servir jusqu'à ce que ces livres eussent été expurgés.

S. Thomas lui-même éprouva semblable difficulté de la part de son ordre, de ce même ordre qui cependant devait tant contribuer à la réforme de la science théologique. Un paragraphe des Constitutions dominicaines, antérieur à 1228, ne permet d'étudier que des livres théologiques. L'étude de la philosophie (*artes*) requérait une permission spéciale du Général ou du Chapitre. L'application de cette très grave Constitution apparaît dans les commentaires inédits des « Sentences de P. Lombard », œuvre des deux premiers Dominicains qui furent faits docteurs à Paris : Roland de Crémone et Hugues de Ste Chaire. Roland était évidemment un des privilégiés, tandis que Hugues se tenait étroitement dans les limites de la règle...

[J'aurais désiré pouvoir m'étendre avec ampleur sur l'histoire du prestige du Saint Docteur en matière doctrinale dans la Sainte Église ; mais je me suis aperçu trop tard que le temps qui m'est accordé pour cela ne suffisait pas. J'avais discerné dans cette histoire trois époques : la scolastique ancienne, du

XIIIe au XVIe siècle, la scolastique moderne, du XVIe à la fin du XVIIIe, la scolastique contemporaine au XIXe siècle.

Je vois que je dois me borner aux deux dernières époques qui touchent de plus près à l'Université Grégorienne. Pourtant il sera nécessaire de relever brièvement quelques particularités de la première, indispensable pour la juste intelligence des deux suivantes.

La figure du Saint ne se détache dans sa pleine grandeur que sur le fond doctrinal de son temps à savoir la lutte entre les deux tendances alors prépondérantes sur le terrain philosophique, l'Aristotélisme et l'Augustinisme, comme les écrivains de l'époque l'ont caractérisée eux-mêmes....]

Au nombre des privilégiés étaient aussi, sans aucun doute, le Bienh. Albert et son grand disciplie. Il serait injuste de taire la part importante qu'eut le Bienh. Albert dans la mission providentielle de S. Thomas. Albert, naturaliste de goût et de tempérament et homme d'observation, étudiait passionnément le livre de la Nature pour se disposer à mieux entendre celui de la Révélation surnaturelle. De bonne heure il s'assimila le contenu des nouveaux livres aristotéliciens par l'intermédiaire des paraphrases d'Avicenne. Cette connaissance de son Maître, l'Aquinate la perfectionna ensuite par l'étude d'Averroës, interprète plus fidèle.

Il est donc manifeste que S. Thomas trouva déjà près d'Albert les principes de recherche scientifique qu'il devait lui-même appliquer plus tard avec tant d'ampleur et de profondeur personnelle ; il y trouva ce sain équilibre aristotélicien entre l'investigation positive, expérimentale, et la spéculation analytique ; l'équilibre entre le savoir spéculatif naturel de la philosophie et la part traditionnelle et positive de la théologie. Cependant, outre ces avantages de méthode, le disciple reçut aussi de son Maître des matériaux scientifiques abondants, bien ordonnés et déjà en partie expurgés des erreurs païennes, grâce auxquels le Saint pouvait immédiatement, sans trop de fatigue ni perte de temps, appliquer sa pénétrante et méthodique intelligence à évaluer et trier de nouveaux matériaux selon les principes, de la Révélation chrétienne, puis à continuer l'édifice de la Philosophie christiano-aristotélicienne, c'est-à-dire de la scolastique, selon le modèle des admirables cathédrales gothiques de son siècle.

3o) *La Philosophie Péripatéticienne.* — Le point de départ du grand-œuvre fut, pour S.Thomas, outre les éléments théologiques communs à toutes les écoles, la Philosophie Péripatéticienne, je veux dire : la somme de connaissances acquises par les seules forces de la lumière naturelle pendant tant de siècles jusqu'à celui de Périclès. En cela, S. Thomas se mettant comme en opposition avec les tendan-

ces philosophiques de son siècle, en opposition d'abord avec l'École franciscaine créée sous la direction d'Alexandre de Halès et de S. Bonaventure ; puis en opposition avec l'École des clercs séculiers déjà très active dès le temps d'Abélard, illustrée au XIII[e] siècle par Giraud d'Abbeville et Henri de Gand ; il se mettait lui-même en opposition avec les Maîtres les plus anciens de son Ordre Dominicain. Tous ces groupes suivaient en philosophie, pour certaines questions importantes, les opinions néo-platoniciennes que S. Augustin avait prises dans les écoles de son temps et qu'il couvrait encore de la grande autorité de son nom.

Maîtres franciscains et Clercs séculiers commencèrent eux aussi à étudier et utiliser de manière plus approfondie les nouveaux livres d'Aristote. Plus fortement dominés par l'autorité du grand évêque d'Hippone, ils interprétaient par suite différemment certains passages aristotéliciens ou les conciliaient de façons divergentes avec la Vérité Révélée. Ces divisions amenèrent la condamnation de plus de 200 thèses, en l'année 1277, à Paris et à Oxford ; parmi elles, étaient indûment comprises quelques thèses de S. Thomas, en particulier ses théories sur le principe d«individuation et sur l'unité de la forme. Cette condamnation fut injuste. Les deux opinions sont demeurées toujours libres et objet de discussion : car elles ne contredisent point la foi. Après la canonisation de S. Thomas, l'évêque de Paris révoqua cette partie de la sentence de son prédécesseur.A l'intérieur de son ordre, l'autorité de notre saint Docteur acquit de telles proportions que les commissaires, au Chapitre général, surent facilement réprimer le mouvement antithomiste qui s'était dessiné en Angleterre.

4°) *La physionomie scientifique du Saint.* — Dans le savant que fut l'Aquinate, nous devons distinguer trois parties : premièrement, sa méthode d'investigation scientifique ; secondement, sa méthode d'enseignement : troisièmement, sa doctrine et ses opinions.

L'ampleur de sa recherche constitue un irréprochable modèle qui devrait partout être adopté et imité : elle s'étend à tous les auteurs chrétiens et non-chrétiens dont il peut espérer un rayon de lumière.

Dans l'appréciation des matériaux assemblés; S. Thomas fait également preuve d'une très fière indépendance. L'autorité d'Augustin elle-même ne l'arrête pas : il distingue en lui le théologien et le philosophe néo-platonicien ; envers le théologien, il se montre disciple très respectueux ; mais du philosophe il s'écarte en des points qui ne sont pas de petite importance. Par la force de ses arguments, il fait céder toute autorité purement humaine.

C'est à peine s'il est moins remarquable pour sa méthode didactique, pour son style clair et concis, sa terminologie bien choisie, constante et cohérente, la disposition nette et ordonnée des matières, surtout dans la Somme, écrite pour les débutants.

Quant au troisième point, qui est celui de la doctrine, il est évident que la fortune de l'Aquinate a été exceptionnelle à ce point même que l'ensemble de cette doctrine a mérité que le magistère de l'Église lui accordât la préférence. Néanmoins S. Thomas dut subir sur ce point le sort de toutes les choses sublunaires : « *Nihil perfectum sub sole* ». Dans les opinions philosophiques où il se sépare de S. Augustin, et qu'il maintient encore contre tous les maîtres rivaux, il fut presque partout victorieux : ainsi pour l'immatérialité de l'âme humaine, la négation de la connaissance dans la lumière éternelle, l'élimination des raisons séminales,tous points de capitale importance. Pourtant quelques autres de ses opinions sont demeurées toujours controversées jusqu'à nos jours en dehors de l'école dominicaine. Quant à son opinion sur l'Immaculée Conception, il fut, pour le fond, le fils de son siècle ; en raison de son autorité à ce sujet, il occasionna à son ordre au XIVe siècle une expulsion de l'Université de Paris qui devait durer 16 ans et il lui attira des ennuis considérables presque jusqu'à nos jours. Sur ce point, la lumière devait venir d'Angleterre, où, avant tout autre pays, la dévotion à l'Immaculée fut populaire, et où l'École franciscaine fut la première à concevoir et à formuler théologiquement le dogme futur.

Déjà quelques dizaines d'années après sa mort, S. Thomas s'était acquis le titre de *Doctor Communis*. Il le fut vraiment dans son ordre, abstraction faite de rares exceptions. Dans les autres écoles également, on l'étudia beaucoup, on le cita ; pour elles aussi ce fut donc un « docteur commun ». Ce titre céda en partie la place à celui de « *Doctor sanctus* », qui lui avait été donné après sa canonisation. Le titre de « *Doctor angelicus* » pour nous si familier, et en soi si bien approprié, n'apparaît que vers le milieu du XVe siècle, comme l'a démontré le premier, le P. Mandonnet, O. P.

On ne peut nier que, dans la première époque, du XIIIe jusqu'au XVIe Siècle, l'autorité du saint Docteur demeura restreinte à l'Ecole de son ordre, où, depuis les premières dizaines d'années du XIVe Siècle, la fidélité stricte à sa doctrine devint, par une suite de décrets capitulaires, graduellement obligatoire. C'était alors le temps des grandes luttes entre les réalistes et les nominalistes. Les Réalistes comprenaient aussi bien les Thomistes que les Scotistes. Cette époque marqua une certaine décadence, non qu'on n'y travaillât point, mais parce qu'on y travaillait en recourant à des critères en parties erronés.

De Scot à Durand, d'Aureolus à Occam se développa la manie d'agiter et d'examiner à nouveau les problèmes déjà résolus pour éprouver la solidité des solutions déjà données et pour en présenter autant que possible de nouvelles En outre une prédominance de la spéculation logique et philosophique envahit jusqu'aux études théologiques, si bien qu'à la fin du XVe Siècle, ni la philosophie, ni la théologie d'alors, parvenues à un tel excès de subtilité, n'avaient plus la force d'endiguer les attaques des humanistes.

Il serait cependant injuste et funeste de déclarer que les écoles Scotiste et Nominaliste ne méritent aucune attention. La pénétration et l'ardeur qu'elles mirent à examiner de nouveau tout le passé, devaient, comme on doit le conclure *a priori*, avoir des résultats nullement négligeables.

Le professeur Duhem, de Bordeaux, physicien distingué, croit avoir démontré que, dans les oeuvres de plusieurs Nominalistes du XIVe Siècle, se trouvent les germes des idées de Képler et de Newton qui donnèrent une nouvelle direction aux études astronomiques et physiques. En outre, le magistère ecclésiastique conserva des chaires de ces écoles dans les Universités jusqu'au XVIIIe Siècle.

5°) *Réforme des études philosophiques et théologiques.* — A la réforme de la vie religieuse, dans ce qu'on nommait les provinces de réformes de l'Ordre Dominicain et des autres Ordres, s'adjoignit une salutaire réforme des études philosophiques et théologiques, surtout à Paris et à Salamanque. — A la fin du XVe Siècle, Pierre Crockart, de la province dominicaine réformée d'Irlande, vint donner, dans le fameux couvent de S. Jacques à Paris, une nouvelle vigueur non seulement à la physionomie religieuse, mais encore à la vie scientifique, en y rétablissant dans toute son intensité l'étude de S. Thomas. Il eut la fortune d'y trouver quelques étudiants espagnols d'une singulière capacité, un François de Vittoria et un Melchior Cano, qui, retournés en leur couvent de S. Etienne à Salamanque, y apportèrent le germe de cette école scolastique espagnole, qui eut un rôle si considérable dans les travaux du Concile de Trente. La méthode et la doctrine de l'Aquinate en formaient la modèle et l'ossature.

Il fut providentiel pour la Compagnie de Jésus, et donc pour notre Université Grégorienne, qu'à Paris aussi bien qu'à Salamanque, S. Ignace et ses premiers compagnons et disciples aient été formés dans cette nouvelle école réformée thomiste. Elle avait corrigé la latinité barbare introduite pendant les siècles précédents et qui heurtait, à juste titre, le bon goût littéraire des humanistes ;de plus elle avait réduit la Logique et la Dialectique à leurs vraies limites et rétabli en théologie l'équilibre normal entre la spéculation philo sophique et la tradition positive théologique.

Quand il s'agit d'établir les normes qui devaient régler les études dans le nouvel ordre, S. Thomas fut, sans hésitation aucune, proclamé le guide à suivre. Les premiers docteurs jésuites expliquaient dans les écoles de la Compagnie, selon l'usage introduit chez les Dominicains eux-mêmes seulement depuis peu, c'est à dire à la fin du XVe Siècle, et pour la première fois, en Germanie, — au lieu des Sentences de Pierre Lombard, la Somme de S. Thomas. Ainsi firent Olave, Ledesma, le Cal Tolet à Rome ; ainsi fit à Louvain de Bx Cal Bellarmin. Il est bien vrai, que, suivant l'esprit de leurs maîtres, il fut expressément établi qu'on n'imposerait pas une docilité étroite envers le S. Docteur, mais une docilité plus large, laissant cette liberté de discussion qui provoque les recherches, renforce d'autant la spéculation et écarte le péril d'une étude qui serait réduite, dans sa partie essentielle, à un travail de pure mémoire et consisterait à reproduire avec fidélité une doctrine historiquement fixée dans tous ses points. A cette directive adoptée dès ses premières années, la Compagnie est restée fidèle dans toutes ses constitutions et ses ordonnances, sans aucune hésitation ni déviation.

A côté de S. Thomas elle recommande aussi l'estime et l'étude de ses propres docteurs formés à son école ; ceux-ci ont l'avantage d'avoir, à l'exemple du Saint, profité de tous les vrais et solides progrès faits aux XIVe et XVe siècles, témoins il est vrai d'une certaine décadence, mais qui ne peuvent sans dommage être ignorés complètement.

Le choix fait par la Compagnie fut confirmé par celui d'autres ordres, comme les « Carmes déchaussés », et quelques Congrégations Bénédictines. En cette seconde période de l'influence exercée par l'Aquinate sur les Sciences ecclésiastiques, le saint s'acquit la suprématie par lui-même, c'est à dire par sa propre valeur, par la supériorité de sa méthode et de sa doctrine.

Il n'en fut pas de même dans la troisième période à laquelle nous arrivons. Dès le début du XVIIIe Siècle, nous trouvons les symptômes manifestes d'une nouvelle décadence des études spéculatives. Les merveilleux progrès des sciences expérimentales, le goût croissant pour les études positives dans le champ de la patristique, de l'histoire, de l'archéologie captaient toujours davantage l'attention et les forces des savants jusqu'alors tournées vers la spéculation philosophique et théologique.

L'atmosphère scientifique devenait de plus en plus infectée par le philosophisme d'un Descartes, d'un Kant et des Encyclopédistes anglais et français. Les traités catholiques de philosophie et de théologie devinrent graduellement plus réduits ; les matières expérimentales et positives commencèrent à y prévaloir, tandis que les matières spéculatives sco-

lastiques disparurent. Aussi, après l'époque napoléonienne, en ces années qu'on appelle la Restauration, régna, dans le domaine spéculatif, la plus triste désolation. Ni doctrine scolastique, ni auteurs scolastiques ! Pour eux on n'a alors que le plus souverain mépris ! Ce n'est qu'au prix de grands efforts qu'ils devaient être réhabilités.

6) *Vie nouvelle.* — Nous devons descendre environ jusqu'à la moitié du siècle passé pour trouver les premiers germes d'une vie nouvelle : San Severino et Liberatore à Naples ; Kleutgen à Rome. Le mouvement progressait lentement, jusqu'à ce qu'enfin le magistère même de l'Eglise lui eût donné son Chef, déjà deux fois victorieux en des circonstances aussi difficiles. Grâce à l'Encyclique à jamais mémorable publiée en 1878 par le Pape Léon XIII, de glorieuse mémoire, apparurent de nouveau dans toute la Chrétienté des écoles scolastiques de philosophie et de théologie, principalement thomistes.

Le choix d'un autre guide n'était pas possible, comme il ne l'avait pas été au XVIe Siècle.

L'Université Grégorienne avait déjà en grande partie prévenu les volontés du S. Siège : elle n'avait qu'à reprendre la direction interrrompue par la suppression de la Compagnie et intensifier l'exacte orientation qu'elle avait déjà prise. La direction donnée par le Pape Léon XIII fut amplement confirmée par tous ses successeurs. Cependant ni Léon XIII ni aucun de ses successeurs n'ont entendu par là imposer à toutes les écoles catholiques la docilité étroite, à laquelle l'ordre Dominicain s'est de louable façon obligé. Aucun n'a déclaré qu'en tous les problèmes philosophiques la seule opinion de S. Thomas fût vraie et donc que toutes les autres étaient fausses.

Le Pape Pie X, de sainte mémoire, a voulu faire un pas de plus dans cette direction ; il a voulu aller jusqu'où le lui permettait la sauvegarde de notre sainte Foi. Quand lui furent présentées les 24 thèses, dans lesquelles était resumée la substance de la philosophie thomiste, après mûr examen, il déclara qu'elles étaient réellement thomistes, ou, comme s'exprima la Sacrée Congrégation sous son successeur, qu'elles étaient des « normes directrices sûres ». Il a voulu ainsi, parmi les diverses opinions existantes ou possibles au sujet de ces thèses, nous indiquer une opinion sûre pour chacune d'elles, puisque certainement conforme à la Vérité Révélée. — Il nous a donné par là un grand secours pour la discussion scientifique, mais il ne l'a pas atrophiée. Nous connaissons désormais une doctrine certainement conforme à la foi et donc sûre, mais nous ne connaissons pas pour autant la seule vraie. Autour d'un point de doctrine diverses opinions, même opposées entre elles peuvent être conformes à la foi ; mais une seule peut être la vraie, en soi, philosophiquement. Donc

autour des 24 thèses aussi, les discussions ne sont pas terminées par la déclaration donnée. Elles sont facilitées, puisque, si nous nous tenons à la thèse thomiste, nous ne courrons le risque d'aucune opposition avec notre sainte Foi.

Cette déclaration fut une faveur très singulière, faveur comme il n'en fut jamais accordé, dans une si large mesure, à l'enseignement d'aucun autre docteur.

Enfin nous devons aussi une toute spéciale attention aux paroles très éloquentes prononcées par le Pape Pie XI, heureusement régnant, en vue de confirmer tout ce qui a été dit en cette matière par ses prédécesseurs. Le Souverain Pontife recommande à toutes les écoles catholiques une fidélité au S. Docteur pour tout ce qui est de sa méthode et ses principes, qui soit de telle nature que ces écoles puissent, en toute vérité, l'appeler leur chef. Il veut pourtant, comme ses prédécesseurs, que cette fidélité laisse place, pour les maîtres et, avec les précautions voulues, pour les élèves aussi, à une bienfaisante et honnête émulation. Il veut que cette juste liberté s'étende à toutes les doctrines demeurées en controverse parmi les auteurs respectables des diverses écoles.

En fêtant le VIe centenaire de la canonisation du Docteur angélique, il convenait d'insister sur les magnifiques déclarations pontificales, accordées par la suite au Docteur élevé aux honneurs des autels. Les honneurs vont au Saint, les magnifiques déclarations s'adressent surtout au Docteur.

En parlant aux Maîtres et aux étudiants de ce Grand Collège international, j'ai dû me restreindre à la gloire du Docteur, et je le pouvais d'autant plus impunément que l'illustre assemblée, plus que moi, sait parfaitement qu'une doctrine si providentielle, si bienfaisante devait avoir ses racines dans une sainteté plus grande encore. Je termine donc en souhaitant à chacun de nous une parcelle de ce pur amour, désintéressé, laborieux, vraiment thomiste, envers notre Rédempteur divin, son Église sainte et les pauvres âmes à conduire par notre labeur à la bienheureuse Éternité !



Le discours de l'Éminentissime Cardinal, suivi avec une attention religieuse, souligné d'applaudissements aux points les plus saillants, fut salué à la fin par une véritable ovation.

COR AMORIS VICTIMA

Triduum de rénovation par le P. G. Longhaye (1).

I. VUE D'ENSEMBLE.

1er Prélude : Apparition de N-S. à la Bienheureuse Marg. Marie.

2e Prélude : Connaissance intime du Sacré-Cœur pour mieux l'aimer et mieux s'unir à Lui.

Trois points : les trois mots du titre.

Premier Point : Cor.

A. **Le Fait** : Jésus-Christ homme parfait, *perfectus homo* (symbole Athanase) c'est-à-dire complet en ses éléments d'homme. Donc ayant un cœur d'homme : — *a*) *tout semblable au mien* : même structure, même place et même fonction dans l'organisme physique, même connexité avec la sensibilité morale ; — *b*) *Frère du mien par origine*, provenant par sa Mère immaculée du même limon primitif, dont Dieu fit Adam et l'humanité ; c'est ce cœur physique, ce cœur de chair qui fait l'objet direct et immédiat de la dévotion, aujourd'hui si populaire, mais non pas ce cœur mort et toujours divin isolé de l'âme, comme il le fut du « Consummatum est » à la Résurrection. C'est ce cœur vivant, animé, organe actif de la sainte âme, tel qu'il fut dès le « fiat » de Marie et qu'il est pour toujours. *Acte de foi* sur le fait.

B. **Le Bienfait**, qu'est pour nous l'existence même du Sacré-Cœur. C'est celui de l'Incarnation, mais sous son aspect le plus suave. — Par elle seule, même sans la Rédemption, l'Incarnation serait le suprême honneur et bonheur de notre nature, — Dieu nous devenant tout proche et familier, nous rendant plus aisée l'imitation, la conception même de ses perfections infinies, désormais traduites en vertus humaines, accessibles et engageantes d'autant. — Dans le Sacré-Cœur en particulier, nous voyons, plus que partout ailleurs,

(1) Les *Lettres de Jersey* se proposent de publier peu à peu la collection complète des célèbres Triduums du P. Longhaye encore inédits et qui ne seront pas mis dans le commerce. Celui que nous donnons ici est le dernier en date et comme le testament spirituel du regretté Père.

Dieu nous aimant, mais à notre manière, non plus de cet amour tout divin, toujours impassible qui nous dépasse et nous confond par sa transcendance ; mais d'un amour vraiment humain, semblable au nôtre, et où nous reconnaissons tous les mouvements et impressions du nôtre. Nous croire aimés de Dieu, c'est le chef-d'œuvre de notre foi. *Et nos cognovimus et credidimus caritati, quam habet Deus in nobis.* Et combien est-ce, à tous égards, plus facile, en contemplant le Sacré-Cœur ! — Reconnaissance infime pour ce bienfait.

Second Point : Amoris.

A. **Le Sacré-Coeur aime.** — Est-ce merveille ? Il aime plus et mieux que tout autre, pourquoi ? 1°) Parcequ'il est, naturellement parlant, le plus parfait des *coeurs d'hommes* : chose évidente, étant donnée la dignité de la divine personne. Or, aimer est la fonction propre du cœur, son acte propre, sa vie, sa joie, sa gloire. Aimer, c'est sortir de soi pour se répandre en autrui : chose essentiellement contraire à l'égoïsme. Aimer, c'est agir, c'est donner du sien, de soi, se donner soi-même autant qu'il se peut : c'est trouver là plus de bonheur qu'à recevoir : *beatius est magis dare quam accipere.*

2°) Au regard de l'ordre surnaturel, ou plutôt dans son *ordre transcendant* de *l'Incarnation*, le Sacré-Cœur est nécessairement tout amour. Il vient de Dieu, don suprême de l'amour de Dieu pour nous : *Sic Deus dilexit mundum ut filium suum unigenitum...*, et qui épuise la puissance même de Dieu : Il appartient personnellement au Verbe, qui, étant Dieu, est tout amour : *Deus caritas est* ; Il est tout plein du St Esprit, qui est amour ; Il vient sur terre, pour renouer de Dieu à l'homme le lien d'amour, pour allumer le feu d'amour ; *ignem veni mittere in terram.*

B. **Comment et combien Il aime.** — 1°) *En vrai coeur d'homme*, c'est-à-dire : *a*) dans toute la réalité, la sincérité, la naïveté des multiples impressions ou passions naturelles, fortes ou tendres, qu'excite en nous l'amour, passion-mère. Le tout, sauf exclusion absolue de la convoitise, de l'émotion sensuelle : « *Tentatum per omnia pro similitudine* »...—*b*) Avec le dévouement, qui se donne jusqu'au sang, suprême effort de l'amour « *Majorem hac dilectionem...* » — *c*) Avec tout le désintéressement possible à l'homme, mais non jusqu'à l'extinction chimérique du désir d'amour réciproque. — *d*) En cœur d'homme parfaitement sage et sain, foyer de la charité la plus parfaite, mettant donc toute chose et toute personne au rang qui leur convient.

2°) *En coeur plus haut que l'homme*, par l'empire absolu

sur ses passions naturelles, sur sa sensibilité, qu'il enchaîne ou déchaîne à son gré : « *Turbavit semetipsum* ».

C. **Qui aime-t-il?** — Avant tout, Dieu son Père, aimé pour Lui-même, — puis toute créature, pour l'amour du Père, et selon qu'elle est plus ou moins en grâce avec le Père, ou, au rebours, qu'elle est plus tristement éloignée du Père. Absolument parlant, tout homme est son prochain, mais celui-là Lui est plus proche, qui sert mieux le Père : *Quicumque enim fecerit voluntatem... ipse meus frater....* — Par ailleurs, celui-là est plus douloureusement aimé, à qui ce Père manque le plus (la brebis perdue). — Et moi à quel rang suis-je dans son amour? En tout cas, il m'aime comme il aima le jeune homme de l'Évangile : *Et intuitus eum, Jesus dilexit eum.* Il m'aime plus, puisque je ne m'en suis pas allé triste. Oh! histoire de ma vocation! — Foi en cet amour, et reconnaissance infinie!

Troisième Point : Victima.

Abraham disait à Isaac sur le chemin du sacrifice : *Deus providebit sibi victimam holocausti* (Gen. XXII, 8). — Jésus vraie victime du vrai sacrifice, victime inférieure à Dieu, pour pouvoir expier, égale à Dieu, pour égaler l'expiation à la majesté offensée : suprême invention de l'amour divin. — En fait, l'Incarnation pour la Rédemption, Jésus n'est Jésus que pour être victime ; dès sa conception, son cœur prend des sentiments de victime : *Ideo ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi... Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam...*

A. **Le Sacré-Coeur victime par amour.** — Évoquons d'un regard la Passion, le martyre de la chair, celui de l'honneur, les souffrances, les opprobres. — Quel est en ceci le rôle propre du Sacré-Cœur? L'acceptation par amour, pour le Père et pour moi : *In fide vivo Filii Dei, qui dilexit me, et tradidit semetipsum pro me* (Galat. II, 20). — Acceptation laborieuse d'abord, puis héroïque; le Sacré-Cœur en lutte contre lui-même (sensibilité et volonté). — Trois Temps : 1. De loin, ardeur : *Baptismo autem habeo baptizari et quomodo coarctor usquedum perficiatur* (Luc. XII, 50). — 2. A la veille de souffrir, trouble, puis abnégation : *Nunc anima mea turbata est. Et quid dicam? Pater salvifica me ex hac hora. Sed propterea veni in horam hanc. Pater clarifica nomen tuum.* — 3. Au moment même, effroi, puis obéissance : *Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste ; verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu* (Matth. XXVI, 39). — Oh! Sacré-Cœur, qui

acceptez de tant souffrir à ma place, pour mon salut, pour l'amour du Père et de moi !

B. **Le Sacré-Coeur Victime dans son amour : le martyre propre du Sacré-Coeur.** — C'est l'objet dominant de cette méditation et du triduum.

Aimer d'amitié, c'est vouloir : surtout le bien de la personne aimée ; en second lieu, mais nécessairement, l'union avec elle, au moins par réciprocité d'amour. Si l'on est sûr de l'un et de l'autre, si seulement on les espère, aimer est la grande joie ; souffrir par amour est une fierté, une douceur. Pour qui n'obtient ni l'un ni l'autre, aimer devient un tourment, un martyre. Or, qu'en est-il du Sacré-Cœur pendant sa vie mortelle ? Du « Fiat » de Marie au « Consummatum est », que voit-il dans le présent et dans l'avenir ouvert tout entier à ses yeux ?... Son amour trop souvent inconnu ou méconnu, repoussé, par l'incrédulité, par l'ingratitude sous bien des formes : indifférence, insouciance, mépris pratique, parfois refus formel, parfois haine. Du bien qu'il offre et qui lui coûte si cher, on n'a cure, ou même on ne veut pas. L'union qu'il désire, on ne s'en soucie pas, on la redoute, on la rejette ; quel supplice pour son cœur ! Concevons le déjà et sentons-en quelque chose, pour l'approfondir et le sentir mieux par la suite : *In propria venit et sui eum non receperunt* (Joan. I, 11). — Il offre la lumière, Il est la lumière et l'on préfère les ténèbres : *Lux in tenebris lucet et tenebrae eam non comprehenderunt* (Joan. I, 5). *Dilexerunt homines magis tenebras quam lucem* (Joan. III. 19). Il apporte la vie : *Ego veni, ut vitam habeant et abundantius habeant* (Joan. X, 10). — la vie éternelle : *Et vitam aeternam do eis* (Joan.X, 20). — Il est la vie : *Ego sum... vita* ; mais on en veut une autre, celle des sens, qui mène à la mort. Il offre son amour, mais on préfère celui de la créature, etc... — Bref, on le repousse et l'on se perd en le repoussant. — Mais voici une nouvelle douleur : impuissant à sauver, son amour devient occasion de perte : *Ecce positus est hic in ruinam... multorum* (Luc. II, 34). Son avènement devient funeste pour plusieurs : *Si non venissem et locutus fuissem eis, minus peccatum haberent, nunc autem . excusationem non habent de peccato suo* (Joan. XV, 22).

Quelle ironie amère pour le Sacré-Cœur ! — Et son indicible amour pour le Père, pour la gloire du Père ! Est-il assez contrarié, impuissant, désolé ? Nous y insisterons bientôt.

Colloque : Union à ce double martyre de son amour.

LE SACRÉ-CŒUR VICTIME DE ET DANS SON AMOUR POUR LE PÈRE.

PRAENOTANDUM.

1°) *Que le Sacré-Coeur aime le Père — chose évidente* :
a) par ses *paroles* : *ut cognoscat mundus quia diligo Patrem* (Joan. XIV, 13). Mais à quoi bon le dire?
b) par ses *actes* : par toute sa vie et sa mort. Fidélité absolue au bon plaisir du Père : *Quae placita sunt ei facio semper* (Joan. VIII—29), *Meus cibus est ut faciam voluntatem eius qui misit me* (Joan. IV, 34). *Factus obediens usque ad mortem.*
2°) *Combien aime-t-Il le Père*? — Au delà de toutes nos conceptions, plus que tous les saints, plus que tous les anges, dont l'hommage et l'amour ne sont pleinement agréables que par Lui : « *per quem majestatem tuam laudant angeli...* »; seul Il connaît le Père parfaitement : « *Neque Patrem quis novit nisi Filius* » (Matth. XI, 27). Dès ce monde Il le *voit* (doctrine catholique) et si, par miracle, la vision intuitive le laisse passible et mortel, d'ailleurs et par elle-même elle rendrait impossible toute affection, qui ne sortirait pas de son amour pour le Père et n'y reviendrait pas.
3°) *Double élément de cet amour.* — Le Sacré-Cœur veut :
a) la gloire du Père ;
b) sa propre union avec le Père.
De part et d'autre, souffrance inévitable et pour nous objets de deux méditations.

II. LE SACRÉ-CŒUR VICTIME DE ET DANS SON ZÈLE POUR LA GLOIRE DE DIEU.

1er Prélude : Notre Seigneur priant seul la nuit sur une montagne ; trois premières demandes du « Pater ».
2e Prélude : Les réciter avec Lui, comme Lui.

Premier Point : Le Sacré-Cœur désirant la gloire du Père.

Le Sacré-Cœur veut d'abord et surtout le bien du Père ; mais quel bien vouloir à Qui possède, à Qui est Lui-même le bien infini? — Un bien tout extérieur incapable de rien ajouter à la félicité du Père, mais que le Père exige par justice, puisque c'est l'ordre, et par amour, puisque tout le bénéfice en sera pour nous. Quel bien? — Sa gloire extrinsèque. Qu'est-

ce à dire? — Que le Père soit librement connu et reconnu pour ce qu'Il est, aimé et servi en conséquence, puis possédé au ciel. Voilà ce que le Père préfère à la confession stérile du damné, ce pour quoi Il nous donne Jésus-Christ, ce que Jésus-Christ veut de tout son amour pour son Père. Jésus-Christ *est* éminemment A. M. D. G. — *Ego in hoc natus sum et ad hoc veni in mundum ut testimonium perhibeam veritati* (Joan. XVIII, 37). « *Ego qui loquor justitiam et propugnator sum ad salvandum* (Isaïe, LXIII, 1). Or, la gloire du Père est la première vérité pratique, la première justice, la seule condition de salut. Jésus-Christ est le Fils, envoyé aux vignerons pour percevoir ce qui est dû au Père de famille, c'est-à-dire sa gloire (Matth. XXI). — Cette gloire, sa raison d'être à Lui, sa passion unique, Il vit de la procurer :—par l'hommage intime, indiscontinu ; — par la parole *Ego te clarificavi super terram* (Joan. XVII, 4), *Manifestavi nomen tuum hominibus* (ibid. 6) ; — par ses exemples à travers lesquels, en un sens vrai, on voit le Père : *Qui videt me, videt et Patrem* (Joan. XIV, 9) ; — par son insistance à tout rapporter, paroles, et actes, à la gloire du Père : *Mea doctrina non est mea, sed eius qui misit me* (Joan. VII, 16). *Pater autem in me manens ipse facit opera* (Ioan. XIV). — Bref, Il n'a pas d'autre pensée, d'autre désir, il en vit et il meurt pour avoir confessé son Père devant Caïphe. — Et moi, qui suis comme Lui, par Lui, avec Lui, en Lui, pour la plus grande gloire de Dieu, qu'ai-je fait, que fais-je, que dois-je faire pour elle ! Oh Cœur Sacré, faites que je l'aime comme Vous.

Second Point : Le Sacré-Cœur souffrant de et dans cet amour.

A ceux qui ont faim et soif de la justice Il a promis le rassasiement. En jouit-Il lui-même ? — Oui, quant à sa perfection personnelle, infinie : Il glorifie le Père éperdument, adéquatement et c'est sa joie ; — Non, quant à son désir de Le voir glorifié par tous les hommes : le désir, violemment contrarié à travers les siècles, tous présents à sa pensée, se tourne en souffrance, en tourment égal au désir même, à l'amour même. En concevoir quelque chose par analyse et comparaison.

Souffrance par le spectacle du monde en contraste avec son désir.

1°) **Notre-Seigneur méditant en son Cœur** ce qui sera *le premier point de l'Incarnation* ; — prononçant dans son Cœur les trois premières demandes du Pater ; — et constatant qu'Il est loin de compte !

Sanctificetur nomen tuum. Or, il voit le nom du Père, le nom de Dieu, oublié, effacé, inconnu, nié positivement avec l'idée même de Dieu : athéisme antique : *Dixit insipiens in*

corde suo : *non est Deus* (Ps. XIII, 1). — *Labia nostra a nobis sunt, quis noster dominus est* (Ps. XI, 5). *Nescio Dominum* (Exod. V, 2). — Athéïsme moderne : Proudhon, Aug. Comte, l'antéchrist ; *homo peccati, filius perditionis, qui adversatur et extollitur contra omne quod dicitur Deus aut quod colitur* (II Thess. II, 3) ; — ce nom traité sans respect, pris en vain, transféré à la créature, idolâtrie : « Tout est Dieu, excepté Dieu lui-même » (cf. Rom. I, 23 et seq.) ; — profané par le parjure, par l'imprécation contre Dieu même ou en son nom, contre la créature, — ce nom directement outragé, maudit.

Adveniat regnum tuum. Or, Il voit la foule des âmes rejeter, au moins pratiquement, la royauté divine : *Nolumus hunc regnare super nos* (Luc. XIX, 14). Il voit Satan devenu de fait prince du monde, *princeps mundi huius* (Joan. XIV, 30).

Fiat voluntas tua... Or, Il voit la volonté du Père, constamment violée, tenue pour rien, naïvement oubliée même entre croyants, rejetée comme base de la morale, du devoir (morale indépendante). Bref, Il voit en ce point capital le renversement du vrai, de l'ordre, de la justice, dont plus que personne Il a faim et soif.

2°) **Et quelle souffrance dans ce spectacle !** — Quelle indignation, quel soulèvement, quelle révolte dans son Cœur de Fils. Jugeons en par similitude et transcendance : Saint *Michel* devant Lucifer : *Quis ut Deus.* — *Moïse* brisant les tables de la loi, quand il voit le peuple adorer le veau d'or (Exode, XXXII, 19). — *David* : *Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam* (Ps. 118, 53) ; *Vidi praevaricantes et tabescebam* (ibid. 158) ; *Tabescere me fecit zelus meus* (ibid., 139) ; *Super inimicos tuos tabescebam? Perfecto odio oderam illos* (Ps.138 ; 21, 22) : haine *parfaite*, absolue pour leur péché, miséricordieuse à leurs personnes.*Exsurge Deus !... superbia eorum qui te oderunt ascendit semper* (Ps. 73, 22, 23), etc... etc... *Matathias* tuant le juif apostat sur l'autel de l'idole : *Et vidit Matathias, et doluit et contremuerunt renes eius, et accensus est furor eius* (1. Ma. 2, 34). — *Saint Paul* dans Athènes : *incitabatur spiritus eius in ipso, videns idolatriae deditam civitatem* (Act. XVII, 16). — *Nombre de Saints* appelant la mort pour ne plus voir Dieu offensé. — Mais qu'est-ce que tout cela au prix de ce qui se passe dans le Sacré-Cœur ?

3°) **Souffrant ainsi, que fait-Il ?** — Dans sa vie publique Il fera tout pour regagner les âmes au Père. Dans toute sa vie intime de l'Incarnation à la Croix, perpétuelle réparation offerte au Père par adoration, soumission et amour. — Et que faire, moi ? M'unir à sa souffrance intime, m'indigner, m'affliger avec Lui. Ne pas m'étonner, me déconcerter, me décourager de voir partout la gloire refusée à Dieu ; mais

n'en jamais prendre mon parti comme d'une chose inévitable, par accoutumance, refroidissement pour les intérêts de Dieu. — Réparer dans mon cœur, rendre à Dieu ce que les hommes lui refusent, me préparer enfin à l'apostolat direct.

Colloque : à Notre-Seigneur en ce sens : « Fac cor meum secundum cor tuum ! »

III. LE SACRÉ-CŒUR VICTIME DE ET DANS SON DÉSIR D'UNION SENTIE AVEC LE PÈRE.

PRAENOTANDUM.

Cette union totale, universelle, parfaite, le Sacré-Cœur la désire autant qu'Il aime le Père. Dans sa vie mortelle, si la vision suspendant par miracle ses effets béatifiques, laisse place à de vraies douleurs, à de vraies larmes : v. g. sur Jérusalem, sur Lazare, il est visible que rien *ne trouble le sentiment de cette union*, n'en amoindrit la douceur. Douceur souveraine, ineffable, unisson délicieux de pensées, de désirs ; fierté, force et joie de sentir sur Lui les complaisances du Père : *Hic est meus filius dilectus in quo mihi bene complacui* (Matth. III, 17). De là, v. g. tressaillement de complaisance réciproque : « In ipsa hora exsultavit Spiritu Sancto et dixit : Confiteor tibi, Pater Domine caeli et terrae... *Ita Pater, quoniam sic fuit placitum ante Te* (Matth. XI, 26). — De là, dans la prière, assurance tendre et triomphante : *Ego autem sciebam quia semper me audis* (Joan. XI, 42) ; parfois forme quasi impérative : *Pater, quos dedisti mihi, volo ut, ubi sum ego, et illi sint mecum* (Joan. XVII, 24). En tout, aisance noble et délicieuse du Fils, assuré des bonnes grâces de son Père. — *Au jardin et jusqu'au Calvaire phénomènes absolument opposés.* Pourquoi ? C'est l'heure précise du mystère de la Rédemption : de Jésus substitué non seulement aux anciennes victimes mais à l'homme pécheur.

1er Prélude : Deux images initiales : Jésus à l'agonie la face contre terre ; Jésus en croix : *Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me.*

2e Prélude : Hoc sentiam in me quod et in Christo Jesu.

Premier Point: Jésus devenu pour le Père objet de dégoût et de répulsion.

Chose inouïe mais évidente par quatre paroles de l'Écriture :

1°) **Et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum** (Is. 53). — Le péché universel, toutes les abomina-

tions humaines : impiété, orgueil, impureté, etc.. : Jésus, chargé, investi de tout cela ! non quant à la coulpe, mais quant à la responsabilité ; à la pénalité physique et morale : poids accablant, vêtement hideux. — Un homme bien né, jaloux de sa dignité extérieure, qu'on affublerait de haillons infects ou qu'on jetterait dans un cloaque, pour l'en tirer tout souillé ; pour l'exhiber ainsi devant la foule, mais surtout devant ses amis, ses proches : quel supplice, quelle horreur de se voir et de paraître en cet état ! Mais pour Jésus quelle immondice égale le péché ? Quel martyre que de paraître devant son Père sous la livrée odieuse du péché !

2º) **Vidimus eum quasi leprosum** (Is. 53). — La lèpre, pire en soi qu'un vêtement sordide, car elle attaque et déshonore la chair même. De là, tentation de désespoir, parfois de suicide. Et la pire lèpre, c'est le péché (Joinville repris par Saint Louis pour préférer le péché mortel à la lèpre). Et Jésus paraît devant son Père, comme devant nous, couvert de cette lèpre-là.

3º) **Eum qui non noverat peccatum** (Deus) **pro nobis peccatum fecit** (II. Cor. V, 21). — Après les livrées du péché, après la lèpre du péché, une identité morale avec le péché même, Jésus, non plus seulement pécheur universel, pécheur type, mais comme incarnation, personnification du péché même ; de l'ennemi de Dieu, du mal de Dieu. Quel paradoxe et c'est de foi, mais pour son cœur quelle révolte, quel martyre !

4º) **Christus nos redemit de maledicto legis factus pro nobis maledictum** (Gal. III,13). — Jésus, chose maudite, malédiction ! Conséquence rigoureuse puisqu'Il est le péché, logique, nécessaire du mystère de la Rédemption. — *Mais qu'est-ce à dire* ? Jésus a-t-il changé ou le Père ? Jésus s'ignore-t-Il, s'oublie-t-Il Lui-même ! Est-ce le Père qui Le méconnaît ou l'oublie ? Impossible, absurde, blasphème ! — Quoi donc, dans l'unique Jésus-Christ, à cette heure cruelle, il y a comme deux personnages dont l'un couvre l'autre : le Fils et le Pécheur, l'Innocence et le Péché. Or le Père agit comme ne voulant plus voir que le second. Jésus ne *sent* en soi-même que le second. En Jésus, plus de paix, d'harmonie intime ; la sensibilité en tempête contre la volonté supérieure, en opposition instinctive et désolée avec la volonté du Père : « Non sicut ego volo, sed sicut tu » ; déchirement, combat, agonie victorieuse, mais déchirante ! *factus in agonia* (Luc. XXII,43).. sueur de sang. — Ici que de choses à faire pour nous ! Adorer le mystère même, l'inimaginable *invention* du Père, sa sagesse, sa puissance, allant jusqu'au bout d'elles-mêmes, par dessus tout et tout ensemble son horreur pour le péché, dont Il punit en Jésus la simple apparence ; et son amour obstiné pour le vrai pécheur auquel Il sacrifie son Jésus. *Proprio Filio*

suo non pepercit sed pro nobis omnibus tradidit illum (Rom. VIII, 32). — Mais tenons-nous en à concevoir si possible ce que souffre Jésus de se sentir chose déplaisante, répugnante, odieuse à son Père. Qu'Il y aide Lui-même notre impuissance.

Second Point: Jésus se sentant délaissé par le Père.

A la Cène, Jésus dit encore : *Ecce venit hora, et jam venit, ut dispergamini unusquisque in propria et me solum relinquatis, et non sum solus, quia Pater mecum est* (Joan. XVI, 32). Une heure plus tard, Il ne le dit plus ; s'Il continue de le savoir, Il a cessé de le sentir. Il sent cruellement le contraire.

1°) **Au jardin.** — *a*) Dieu L'abandonne à ses puissances naturelles bouleversées (reg. ad dignosc. spir. I, 7.) ; *b*) Il le laisse prier, prier longuement : *et factus in agonia, prolixius orabat* (Luc. XXII, 43) ; prier à grands cris du cœur, avec larmes, dans quelle attitude ! *procidit in faciem suam* ; de quel ton, si différent du ton ordinaire ! *Pater si possibile est... Omnia tibi possibilia sunt.* L'exauce-t-Il ? L'Écriture dit : oui : *Qui in diebus carnis suae, preces supplicationesque ad eum, qui possit eum salvare a morte, cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus est pro sua reverentia.* (Hebr. V, 7). Mais Il L'exauce, comme Il fait souvent pour nous, d'une manière plus haute et en Lui refusant l'objet de son désir naturel. « Et priant longuement, Il (Jésus) boit tout au long la honte d'un long refus ». — *c*) Quoi ! pas un signe de pitié. Si ! mais lequel ? Il lui députe, comme ne daignant intervenir Lui-même, un subalterne, un ange, non pour Le consoler, mais pour Le réconforter seulement et sèchement. *Et apparuit illi angelus de coelo, confortans eum.* » (Luc. XXII, 43). — Voilà bien la *désolation* dans toute sa force, l'âme se sentant seule et séparée (Reg. ad dign. spir. I, 4) : consolation pour les miennes.

2°) **Au cours de la Passion** : — Le Père l'abandonne à tous les caprices de ses ennemis : sévices contre sa chair... opprobres à son honneur. Quand on crie « *non hunc sed Barrabbam* », le Père dans un plus haut dessein, acquiesce et ratifie. Oui ! qu'on fasse périr son Jésus et que tous les Barrabbas échappent s'ils le veulent au supplice éternel !

3°) **Au Calvaire surtout.** — Le Père achève d'abandonner Jésus, de concourir à ruiner par là son prestige, ce qu'on pouvait encore garder de foi en Lui. On défie le Crucifié : *Si Rex Israel est, descendat nunc de cruce et credimus ei* (Matth. XXVII, 42), mais on défie du même coup le Père : *Confidit in Deo : liberet nunc, si vult eum* ; *dixit enim : quia Filius Dei sum* (ibid. 43). Et le Père se tait. Devant la foule n'est-ce pas de fait, démentir Jésus, le désavouer pour Fils ? Comble du mystère, du scandale de la croix et pour Jésus comble

du délaissement, de la douleur. De là son grand cri : *Deus, Deus meus,* [quasi jam non pater] *ut quid dereliquisti me* (ibid., 46). Cri de désespoir (Calvin)? Non, Calvin blasphème et Jésus va expirer en criant sa confiance filiale : *Et clamans voce magna Jesus ait* : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum* : *et hoc dicens exspiravit* (Luc. XXIII, 46) ; mais, avant de *goûter* la mort (Heb. II, 9), Il aura goûté, épuisé la désolation la plus amère. Oh ! délices de l'union sentie, où étiez-vous ?

Colloque : Oh ! Jésus, qui, à ma place et pour l'amour de moi, Vous êtes senti devenir aux yeux de votre Père un objet de déplaisance, de dégoût, d'indignation ; oh ! Jésus délaissé et comme désavoué par le Père, je compatis de toute ma force à ce martyre de votre Cœur... Mais je voudrais, je veux pour me consoler et Vous consoler vous-même, penser en même temps aux flots de gloire et de joie qui vont tout à l'heure envahir à jamais votre âme victorieuse et, dans trois jours, feront battre à jamais votre Cœur ressuscité .Pour vous aussi : *momentaneum et leve tribulationis... aeternum gloriae pondus operatur* (2 Cor. IV, 17).

PRÉAMBULE AUX MÉDITATIONS IV ET V

1° Jésus aime les hommes et jusqu'à la limite du possible : *in finem dilexit eos.* Il leur veut, leur acquiert de son sang et leur apporte tout bien et finalement le bien même de Dieu (vision intuitive). Il s'unit et veut s'unir à eux de toute manière, depuis l'union hypostatique jusqu'à la communion eucharistique, jusqu'à l'union sensible et béatifique du ciel.

2° Les aimant, le Sacré-Cœur veut de nécessité la réciproque. Durant sa vie passible et mortelle, Il souffre nécessairement de les voir refuser le bien qu'Il apporte, l'union qu'il offre, bref son amour.

3° Pourquoi ce refus ? Liberté du mal, affections déréglées. Le bien qu'Il apporte, celui surtout à venir, est invisible et veut le sacrifice d'un bien sensible et présent. L'union qu'Il offre commande séparation d'avec l'objet des convoitises. Par suite, son amour sera méconnu, dédaigné, rejeté. Le voilà donc Lui-même signe de contradiction, occasion de ruine : quelle douleur !

4° Douleur d'autant plus vive, quand elle Lui vient de ceux qui Lui sont les plus proches : de la nation juive, dont Il est, de son Église même, dont Il voit tout l'avenir,

IV. LE SACRÉ-CŒUR SOUFFRANT DANS SON AMOUR POUR LES JUIFS.

Ils sont immédiatement les siens, son propre peuple, sa race propre : *quorum est Christus secundum carnem* (Rom. IX, 5), l'objet unique de son apostolat personnel : *non sum missus nisi ad oves quae perierunt domus Israel* (Matth. XV, 24). Il les aime plus que ne fera S. Paul qui eût voulu tout souffrir pour eux (Rom. IX, 3, 4, 5). Or, comment ont-ils traité Jésus ? — *In propria venit et sui Eum non receperunt* (Joan. I, 11). Combien L'ont fait souffrir les princes du peuple, la foule, ses propres disciples !

1er Prélude. Jésus en croix disant : *Expandi manus meas tota die ad populum incredulum* (Is. LXV, 2).

2e Prélude. Comprendre et partager sa douleur.

Premier Point : Les Chefs d'Israël.

(prêtres, docteurs, scribes, pharisiens... toute l'élite hiérarchique, intellectuelle et sociale).

Leur haine, gratuite, *odio habuerunt me gratis* (Joan. XV, 25), mais combien logique. Il combat leur faux rigorisme, leur ostentation, leur despotisme, leur orgueil ; or, pour eux tout cela c'est eux-mêmes. Il est donc leur ennemi. *Duel implacable* où Il périra. — *Duel incessant*, pendant ses deux dernières années. — *Ses paroles*, espionnées, police organisée autour de Lui : *ut caperent Eum in sermone* (Matth. XXII, 13) ; travesties : v.g. le temple détruit et relevé en trois jours ; citées au rebours du vrai, v.g. le tribut à César.— *Ses miracles*, chicanés avec acharnement, v.g. l'Aveugle né (S. Jean, IX) ; attribués au démon.

Dans leurs rapports directs avec Lui : enquêtes hautaines : *In qua potestate haec facis* » (Matth. XXI, 23). Sommations indiscrètes : *Volumus a te signum videre* (Matth. XII, 38). — *Questions* perfides (le tribut à César), parfois grandes *scènes* de violence, d'injures : *Samaritanus es tu et daemonium habes* (Jo. VIII, 48). — Finalement ils n'osent plus l'interroger, l'aborder (Matth. XXII, 46) et trament sa mort.

La Passion : leur heure, leur triomphe. Deux tableaux à contempler en bref. — *a*) *Séance nocturne du Sanhédrin* : les juges sur leurs hauts sièges ; devant eux, à leurs pieds, sur la sellette, les mains liées, Jésus, point de mire de ces regards étincelants de mépris, d'orgueil satisfait, de haine triomphante. Que sent-Il alors ? — Indignation pour l'injustice, amertume pour l'ingratitude, pitié douloureuse pour les juges qui

se perdent en le perdant. L'annonce de son jugement futur, *Amodo videbitis Filium hominis... venientem in nubibus caeli* (Matth. XXVI, 64) est moins une menace qu'une adjuration charitable, car Il les aime, puisqu'Il va mourir pour eux comme pour nous. — *b*) *Leurs derniers efforts* sur la foule, pour Lui faire préférer Barabbas, et sur Pilate, pour arracher la condamnation (Joan.). Entendre retentir alors dans le Sacré-Cœur ces paroles prononcées ailleurs : *Et vos implete mensuram patrum vestrorum... ut veniat supra vos omnis sanguis justus... — Jerusalem, Jerusalem, quae occidis prophetas et lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti* ! (Matth. XXIII, 32 et suiv.). Tendresse dans la comparaison, mais douleur immense de l'amour vaincu : *et noluisti* !

Second Point : La Foule.

Cher troupeau, opprimé, exploité, délaissé. — Compassion du bon Pasteur : *Videns autem turbas misertus est eis quia erant vexati et jacentes sicut oves non habentes pastorem* (Matth. IX, 36). — Tendre appel : *Venite ad me omnes... tollite jugum meum super vos, et discite a me, quia* (parce que) *mitis sum et humilis corde...* ; *jugum enim meum suave est et onus meum leve* (Matth. XI, 28 ad finem).

L'appel sera-t-il entendu ? — 1°) **Chances favorables** : Bon vouloir, simplicité relative, d'où lumières mieux acceptées, mieux attirées par suite. Quelques éclairs de foi vive, admiration et joie du Sacré-Cœur. *Confiteor tibi Pater... quia abscondisti haec a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis* (Matth. XI, 25). — 2°) **Obstacles et périls** : Sens Juif : rêve d'un Messie temporel, de là déception, scandale : *Beatus qui non fuerit scandalizatus in me* » (Matth. XI, 6). — 3°) **Résultat mêlé** : Hésitation sur l'identité même de Jésus : *Quem dicunt homines esse Filium hominis ?... Joannem Baptistam... Eliam... unum ex prophetis* (Matth. XVI, 13, 14) ; — rumeurs diverses quant à sa valeur morale : *Et murmur multum erat in turba de eo... quia bonus est... Non, sed seducit turbas* (Joan. VII, 12) ; — Foi et reconnaissance inintelligentes s'arrêtant aux bienfaits sensibles et se refusant aux bienfaits surnaturels, v.g. après la multiplication des pains : *quaeritis me, non quia vidistis signa, sed quia manducastis ex panibus* (Joan. VI, 26), et l'instant d'après, refus de l'Eucharistie annoncée : *Durus est hic sermo* (Joan. VI, 61), voire défection de plusieurs; *Ex hoc multi discipulorum eius abierunt retro et iam non cum Illo ambulabant* » (Joan. VI, 67). Comment croire

à tant d'amour? — Foi superficielle, dont Il ne peut jouir, *multi crediderunt in nomine eius... Ipse autem Jesus non credebat semetipsum eis, eo quod Ipse nosset omnes... Ipse sciebat quid esset in homine* (Joan. II, 24, 25). — En somme, popularité croissante, dont s'irritent et s'alarment ses ennemis : *Numquid ex principibus aliquis credidit in Eum?* — *Sed turba haec, quae non novit legem, maledicti sunt* (Joan. VII, 48, 9). — *Videtis quia nihil proficimus? ecce mundus totus post Eum abiit.* (Joan. XII, 19). Popularité sans illusions, ni charmes pour son Cœur : Il la sait si fragile. — **Violent contraste** : a) *les Rameaux* : triomphe voulu, préparé par Jésus même pour la gloire de la vérité, mais quelle amertume s'y laisse voir ! *Et ut appropinquavit, videns civitatem, flevit super illam dicens : quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quae ad pacem tibi ! Nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis !* (Luc. XIX, 42, 2). Tel qui va crier « *Hosannah* » criera bientôt : *tolle, crucifige* ! Et Jésus le voit dans le cortège. — b) *Devant Pilate*, la foule retournée par les Pharisiens réclamant et prenant sur elle son sang : *Sanguis eius super nos et super filios nostros* ! (Matth. XXVII). Entendons alors sortir du Sacré-Cœur le *Popule meus quid feci tibi, aut in quo contristavi te?* (cf. Michée, VI, 3. Liturgie du Vendredi Saint). C'en est fait, le scandale de la Croix éteint les derniers restes de foi, ne laissant rien aux meilleurs que le regret d'une grande espérance déçue : *Nos autem sperabamus quia Ipse esset redempturus Israel* (Luc. XXIV, 21). Donc, à cette heure, complet échec de l'amour du S. C. pour la foule juive.

Troisième point : Les Apôtres.

Bons Israélites qu'Il élève peu à peu à leur sainteté future. Élévation laborieuse pour sa patience (foi médiocre, intelligence étroite, sens juif) et, sur la fin, douloureuse à son Cœur : 1° **Trahison de Judas** : prévue et savourée de loin : *Nonne Ego vos duodecim elegi, et ex vobis unus diabolus est* (Joan. VI, 11) ; — prédite avec un frémissement : *turbatus est spiritu, et protestatus est et dixit : Amen, amen, dico vobis quia unus ex vobis tradet Me* ! (Joan. XIII, 21), aggravée par la familiarité passée, l'émotion du dernier repas en commun : *Quoniam si inimicus meus maledixisset Mihi, sustinuissem utique, tu vero homo unanimis, qui simul Mecum dulces capiebas cibos ! in domo Dei ambulavimus cum consensu* (Ps. LIV, 13, 4, 5) ; — vainement prévenue, par des suprêmes efforts d'amour impuissant ; — accomplie par un baiser : quelle horreur pour Jésus ! — consommée par le désespoir du pardon, suprême injure à l'amour. — 2° **Fuite des Apôtres** prédite à la cène ; *Ecce venit hora, et iam venit, ut... relin-*

quatis me solum (Joan. XVI, 32), moins cruelle que le délaissement du Père (méd. III), mais humiliante pour Jésus (voilà donc ce qu'Il a su faire d'eux !),mais sensible à son cœur. Au jardin, besoin avoué de leur assistance muette : « *Sustinete hic et vigilate mecum* » (Matth. XXVI, 38). — Mais non... *Sic non potuistis* ... (ibid. 40). L'arrestation : *Si ergo me quaeritis, sinite hos abire* (Joan. XVIII, 8). *Tunc discipuli omnes, relicto Eo, fugerunt* (Matth. XXVI, 56). Jusqu'au calvaire, Jésus *tout seul* parmi ses ennemis : « *Circumspexi et non erat auxiliator* (Is. LXIII, 5). *Sustinui qui simul contristaretur et non fuit* (Ps. 68, 21). Oh ! Jésus, je voudrais pouvoir dire : que n'étais-je là ? —3º**Reniement de S. Pierre,** Du chef des apôtres triple mensonge, serment, parjure. « *Tunc coepit detestari et iurare quia non novisset hominem* (Matth. XXVI, 14). Triple coup au Sacré-Cœur. Le regard de Jésus : *Et conversus Jesus, respexit Petrum* (Luc. XXII, 61). Que ne dit pas ce regard ! douleur et déjà pardon.

Conclusion : **Colloque** : Evoquons d'avance ce pardon, la triple question : « *Amas me*? », la triple réponse : *Etiam, Domine, Tu scis quia amo Te.* Et moi ? On pourra, je l'espère, dire à ma mort : « qui, licet peccaverit, tamen Deum, Patrem et Filium et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit ». Mais dans mes fautes mêmes, combien de légers reniements pratiques ! — Pardon, Seigneur ! *Tu scis quia amo Te* !

V. LE SACRÉ-CŒUR SOUFFRANT DANS SON AMOUR POUR L'ÉGLISE.

PRAENOTANDUM.

1º *Jésus aime son Eglise,* comme Il aime la gloire divine et le salut des âmes dont Elle est l'ouvrière ; Il l'aime comme Il s'aime nécessairement Lui-même, comme étant son œuvre, sa conquête sanglante, *ecclesiam Dei quam acquisivit sanguine suo* (Actes XX, 28), son troupeau, son peuple de choix, sa famille, son épouse. Titre bien réel, vraies noces de l'agneau, non pas image du mariage humain, mais son prototype et sa dignité vraie : *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico, in Christo et in Ecclesia* (Ephes. V, 32). — L'amour de Jésus-Christ pour l'Église, modèle et non image de l'amour conjugal : *Viri, diligite uxores vestras sicut et Christus dilexit Ecclesiam* (Ephes. V, 23, 31). — Il l'aime comme son propre corps : *Corpus Ejus et plenitudo Ipsius* (Ephes. I, 22). *Vos estis corpus Christi* (I Cor. XII, 27). — Amour

allant jusqu'à la mort : *Et tradidit Seipsum pro ea* (Eph. V, 25).

2º Or, dans l'ordre providentiel de la Rédemption, Jésus ayant dû pâtir *haec oportuit pati Christum* (Luc. XXIV, 26), l'*Eglise*, autre Lui-même, *doit pâtir* aussi. *Jésus s'y résigne* comme Il s'est résigné pour Lui-même, mais non *sans douleur*.

1er Prélude. Jésus seul, la nuit sur une montagne, voyant d'avance l'avenir de son Église et pleurant sur Elle comme sur Jérusalem.

2e Prélude. Comprendre et partager sa douleur.

Premier point :
Épreuves du dehors : Persécutions.

1º) **Le monde**, le grand parti international du sensualisme, de l'orgueil, de Satan. Opposition irréductible à Jésus-Christ, donc à l'Église : haine, persécution sous diverses formes et à divers degrés ; *Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu persecutionem patientur* » (II Tim. III, 12), *Si Me persecuti sunt, et vos persequentur* (Joan. XV, 20), *Si mundus vos odit, scitote quia Me proirem mundus odio habuit* (ibid., 18, 19). — L'Église victime comme Jésus-Christ, après Jésus-Christ, *à cause* de Jésus-Christ : Gloire et joie pour Elle, (*ibant gaudentes*), mais pour le Sacré-Cœur ici-bas double peine : voir son Église souffrir et en être l'occasion. Sentiment vrai à l'égard de sa Mère, donc aussi de son Épouse.

2º) **Le Pouvoir**, craignant et jalousant l'Église. César (monarque ou peuple) jalousant Dieu.— De là, *a*) *persécution sanglante* : *Mitto vos sicut agnos inter lupos* (Matth. X, 16), « *Aestimati sumus sicut oves occisionis* (Rom. VIII, 36), martyrs de tous les temps. Le Sacré-Cœur a compati douloureusement à leur supplice. De quel œil voit-Il Blandine à Fourvière, Laurent sur son gril, Bobola dans la boucherie de Janow, Mastrilli dans sa fosse ! — Il a ressenti en Lui-même leurs angoisses morales, celles de leurs proches. — *b*) *Persécution civile* : exils, spoliations, incapacités civiques. Lois hostiles à l'action de l'Église, v.g. sur les enfants. Et Notre-Seigneur avait dit : *Sinite parvulos venire ad Me* (Marc. X, 14).

3º) **Hérésies, schismes** qui démembrent son corps, tarissant ou amoindrissant la vie des âmes. *Oportet* (il est inévitable) *haereses esse* (1 Cor. XI, 19), mais quelle blessure au Sacré-Cœur. Sectes et ligues anti-chrétiennes : l'œuvre de haine organisée contre l'œuvre d'amour.

4º) **Le scandale** inévitable : *Necesse est ut veniant scandala* (Matth. XVIII, 7), mais que d'âmes perdues ! *a*) Scan-

dales *contre les moeurs* : arts, écrits, exemples. — *b*) Scandales *contre la foi* : Science de mauvais aloi : *Oppositiones falsi nominis scientiae* (1 Tim. VI, 20). Travestissement de la doctrine, calomnies historiques, railleries, etc. Lamentable succès en nos jours et plus encore aux derniers temps : *Filius hominis veniens, putas fidem inveniet in terra*? (Luc. XVIII, 8). — L'Église est immortelle : *Portae inferi non praevalebunt adversus Eam* (Matth. XVI, 18), mais quelle épreuve finale pour les âmes, fatale à toutes les âmes, si elle durait : *Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro* (Matth. XXIV, 22). Quel spectacle pour Jésus-Christ, quel poids sur le Sacré-Cœur. Saint Paul disait déjà : *Quis scandalizatur et ego non uror* (II Cor. XI, 29) ; que n'a donc pas senti l'Époux de l'Église !

Second point : Épreuves au dedans. Échecs à la Sainteté de l'Église.

1°) **Sainteté** ; la plus convaincante, la plus divine des quatre *notes* essentielles, le premier bien que lui veut Jésus, le premier fruit de son sacrifice pour elle : *Christus dilexit Ecclesiam, et Seipsum tradidit pro ea, ut illam sanctificaret... ut exhiberet Sibi Ipse gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam aut rugam, aut aliquid hujusmodi sed ut sit sancta et immaculata* (Eph. V, 26, 27), le premier joyau de l'écrin conjugal. L'Époux, opérant seul et sans obstacle, la fait sainte en sa doctrine, ses lois, ses sacrements, sa constitution hiérarchique.—Il la veut sainte dans ses membres, mais il y faut leur concours, leur libre amour répondant au sien. L'obtiendra-t-il de tous?... Hélas !

2°) **Mélange et contraste en fait.** Les saints, les fervents, les vrais fidèles qui consolent et réjouissent par avance le Sacré-Cœur sont-ils le grand nombre? — Les inconséquents, les faibles, les infidèles, les ingrats dont la vue Le désolait. Croyants de peu de foi qui vivent à l'encontre de leur foi, en dehors de la foi, comme s'ils n'avaient pas la foi. Chrétiens sans amour, inconscients, oublieux et comme ignorants de son amour, mal retenus par un reste de crainte servile se bornant au strict nécessaire et ne s'y tenant pas ; sans générosité, sans flamme. Et pourtant : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur* (Luc. XII, 49). — Chrétiens tièdes : dégoût et nausée pour le Sacré-Cœur : *quia tepidus es... incipiam te evomere ex ore meo* (Apoc. II, 16). — Autant de défaites pour l'amour de Jésus ; défaites cruelles à son Cœur, et d'autant plus qu'on Lui est plus proche, v.g. prêtres, religieux, en général âmes plus favorisées, plus aimées : *Omni autem cui multum datum est, multum quaeretur ab eo* (Luc.

XII, 48). Tout cela côté sombre et affligeant du tableau de l'Église, tel que le voyait Jésus. Pour le préciser et l'abréger regardons l'autel.

3o) **L'Eucharistie** : invention inouïe de l'amour, dernier effort possible de sa bienfaisance et de son désir d'union. Comment la voyait-Il accueillie ? — *a*) *Présence réelle* continue : *Deliciae meae esse cum filiis hominum* (Prov. VIII, 31), *Venite ad Me omnes... et ego reficiam vos* (Matth. XI, 28). Qui donc vient? Tabernacles solitaires, Jésus excepté seul de de nos habitudes courtoises. Sa présence réelle dépréciée et comme avilie par sa prodigalité même : ironie combien amère au Sacré-Cœur. — *b*) *La Sainte Messe*, Jésus multipliant, perpétuant son rôle de victime, son immolation par amour : mort mystique (mystérieuse), mais réelle où manquent seulement la séparation violente et la douleur. — La Messe ! Chrétiens qui s'en dispensent pour un rien, qu'il y faut traîner une demi-heure par semaine, et qu'y font-ils ? — Prêtres qui l'omettent trop aisément, qui la disent à la hâte, sans dignité, sans respect, sans transparence de foi : scandale aux fidèles, injure à l'amour. — *c*) *La Communion* : couronnement normal du sacrifice, dernier bienfait de l'amour, son dernier pas vers l'union béatifique du ciel. Invention déconcertante au sens humain : un Dieu aliment et breuvage ! — Eh ! oui. *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem...* (Joan. XVI, 55),.. *Qui manducat Me* (ibid. 59)... O res mirabilis ! (S. Th. d'Aquin). — *Réponses humaines trop fréquentes* : *a*) Refus de croire à tant d'amour : Capharnaïtes de tous les temps. — *b*) Refus d'approcher et de recevoir : les noces du Fils du Roi, les invités, leurs excuses (Matth. 22).— [Omettons les sacrilèges].— Renversement étrange : un Dieu Qui fait les avances, Qui S'offre, Qui appelle, Qui aime. L'homme qui se dérobe, qui dédaigne par insouciance ou frayeur d'être aimé. *Obstupescite, coeli, super hoc...* (Jer. II, 12). Dans la parabole des noces, le Roi S'irrite et punit ; dans la réalité Eucharistique, le Fils du Roi céleste a souffert, et le tourment de l'amour méprisé, et la douleur d'avoir à punir un jour.

Conclusion : **Colloque** : Un général n'envoie pas sans serrement de cœur son propre fils au feu. La Mère des Machabées les exhortait à mourir, mais pendant leur supplice, souffrait mort et passion. — Ainsi Jésus a consenti et voulu que son Église ici-bas, comme Lui-même, fut éprouvée et combattue, signe de contradiction, occasion de ruine ou de salut, parfum vivifiant ou mortel. « Christi bonus odor sumus... aliis autem odor mortis in mortem, aliis quidem odor vitae in vitam » (2 Cor. II, 15, 16). — Un père au cœur noble, souffre par dessus tout de ce qui déshonore sa famille ; ainsi Jé-

sus de ce qui fait tache à la Sainteté visible de son Église. Partageons ses angoisses, ses douleurs, prions. Le « pro libertate et exaltatione sanctae Matris Ecclesiae » (Orat. post missam). Demandons Lui qu'Elle soit de notre fait « *sancta et immaculata* » (Eph. V, 26).

VI. LA RÉPARATION PAR L'AMOUR.

PRAENOTANDUM.

En instituant une dévotion spéciale et formelle à son Cœur, victime d'amour, Jésus en a marqué Lui-même les formes et pratiques visibles ; Il en a surtout marqué l'Esprit qui n'est autre que la Réparation par l'Amour. Esprit non pas nouveau, mais vivant de tout temps dans l'Église. Esprit quasi naturel à l'âme croyante : révolte généreuse contre l'injustice qui refuse à Jésus tout ce que lui ôte ce refus.— Esprit merveilleusement haut et large : la Charité même atteignant Dieu à travers le Cœur de chair et l'Ame aimante de son Verbe Incarné. — Esprit assez universel pour animer, outre la dévotion spéciale au Sacré-Cœur, notre vie surnaturelle tout entière. Par lui, la dévotion directe au Sacré-Cœur, sans cesser d'être elle-même, s'étend et s'épanouit en toutes vertus, car : *a*) elle les implique et les introduit toutes ; *b*) elle les facilite et les embellit toutes, et leur donnant un objectif immédiat, le Cœur de l'Homme-Dieu, plus sensible et plus touchant pour notre nature que l'Etre Divin et sa Gloire ; *c*) une direction d'intention, très loyale et très efficace peut faire de tout acte vertueux un acte de réparation amoureuse, de dévotion au Sacré-Cœur. Pour mieux l'entendre, méditons trois grandes conséquences ou formes de l'Amour Réparateur :— 1°) Fidélité au bon plaisir de Jésus, — 2°) Conformation progressive de notre cœur au sien, — 3°) Union affective et effective à ses douleurs [Nous omettons faute de temps, notre mission d'apostolat et de propagande].

1er Prélude. L'apparition du Sacré-Cœur. Voilà ce Cœur, qui a tant aimé les hommes.

2e Prélude. Pénétrer mon âme et ma vie entière de l'esprit de réparation par amour.

Premier point : Fidélité.

1°) **Nature et extension** : Obéissance exacte, prompte, cordiale à toute volonté de Dieu. Matière, obligation, sanction graves ou légères, commandement absolu ou conseil, désir,

préférence etc. : le vrai *fidèle* connaît toutes ces différences et en tient compte surtout pour autrui. Pour lui même, Dieu désire : c'est assez. S'il est religieux, décalogue, préceptes et conseils évangéliques, lois ou directions de l'Église, voeux de religion, règles et règlements, ordres ou simples « signes de l'inclination du Supérieur » : tout cela, saint et sacré. — Fidélité, vertu simple et sublime, allant des petites aux grandes choses, du plus humble effort à l'héroïsme, perfection des deux premiers degrés d'humilité. — Justice du juste proprement dit, sainteté d'un Berchmans : Suis-je le parfait *Fidèle* ?

2°) **L'amour réparateur et cette fidélité : rapports intimes :**

a) Elle le prouve et le mesure exactement. Paroles divines, décisives, exclusives : *Qui habet mandata et servat ea, ille est* (*solus*) *qui diligit me* (Joan. XIV, 21), *Vos amici mei estis si feceritis quae ego praecipio vobis* (Joan. XV, 13). Où manque cette fidélité, manque l'amour, et la réparation, et la dévotion effective au Sacré-Cœur. Quel réparateur, quel dévot serait le religieux, facile au péché véniel de propos délibéré, à l'imperfection volontaire, peu soucieux de la Règle, enclin à esquiver ou à élargir l'obéissance ?

b) Amour réparateur, dévotion au Sacré-Cœur : cette fidélité est là en germe. Qui aime, tremble de blesser, de froisser, de déplaire, il brûle de plaire, il s'ingénie à deviner le désir, et plus encore s'il aime un Cœur blessé et souffrant.

D'autre part, l'amour Réparateur soutient, anime, adoucit, embellit la fidélité même. Attrait du Sacré-Cœur s'ajoutant à l'empire de la pure volonté divine. Derrière les efforts quotidiens, quel charme, quelle force de voir Jésus, son regard, son sourire, son Cœur, me disant : « Accorde-moi ce plaisir pour tous ceux que tu m'as refusés ou que l'on me refuse ».

c) Par cette vue même et cette intention chaque acte de fidélité devient acte de réparation, de dévotion au Sacré-Cœur.

Oh ! Jésus, qu'il en soit ainsi pour moi !

Deuxième point ; Conformité à Jésus-Christ.

1°) **Loi de la vie chrétienne et parfaite.** La perfection de Dieu même est notre idéal absolu : *Estote ... perfecti ... sicut Pater vester caelestis perfectus est* (Matth. V, 48). Jésus, (sa vie, son âme aimante, son cœur), est la traduction humaine authentique de cette perfection, donc, pour nous, l'idéal proportionné, pratique, nécessaire ; — au degré élémentaire, unique voie de salut, sont élus, (sauvés) ceux *quos praescivit et praedestinavit* (Deus) *conformes fieri imaginis Filii sui* (Rom. VIII. 29) ; — au degré supérieur et de perfection, action continuelle, indéfinie : *Donec occurramus...*

in virum perfectum in mensuram aetatis plenitudinis Christi (Eph. IV, 13). Trois grands pas indiqués par Saint Paul : nous revêtir de Jésus-Christ, nous pénétrer de Jésus-Christ, nous transformer en Jésus-Christ, vivre de sa vie, tendre à vivre sa vie propre : *Vivo, jam non ego : vivit in me Christus* (Galat. II, 20).

2°) **Conformité et Amour réparateur** : *a*) Il tend à la créer. Qui aime veut ressembler pour plaire, effacer les différences qui déplairaient ; surtout s'il aime un plus grand, un meilleur que lui ; mieux encore, si l'être supérieur qu'il aime souffre injustement dans son excellence méconnue, outragée. Et si c'est Jésus-Christ ! — *b*) L'amour réparateur anime, soutient, console le travail de ma conformation à Jésus-Christ. — Travail, pénible en soi : Grande dissemblance à effacer entre Jésus et moi : son Cœur, foyer de charité parfaite, pur de tout égoïsme... et le mien !... Grand obstacle à détruire : le *moi* jouisseur et superbe, cette âme de convoitise et de péché, qu'il me faut haïr et perdre : *Si quis venit ad Me et non odit... adhuc autem et animam suam...* (Luc. XIV, 26). Conformation à Jésus-Christ. C'est donc abnégation, mortification continuelle en toutes choses. Qui m'y résoudra, m'y tiendra, c.-à.-d. m'y ramènera sans relâche ?... L'intérêt de mon salut, mais surtout l'amour. Quoi donc ! Dévot au Sacré-Cœur, réparateur d'office et d'intention foncière, je ménagerais, je nourrirais ce triste *moi*, l'antithèse violente de Jésus-Christ, son ennemi, son offenseur, son bourreau toujours possible ! Non ! mortifions-le, c.-à-d. tuons-le lentement. Chaque résistance, chaque effort contre lui est un affaiblissement de sa vie, un accroissement de celle de Jésus en moi, une difformité effacée, une ressemblance acquise. Ah ! si dans les sacrifices quotidiens, je voyais ce qu'ils ôtent à l'ennemi du Sacré-Cœur, ce qu'ils donnent au Sacré-Cœur et à moi-même, combien seraient-ils plus assurés, plus doux ! — *c*) Que cette vue habituelle fasse de toute ma vie militante et mortifiée un continuel exercice de la dévotion réparatrice au Sacré-Cœur. — Jesu, mitis et humilis corde, fac cor meum...

Troisième point : Union effective à ses douleurs.

Luther dirait : j'y crois et cette foi me vaut dispense de souffrir. — S. Paul, au contraire : *Adimpleo ea quae desunt passionum Christi in carne mea* (Colos. I, 24). Que leur manque-t-il donc selon l'ordre providentiel ? — De se prolonger, comme Lui-même dans l'Église qui est son corps, son épanouissement plénier, où Lui-même se parachève en se faisant tout en tous : *Quae est corpus Ejus et plenitudo Ipsius, Qui*

omnia in omnibus adimpletur (Ephes. I, 23) ; donc, dans les membres de l'Église, donc en moi.— *Compassion, union,* vraiment *effective,* non seulement souvenir assidu, ému, pieux (excellent surtout comme moyen), mais une somme plus ou moins grande de douleurs et d'humiliations bien personnelles, unies aux siennes.

Tout m'y provoque. — 1°) *Mes espérances éternelles* : « *Haeredes quidem Dei, cohaeredes autem Christi, si tamen compatimur ut et conglorificemur* » (Rom. VIII, 17). — 2°) *Tout ce qu'il y a de meilleur dans mon âme* : *a*) *Justice* : Suis-je de meilleur condition que Jésus : *Non est discipulus super magistrum* (Matth. X, 24) ; qui de Lui ou de moi a mérité de souffrir ? ; Pour qui, à la place de qui, pour l'amour de qui souffre-t-il ? — *b*) *Honneur* : Honte à laisser seul au péril, à la peine un compagnon d'armes ou de travail, un bienfaiteur, un ami. Mais Lui !... — *Ibant gaudentes... quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* (*Act.* V, 41). S'Il ne m'envoie rien à souffrir, ne serait-ce pas qu'Il me dédaigne ?... — *c*) *Amour* : Le grand réparateur dont l'acte probant, triomphal est de souffrir. Rappelons la merveille : par amour pour moi, en réparation de mes offenses à son Père, le Verbe se fait homme, et donc capable de souffrir et de s'humilier : *Semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo* (Philip. II, 7). — Cette capacité étrange Il l'exerce, jusqu'à l'épuiser : *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* (Philip. II, 8). — Et maintenant en réparation de l'ingratitude générale, de la mienne, envers ce bienfait même, que me demande-t-Il ? De l'aimer assez, pour accepter, pour souhaiter même et rechercher quelques gouttes de son calice, une part à ses privations, ses douleurs, ses opprobres.

Ma réponse est déjà écrite dans les conclusions du Règne et des Étendards, dans le 3e degré d'humilité. — Joignons-y ce qui manquait encore à S. Ignace comme à S. Paul : la vue directe et immédiate du Sacré-Cœur : toute humiliation, toute privation, toute peine, acceptée ou recherchée dans cette vue devient acte excellent de réparation, de dévotion au divin Cœur blessé.

Colloque : O Cœur Sacré, victime de votre amour pour votre Père, pour les hommes, pour l'Église, pour moi, — Ambitieux de réparer mes ingratitudes et, si je le pouvais, celles de tous les hommes, — je m'offre, je me livre à Vous sans réserve. — Devant le Cœur immaculé de votre Sainte Mère, le seul aujourd'hui vivant près de Vous au ciel, en présence de vos Saints, de Saint Paul dont on a pu dire : « Cor Pauli, Cor Christi » (S. J. Chrysostome), de Saint Jean le Disciple

que Vous aimiez, de la Bienh. Marg. Marie et de tous autres, je vous atteste ma volonté, mon désir, ma détermination réfléchie d'être en tout fidèle à votre bon plaisir, de réformer mon cœur, mon pauvre cœur sur votre modèle, de m'unir à Vous, en prenant une part effective à vos privations, à vos opprobres, à vos douleurs d'ici-bas. Cette part que mesurera votre amoureuse sagesse, je l'accepte par avance, je la sollicite, je l'appelle, je l'implore comme un honneur, et un gage de votre amour, comptant pour la porter avec allégresse sur la même grâce qui m'inspire de vous la demander !

Etiam Domine, Tu scis quia amo Te. Amen !

O Cor ! quod tanto nostri languescis amore,
Sis mihi cycnea vox atque supremus amor !

G. Longhaye, S. J.

Congrégations Mariales.

En vue de promouvoir l'oeuvre des Congrégations mariales, un secrétariat général dont le R. P. Bangha est le titulaire, a été créé à Rome, un organe spécial Acies Ordinata *a commencé de paraître et enfin, dans chaque Province, un secrétaire des Congrégations Mariales a été nommé, dont les attributions sont ainsi définies :*

Ad haec praesertim reducuntur : Secretarius Provincialis qui quamprimum nominari debet, multum adiuvare potest Congregationes tum nostras, tum externas, animum directoribus addendo, adiuvando consiliis, instructionibus, suggestionibus, etc... Novas congregationes in paroeciis instituendas curet, veteres renovabit, ephemerides et publicationes Congregationis communicabit, erectiones et aggregationes Primae Primariae faciliores reddet, congressus conferentiasque, tum regionales tum locales, sive directorum sive sodalium promovebit ; communicationem idearum et suggestionum inter sodales favebit, periodicum marianum edet, etc. etc. ».

Le P. Villaret, de Champagne, a inauguré ses fonctions en envoyant à ses collaborateurs deux circulaires dont nous croyons intéressant pour nos lecteurs de publier quelques extraits.

« On m'a beaucoup interrogé au sujet des documents, lettres, directions officielles qui ont précédé et suivi les Conférences réunies à Rome par N. P. Nous en causerons dans

la suite plus en détail. Voici pour aujourd'hui la simple énumération :

1) Le 24 septembre 1921, N.P. écrit aux Provinciaux pour leur annoncer le projet et provoquer la désignation d'un délégué par province.

2) A cette lettre est joint un triple questionnaire destiné aux délégués pour la confection des rapports.

3) En novembre 1921, lettre de N. P. à 12 Provinciaux pour confier à 12 spécialistes la rédaction de travaux sur les questions relatives aux Congrégations de la Très Sainte Vierge.

4) Lettre du R. P. Proc. Général aux Prov., en date du 22 décembre, prescrivant l'envoi à Rome des ouvrages, opuscules, revues... intéressant les Congrégations.

5) Au début de Mars 1922, réunion à Rome d'une Commission chargée d'étudier les rapports des Provinces et de préparer les travaux des Conférences.

6) 12 Avril, avis pratiques aux députés des provinces.

7) Envoi du programme des questions à traiter dans les Conférences.

8) 21 au 24 Mai, réunions des délégués.

9) En date du 16 juillet 1922, N. P. adresse une lettre aux Prov. sur les Conférences de Rome et sur le soin de promouvoir les Congrégations.

10) Expédition aux Provinces des « *Acta Conferentiarium* ». Un certain nombre d'exemplaires de ces « Acta » ont été envoyés aux principales maisons et aux directeurs des principales Congrégations. Il vous sera donc aisé d'en prendre connaissance et, ce faisant, vous procurerez aux heureux détenteurs de ce volume le plaisir de satisfaire le vœu exprimé par Notre Père : « *Ne sinant acta ista in oblivionem ire vel in bibliotheca tranquille quiescere* ».

Une brève analyse du programme des conférences, signalé au n° 7 pourra suggérer des idées ou provoquer des questions intéressantes. Ce programme est reproduit dans les « Acta » (p. 1 à 26). Chaque chapitre comprend plusieurs paragraphes et signale quelques-uns des points qui peuvent faire l'objet de discussions :

Le Ch.1. traite de la fin et de l'esprit des Congrégations ; il souligne leur double objet : piété personnelle et zèle effectif, son caractère d'élite et en quel sens il faut entendre ce mot, les moyens de sanctification personnelle ; il pose la question du recrutement, des règles et insiste sur l'importance principale des Congrégations d'hommes.

Le Ch.2, parlant des œuvres de zèle, les divise en œuvres de piété (exercices spirituels, œuvres eucharistiques, liturgiques, etc...), de charité (visite des pauvres, hôpitaux, patronages, etc...), de formation : (cercles d'études, académies, écoles de conférenciers, conférences religieuses et sociales, éducation

vraiment catholique dans le domaine artistique, littéraire, historique, philosophique, apologétique) ; il exclut les œuvres syndicales, économiques et politiques, mais seulement en tant qu'œuvres des Congrégations.

Le Ch. 3 s'occupe des rapports entre les Congrégations et les autres sociétés ou œuvres.

Le Ch. 4 est consacré au Directeur : qualités, rôle... défauts ; formation des Directeurs tant NN. qu'étrangers ; préparation d'un Directoire.

Le Ch. 5 étudie les moyens de promouvoir les Congrégations, et les difficultés à vaincre. Parmi les moyens, les uns regardent les Supérieurs, d'autres les secrétaires, d'autres les Directeurs. Les difficultés à vaincre tiennent à l'ignorance ou à la méconnaissance du vrai caractère des Congrégations, à certaines défiances ou hostilités : à la multiplicité des œuvres ; ces difficultés sont surmontables et on en étudie la solution.

Le Ch. 6 a trait à la fédération des Congrégations et à la constitution du Secrétariat.

Le Ch. 7 vise la préparation d'un Congrès des Congrégations de la Très Sainte Vierge. Voici sur ce sujet quelques mots de N. P. à la session du soir, le 23 mai : *Quoad futurum Congressum internationalem, puto, et haec videtur mens omnium patrum qui locuti sunt, eum in variis regionibus debere praeparari vario modo. Sed paulatim praeparari debet. Certum tempus nondum potest determinari, sed desiderandum videtur ut post tres annos, anno jubilaei, haberi possit.*

***

On m'a fréquemment demandé quelques indications sur les lectures les plus utiles à faire pour s'initier dûment à la connaissance et à la conduite des Congrégations de la Très Sainte Vierge. Je me borne à signaler aujourd'hui quelques titres.

Pierre Brucker : *Véritable esprit des Congrégations*... (*Gigord* 1918)
" " *Petit livre des Congrégations de la Ste Vierge pour les jeunes gens.* (*id. 1905*)
" " *Manuel diocésain pour les enfants de Marie.* (*id.*)
" " *Les Congr. comme moyen d'action*... (*Act. Pop., 1e sér., n. 5*)
" " *Que doit être une Congr. de collège.* (Etudes 1905, t. 105, p. 521)

Henri Baron, *Les Congrégations de la Ste Vierge* (id., 1913, t. 135, p. 779.

Paul Debuchy *Articles parus dans le Trait d' Union.*
" " *Guide Marial du Chrétien militant.* (De Meester, 1921)

A. F. M. Doyotte, *La Congrégation de la T. S. Vierge.* (*Plon.* 1885)

*** (de Becdelievre), *Actes du Congrès des Directeurs.* (Enghien, 1904)

J'ai adressé aux évêchés et aux maisons de la Province, il il y a quelques mois,une petite note sur le véritable caractère des Congrégations où le T. R. P. G. a bien voulu reconnaître l'expression fidèle de sa pensée.

Une réponse encore à plusieurs de nos amis au sujet de la récitation du Petit Office qui présente quelques difficultés en certains endroits. Voici, entre autres, diverses solutions adoptées dont on m'a dit avoir été content : récitation du Petit Office de l'Immaculée Conception, prière traditionnelle des Congrégations (voir les divers articles et opuscules du P. P. Debuchy) ; — récitation de Prime du Petit Office de la Sainte Vierge avant la Messe de Congrégation — deVêpres par le Préfet et les congréganistes le samedi à 1h. 1/2.

***

Je suis amené à souligner, comme un aphorisme presque naïf, tant il est de capitale importance, *le caractère marial des Congrégations de la Sainte Vierge.* C'était la grande sollicitude de notre regretté P. P. Debuchy. On dira qu'il est dans la nature même des choses. Assurément. Aussi faut-il qu'il nous soit sans cesse et sans nuage lumineusement présent à l'esprit.

Ex documentis authenticis, traditionibusque approbatis, luce clarius ostenditur quisnam sit finis et genuinus spiritus Congregationis. Ostenditur enim devotionem filialem erga B. M. V. esse medium principale et characteristicum congregationis ad fovendum zelum propriae perfectionis et spiritum internum, tam ferventem ut redundet ad extra in opera varia zeli apostolici, quibus sodales, in honorem tantae Matris, secundum statum et opportunitatem, adlaborant tum ad salutem et perfectionem proximorum, tum ad fidem defendendam atque propagandam. (*Brevis conspectus...* envoyé par N. P. aux délégués des Provinces. — *Acta...* p. 3 et 4). Qui voudrait peser et méditer sérieusement chacune de ces paroles y trouverait d'abondantes et précieuses lumières. Qui s'en inspirerait dans la pratique assidue et constante verrait les Congrégations s'appprocher de l'idéal si bien exprimé par le P.Garagnani, directeur de la Prima primaria : *Sunt igitur Mariales sodalitates verae scholae perfectionis christianae, magistra*

Beatissima Virgine Sede Sapientiae. Quemadmodum enim Sanctissima Virgo in Annunciationis mysterio, cui sacra est, in hac Urbe Roma, Congregatio Prima Primaria, virginali sinu Christum concepit, eadem curat ut Christus concipiatur, formetur atque perficiatur in mente, in corde, in operibus nostri sodalis, qui alter Christus in sinu dulcisssimae Matris Mariae evadere debet (cf. Acta... p. 113).

Cet esprit Marial règne,nous n'en doutons pas, au sein même de nos Congrégations ; il nous faut avoir à cœur de l'aviver encore, afin qu'il rayonne autour d'elles. C'est un devoir impérieux ; oserai-je dire urgent ?

Je me demande en effet si la dévotion à la Très Sainte Vierge, tient aujourd'hui parmi les fidèles, et même parmi les âmes pieuses, la place royale qu'elle avait naguère dans les cœurs les plus tièdes, parfois les plus tristement égarés ? C'est aux Congrégations à la lui garder ou à la lui reconquérir. Je crains bien que l'insinuation vous paraisse pessimiste. Ce n'est pas mon intention. Mais je sollicite vos lumières sur ce point et je vous invite à me communiquer les résultats d'une petite enquête. Puisque, aussi bien, les enquêtes sont à la mode, soyons de notre temps et allons-y de la nôtre :

1) La dévotion à la Très Sainte Vierge— dans les Congrégations et hors des Congrégations — vous semble-t-elle en hausse, en baisse, ou constante ?

2) Cette dévotion est-elle véritablement le foyer qui alimente la vie chrétienne, les œuvres de zèle, le mouvement religieux actuel ?

3) A-t-elle toute la solidité désirable ? Je veux dire : outre les pratiques et manifestations d'une piété louable et sincère, présente-t-elle les caractères d'un amour éclairé, effectif, courageux ?

Je ne vous cache pas que de nombreuses constatations personnelles, confirmées par les doléances qui me parviennent déjà de plusieurs côtés, m'inclinent à penser qu'il y a plutôt déficit. Et, si je ne me trompe, une des causes principales, je ne dis pas la seule, mais grâce à Dieu facilement remédiable, est que l'on connaît trop peu la Sainte Vierge elle-même ; on connaît encore les alentours de son culte, mais trop peu sa vie, trop peu surtout ses privilèges, son rôle, en un mot : la théologie mariale.

Bien des Directeurs demandent qu'on leur suggère des thèmes d'instructions pour leurs réunions. Un enseignement, et un enseignement doctrinal sur Marie s'offre en toute première ligne à leur choix. Qu'ils n'hésitent pas. Ils s'en féliciteront bientôt pour l'intérêt que leurs congréganistes et eux-mêmes prendront à cette étude et aux découvertes qu'ils y feront ; plus encore pour les fruits qu'elle fera mûrir. Ils n'ont pas de moyen plus sûr de tendre à l'idéal entre-

vu plus haut : *sodalis qui vere alter Christus in sinu dulcissimae Matris Mariae evadere debet.*

Il est clair que la doctrine doit, par la manière dont on l'expose, être adaptée à l'auditoire, que le plan peut varier avec une extrême souplesse. Voulez-vous qu'à une prochaine occasion nous mettions en commun nos idées sur ce point? J'attends les vôtres pour en profiter le premier avant de les communiquer à tous.

Pour le but précis que je vise en ce moment, nous trouverons un secours excellent dans le « *Guide Marial..* » du P. Paul Debuchy. Comme sources en vue de l'exposition du dogme marial, je signale seulement aujourd'hui après S. Thomas, cela va sans dire, et Suarez,— les ouvrages de Petitalot (*La Vierge Mère*), du trop peu connu P. Poiré (*La Triple Couronne*), du P. de la Broise (*La Sainte Vierge*), du P. Bainvel (*Le Saint Coeur de Marie*) et l'opuscule du P. Gonthier (*Marie et le dogme*, Beauchesne. 1920).

Outre le dogme marial, il est essentiel de faire comprendre aux Congréganistes la valeur exacte et la portée de la Consécration, dont la notion peut s'être affaiblie ou obscurcie en certaines intelligences. Entre autres auteurs, le Bx Grignon de Montfort servira avantageusement.

Puisque nous parlons de sujets d'instructions et qu'assez souvent on me questionne là-dessus, voici quelques indications encore : Commentaire des règles de la Congrégation, — relations de la Congrégation avec les œuvres de zèle et initiation à ces œuvres, suivant le programme de N. P. (nous en reparlerons), — brèves notices avec applications pratiques sur des Congréganistes et autres serviteurs de Marie, en les choisissant d'après le genre d'auditoire auquel on s'adresse. Une question, per transennam, à ce sujet ; que penserait-on de la confection d'un ménologe des Congréganistes complété par des éphémérides de la Congrégation ? œuvres de collaboration.

Une question très souvent posée, et dont je me réjouis, car elle est presque une réponse, est la suivante : « Vos réunions de Rome, l'an dernier, ont-elles donné quelques résultats et lesquels ? » Si je me borne à répondre pour notre seule province, quoique les résultats statistiques soient loin d'être les plus importants, je puis vous promettre pour ma prochaine lettre quelques nouvelles très encourageantes de formations, agrégations nouvelles, de restaurations et remises en vigueur... Mais, incontestablement, les résultats moraux moins faciles à exprimer ou à réduire en formule sont d'importance bien plus grande. Ces résultats moraux, sur lesquels nous reviendrons, sont divers ; je signalerai cependant tant parmi nous que parmi les étrangers : intérêt plus grand et plus vivement éveillé pour notre cause, intérêt qui dicte justement l'interro-

gation que je disais ; — étude plus attentive des problèmes, multiples, et jusque-là souvent insoupçonnés, qui se rattachent aux congrégations ; — intelligence plus exacte et plus profonde de leur nature, de leur fin, de leur esprit, de leur actualité, des fruits qu'on en peut attendre ; — création des organes de liaison et de coordination, etc..

Ces résultats sont très appréciables en eux-mêmes et par l'assurance qu'ils nous donnent qu'une action persévérante et patiente en obtiendra de plus grands encore. N. P. s'en préoccupe tout spécialement ainsi qu'il ressort notamment de sa lettre du 16 Juillet 1923 aux provinciaux.

Le congrès de Rome en 1925 s'organise très sérieusement. Je vous tiendrai au courant des nouvelles. Avant tout, prions, il s'agit de la gloire de la Très Sainte Vierge et d'une œuvre de sanctification et d'apostolat..

E. Villaret, s. j.

La Mission écossaise au XVIe siècle.

(*Relation du P. Ed. Hay*).
1585-1586

Le P. H. Fouqueray veut bien nous communiquer la traduction française d'un précieux document sur la Mission d'Ecosse au XVIe siècle ; il l'a utilisée dans son Histoire de la Compagnie de Jésus en France, *t. II, p.* 109-112, *mais en partie seulement, la plus grande part en est inédite et sans doute ne manquera pas d'intéresser plus d'un de nos lecteurs. — Le P. Hay y raconte son séjour en Ecosse durant les années* 1585-1586. *Par malheur le document est incomplet et la relation inachevée. L'original latin se trouve à Exaeten,* Scotia historia, 1566-1634, fol. 230-234. — *Nous remercions beaucoup le P. Fouqueray de cette communication et serons très reconnaissants à tous ceux qui nous en fourniront de semblables.*

« Étant arrivés en Écosse, le P. Jean Dury et moi, en compagnie d'un gentilhomme (Robert Bruce) qui était de connivence avec nous, nous avons plus d'une fois profité de ses services avec avantage. Pendant que nous étions cachés dans le château de madame Seton, veuve catholique et de bonne famille, ce fut lui qui alla à la cour, en observa avec soin la situation et remit au roi les lettres du duc de Guise, de glorieuse mémoire, où nous étions puissamment recommandés.

En secret il avertit de notre arrivée plusieurs de nos parents et en particulier mon frère aîné qu'il rencontra à la cour. Il nous procura chevaux et voiture. Après être resté quinze jours chez Mme Seton et avoir donné à sa maison le secours de nos ministères spirituels, nous nous dirigeâmes vers la demeure de mon frère (Pierre Hay). Nous n'y sommes restés que deux jours, le temps de savoir par lui l'état des affaires et d'apprendre quelle conduite tenir dans nos relations avec les principaux seigneurs. En le quittant, nous rencontrâmes en chemin un gentilhomme du nom de Feutry, d'illustre naissance,mais plus illustre encore par sa vertu et la constance de sa foi.Nous nous faisions passer pour les serviteurs de Bruce, notre compagnon de voyage. Mais il m'était très difficile de me cacher de ceux qui connaissaient mon frère ; la similitude du visage et de la voix me faisait reconnaître. Ayant appris de Feutry où résidait le P. Gordon, nous nous hâtâmes d'aller vers lui. Sur les entrefaites, des espions anglais, ou, comme il est plus vraisemblable, des Écossais imprudents (pour ne pas dire autre chose), passant par la cour d'Angleterre en se rendant de France en Écosse, signalèrent notre départ pour ce pays ; aussitôt cette assemblée d'impies, effrayée de l'ombre d'un roseau, d'écrire au nom de leur reine une lettre au roi d'Écosse le prévenant dans les termes les plus pressants que, s'il veut maintenir la paix entre les deux royaumes et observer ses engagements, il doit emprisonner les Jésuites et tous les prêtres, ou les chasser de son pays, tout spécialement les Pères Hay et Dury arrivés de France récemment : leur présence troublerait bientôt la paix et ne manquerait pas de corrompre la religion et l'évangile. Trois courtisans étaient alors maîtres de l'esprit du prince ; complices de la cour d'Angleterre, achetés par l'or d'Élisabeth, ils tournaient sans peine à leur gré le cœur inexpérimenté du jeune roi. Le plus influent était Maitland, secrétaire du monarque, puis plus tard son chancelier ; c'était un de mes anciens élèves du temps où il suivait les cours de philosophie à l'Académie St André en Écosse. Celui qui après Maitland avait le plus d'autorité, Patrick Gray, le surpassait en noblesse ; un an auparavant il était arrivé de France où nos Pères l'avaient comblé de bons offices, entre autres le P. Claude Mathieu de pieuse mémoire, et le P. Jacques Tyrins auxquels il rendit service ; moi-même je fus l'objet de ses prévenances et il me promit qu'il n'aurait point de repos tant qu'il n'aurait point obtenu pour moi un adoucissement aux lois de notre pays, afin que je pûsse y revenir me remettre d'une fièvre quarte dont je souffrais. Enfin le 3e était le fils aîné d'un homme plus illustre par son rang que par sa naissance ; il devait la vie au P. Guillaume Creytton qui le sauva à Lyon dans un moment difficile quand, ayant perdu son gouverneur

et se trouvant sans ressources, il tomba dans une grave maladie. Celui dont j'ai parlé en second lieu fit bien quelque chose pour tenir la promesse qu'il m'avait faite, car de retour en Écosse, il avertit mon frère de l'état de ma santé qui ne se remettrait que par l'air natal ; il alla jusqu'à le prier avec instance de me faire revenir, promettant de tout faire pour en obtenir l'autorisation du roi. Mon frère suspectant cet homme ne tenta rien auprès de moi ; mais quand il sut que j'étais venu de moi-même et qu'il apprit les bruits courants à la cour, il sut habilement profiter de l'ancienne promesse de Gray. Il se trouvait à la cour comme conseiller des finances quand y arriva cette lettre d'Angleterre dont j'ai parlé plus haut. Interrogé par Maitland s'il savait mon arrivée en Écosse, il répondit aussitôt que sur les instances de Gray il m'avait demandé de revenir au pays natal recouvrer mes forces. Maitland, cachant pour le moment ses mauvais desseins, soit parce qu'il n'osait blâmer ce qu'avait fait son collègue, soit parce qu'en dissimulant sa haine il pensait parvenir plus facilement à ses fins, pria mon frère de me saluer en son nom à la première rencontre et de m'offrir ses services, disant qu'il s'emploierait pour moi avec le plus grand plaisir quand il en serait besoin, trop heureux de bien mériter d'un professeur, qui avait si bien mérité de lui. Pierre Hay s'empressa de remercier pour moi répondant à la simulation par d'honnêtes compliments de la même valeur.

Il s'était fort habilement servi de l'autorité de Gray pour rejeter sur lui la cause de mon retour ; en même temps il avait persuadé le secrétaire Maitland que je n'étais pas resté plus de deux jours avec lui, que je l'avais quitté contre son gré avec l'intention de ne point revenir chez lui, même s'il me demandait. Il en résulta que dans l'espace des trois années suivantes, Pierre Hay n'entendit jamais aucune accusation portée contre lui à mon sujet ; et pourtant pendant ce temps beaucoup de lois et décrets barbares étaient promulgués contre mes compagnons ou contre moi-même ou contre ceux qui nous recevaient tout d'abord. A l'époque même où Maitland faisait montre de tant de bon vouloir à l'égard de son ancien professeur, alors que je vivais avec le Père Jacques Gordon, loin de la cour dans le nord de l'Écosse, parut un édit ordonnant à tout Jésuite et nommément à Edmond Hay et Jean Dury, sous peine de mort, d'avoir à quitter le royaume dans un certain laps de temps ; faute de quoi il serait permis à n'importe qui de les saisir et mettre en prison. Quand j'appris cette nouvelle, il y avait peu de temps que j'avais envoyé le P. Dury sous la conduite de Robert Bruce, notre compagnon de route, juste à l'oppposé de l'Écosse où le P. Guillaume Holt avait annoncé une ample moisson ; je m'enquis auprès du P. Gordon de tout ce qui intéressait notre

mission, des résultats qu'il avait obtenus et auprès de qui, puis je résolus de m'éloigner pour un temps et de me retirer dans la maison d'un baron dont la femme est ma parente. J'y restai six semaines ce qui me parut bien long, privé que j'étais des usages de la vie religieuse et sans pouvoir me rendre utile à qui que ce fût. Cependant je pus ranimer la foi chrétienne du Baron, devenue chancelante par l'éloignement prolongé des sacrements et les mauvaises habitudes. Il se confessa et reçut la sainte Eucharistie. Je songeai ensuite à retourner auprès de P.Gordon et à séjourner avec lui à Abredovy, ville habitée par un grand nombre de catholiques des deux sexes. Soudain je reçois une lettre de mon frère me pressant de le rejoindre au plus vite ; il le faisait sur la demande du chancelier ; celui-ci était, il est vrai, un hérétique, mais grâce à l'autorité qu'il avait prise sur le roi, il avait si bien rabattu l'arrogance et l'orgueil des ministres que les catholiques pouvaient vivre beaucoup plus en sécurité que les années précédentes. Mais étant hérétique et de ces gens que leur naturel dispose aux mauvaises mœurs, il traita la noblesse avec tant d'avarice et d'insolence qu'il donna à ses rivaux l'occasion de le chasser de la cour. Les trois seigneurs, dont j'ai déjà parlé comme complices des Anglais et puissants sur le roi, avaient si bien lié partie avec la noblesse irritée de la conduite du chancelier, et avec des nombreux gentilshommes qu'il avait exilés, qu'il se vit dans le plus grand danger. C'est pourquoi il cherchait maintenant auprès des catholiques une ancre de salut, mais il s'y prenait trop tard et à contre-temps. Sachant que j'étais en Écosse, persuadé de ma puissance sur les Guise et les autres parents du roi en France, il fit les plus grandes instances auprès de mon frère, lui demandant de me faire venir afin qu'instruit par moi des vérités de la religion, il pût se réconcilier avec l'Église. Mais, comme il parut plus tard, il songeait alors à rien moins qu'à la religion ; il prenait seulement ce prétexte pour me faire venir, pensant que je ne cèderais à aucun autre motif. Quant à moi n'ayant aucune confiance dans l'issue de cette affaire, je me mis cependant en chemin ; j'allai d'abord trouver mon frère, puis ensemble nous nous rendîmes à la cour. En route nous apprîmes le retour d'Angleterre de tous les exilés qui s'unissant au reste de la noblesse malmenée par le chancelier formaient déjà une armée et se dirigeaient vers Sterling, où celui-ci se trouvait alors avec le roi. A ce moment mon frère fut appelé auprès d'eux en toute hâte par lettres du roi et du chancelier lui demandant de venir aider de ses conseils leur cause en péril. Pierre Hay pensant que le moment serait mal choisi pour m'entretenir avec le chancelier, me renvoya chez lui me disant d'y rester et d'attendre les événements qu'il m'écrirait. J'obéis et je restai dans sa maison. Pendant ce temps la femme de mon

neveu, fils aîné de mon frère, malade de la phtysie déjà depuis deux ans, fut à toute extrémité. J'étais fort anxieux sur le moyen de la ramener à la religion catholique, me demandant si malgré ma présence elle n'allait point mourir dans l'irréligion et périr éternellement. Mon neveu, élevé par nos Pères dans la religion catholique, à Cologne d'abord puis à Paris, y était toujours resté fidèle, mais il avait épousé une jeune fille élevée par ses parents dans l'hérésie qu'elle n'avait jamais abandonnée. Je m'informai auprès de son mari, qui allait partir pour la guerre du caractère de la jeune femme, désireux de savoir si, comme dans beaucoup de femmes de cette secte, il n'y avait point en elle un inflexible entêtement ; il me répondit qu'il ne lui connaissait pas d'opiniâtreté, mais que par simplicité d'âme elle s'en était tenue à ce qu'on lui avait enseigné dans son enfance et qu'elle avait toujours été très portée à la prière. Ces circonstances me rendirent plus hardi. Je commençai donc à la voir, lui parlant d'abord de sa maladie et de ceux qui la soignaient, puis lui recommandant quelques remèdes, comme aurait fait un médecin. Ensuite, par des conversations opportunes, je tâchai de toucher son cœur, et fis si bien qu'elle réclama elle-même de plus fréquents entretiens ; je lui promis de revenir toutes les fois qu'elle m'appellerait. Mais son mal empirant elle en eut l'esprit si préoccupé qu'elle oublia de rappeler son médecin spirituel ; et lui, ne pouvant deviner que la crise était proche et ne voulant point paraître indiscret, attendait les ordres de la malade. Celle-ci enfin se voyant désespérée dit à sa belle-sœur qui la visitait souvent : « Je vois que c'est ma fin, que l'on me fasse venir un ministre pour me préparer à la mort ». — Et sa belle-sœur de répondre : « Que ne demandez-vous plutôt votre oncle, maître Édouard, beaucoup plus savant que les ministres et qui vous aime bien plus ? » Se souvenant alors de moi : « Mais pourquoi a-t-il tant tardé, dit-elle ; qu'il vienne vite ». Et quand j'arrivai : « Mon oncle, me dit-elle, je vois très bien que je vais mourir ; je vous prie au nom de Dieu de m'enseigner à quitter cette vie de telle sorte qu'il me reçoive dans l'autre ». Je la félicitai d'abord de sa bonne volonté et de sa sollicitude toute chrétienne, puis je lui montrai à combien de titres j'étais obligé de faire ce qu'elle me demandait, lui promettant de m'y employer avec toute la fidélité possible, puisque je devais en rendre compte un jour au tribunal de Dieu. « Mais d'abord, lui dis-je, soyez assurée que vous ne pouvez avoir aucune espérance de vie éternelle, si, tandisque vous êtes encore dans cette vie mortelle, vous ne renoncez totalement et du fond du cœur à cette pernicieuse hérésie où vous avez été instruite dans votre enfance et à laquelle depuis lors vous êtes restée attachée de votre plein gré, si vous ne vous réconciliez avec la sainte église catholique

en dehors de laquelle il n'y a point de salut, si vous ne mourez dans cette religion que le Christ a enseignée à ses apôtres, que les saints martyrs et docteurs ont reçue de ceux-ci et transmise à nos pères sans aucune interruption par les pasteurs légitimes. C'est dans cette religion qu'ils sont morts et par elle qu'ils vivent éternellement avec le Christ. Quant à la secte apportée au monde il y a peu d'années sous le nom de religion par quelques hommes, nouveaux venus et séditieux, soyez sûrs qu'elle n'est autre chose qu'un mélange impur de toutes les hérésies condamnées autrefois par l'Église sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, ensevelies dans l'enfer et dont Dieu par un juste jugement a permis la réapparition sur la terre pour abuser ceux que les mauvaises mœurs ou la légèreté dans la foi, ou la négligence dans la piété ont rendus dignes d'un tel châtiment. Je pourrais vous prouver à l'évidence sur chaque dogme en particulier ce que je viens de dire sur l'ensemble, si votre santé et le temps le permettaient ; mais je crois que le temps qui vous reste à vivre sera court ; c'est pourquoi voici le conseil que je vous donne : vous revêtant de la simplicité de la foi soumettez-vous en tout au jugement de l'Église et embrassez sa doctrine ; ensuite, par le sacrement de pénitence faites vous membre de cette église, puis recevez la sainte Eucharistie en viatique. Si vous agissez ainsi avec les sentiments convenables suivant la mesure de la grâce que Dieu vous accordera, je vous promets au nom de Jésus-Christ que vous pourrez sortir de cette vie avec bon espoir d'obtenir la vie éternelle ». La malade me répondit : « Je suivrai en toutes choses vos conseils, car je crois fermement que vous me dites la vérité et je suis sûre que vous ne voudriez pas m'en imposer dans un pareil moment ». J'attestai de nouveau dans les termes les plus graves qu'il en était réellement ainsi, puis je fis retirer le peu de personnes qui avaient assisté à cet entretien. Alors j'instruisis brièvement la malade des choses principales de la pénitence et de la confession. Elle se confessa ; je lui donnai l'absolution et la réconciliai avec l'Église catholique. Après cela elle fit venir sa belle-mère et lui demanda pardon des offenses qu'elle avait pu lui faire. Puis, instruite en quelques mots de la nature du Sacrement de l'Eucharistie, elle le demanda et le reçut avec les marques d'une grande dévotion en présence du P. Guillaume Holt et de sa belle-mère, les seuls catholiques de la maison. Ensuite, je lui recommandai d'éviter tout entretien avec les hérétiques sur les questions de foi et de religion, de prendre garde surtout au ministre qui certainement viendrait la visiter ; il faudrait bien le recevoir ; en conséquence, s'il lui parlait religion, qu'elle répondît que sur ce point elle avait grâce à Dieu la conscience tranquille. Elle observa cette recommandation avec tant de soin jusqu'à l'heure de sa mort

qu'elle ne répondit pas autre chose soit au ministre soit aux autres hérétiques, et par cette réponse elle éloignait facilement toute conversation sur ce sujet. Le surlendemain, quand je vins la voir, elle me pria avec une vive ferveur de lui administrer les autres sacrements, et me demanda l'Extrême-Onction. Tout triste de n'avoir point les saintes huiles et d'ignorer où je les trouverais, je louai son pieux désir, l'assurant que Dieu s'en contenterait. Elle vécut encore deux jours après avoir reçu la Ste Eucharistie, puis le troisième elle s'endormit doucement dans le Seigneur. En racontant cette mort à mon frère j'ajoutai : « Tu m'avais fais venir pour me conduire à la cour, et Dieu ayant pitié de cette âme s'est servi de mon minis.ère, malgré mon indignité, pour la sauver ; je sens que c'est à cette fin qu'il m'a conduit ici par ton intermédiaire, bien que tu n'y aies pas songé, et il a permis que le but pour lequel tu m'avais appelé ne fût pas atteint.

Tandis qu'en attendant une lettre de mon frère je m'occupais de cette malade, on apprend de la ville voisine que les nobles soulevés contre le chancelier se sont emparés de Sterling, qu'ils ont tr é un grand nombre des seigneurs ennemis, et que les autres avec le roi sont en leur pouvoir. Pour ce qui est du meurtre des seigneurs ce bruit était faux, car la ville fut prise la nuit et plutôt par la complicité de l'entourage du monarque que par la violence des assaillants, et personne ne périt dans ce combat sauf trois hommes obscurs. Cependant cette nouvelle me causa ainsi qu'à mon compagnon beaucoup d'ennuis. En effet la maison de mon père était alors remplie de nobles dames qui étaient venues des localités voisines voir la malde. Ce fut de leur part, à cette nouvelle, de tels gémissements et de telles lamentations dans toute la maison que jamais je n'en ai entendu de semblables de ma vie. Il n'y avait pas un seul homme au logis hormis moi et le P. Holt ; tous les autres avaient suivi leur maître à Sterling. Afin de calmer la maîtresse de maison et les gens de la famille, j'éloignai toutes les femmes étrangères et donnai l'ordre aux domestiques de n'introduire personne sans ma permission. Ensuite, je mande mon plus jeune frère qui, je ne sais pour quelle cause, ne s'était point rendu à la guerre et habitait non loin de là. Mais dans la suite, j'eus bien à me repentir de cette dernière résolution. En effet il était très engagé dans le parti de l'hérésie. Il commença donc par blâmer les actes de son frère aîné qui, disait-il, l'avait rendu suspect à toute église (lisez aux ministres et à leurs partisans) et même tellement odieux que bientôt il lui en arriverait malheur ; bien plus, ajouta-t-il en s'adressant à moi-même, votre séjour dans le royaume ne fait qu'aggraver le cas de notre frère aîné, et si vous l'aimez, vous profiterez du premier navire pour retourner en France. Par tout cet entretien mon cœur fut

douloureusement blessé, et je ne crois pas avoir jamais ressenti une peine plus vive, non seulement parce que j'étais maltraité par mon plus jeune frère, mais aussi parce qu'il accusait son aîné, homme de si rare prudence et expérience qu'il était vénéré même de ses adversaires, homme enfin dont lui-même, après la mort de notre père, avait reçu les plus grand bienfaits. Mais un tourment encore plus dur pour moi étaits de voir ce jeune frère, que j'avais connu tout enfant pieusement élevé dans la religion catholique, passé maintenant si avant au sein d'une secte impie qu'il semblait avoir abandonné avec la vraie religion tous les sentiments de la nature, et voué à l'hérésie l'affection que réclamait la voix du sang. J'étais désolé aussi de l'entendre appeler un rassemblement d'hommes pervers du nom d'Église, et cela sans la moindre hésitation comme s'il s'agissait d'une chose indiscutable. Cependant je me retins et refoulai ma douleur au fond de mon âme ; quant à mon départ, je le priai en souriant d'être sans sollicitude, à moins donc qu'il ne voulût enlever de l'esprit des ministres l'erreur où ils étaient de croire que notre aîné avait été détourné de la secte par mes conseils ; or, lui-même savait bien qu'il ne l'avait jamais favorisée.

Quoiqu'il en soit, ce frère que j'avais mandé pour consoler la famille, non seulement ne remplit pas son rôle, mais il ne fit qu'augmenter l'affliction. La consolation nous vint de Dieu. En effet, mon frère aîné dépouillé de ses armes pendant le combat put échapper de la ville en sortant par la brèche par où les ennemis entraient, et, suivi de deux serviteurs, il atteignit le château d'un seigneur qu'il s'était attaché par les liens de l'hospitalité et d'autres bons services, et dont la demeure est située à cinq milles de Sterling. Après un jour de repos il nous envoya aussitôt un de ses gens qui, en 14 heures parcourut une longue étape ; s'il ne prévint pas l'arrivée des fausses nouvelles, il nous parvint du moins une ou deux heures après et délivra toute la famille d'une grande peine, non seulement au sujet du maître de la maison mais aussi à l'égard de tous ceux qui l'accompagnaient, sur la sécurité desquels nous fûmes rassurés.

Après le souper nous assistâmes la malade qui, bien que toujours sur le point de rendre l'âme vécut encore jusqu'au lendemain matin, gardant toute sa connaissance jusqu'à son dernier soupir. Je lui lisais quelques passages de la Passion du Sauveur et diverses pages de la première et de la seconde épître de S. Paul aux Corinthiens touchant la résurrection, et sur sa demande je commentais ces citations, ce dont elle se montrait très consolée.

Après sa mort je me retirai avec mon compagnon dans la demeure d'un autre ami. Rappelé en secret par mon frère, je passai avec lui quelques heures et lui persuadai de se retirer

en France quelque temps avec Feutry, s'il voyait s'élever quelque persécution contre lui. En effet, il s'était attiré la haine des partisans du roi en disant dans l'entourage de Gray et des gens de son espèce qu'il fallait défendre la ville avec courage ou emmener le roi dans une autre place forte, attendu que l'armée ennemie, formée de partis incohérents, ne tarderait pas à se dissoudre (ce qui arriva effectivement). Cette parole l'avait rendu tellement odieux que Gray avait été jusqu'à dire qu'il fallait débarrasser le royaume ou de lui-même ou de mon frère. J'avais appris cette menace par quelques seigneurs qui l'avaient entendue de la bouche de Gray, et mon frère même en avait été prévenu par le père de celui-ci, aussi bienveillant pour lui que son fils lui était hostile. Ce fut donc à cette occasion que je vis mon frère en secret quelques heures ; dans notre entretien il fut convenu qu'il partirait pour la France et que je resterais en Écosse. Il me demanda alors si je ne voudrais pas partir avec lui : non, répondis-je, je ne suis point venu dans ma patrie pour l'abandonner si vite.

Une fois séparé de mon frère, je restai deux jours au château du vieux Feutry où j'administrai les sacrements de pénitence et d'Eucharistie au plus jeune de ses fils et à ceux de la famille qui était catholique. Quant au père, du reste homme de bien, mais entraîné dans l'hérésie par les ministres ou plutôt par la crainte des lois, je lui fis de graves avertissements, si bien que quatre mois plus tard, sur le point de mourir, il donna de vives marques de repentir et de conversion, puis demanda et obtint l'absolution d'un prélat qui se trouvait près de lui à ce moment par la permission de Dieu.

De là, je me rendis droit à Abredovy, puis dans la maison de ce baron d'où mon frère m'avait appelé. J'y attendis le P. Gordon, pensant qu'il y viendrait avec le comte Huntley que le Baron avait invité ; mais le comte arriva sans le Père Jacques et m'emmena avec lui à Abredovy, pour discuter avec l'un des principaux ministres. Comme j'aurai souvent à parler de cet homme, il est bon que vous connaissiez son portrait et son histoire. Deux jeunes gens, deux frères, de la famille des Hay, étaient fils d'un noble seigneur, qui avait lui-même deux frères, tous les deux prélats, l'un fort versé dans la théologie et l'autre dans la jurisprudence. Ceux-ci, d'ailleurs honnêtes gens, surtout le théologien, étaient cependant tombés dans cette erreur, commune à la faiblesse humaine, de croire qu'étant possesseurs de gros bénéfices ecclésiastiques, ils ne feraient rien pour leurs neveux s'ils ne les leur transmettaient ; dans leur pensée, le sacerdoce était chose héréditaire. Ils veillent donc à ce que les deux jeunes gens soient élevés et instruits avec le plus grand soin à Paris, et tout particulièrement Georges, duquel surtout nous avons

à parler. Il fit assez de progrès dans les lettres latines et grecques ; mais il fut trop vite enlevé à ses études par ses oncles, et envoyé à Rome au temps de Jules III pour s'y procurer les diplômes qui lui transféreraient, à lui et à son frère, les bénéfices en question. Regardant les choses de Rome avec un esprit prévenu ou plutôt tout à fait aveugle, il ne vit, n'apprit et ne retint que le mal. Revenu en Écosse environ trois ans avant la persécution du catholicisme, il fut chanoine de deux cathédrales, d'habit seulement mais non au fond du cœur. Ami de la débauche et ne sachant dominer ses passions il ne pensait qu'au mariage. Étant le plus jeune des deux frères et la loi donnant à l'aîné tout l'héritage paternel, il savait que sans bénéfices il serait dans une position de fortune si médiocre qu'il ne pourrait se marier ; il lui parut donc très commode de favoriser de tout son pouvoir le nouvel ordre de choses, car il n'ignorait pas qu'après le changement de religion les lois sacrilèges de la secte le laisseraient en paix jouir des bénéfices et du mariage. En cela il ne fut point trompé. La réforme une fois victorieuse, ses petites connaissances en grec et en latin le mirent au premier rang des ministres, comme un borgne parmi les aveugles, surtout au moment où Knox passa de cette vie aux châtiments éternels... »

La phrase suivante est incomplète... et mon document s'arrête là.

H. Fouqueray, s. j.

Le Comte Paul von Hoensbroeck

Berlin, 3 *sept.* 1923. — Le comte Paul von Hoensbroeck est mort le 29 août. On n'annonça son décès que le 3 sept. La « Kölnische Volkszeitung » lui consacre le nécrologe que voici (4 Sept. 1923) :

« Le Comte Paul von Hoensbroeck est un exemple frappant de l'inconstance humaine. Né au château de « Haag », près de Geldern, le 29 mars 1852, d'une vieille et noble famille, profondément catholique, il étudia d'abord le droit. Puis il entra dans la Compagnie de Jésus, et après en être sorti, il y rentra et fut ordonné prêtre. Comme Jésuite, il composa plusieurs écrits apologétiques : une défense de son ordre : « Pourquoi les Jésuites ne peuvent-ils pas rentrer en Allemagne ? » ; un traité sur « Les États pontificaux du point de vue du dogme et de l'histoire » ; enfin « Christ et Antéchrist », un ar-

cle pour défendre la divinité de Jésus-Christ et pour caractériser l'incrédulité dans la théologie protestante. Ce dernier écrit parut en 1892. Peu de temps après, sans que personne s'y attendît, à l'exception peut-être de quelques rares initiés, il quitta brusquement son ordre et, en 1895— l'année même de son mariage — il passa définitivement au protestantisme. Déjà en 1893, il publia son apologie : « Ma sortie de l'ordre des Jésuites », non sans montrer une chaude reconnaissance personnelle pour plusieurs anciens confrères. Ailleurs aussi, au point de vue politique et religieux, l'ancien Jésuite prenait d'abord une attitude relativement modérée, mais dans la suite il en vint à une hostilité extrême sous ces deux rapports. Son changement de religion faisait sensation et pour le moment on pouvait croire qu'il allait jouer un rôle important dans la vie publique ; mais dans les milieux intéressés, semble-t-il, on s'étonnait de son immodération et de l'excentricité de son caractère ; bientôt on ne s'occupa plus de lui. Il ne parvint ni à une charge publique, ni à un mandat parlementaire et son influence resta limitée à celle d'un polémiste. Ardent conférencier, voyageur, auteur d'innombrables écrits polémiques, il brûla tout ce qu'il avait adoré autrefois. Le zèle avec lequel il se mettait en avant dans les occasions les plus diverses et le changement rapide des opinions qu'il défendait publiquement, firent réfléchir ceux-mêmes qui avaient mis en lui de grandes espérances. Sur un seul point il restait cependant toujours le même et partant conservait l'attachement de certains milieux, à savoir, une haine furieuse contre le catholicisme, le Centre, la papauté, les Jésuites, etc., haine qui dépassait toutes les bornes de la loyauté et souvent même de la convenance. L'opiniâtreté qu'il mit à attaquer toujours les mêmes points, comme par exemple le « Staatslexicon » de la Société de Görres devaient enfin lasser même ses amis. A de courts intervalles, ses écrits polémiques, souvent jetés à la hâte, paraissaient autour de l'an 1896 : « Les Jésuites allemands de nos jours et la paix confessionnelle », « La motion du Centre en faveur des Jésuites », « Manœuvres ultramontaines », « Le mariage civil », « Le projet de code civil et le droit de mariage romano-ultramontain », « L'ultramontanisme : ce qu'il est et comment le combattre », « Le secrétaire d'État von Bülow et la Société évangélique », « La question romaine », « Questions personnelles et du dehors », « Religion ou Superstition ? ».

Aujourd'hui l'on a oublié le gros de cette littérature qui est en grande partie pamphlétaire ; mais cela ne change rien à l'effet envenimant qu'elle a exercé dans toutes sortes de milieux. Au tournant du siècle il se jeta sur un terrain très suspect en essayant de présenter au monde contemporain un livre qui fit sensation : «La papauté dans son activité

sociale et civilisatrice », en plusieurs gros volumes. Pour traiter ce thème d'une manière scientifique il manquait à cet homme emporté et superficiel absolument tout. Le sous-titre du premier volume (le second traite de la « morale ultramontaine ») fait déjà soupçonner combien peu l'auteur pensait à une appréciation historique : « Inquisition, Superstition, Diableries, Sorcelleries », donc des choses qui, pour une partie n'ont eu de véritable importance qu'après dix siècles de christianisme. Avec une « certitude » et une suffisance non pareilles, d'innombrables scandales, vrais ou inventés, tirés de l'histoire de l'Église, sont compilés ici en un livre de 600 à 700 pages, et la papauté est rendue responsable de tout. Comme répertoire de sujets provoquant à la lutte confessionnelle l'ouvrage fut naturellement reçu avec grand enthousiasme et au bout d'un an il arriva à sa quatrième édition. Mais sur ces entrefaites, la critique scientifique se mit à l'œuvre, avec des résultats stupéfiants. On démontra d'une manière irréfutable que des parties considérables avaient été copiées sans aucun système et sans aucune critique, avec des changements arbitraires et de graves erreurs ; l'auteur avait même emprunté à des ouvrages imprimés des citations de manuscrits qu'il n'avait jamais vus : détail piquant qui jetait un jour singulier sur un travail qui prétendait être scientifique ! Dans la « Deutsche Litteraturzeitung », Finke lui a consacré une critique qui malgré toute sa noble sérénité et son objectivité, fut écrasante. Hoensbroech s'est permis dans la réponse des choses incroyables qui, aussi bien ou plus encore que beaucoup d'endroits de l'ouvrage lui-même, nous suggèrent pour l'excuser cette réflexion : ici, ce ne sont pas des falsifications conscientes, mais plutôt des indices que son aveuglement passionné lui avait fait perdre le sain usage de la raison...

Le P. Reichmann, S. J., ne s'est sans doute pas trompé quand il écrivit un jour à propos de la psychologie de Hoensbroech : on pourrait constater en lui de remarquables absences et des dérangements symptomatiques. Ailleurs aussi cette opinion trouve bien des confirmations : la vie intellectuelle de Hoensbroech montre des déviations pathologiques d'un tel degré qu'ils amoindrissent selon toute apparence sa responsabilité vis-à-vis du monde scientifique. Au point de vue littéraire, la Compagnie de Jésus a longtemps déjà, par des membres très estimés, pris position dans la question de P. von Hoensbroech, principalement dans l'écrit profond et digne de R. von Nostitz-Reineck : « La sortie de Paul von Hoensbroech de l'Église, ce qu'il a quitté et perdu ». (éd. J. Kösel, 1913). La déclaration de guerre à la Compagnie de Jésus et à la papauté qu'il fit encore entendre sur son lit de mort, inspirera une douleur muette à bien des personnes qui un jour ont connu le défunt comme prêtre et religieux. Nous

ne pouvons pas abandonner l'impression qu'a produite la mort de cet homme, sans penser aux grandes douleurs d'âme que sa noble mère et sa sœur magnanime ont souffertes en secret.

Sous le titre : « Les échecs d'un apostat », quelqu'un qui a connu intimement la personnalité du comte von Hoensbroech, écrit à la « Germania » : « Le « Lichterfelder Lokalanzeiger » annonce la mort du comte Paul von Hoensbroech, ancien Jésuite, avec une note curieuse. Sa veuve tout en se taisant sur la nature et la durée de la maladie, apprend en quelques mots que son bon « mari et père » est décédé le 29 août. Puis elle continue : « Son dernier désir fut de voir déclarer ici qu'en dépit de tous les obstacles,il a combattu jusqu'au dernier soupir, la papauté qui est antichrétienne, ennemie de l'Allemagne et de la civilisation, et les Jésuites, son avant-garde.— La comtesse Gertrude Hoensbroech et ses enfants Marie et François ». Bien que le défunt demeurât à Lichterfelde depuis vingt-cinq ans, personne n'avait appris sa maladie, sa mort et ses funérailles. C'était un homme délaissé et solitaire. Naturellement les milieux instruits le connaissaient, mais — bien que la ville presque entière fût évangélique et même le siège d'une branche de la Société évangélique — on l'avait laissé aller son chemin tout seul et bientôt on avait refusé de sa part toute coopération.

Les plus beaux espoirs ont dû flatter son esprit, lorsqu'il fut appelé à la rédaction de la « Täglichen Rundschau », journal rédigé dans l'esprit du Kulturkampf, qui maintenant a cessé de paraître. Mais ce bonheur n'avait guère duré qu'une année,quand tous les rédacteurs exigèrent de la direction du journal la nomination d'un autre chef. Il travailla ensuite comme membre du parti national-libéral, mais dans l'occasion il attaqua plusieurs fois la direction et même d'une façon si énergique qu'on lui donna à entendre qu'il devait démissionner. Il se fit alors membre du parti progressiste (Fortschrittspartei). Mais ayant observé le grand besoin de leaders, qui se faisait alors déjà sentir dans le Reichstag, et appris qu'une circonscription du Nord-Ouest cherchait un nouveau député, il partit pour ce pays, fit convoquer les électeurs par un de ses amis en ce lieu-là et se porta candidat ou plutôt fit poser sa candidature par la direction du comité électoral local. Tout cela était arrivé à l'insu du bureau du parti, voire même contre son gré, car il avait déjà destiné ce district à un autre parlementaire. Les autres parties de l'arrondissement votèrent pour ce dernier candidat, de telle sorte que l'ancien Jésuite sortit avec un nombre ridicule de voix. Toutefois sa conduite montrait du courage et de l'énergie. Mais en même temps il n'était point capable de juger exactement le véritable état des choses et ses amis politiques ne partageaient pas la haute opi-

nion qu'il avait lui-même de ses capacités. Je ne crois pas qu'après cet échec il ait cherché à se joindre aux milieux socialistes. Le fait est qu'après avoir sollicité l'admission à la « Deutsche Volkspartei », la direction lui conseilla de retirer sa demande. Combien profonde a dû être en son cœur la tristesse, en voyant que tous ceux qu'il voulait affranchir des ennemis de leurs civilisation et de leur patrie, lui tournaient le dos !

Il poussait son ambition trop loin, jusqu'au crime ! Avec un moniste de Berlin et un catholique excommunié, il voulut fonder une société de religion libre. Mais tous deux refusèrent. Encore a-t-il mécontenté depuis bien des années les théologiens évangéliques qui d'abord l'avaient reçu à bras ouverts. Récemment, sur ma question, s'il recommandait dans ses cours les livres de Hoensbroech, le doyen d'une faculté évangélico-luthérienne me laissa à penser qu'il les mentionnait, sans toutefois les recommander, puisque le plus souvent ils manquaient d'objectivité.

Poliment mis dehors par plusieurs partis, il essaya de fonder une société anti-ultramontaine. En quelques rares endroits, paraît-il, les membres dépassent le minimum légal pour constituer une « société ». — Ainsi, solitaire, délaissé par tous, il est mort, sans avoir trouvé ce qu'il avait désiré avec tant d'ardeur et espéré avec tant de confiance : le succès hors de l'Église.

Dans le « Journal protestant de la Suisse » du 4 nov. 1922, se trouve à propos des derniers travaux du comte von Hoensbroech la note que voici : « Un travail d'affranchissement. Au sujet de la quête pour les élèves des Jésuites, qui sont las de Rome, le comte von Hoensbroech nous envoie ces quelques lignes : « Depuis 1904 — en union avec des amis (parmi lesquels se trouvent Geheimrat Willi von Siemens et Madame Ottilie von Hansemann) — j'ai fourni les moyens pour des études universitaires à de jeunes prêtres qui, après avoir reconnu l'erreur de leur vie (en partie par mes écrits), ont quitté l'Église... Nous ne les avons pas attirés par l'argent... L'indigence et les besoins sont toujours aussi grands. Poussé par le secours généreux que j'ai trouvé dans la Suisse pour deux anciens Jésuites, je m'adresse... A cause de la fureur et de la puissance des persécuteurs Jésuites et ultramontains, il faut que tout passe très confidentiellement par mes mains. Berlin-Lichterfelde, Drahestrasse 79. Le comte von Hoensbroech ».

L' « Augsburger Postzeitung » du 5 sept. 1923 conclut sa notice avec ces paroles : « La plus grande partie de sa vie, Hoensbroech l'a remplie de haine. — Que Dieu Notre-Seigneur ne lui rende pas la haine, mais qu'Il lui pardonne, comme le font en esprit tous ceux qui de son vivant ont éprouvé à cause de lui amertume, tristesse et indignation ».



ECHOS ET NOUVELLES

Rome

Ephémérides de la XXVIIe Congrégation Générale.

7 *septembre.* Le soir tous les Pères qui devaient prendre part à la Congrégation Générale étaient arrivés à la Curie Généralice. (De l'Université Grégorienne furent élus, outre le P. Ojetti, les PP. Michel Mostaza (Prov. de Léon), et Joseph de Guibert (Prov. de Toulouse).

8 *septembre.*— Fête de la Nativité de la B. V. M. ; à 9 heures, au son de la cloche, entrée dans la grande salle des PP. Assistants d'Italie, Germanie, France, Espagne, Angleterre, (celui d'Amérique n'avait pas encore été nommé), 30 Provinciaux (celui d'Autriche étant malade a dû se faire remplacer par le P. Louis Ersin) ; 60 électeurs des 30 Provinces (le P. Patrice Cazey, électeur de la Province de Maryland, malade, a été remplacé par le P.Antoine Maas, qui remplissait provisoirement le rôle d'Assistant d'Amérique) ; 2 Procucurateurs des 2 Vice-Provinces de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie, (on avait choisi les 2 Vice-Provinciaux eux-mêmes).

Dès le début de la session on adjoint aux congressistes le P. Alfred Maertens, Procureur Général. Les PP. de la Congrégation réunis sont donc au nombre de 98. Il faudrait y ajouter le T. R. P. Général. Mais, étant malade, il ne peut être présent, ni présider. Par une lettre, que lit le P. Secrétaire de la Compagnie, il envoie la bienvenue aux PP. congressistes, nomme comme Président de la Congrégation le P. Norbert de Boynes, Electeur de la Province de France et qui fut, il y a quelques mois, Visiteur des 4 Provinces des Etats-Unis.

Le P.de Boynes s'asseoit donc à la petite table de la Présidence,et commence le « Veni Creator » continué ensuite alternativement par les PP. Après quoi, les deux doyens d'âge prennent place à ses côtés : ce sont les P.P. Rafaël Tummolo, de la Prov. de Naples, et A. Maertens, Econome Général. On procède alors à l'élection du Secrétaire et des deux sous-Secrétaires.

Les deux électeurs de la Prov. Romaine sont choisis ; l'un comme secrétaire (P. Tacchi-Venturi), l'autre comme premier sous-secrétaire (P. Benedetto Ojetti) ; ils se placent l'un à gauche l'autre à droite du Président. Le second secrétaire élu est le P. Louis Köster, Electeur de la Province de Germanie Inférieure.

Le Président, au nom du P. Général, annonce que les PP. les plus anciens de chaque Assistance, hormis les PP. de la Curie, se rendront,

avec le P.Général lui-même, auprès du Saint-Père, pour lui présenter l'hommage filial de toute la Congrégation, et lui demander la Bénédiction Apostolique pour les travaux de la Congrégation. Mais la convalescence du P.Général se prolongeant, les dits PP. furent par la suite conduits devant le Saint-Père par le P. de Boynes lui-même. (Cf. le 21).

Aux litanies, on commença une neuvaine à S. F. Xavier pour le parfait rétablissement du T. R. P. Général. Cette neuvaine se continuera désormais jusqu'à la fin de la Congrégation.

9 *septembre.* — On nomme « *ad secernenda postulata* » les 5 Pères Assistants, et de plus le P. Maas pour l'Assistance d'Amérique.

10 *septembre.* — Sont élus « *ad detrimenta cognoscenda* » les PP. Pierre Boetto, Emile Thibault, Norbert de Boynes, Antoine Astrain, Pierre Finlay, et Guillaume Power. (Un pour chaque Assistance). Parmi ces élus, 4 furent Visiteurs. Le soir, le bras de S. F. Xavier arrivait de Perugia. Il fut porté dans la chambre du P. Général.

11 *septembre.* — Pour faciliter le travail, on établit plusieurs commissions, ayant chacune à étudier une partie spéciale. Elles préparent des rapports sur les divers sujets à traiter, mais toujours, cependant, laissent la décision à la Congrégation tout entière.

12 *septembre.* — A l'heure des Litanies, le bras de S. F. Xavier fut apporté processionnellement de la chambre de Notre Père dans l'église, où le P. Assistant d'Italie donne la Bénédiction avec la sainte Relique elle-même. Elle est ensuite placée sur un petit trône du côté de l'Evangile, où elle resta exposée à la vénération des NN. sauf pendant les rares et glorieuses échappées à Palestrina, Ferentino, Agnani, etc...

21 *septembre.*— Sur le désir de la Congrégation elle-même, Notre Père invita à y prendre part les PP. Auguste Coemans, de la Prov. de Belgique, et Jules Besson, de la Prov. de Toulouse. Ils avaient été membres de la Commision préparatoire déjà constituée en Curie depuis quelques années, et le P. Coemans en avait même été le Président.

Ainsi le nombre des PP. Congréganistes est porté à 101. Parmi eux : 36 ont déjà assisté à la XXVIe Congr., 3 à la XXVe et non à la XXVIe, 8 aux deux.

Le même jour sont reçus en audience par le Saint Père, conduits par le P. de Boynes, qui représente le R. P. Général, les PP. Rafaël Tummolo, Joseph Biederlak, Antoine Foujols, Antoine Astrain, Pierre Finlay, Dominique Giacobbi. Le Saint Père les accueille avec une grande affabilité, et se montre inquiet de savoir l'état de santé de Notre Père. Après s'être longuement entretenu avec eux, manifestant dans la conversation sa cordiale affection et sa sollicitude à l'égard de notre Compagnie, le Saint Père les congédie avec la Bénédiction Apostolique qu'il appelle abondante sur les travaux de la Congrégation.

26 *septembre.* — Notre Père, accompagné du P. Siemienski, et du F. Del Vecchio, infirmier de la Curie, part pour Posillipo, où l'on

espère qu'il pourra recouvrer ses forces notablement amoindries par la maladie. De là il nous écrivit avoir subi la visite médicale du Prof. Moscati, lequel, après avoir constaté les traces d'une pleurésie sèche, assura que l'état du convalescent était très satisfaisant. Remercions en S. F.-Xavier.

Aujourd'hui même, on fête, très modestement certes, mais tout à fait en famille les 40 ans de Compagnie du P.Rodolphe Van Openraaij, Assistant de Germanie, auquel nous souhaitons du fond du cœur de nombreuses et bonnes années de généreuses fatigues pour la plus grande gloire de Dieu.

29 *septembre.* — Les séances générales se tiennent quotidiennement sauf le dimanche, d'ordinaire. Elles furent suspendues aussi les 13, 14, et 18 septembre, pour faciliter la préparation prochaine des matières et la formation des Commissions. Aujourd'hui 16e Session.

Selon la coutume dans les Congrégations générales et dans celles des Procureurs, la lecture de table (en Latin) est faite par des Scolastiques du Collège Romain.

6 *octobre.* — Le T. R. P. Général revient de Naples assez fortifié.

8 *octobre.* — Aujourd'hui pour la première fois le T. R. P. Général préside la Congrégation.

10 *octobre.* — Par suite de l'avis favorable de la Congrégation, le T. R. P. Général, par son décret en date d'aujourd'hui, détache la Province de Belgique de l'Assistance de Germanie, et l'unit à l'Assistance d'Angleterre.

17 *octobre.* — En ce jour, Fête de Ste Marguerite-Marie, on élit les Assistants d'Amérique, de France, et d'Angleterre. Le premier devait nécessairement être élu, le P. Hanselmans étant mort au mois de janvier 1923 ; les 2 autres furent élus à la place des PP. Fine et Walmesley, qui avaient prié la Congrégation d'accepter leur démission, à cause de l'affaiblissement de leurs forces. La Congrégation accepta à contre-cœur, et non pas sans avoir exprimé sa grande reconnaissance aux deux fidèles auxiliaires du P. Général.

Les nouveaux Assistants, sont : pour la France : le P. N. de Boynes ; le P. Joseph Welsby, pour l'Angleterre ; et le P.Emile Mattern, Provincial de Nouvelle-Orléans, pour l'Amérique. Le P. Rodolphe Van Openraaij, Assistant de Germanie, est nommé Admoniteur.

Les élections se font avec une remarquable concorde, toutes dès le premier scrutin. L'élection du P. Welsby est intéressante : il n'était pas à la Congrégation, et bien peu le connaissent personnellement. Il appartient à la Province d'Angleterre, mais est Instructeur de 3e Probation en Irlande. On lui télégraphia son élection, et en même temps on lui permit de finir la Grande Retraite qu'il donnait alors aux Tertiaires.

31 *octobre.* — Pour de graves raisons, reconnues et admises par le Congrégation, le P. Antoine Pinto, Electeur de la Province de Portugal, et Supérieur de la Mission Portuguaise du Brésil, dut s'absenter.

3 *novembre.* — Plusieurs Pères Congréganistes, le Père Général à leur tête, participent, à St Ignace, à la distribution des prix, et à l'inauguration des études à l'Université Grégorienne. Pour la première fois, les sessions de la Congrégation se tiennent le soir.

5 *novembre.* — Pour accélérer la fin de la Congrégation, sans nuire cependant au sérieux du travail, il est décidé de se réunir deux fois par jour les Lundis, Mercredis, et Vendredis, le Dimanche restant libre. Dès aujourd'hui donc commencent les séances bi-quotidiennes.

8 *novembre.* — Aujourd'hui se tient la 50e session.

10 *novembre.* — Le nouvel Assistant d'Angleterre, le P. Joseph Welsby, arrive d'Irlande.

12 *novembre.* — Le R. P. Provincial Filograssi fait en latin l'exhortation domestique à tous les Pères, dans l'Eglise du collège germanique, à l'occasion de la fête de S. Stanislas.

18 *novembre.* — Plusieurs Pères Congréganistes prennent part, à St. Ignace, aux solennités de clôture du triduum en l'honneur du nouveau Bienheureux Robert Bellarmin. Tous les RR. PP. Proviciaux sont invités à la Grégorienne.

28 *novembre.* — Le Père Joseph Laurentius, de la Prov. de Germanie Inf., tombe gravement malade au point de ne pouvoir assister aux sessions, même pas à la dernière. Il se remet assez, cependant, petit à petit, pour pouvoir partir avec les autres.

5 *décembre.* — Comme on le sait par ailleurs, c'est en ce jour (81e session), que fut approuvé le décret relatif à l'Université Grégorienne.

9 *décembre.* — A St. Ignace, Le P. Général et beaucoup d'autres Pères assistent à la distribution des Prix du Catéchisme, inaugurée par le Comité Romain constitué en l'honneur du Bx Robert Bellarmin.

17 *décembre.* — Le Saint Père Pie XI reçoit en audience tous les PP. Congréganistes, et s'entretient avec eux affablement. Le discours de notre R. P. Général communiqué à toutes nos maisons et la réponse du Saint-Père furent prononcés à cette occasion.

18 *décembre.* — A cette date, le Saint Père Pie XI envoie au P. Général la lettre Apostolique « *Quam in Almam..* », en laquelle il loue et confirme le décret de la Congrégation Générale sur l'Université Pontificale Grégorienne. Cette Lettre fut lue aux Pères dans une des dernières sessions.

21 *décembre.* — 93e et dernière Session. Elle se clôture heureusement par le Te Deum, 105 jours après l'ouverture. Le soir même, vu l'imminence des fêtes de Noël, de nombreux Pères quittent Rome pour retourner dans leur Province. Les autres partent quelques jours après. Tous emportent avec eux le souvenir de la charité la plus fraternelle dans laquelle vécurent, pendant près de quatre mois, comme en une seule famille, une centaine d'hommes de caractère et de nationalité si différentes.

Avec l'approbation de la Congrégation Générale, notre Père retient en Curie les PP. Coemans, Arrégui et Calcagno, qui, en compagnie des PP. Assistants Van Openraaij et Mattern et avec les

PP. de Guibert et Ojetti, donnent la dernière main à l'impression du texte qui doit être publié. Le P. Adalbert Bangha, de la Prov. de Hongrie a aussi été maintenu à Rome, mais pour une raison différente : il doit organiser le Secrétariat Général des Congrégations Mariales, et préparer le Congrès de ces Congrégations *qui se tiendrait* à Rome en 1925.

Cette Congrégation, qui certainement fera époque dans la Compagnie, fut l'une des plus longues : une seule des précédentes la surpasse sur ce point : la Congrégation VIIIe, qui eut lieu après la mort du Père Vitelleschi, et qui dura 145 jours : du 21 nov. 1645 au 14 avril 1646.

Lettre du Cardinal Gasparri au T. R. P. Lédôchowski, *pour remercier la Compagnie des Offrandes faites en faveur des Russes.*

Du Vatican, le 24 octobre 1922.

Très Révérend Père.

Je suis heureux de vous envoyer ci-joint la lettre où le Saint Père remercie les « Messagers du S.C.» de la quête faite avec tant de succès en faveur des affamés de Russie.

Ce m'est encore une joie singulière d'avoir à remplir en même temps une autre mission : l'auguste Pontife m'a chargé de manifester à Votre Paternité sa reconnaissance pour l'offrande plus considérable faire à la même intention par les églises et les maisons de la Compagnie.

Le Saint Père souhaite que Votre Paternité fasse connaître sa haute et vive gratitude à tous les membres de la Compagnie : ils ont donné un nouveau gage, et magnifique, de leur union au S. Siège, de leur piété filiale à son égard, de leur zèle empressé. Le souverain Pontife vous prie de communiquer à tous les membres de la Compagnie et pareillement à tous les jeunes gens confiés, dans les institutions de tout genre, à leur sage et aimante sollicitude, la bénédiction apostolique, qu'il accorde à Votre Paternité et à eux tous, comme le témoignage de sa particulière bienveillance et le gage des récompenses incomparables du ciel.

Je profite de cette occasion pour exprimer à V. P. mes sentiments respectueux de sincère et particulier dévouement.

PIERRE, *cardinal* GASPARRI.

Les fêtes du centenaire de l'Université grégorienne. — Le 17 mai ramenait le centième anniversaire de la restauration de l'Université grégorienne par Léon XII. A cette occasion ont eu lieu à Rome de grandes fêtes, dont nous espérons pouvoir donner dans notre prochain numéro de Noël un compte-rendu détaillé. Dès maintenant mentionnons les faits principaux.— Le 13, fête du Bx Bellarmin, ancien professeur et recteur du Collège Romain, Messe pontificale à S. Ignace (exécution de la *Messe du Pape Marcel,* de Palestrina, à 6 voix, par la polyphonie romaine, sous la direction de

Mgr Casimiri) ; homélie du C^al^ Merry del Val sur ce texte : « Leva in circuitu oculos tuos et vide : omnes isti congregati sunt, venerunt tibi » (Is. 49. 18). Puis bénédiction apostolique sous la forme la plus solennelle par le Cardinal. — A midi, au dîner à l'Université, on lit une lettre très élogieuse et paternelle adressée par le Souverain Pontife au P. Général à l'occasion du centenaire et de la fondation de l'Association des anciens élèves : le S. Père a tenu à en être le Président. Cette lettre a paru dans les *Acta* du 2 juin 1924 et nous en donnerons plus tard la traduction. — Le soir, à S. Ignace, *Te Deum* solennel ; Mgr Janssens, O. S. B, prononce un discours à la louange de la Compagnie.

Le jeudi 15, eut lieu à S. Ignace, un service funèbre pour les professeurs, bienfaiteurs et anciens élèves défunts. L'absoute fut donnée par le Card. Vico. La polyphonie de Don Casimiri chanta la Messe.

Le samedi 17, audience solennelle du Souverain Pontife dans la grande salle du Musée Lapidaire : y assistaient le P. Général, le corps professoral, tous les anciens élèves présents à Rome, les 1139 élèves actuels, les Supérieurs et Directeurs des 64 Séminaires et Instituts religieux dont les élèves fréquentent l'Université, puis une foule de prélats dont douze Cardinaux : les Em. Nasalli, Rocca, Ehrle, Billot, Vico, Galli, Lucidi, Sincero, Bisleti, Laurenti, Merry del Val, Vannutelli. — Dans cette audience, fut soutenu un grand « Acte de théologie » *ad lauream doctoratus*, par M. l'abbé Alfred Ancel, du diocèse de Lyon, élève au Séminaire. Une soutenance de doctorat, en présence du pape, est, paraît-il, un fait inouï dans l'histoire. Le R. P. Ledóchowski lut d'abord une adresse au Souverain Pontife où il le remerciait, ainsi que ses prédécesseurs des faveurs accordées à l'Université. Puis l'examen commença : le Card. Billot attaqua sur l'Eucharistie, avec toute son ardeur combative et « retrouvant là sa maestria de professeur ». Le Card. Laurenti mit la discussion sur la primauté de St Pierre « modo magis oratorio ». Le Card. Sincero attaqua sur la Trinité. — La Maîtrise de l'Université, accompagnée par la musique de la Garde Palatine chanta ensuite la *Cantate de la Grégorienne*. Le S. Père alors répondit, remerciant Cardinaux et défendant. Puis il parla en termes émus des souvenirs que lui rappelaient ces fêtes : « Cent ans ne sont pas seulement un chiffre : cette période suppose beaucoup de travaux, et en présage d'autres », faisant allusion au prochain développement de l'Université. (La *première pierre* des nouveaux bâtiments, près de l'Institut Biblique, sera posée cette année). Nous donnerons plus tard la traduction de l'adresse de notre Père et du discours du Souverain Pontife.

Suivit un banquet dans la grande salle de Ste Marthe, où se trouvèrent réunis tous les hauts dignitaires : Cardinaux, archevêques, le P. Général avec sa curie, le P. Provincial de Rome et tout le « staff » de la Grégorienne, ainsi qu'un grand nombre d'anciens élèves et élèves. Parmi les toasts, on remarqua surtout celui de Mgr Heylen, évêque de Namur ; d'après lui, l'Université compte, parmi

ses anciens élèves actuellement vivants 23 Cardinaux et 300 évêques.
Ont donné des comptes-rendus détaillés de ces fêtes, l'*Osservatore Romano* des 14, 16 et 18 mai ; le *Corriere d'Italia* du 20 mai ainsi que *la Croix* des 22 et 29 mai.

Restauration de la chapelle de S. Ignace. — On a entrepris une nouvelle restauration de la chapelle où S. Ignace, arrivant à Rome en 1537, eut une vision, au cours de laquelle Notre-Seigneur lui dit : « Je serai avec vous ». Elle avait été restaurée par le T. R. P. Thyrse Gonzalez en 1700. Actuellement elle sert d'église paroissiale et est absolument insuffisante. Le P. Fonck de l'Institut Biblique a été chargé de la rebâtir ; il recueillle en ce moment les fonds nécessaires.

A la Société des Nations. — Vers la fin d'août 1923, le P. Gianfranceschi se rendit à Genève pour prendre part aux travaux d'une commission pour la réforme du calendrier. La Société des Nations avait prié, par l'intermédiaire du Nonce de la Suisse,le Saint Siège de bien vouloir envoyer une personne qualifiée pour prendre part aux séances d'une commission d'étude.

S. E. le cardinal Gasparri demanda tout d'abord au P. Hagen, directeur de l'Observatoire du Vatican, s'il était disposé à y aller ; mais celui-ci, pour plusieurs raisons, dut refuser. Alors S. Eminence en chargea le P. Gianfranceschi, président de l'Académie Pontificale des Nuovi Lincei.

Après l'adhésion et la désignation faites par le S.Siège, la Société des Nations invita l'Eglise Anglicane à envoyer un délégué. Elle fit de même pour l'Eglise orientale en s'adressant au patriarche de Constantinople. La Grèce envoya le Professeur Eginitis, directeur de l'Observatoire astronomique d'Athènes, et l'Angleterre le Rev. T. E. R. Philips, secrétaire de l'Académie Royale d'Astronomie.

Le P. Gianfranceschi ayant passé par Berne, où il fut reçu par le nonce, Mgr Maglione, alla avec lui à Genève et fut présénté par lui à quelques membres délégués de la Société des Nations.

La première séance eut lieu le matin 30 août dans le Palais des Nations. C'était la commission consultative et technique des communications internationales qui avait assumé le tâche d'étudier le problème de la réforme du calendrier pour l'unification de la mesure du temps dans toutes les Nations. Les membres de cette commission sont environ quarante, appartenant à toutes les nations représentées à la Société. Il y avait en plus les trois délégués spéciaux mentionnés plus haut. En cette première séance, il n'y eut que des échanges de vues de caractère général, mais dans les deux séances suivantes chaque délégué fut interrogé en particulier. Le P. Gianfranceschi déclara expressément qu'il ne donnait que son point de vue personnel et mit en relief les graves difficultés auxquelles la réforme devrait se heurter. Les autres délégués se montrèrent

bien disposés à l'endroit des réformes projetées. Mais l'ordre du jour rédigé par la présidence de la commission reproduisit complètement le point de vue du P. Gianfranceschi, quoique avec quelques légères altérations de forme.

L'ordre du jour, présenté ensuite à l'assemblée générale et approuvé par elle, fut le suivant :

« La Commission Consultative et technique des communications internationales, jugeant que l'examen des réformes que l'on pourrait faire au Calendrier Grégorien, en modifiant de façon plus rationnelle la mesure du temps, ne manquerait pas d'intéresser gravement les conditions de la vie économique, tout en se félicitant vivement de l'accueil fait à ses invitations par le S. Siège, par S. B. le patriarche Œcuménique et par S. E. l'Archevêque de Cantorbéry, après avoir siégé en collaboration avec le R. P. Gianfranceschi, président de l'Académie pontificale des Nuovi Lincei, désigné par le S. Siège, avec M. D. Eginitis, directeur de l'Observatoire d'Athènes, désigné par S. B. le patriarche œcuménique, avec le Rév. T. E. R. Philips, secrétaire de l'Académie Royale d'Astronomie, désigné par S. E. l'Archevêque de Cantorbéry, constate que des déclarations données il résulte :

« 1. que du point de vue strictement dogmatique, la réforme du calendrier, en ce qui concerne la fixité de la Pâque et la question plus générale de la réforme du calendrier grégorien, ne se heurte pas à des difficultés qui, de leur nature, puissent être considérées comme insurmontables ;

2. que, selon l'avis unanime, aucune réforme du calendrier et spécialement aucune décision relative à la fixité de la fête de Pâques, questions d'ordre éminemment religieux, n'est pratiquement effectuable sans un accord entre les diverses autres autorités religieuses intéressées ;

3. que les changements aux traditions existantes qu'entraîne toute réforme sont justifiables et acceptables seulement s'ils sont expressément demandés par l'opinion publique, en vue d'améliorations certaines dans la vie publique et dans les relations économiques ;

4. décide en conséquence de poursuivre l'examen de la question en instituant un comité spécial d'étude, chargé de l'examen des questions relatives à la réforme du Calendrier, en prenant comme point de départ le projet établi par l'Union Astronomique Internationale siègeant à Rome en mai 1922 et les vœux émis par la Chambre de Commerce Internationale dans son Congrès de Londres en juin 1921.

« La présente décision sera portée à la connaissance de tous les gouvernements et des autorités religieuses intéressées, avec prière de faire les remarques et les indications qu'on croira utiles ».

Le Comité spécial d'étude est constitué par un membre de la Société, M.Van Eysinga, comme président, et cinq autres membres : le P. Gianfranceschi, le Prof. Eginitis, le Rev. Philips, le

Prof. Bigourdan de l'Observatoire de Paris et M. H. Booth président de la Chambre de Commerce Internationale.

(*Notizie della Provincia Romana*, novembre 1923).

Semaine de conférences aux Scolastiques sur les Exercices. — Pour rendre plus profitables les vacances aux scolastiques et pour achever leur formation et les préparer mieux aux œuvres d'apostolat propres à la Compagnie, les Supérieurs de Rome établirent que, dans la période des vacances, on donnerait aux Philosophes et aux Théologiens des cycles de conférences.

On commença par une série de conférences sur les Exercices Spirituels, qui furent données à Mondragone du 17 au 22 août. Le P. Garagnani en donna deux sur la manière pratique de prêcher des retraites aux jeunes gens ; il suggéra d'abord des normes générales sur l'organisation de ces retraites et descendit ensuite dans le détail, parlant des mesures pratiques à prendre et des sujets à traiter dans les méditations et instructions, pour lesquelles il proposa des schémas.

Le P. Marchetti donna une savante conférence sur la structure interne et l'ordre logique des Exercices de S. Ignace qui leur donnent leur physionomie propre, en marquant à grands traits l'admirable stratégie par laquelle N. B. Père pousse l'âme à la perfection.

Le P. Van Laak, en deux conférences très érudites, traita un point spécial de l'histoire des Retraites, à savoir « les Maisons de Retraites de la nouvelle Compagnie dans les différentes parties du monde ». Il en fit brièvement l'histoire et parla des industries de nos Pères pour le recrutement et l'organisation des Retraites. Du 14 au 20 octobre eut lieu la seconde semaine d'étude pour les scolastiques, faisant suite à celle de Mondragone sur les Exercices spirituels. Elle eut pour sujet des exposés sur l'Histoire de la Compagnie. La première conférence fut donnée par S. E. le Cardinal Ehrle qui, après quelques remarques générales sur la différence entre les études positives et spéculatives, indiqua quelles normes le R. P. Martin établit, à la suite de contreverses et discussions, pour écrire l'histoire de la Compagnie de Jésus. Le P. Gaillard expose les résultats de son expérience personnelle sur la façon de faire des recherches dans les bibliothèques.

Le P. Van Laak traita des divers ouvrages composés sur l'histoire de la Compagnie dans les différentes Assistances, selon les ordonnances du R. P. Martin. Dans la quatrième conférence, le P. Rosa donna une brève synthèse de l'Histoire de la Compagnie jusqu'à sa suppression.

Enfin de P. Leiber traita un point particulier : l'influence de la Compagnie dans la Contre-Réforme, et spécialement l'activité déployée en Allemagne par le Bx. Canisius.

(*Notizie della Provincia Romana*, nov. 1923).

Les Jésuites et le Mont Everest. — Le Dr. Funder écrit les lignes qui suivent dans le *Catholic News Service* :

Vienne, 23 août. — Sven Hedin, l'auteur et explorateur suédois bien connu a publié un livre intitulé « Le Mont Everest » où il rend justice aux missionnaires catholiques pour les premières explorations dans le Thibet et la découverte du fameux Mont Everest. Hedin, qui est protestant, met en lumière quelques erreurs, qui, d'après lui, se sont glissées dans le livre « Mont Everest : la Reconnaissance, 1921 », par le Colonel anglais C. K. Howard-Bury, qui raconte l'histoire de l'expédition du Mont Everest en 1921-22.

A propos de l'assertion faite par l'explorateur dans le récit de son voyage au Tingri, à savoir que les habitants de cette partie du Thibet n'avaient jamais vu d'Européens avant lui, Hedin remarque qu' « il aurait pu mentionner les nombreux Jésuites et Capucins qui, à maintes reprises, firent ce voyage aller et retour, deux siècles auparavant.

« Il est absolument inexact de dire que le Mont Everest fut découvert par le Colonel anglais Everest qui, en 1853, dirigea l'expédition de reconnaissance du territoire et qui donna son nom à la montagne. Le mont Everest, avec de légères incorrections seulement, se trouve sous son nom thibétain « Tshomo-Lungma » sur des cartes faites d'après des documents indigènes par les Jésuites français à Pékin en 1717. Ces cartes furent ensuite gravées à Paris et publiées en 1733 ».

Dans le livre de Sven Hedin un chapitre spécial, intitulé « Jésuites et Capucins dans la région du Mont Everest », est consacré à un récit historique des voyages à l'Himmalaya et dans les plateaux du Thibet par les missionnaires catholiques dès le 17e et le 18e siècle.

Hedin rappelle que les deux Jésuites Grueber et Albert d'Orville quittèrent Pékin en 1661 et firent route à travers le Thibet, visitant Lhassa. Ils avaient avec eux des instruments scientifiques. Des détails de leur voyage, la première expédition sans doute au Thibet, ont été conservés dans le livre d'Athanase Kircher «China Illustrata».

En 1703, le pape Clément XI envoya un groupe de six Capucins au Thibet. Ils y arrivèrent en 1707 et furent dans la suite renforcés par d'autres missionnaires. En 1745, ils furent chassés par les Chinois, devenus maîtres de Lhassa. Bientôt après l'arrivée des Capucins, deux Jésuites, Hippolyte Desideri et Manuel Freyre, atteignirent la ville de Lalai Lama. Le récit de voyage du P. Desideri est conservé. On l'a découvert il y a vingt ans et il a été publié en 1904 par la Société Géographique à Rome.

(*Woodstock Letters*, février 1924)

France.

Paris. — 1. *Triduum en l'honneur du Bx Bellarmin.* — Le 13 mai 1922, S. S. Pie XI béatifiait le Cardinal Robert Bellarmin, de la Compagnie de Jésus. Un triduum d'action de grâces a été célébré en l'honneur du nouveau Bienheureux dans l'église Saint-Sulpice, les 16, 17, et 18 mai 1924. Pour bien des catholiques, qui ne se doutaient pas des services que le savant et pieux cardinal avait rendus à l'Eglise, en une heure troublée de son existence, ce fut l'occasion de réapprendre leur histoire avec les maîtres éminents que M. le Curé de Saint-Sulpice sut associer à ces fêtes, et de mieux apprécier la pureté et l'intégrité du dépôt de la foi, que l'Eglise catholique leur a gardé. Il suffira de suivre, en les résumant, les enseignements des trois prédicateurs de ce triduum, pour que nos lecteurs comprennent combien cette solennelle action de grâces était justifiée et pour qu'ils se renouvellent dans l'attachement à l'Eglise dont le baptême les a faits les fils.

Les trois orateurs ont considéré le Bienheureux chacun d'un point de vue différent et se sont complétés mutuellement. Le premier jour, sous la présidence de Son Em. le Cardinal Archevêque de Paris, Mgr Baudrillart, en une belle page d'histoire, esquissa le rôle du Cardinal Bellarmin dans une des crises les plus douloureuses qu'ait traversées l'Eglise. Le lendemain, sous la présidence de M. le Curé de Saint-Sulpice, une assemblée aussi nombreuse et aussi attentive écoutait l'éloge du théologien par le R. P. Judéaux, qui caractérisa avec finesse, et parfois avec malice, la méthode de Bellarmin dans sa lutte contre les doctrines prostestantes, Le dimanche enfin, S. G. Mgr Tissier montra dans le Bienheureux l'homme de Dieu, le Saint, et c'est par l'examen des humbles détails de sa vie qu'il fit apparaître dans une lumière magnifique la bonté et l'humilité constante du défenseur de l'Eglise. Les trois orateurs ont ainsi présenté à leurs auditeurs une image vivante et attachante du Bienheureux Bellarmin. Pour parfaire le tableau, ils se sont gardés de passer sous silence des contradictions malveillantes qui ont duré jusqu'à la dernière heure. Leur éloge n'en a paru que plus sincère, et la décision tardive de l'Eglise que plus sérieusement mûrie.

(*Semaine Religieuse de Paris*, 31 mai 1924).

2. *Action Populaire.* — L'A. P. a reçu des propositions de Mgr Ruch en vue de l'installation d'une *succursale à Strasbourg*, dès que les fonds suffisants seront réunis. « De toutes les œuvres françaises, l'Action Populaire est certainement celle qui a été le plus vite comprise et le plus vite appréciée parmi nous. »

(O. F. L., *mars* 1924).

3. *Soutenance de Thèses en Sorbonne.* — Samedi 29 mars, passionnante après-midi en Sorbonne, où le R. P. Leib, S. J., soutenait deux thèses pour le doctorat ès-lettres sur : « Deux inédits byzantins sur les azymes, du commencement du XII[e] siècle », et « Rome, Kiev et Byzance ».

En groupant dans un même cadre, les trois métropoles religieuses, l'auteur s'est proposé de montrer que, cinquante ans après la consommation du schisme grec par Michel Cérulaire, l'Orient chrétien n'avait pas le sentiment d'une séparation profonde avec l'Occident. Les aspirations vers l'unité se font jour soit dans les textes latins contemporains des papes Urbain II et Pascal II, soit chez les controversistes orientaux tels que Théophylacte d'Achrida et Jean de Kiev, soit dans la littérature populaire, byzantine et russe. L'aggravation du schisme, à la suite de la première croisade, doit être imputée à la politique non à des causes religieuses.

Le jury ne ménagea point les éloges à la bonne tenue scientifique de ces travaux.

M. Charles Diehl, rapporteur de la thèse principale, après avoir loué la « parfaite honnêteté » de l'ouvrage, énonça quelques réserves aux conclusions et les motiva par une discussion approfondie et serrée. Un autre examinateur apporta au candidat le suffrage de la Russie savante, aujourd'hui si largement représentée à Paris, et qui eut communication de la thèse. Il le félicita d'avoir, par cette thèse — la première qui ait été soutenue en Sorbonne sur l'ancien christianisme russe, — donné le coup de mort à une légende : celle qui représente la Russie du XI[e] siècle comme un fief byzantin, coupé de toute attache avec l'Occident.

L'auditoire — où les races slaves étaient largement représentées — applaudit le verdict du jury, décernant au nouveau docteur une mention « très honorable ».

(*La Croix*, 2 avril 1924).

Le Mans. *Neuvaine de la grâce.* — Le centenaire de 1922, l'accueil enthousiaste fait en mainte ville au bras miraculeux de saint François-Xavier et les prodiges obtenus par l'intercession du saint à Toulouse, à Paris et ailleurs, ont donné l'idée d'essayer au Mans la célébration annuelle de cérémonies publiques à l'occasion de la « neuvaine de la grâce ». Au premier appel, le 4 mars 1923, l'église de la Visitation, place Chanzy, se remplissait. Il en fut de même toute la semaine suivante. Chaque jour, le P. Carré racontait un miracle du saint, miracle tout récent ou miracle datant des origines de la neuvaine, et surtout il faisait prier ; la prière simple, fervente, confiante, telle fut la caractéristique de ces réunions. La clôture fut présidée par Mgr Georges *François-Xavier* Grente qui fit vénérer la relique rapportée par lui de Rome où il la reçut de notre T. R. P. Général. Mgr fut si charmé du succès qu'il voulut faire de cette neuvaine solennelle une institution durable dans sa ville épiscopale. Cette année, le zèle des fidèles ne s'est pas refroidi, bien au

contraire, et le P. Georges de Castillon a trouvé chaque soir un auditoire empressé, recueilli, digne de sa parole apostolique.

Lyon. *Congrès de Directeurs d'Œuvres d'hommes.* — Le Mardi de Pâques, eurent lieu deux séances de 3 heures chacune, à Fourvière. Il s'agissait « de prendre contact pour se mieux connaître, hommes et œuvres, déterminer telle attitude commune à tenir, tel effort à entreprendre ». — Pour éviter le verbiage, de courts rapports (10 min. au maximum) avaient été préparés : les uns précisant la méthode employée et parfois ignorée, — d'autres, l'attitude à prendre en face de tel ou tel mouvement contemporain, — enfin les derniers, examinant quelques questions d'intérêt général et particulièrement la collaboration.

Conclusions. — En principe, tous sont d'accord quant au désir de voir les œuvres s'entr'aider. Mais en pratique comment faire l'union? Le but, soit général, (bien des âmes), soit particulier à chaque œuvre, ne peut unir efficacement. La réunion à époque fixe, des Directeurs, est excellente, mais il faut un sujet commun à étudier. D'où naît l'idée de la coordination d'efforts vers un *programme annuel*, v. g. une campagne d'idées puisées p. ex. dans la Lettre collective des Évêques. Cela demanderait de notre part beaucoup de loyauté, et aussi de la discrétion pour faire accepter ce programme par les œuvres.

D'autre part, on suggère : de dresser un petit *Compendium* très succint des œuvres diverses, à remettre aux « *operarii* » eux-mêmes, et non sur la table de la salle de récréation. Cela aidera à orienter les bonnes volontés, à constituer ou renforcer un groupement qu'on laisse après soi. O. F. L. est insuffisant pour ce but précis. — On propose aux « *operarii* » de ne pas se préoccuper du seul bien spirituel et individuel des âmes, mais de se faire les propagandistes résolus, quoique prudents, des *grandes organisations nationales* ; — et donc se pénétrer de l'idée que l'on ne peut guère grouper les hommes sur le seul terrain religieux, et que les œuvres doivent leur offrir aussi des avantages matériels et professionnels.

Si l'on examine l'ensemble des *desiderata* manifestés, il apparaît qu'on souhaiterait : vaincre certaines ignorances qui sont cause souvent qu'on se désintéresse de nos œuvres ; — une collaboration et un encouragement plus efficaces pour nos grandes œuvres en France, qu'elles aient leur siège à l'extérieur ou à l'intérieur de la province ; — une attitude plus une à l'égard des groupements voisins : F. G. S. P. F., C. F. T. C., équipes sociales, etc. — Enfin les Congressistes prennent comme but précis de leur programme, cette année : le développement de l'Apostolat de la Prière et des Congrégations mariales ».

(O. F. L., *juin* 1924).

Lourdes. — Un millier d'enfants s'est rendu de Paris à Lourdes en pélerinage durant la semaine de Pâques. Ils y ont fait leur retrai-

te annuelle. Ces sortes de pélerinages avaient été inaugurés il y a quelques années, mais eurent d'abord peu de succès, si bien que l'on pensa devoir abandonner le projet ; mais le succès de cette année a été tel que Mgr Roland -Gosselin a désiré lui-même prendre part à l'expédition et on s'attend à voir augmenter très rapidement le nombre des jeunes pélerins. Les enfants ont été aussi vivement impressionnés par les magnifiques cérémonies à la grotte que par les sermons très substantiels que leur donna le P. Paul Bith S. J., directeur de la retraite.

(*The Universe*, 9 mai 1924).

Hors de France

Angleterre. *Ore.* — Invité par ses anciens généraux anglais, et présenté par le Général Sir Percy Sykes, l'explorateur de la Perse et chef de l'expédition du Sud de la Perse en 1915-20, le P. Poidebard est venu le 8 avril donner une « lecture » à la « Central Asian Society » à Londres sur l'importance des routes du Plateau de Perse, dans les échanges entre l'Europe et l'Asie. Le but était de rappeler les souvenirs communs des combats pour la route des Indes en 1918.

Assistaient à cette réunion : Sir M. de Bunsen, ancien ambassadeur d'Angleterre à Madrid et à Vienne, président de la *Central Asian Soc.*, le Lt Général Sir Raleigh Egerton, ancien Cmdt du 13e C. A. en Mésopotamie, Lord Lamington, président de l'*East India Association*, le Viscount Peel, ancien S-Secrétaire d'Etat pour l'Inde dans les deux derniers cabinets, le Colonel Sir C. Yate, Membre du Parlement, plusieurs Officiers généraux, le Directeur de l'« *Asiatic Review* , et les Généraux chefs de l'expédition du Nord de la Perse, Sir Thomson, Dunsterville et Champain. L'*Ambassade de France* était représentée par Mme et Mr de Montille, et le Général de la Panouse, Attaché militaire. L'assistance était composée d'explorateurs et de spécialistes des questions asiatiques.

Après la conférence, les Généraux Dunsterville et Champain ont parlé du Cmdt Poidebard, leur ancien chef de Service dans l'expédition de Perse ; l'*Iman* indien Maulvi Ahmed Naya, *chef des missions musulmanes des Indes* a remercié le missionnaire chrétien qui, comme officier, avait travaillé à la défense de la frontière indienne. Enfin le Général de la Panouse, très populaire à Londres, a voulu « saluer l'habit qu'il (l'orateur) porte. Cet habit est celui de la grande compagnie qui a compté et qui compte encore tant d'hommes éminents parmi ses membres. Et je tiens à déclarer ici hautement avec quel patriotisme elle a fait son devoir pendant la

guerre.... Je dois aussi saluer en lui un représentant de cette admirable phalange de missionnaires qui sont les véritables pionniers de la civilisation et qui, en répandant parmi les populations de l'Asie et de l'Afrique les principes de la doctrine chrétienne, ont eu aussi pour but de faire connaître et aimer la France... » L'auditoire, composé d'Anglicans, écoutait attentivement le petit *speech* du général français.

Le lendemain, le P. Poidebard était conduit par son Général d'Armée à la *Tour de Londres.* Le Général avait demandé au Colonel gardien du Trésor qu'on montrât spécialement au missionnaire français les endoits où avaient été martyrisés ses confrères. Pèlerinage qui fut fait avec le plus grand recueillement des deux côtés.

(O. F. L. *mai 1924*).

Bavière. — *Nouveau Collège de Philosophie de la Province de Germanie Supérieure.* — La propriété acquise , il y a un certain temps, à Harlaching, près de Münich, a dû être échangée contre une autre, à cause de plusieurs difficultés imprévisibles. Le nouvel emplacement n'est plus dans la ville même de Münich mais à proximité, près du village de Pullach, à 10 minutes de Warnberg, maison de campagne du collège de Münich, sous l'ancienne Compagnie. De la gare d'Isartal de Münich, on peut rejoindre la Station de Pullach ave le tramway qui part toutes les demi-heures et effectue son par-c cours en 19 minutes. Il reste encore 7 minutes de trajet à pied. Le terrain nouveau est considérablement plus grand que l'ancien et se trouve à la lisière de la forêt avec une vue splendide sur les Alpes. La vallée romantique de l'Isaar n'en est distante que d'un quart d'heure et, de l'autre côté du collège, la forêt d'État s'étend au loin jusque vers Starnberg. Pendant l'hiver ont été exécutés tous les premiers travaux nécessaires, pour la construction du bâtiment principal de sorte que celle-ci pourra être entreprise au début du printemps.

(*Aus der Provinz*, mars 1924).

Belgique. — *La nouvelle Ecole Apostolique de Verviers.* — Une école apostolique pour la Wallonie a été ouverte cette année à Verviers, dans les locaux du Collège Saint-François Xavier, dirigé par les Pères Jésuites. Elle fonctionne depuis le mois d'octobre et compte un premier noyau d'élèves, originaires des provinces wallonnes et du Grand Duché de Luxembourg.

Brésil Septentrional. — *Une découverte sensationnelle.* — *Lettre du P. Torrend, S. J.* — Bahia, 18 sept. 1923. « Je crois avoir découvert une mine importante d'argent, mais j'attends confirmation. Ce serait une ancienne mine exploitée autrefois par les Phéniciens, et qu'ils ont dû abandonner par suite de la destruction de Carthage. On découvre dans les environs des inscriptions caractéristiques, que mon ami Apollinaire Frot est parvenu, semble-t-il, à déchiffrer. Il a écrit à ce sujet à Londres et à Paris, et, si son inter-

prétation est la vraie, cette nouvelle va faire du bruit dans le domaine de l'histoire et de la préhistoire ».

(*Œuvre des Ecoles Apostoliques*, 1923).

Canada. 1. — *La béatification des martyrs canadiens.* — Une lettre du T. R. P. Général, datée du 18 mars, nous fait espérer la prochaine béatification de nos martyrs. Tout d'abord leur nom n'était même pas mentionné dans la liste des causes que doivent examiner cette année les Prélats de la Sacrée Congrégation des Rites. Mais, sur un ordre formel de SS. Pie XI, leurs dossiers, prêts depuis un an, ont été revisés dans une session extraordinaire, le 3 juin 1924. Le P. Goulet, de son côté, tient du P. Fajella, Postulateur des causes de la Compagnie, que le Promoteur de la Foi ne trouve aucune objection sérieuse à soulever contre nos martyrs. Selon toute apparence, ils seront donc béatifiés en 1925. Des arrangements sont déjà faits pour publier des biographies italiennes, qui se distribuent toujours à Rome pendant les solennités d'une béatification ou d'une canonisation.

(*Nouvelles de la Province du Canada*, avril 1924).

2. — Le 27 juin, fête du Sacré-Cœur, fut proclamé le décret du T. R. P. Général divisant la province. Le R. P. Boncompain est nommé provincial de la partie canadienne-française et le R. P. Filion, vice-provincial de la partie anglaise.

(*Nouvelles de la Province des canada*, juin 1924).

Espagne. — *A propos de la Médiation Universelle de la Vierge Marie.* — Un acte de théologie présidé par le Cardinal archevêque de Sarragosse a été soutenu à Sarria le 1er Janvier sur la médiation universelle de Marie à l'instigation et sous la direction du P. Bover. Le même P. Bover a été nommé par le Souverain Pontife membre d'une commission de trois théologiens espagnols, chargée de faire une étude, aussi complète que possible, de la doctrine de l'universelle médiation.

Indes. — *Calcutta.* — Le 27 novembre 1923, eut lieu une cérémonie pour la collation de titres honorifiques à 34 personnes. Parmi elles, le P. Van der Schueren, reçut son titre honorifique de Sa Majesté l'Empereur-Roi, tandis que les 33 autres, dont 32 Indiens reçurent le leur du Vice-Roi.

Quand le Père, conduit par le Sous-Secrétaire d'État aux Affaires Politiques, fut mené sous le dais et y prit place, le Secrétaire en chef proclama la distinction dont il était l'objet ; après quoi Son Excellence se leva de son siège et lui adressa ce qui suit :

« Père Théophile Van der Schueren, voici près de 40 ans que vous êtes venu à Calcutta et il y a longtemps que vous êtes connu et aimé parmi nous. Votre caractère si bon et généreux, les forces que vous avez consumées au bien-être physique, moral et politique des ci-

toyens de Calcutta et votre labeur parmi les enfants des écoles à Kurseong et Darjeeling vous ont gagné une place d'honneur dans les cœurs de tous. La mission Belge à laquelle vous êtes rattaché doit beaucoup à votre zèle. Non seulement par l'aide financière que vous lui avez apportée, elle a pu étendre son influence, mais, parce que vous faisiez partie de cette mission, elle a été en mesure d'acquérir davantage le respect et la reconnaissance de tous ceux qui vous ont vu à l'œuvre.

» Comme ardent promoteur de tous les sports et jeux, comme infatigable pionnier de l'éducation, comme sage conseiller et ami sûr de beaucoup de jeunes, vous avez bien mérité la distinction que j'ai la vive satisfaction de vous conférer ».

(*Letters and Notices*, avril 1924).

Italie. — *Un miracle nouveau de S. Jean Berchmans.* — Parmi les religieuses du couvent des « Oblates de Marie Addolorata », sis au flanc du mont Janicule, près de l'Église N.-D. des Sept-Douleurs, se trouve une sœur converse, nommée Bernardina Ferri, née à Rocca di Papa et âgée actuellement de 40 ans. — Depuis janvier 1917, la pauvre sœur avait été déclarée, par deux médecins des plus réputés de Rome, atteinte de phtisie pulmonaire. Pendant les 5 années qui suivirent, (jusqu'en mars 1922) le mal alla croissant, présentant tous les symptômes de la gravité : nombreux tubercules, lésions profondes révélées par les auscultations et le stéthoscope, fièvre quotidienne, et chaque semaine, des crachements de sang qu'on s'efforça vainement d'arrêter. A cela s'ajoutaient des douleurs aux épaules, des insomnies, des troubles respiratoires, un manque total d'appétit et une extrême prostration des forces. En vain, on tenta tous les remèdes, le médecin fut obligé de reconnaître son impuissance et d'avouer qu'il ne restait plus d'espoir. La bonne sœur se résigna admirablement à la volonté divine. Une chose cependant la peinait et l'humiliait beaucoup ; la séquestration et les mesures hygiéniques prescrites par le médecin pour éviter la contagion. — Les choses en étaient là, quand, vers la fin de 1921, Mgr Alfonso Carinci, Recteur au Collège Capranica, apporta aux religieuses, un petit paquet de ces images de S. Jean Berchmans que le P. Vermeersch distribuait alors en très grand nombre. A peine Sœur Bernardine eut-elle reçu à son tour l'image de notre jeune saint qu'elle ne connaissait pas, elle se sentit portée à la dévotion et la confiance envers lui. « C'est lui », dit elle, « qui doit me guérir ». — Pendant une nuit du mois de janvier 1922, sœur Bernardine crut voir en songe un jeune religieux s'approcher d'elle. Il portait l'habit des scolastiques de la Compagnie. Effrayée, elle voulut s'enfuir. « Ne crains rien, dit l'apparition, je suis Saint Jean Berchmans ». — « Priez pour moi, supplia-t-elle alors, car je me sens si mal ! » — « Quel mal as-tu ? » interrogea le Saint. Elle lui exposa son état, et lorsqu'elle eut terminé, Berchmans lui souriant d'un air plein d'affection, tendit son manteau à la malade. « Prends un coin

de mon manteau, dit-il, et applique le sur la poitrine ». Puis il disparut. Réconfortée par ces paroles, la malade s'écria avec joie : « Maintenant je suis certaine de ne pas mourir de phtisie ! » — Le lendemain, sœur Bernardine, craignant d'avoir été le jouet d'un simple rêve, hésita longtemps avant d'en faire part à la Mère Supérieure. Celle-ci, mise au courant, décida qu'à la première occasion, elle demanderait une relique de S. Jean à un Père de la Compagnie. Peu de semaines après, le Père Élie Galvani, vint au monastère de l'Addolorata pour y faire du ministère. Il procura sans peine à la Supérieure une relique de notre jeune saint. A peine la malade l'eut-elle reçue qu'elle s'en fut prier à la chapelle, serrant étroitement la sainte relique sur sa poitrine. Mais à ce contact, elle eut, assure-t-elle, la sensation qu'un poids énorme l'oppressait ; en même temps, elle ressentit au poumon droit une douleur si aigue que ne pouvant résister à la suffocation, elle quitta la chapelle et se rendit au jardin, où l'air et le mouvement, espérait-elle, la soulageraient. Elle ne cessait, toutefois, de serrer contre elle la relique. Lui attribuant la cause de ses souffrances, elle eut un court instant l'idée de l'écarter. Toutefois, la dévotion et la confiance l'emportèrent ; elle se disait que S. Jean Berchmans ne pouvait lui faire que du bien. De fait, peu de temps après, il lui sembla soudain qu'on lui enlevait une très lourde pierre de la poitrine. En même temps toute douleur disparaissait, et les forces lui revinrent à l'instant, la ranimant comme d'une nouvelle vie. Sa guérison avait été instantanée et complète. Dès le moment même, la bonne sœur put prendre une abondante nourriture, la nuit fut tranquille et le sommeil ininterrompu. Le 12 mars, le médecin vint au couvent à la demande de la supérieure. Sans l'avertir, celle-ci le pria d'examiner sœur Bernardine et de dresser une très exact bulletin de santé. Connaissant l'inutilité des efforts et des remèdes tentés depuis 5 ans, le médecin ne consentit que sur les instances de la Mère. — Après avoir ausculté très soigneusement la malade, il déclara tout surpris « C'est étrange ! un médecin non prévenu la jugerait en parfaite santé » ! — On lui racconta le miracle, le priant d'en rédiger le procès-verbal médical. Le médecin refusa de proclamer le miracle avant qu'on n'eut rempli 3 conditions : prendre pendant un mois la température de la malade sans découvrir d'indices fiévreux ; laisser se passer une année sans qu'il y ait chez elle le moindre trouble pulmonaire ; enfin faire l'épreuve de la radioscopie. — Plus d'une année et demie s'est écoulée depuis ces faits et toutes les conditions se sont complètement réalisées : la radioscopie a révélé un grand nombre de vastes lésions parfaitement cicatrisées. La miraculée jouit d'une santé florissante et d'une grande résistance au travail. Aussi l'on comprend que notre jeune Saint soit devenu pour les Oblates de l'Addoloarata, l'objet d'une toute particulière dévotion.

(*Echos de Belgique*, janvier 1924).

Japon. — *Yamaguchi.* — Monument à S. François-Xavier. — Le monument élevé à la mémoire de S. François-Xavier, qui se

dresse dans un jardin public de la ville de Yamaguchi est le fruit de curieuses circonstances. Un vieux manuscrit gardé avec soin depuis longtemps par une famille chrétienne du pays fut découvert par un prêtre européen, le P. Villien. D'après ce document, le jardin public de la ville de Yamaguchi occupe l'emplacement d'un terrain, qui fut donné à S. François-Xavier par le gouverneur de cette province et où, dit-on, le saint s'établit lui-même, près de la pagode bâtie autrefois en ce lieu.

Une pieuse femme acquit le terrain et l'on ouvrit une souscription pour avoir l'argent nécessaire à l'achat d'une statue. Le T. R. P. Général de la Compagnie envoya une somme de 1000 lires et une offrande de 3000 francs fut faite par un catholique chinois. Le monument est élevé à la mémoire de S. François-Xavier « le premier docteur étranger et professeur d'université Européenne qui soit venu au Japon pour enseigner la philosophie et la science ».

(*Woodstok Letters*, février 1924).

Syrie. — *Beyrouth.* — Collège. En plus des 52 séminaristes et 20 Moines, le Collège comtpe 180 internes, 107 demi-pensionnaires, 397 externes, en tout 756 élèves, parmi lesquels 482 catholiques, 152 orthodoxes, les autres musulmans et non-chrétiens. — Université. École préparatoire : 63 étudiants ; Génie civil : 28 ; Droit : 123 ; Médecine : 201.

(O. F. L., *février* 1924).

Chine. — *La Chine de demain.* — (*Extraits d'un article du P. Pelerzi. M. A., dans « Fede et Civilta »*, sept. 1923). J'ai visité, il y a quelques mois, différentes écoles et université modernes à Pékin, Changhai, et autres centres. C'est le réveil d'un colosse (400 millions d'hab.), qui risque de compromettre l'équilibre du monde entier. Près de 400.000 étudiants chinois affluent dans les écoles et universités pour recevoir une formation moderne, opposée en tout point à l'enseignement d'autrefois. Beaucoup sont dispersés à travers le Japon, l'Amérique, l'Angleterre, la France ; mais la plus grande partie reste en Chine. Les écoles de filles, inconnues il y a quelques années, sont maintenant aussi nombreuses que les écoles des garçons, et d'ailleurs ceux-ci ne veulent plus épouser que des diplômées. — Il est notoire que les universités chinoises, dont la grande Université de Pékin formule les programmes pour le pays entier, s'inspirent, pour la morale, de tout ce qu'il y a de plus avancé dans l'athéisme européen d'aujourd'hui. Au point de vue religieux, elles avaient d'abord conservé les antiques croyances de leur paganisme, mais les étudiants ont déclaré naguère qu'ils ne veulent plus aucune religion : athéisme pur et radical. Et ce sont les dirigeants de demain. — Le nombre des autres écoles et universités est insignifiant : 9 universités protestantes et une seule catholique. Quant aux écoles moyennes, 160 environ sont protestantes et une

dizaine seulement catholiques. Dans les écoles protestantes, le cours de religion est obligatoire, mais presque nul, et anticatholique. — Trois chemins s'ouvrent devant la Chine. Elle est fortement attirée par l'athéisme, facile, plus agréable,puis en rapport avec le goût national d'indépendance et de liberté. Le protestantisme met en œuvre tous les moyens de sa philanthropie et cherche à attirer le peuple en dépensant des dollars. Le catholicisme travaille à gagner les sympathies des classes populaires et à attirer à la vraie lumière les hautes classes de la société.

Nos Vicaires apostoliques rêvent de créer une université dans chaque province, mais ce n'est qu'un rêve. Pourtant, durant ces derniers, mois, on a inauguré deux universités athées, au Yunnan et à Moukden. Les ressources des missions catholiques montent tout au plus à 20 millions de francs par an : celles des protestants, comprennent : 125 millions de dollars recueillis par la Société biblique anglaise,24 millions de dollars envoyés par les confessions protestantes d'Amérique,40 millions de dollars donnés par les méthodistes. Et on annonce que le congrès de l' « Interchurch World Movement » a décidé de trouver, au plus tôt, 1300 millions de dollars pour les missions protestantes.— Tout cela serait décourageant si nous n'avions la grâce de Dieu.

(C. C., *février* 1924)

— *Sancian.* — D'après une lettre de Paris, aucune province de la Compagnie n'ayant pu accepter l'offre qu'en faisait de nouveau Mgr de Guébriant, l'île sera donnée aux missionnaires américains de Maryknoll, qui désirent s'étendre dans cette direction.

Mgr de Guébriant, dans une conférence sur les missions de Chine donnée à l'Institut catholique de Paris,a confirmé le fait : « J'aurais voulu, et mes confrères des Missions Etrangères l'auraient voulu avec moi, rendre un suprême hommage à Saint François-Xavier, en confiant son pélerinage ressuscité, et son île à demi convertie, à ses frères en religion,aux Pères de la Compagnie de Jésus.La chose était réglée, la date convenue. Elle n'a pu s'accomplir ; le personnel indispensable a manqué au dernier moment » (Annales de la Société des M. E., Janvier-février 1924, p. 6.). Toute cette conférence, sur l'apostolat actuel en Chine, est du plus grand intérêt.

(*Nouvelle de la Mission*)

— *Le directeur du Muséum national d'histoire naturelle* , membre de l'Institut, au R. P. Courtois, directeur du musée de Zi-ka-wei. Paris, 29 octobre 1923. — «J'ai l'honneur de vous informer que l'assemblée des professeurs du Muséum, dans sa séance du 18 octobre courant vous a nommé correspondant de notre établissement sur la proposition de M. Lecomte, professeur, pour reconnaitre les dons nombreux et intéressants que vous aviez faits à nos collections. Vous recevrez, d'autre part, le diplôme afférent au titre dont il s'agit. Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements

personnels l'assurance de mes sentiments les plus distingués. L. Mongin ». Cette lettre était accompagnée d'une autre de M. Lecomte, professeur au Muséum : « Mon cher collaborateur. J'ai le plaisir de vous annoncer que sur ma proposition, d'ailleurs appuyée par plusieurs de mes collègues, l'assemblée des professeurs du Muséum vous a conféré le titre de correspondant du Muséum. Vous en serez avisé officiellement par notre administration, mais je suis particulièrement heureux de vous l'annoncer le premier. J'espère que vous voudrez bien, dans l'avenir, nous continuer votre collaboration, à laquelle nous tenons beaucoup ».

(*Nouvelles de la Mission*)

— *Musée-Laboratoire de Tientsin.* — Au début d'avril, le P. Teilhard de Chardin a donné à Tientsin une très intéressante conférence sur l'expédition de 1923, devant la colonie française. — « Les paléontologistes et géologues de l'expédition américaine, des professeurs de l'Université chinoise de Tientsin, sont venus voir nos trouvailles. — Le Service Géologique de Chine nous prend comme collaborateurs et notre prochain voyage se fera sous le patronage direct du Gouvernement chinois. On nous a envoyé une « Commission pour l'exploration, où les noms des lieux à visiter sont à indiquer par nous-mêmes. — L'herbier a été livré, pour étude, au Muséum de Paris : le travail sera achevé en 1925 ».

Le P. Licent, dans un rapport au consul de France, résume les travaux récemment accomplis et les projets en cours. Résultats de 1923 : « Le Directeur du Musée a organisé et conduit une première expédition de la « Mission Paléontologique francaise en Extrême Orient ». (P. Teilhard de Chardin). Voyage de 4 mois, amenant : 1) la découverte de 6 foyers paléolithiques, dont 2 très considérables et l'exploitation, au point de vue paléolithique, d'un territoire grand comme la France ; ces découvertes sont les premières en ce genre, en Asie, au N. de l'Himalaya ; 2) l'exploitation de plusieurs gisements paléontologiques importants avec abondante collecte de fossiles, comprenant les ossements d'une quarantaine d'espèces animales ; 3) recherches et collections botaniques et géologiques des régions de Mongolie que la mission a parcourues.

De plus, la composition des « Mémoires de 10 années de voyages en Chine » est achevée, et l'impression en cours. Cette publication, qui paraîtra dans le courant de l'été, comprendra 2000 pages de texte, un atlas in-fol. de 154 feuilles et 2500 à 3000 photos.

Projets pour 1924. — Nouvelle expédition paléontologique en Mongolie. — Installation de la collection des insectes, et envois aux Institutsde France. — Il serait urgent de monter la Bibliothèque. On commence un Jardin botanique du Bassin du Golfe du Peitcheuly, auquel on voudrait adjoindre un Jardin d'essais. — Enfin on souhaiterait qu'un agrandissement du bâtiment permît d'installer, à côté du Musée documentaire et d'études une Section didactique,ouverte au grand public, où l'on exposerait à demeure quelques

pièces remarquables, et temporairement des séries spéciales d'objets récemment étudiés, avec notices et photos.

(C.C, *mai* 1924)

Synode général de Chine. — 1. *La réunion préparatoire.* — La première réunion préparatoire au Synode général s'est tenue, le 15 mai au soir, dans la grande salle de la Procure de la Mission, à l'Église St Joseph.

S. E. Mgr Costantini souhaita la bienvenue aux Vicaires Apostoliques représentant la totalité de l'Église de Chine : il s'excusa d'avoir à prendre la présidence d'une assemblée aussi vénérable et se plut à diriger la pensée de tous vers Celui dont il était le représentant, Sa Sainteté Pie XI. Un télégramme fut rédigé, portant au Père commun de tous les fidèles, qui montrait une sollicitude spéciale pour les Missions et qui attendait tant pour le développement de la Foi en Chine de ce premier Synode plénier, les témoignages d'amour et d'obéissance de toute l'assemblée.

La liste des diverses commissions fut alors distribuée aux membres du Concile : certaines additions y seront encore apportées à la suite de l'arrivée de nouveaux Vicaires apostoliques.

Nous la donnons ci-dessous :

1ère Commission (De regulis generalibus) : NN. SS. J. Tacconi, Emm. Prat, Henri Lécroart, S. J., François Schraven, Ermeneg, Ricci, Louis Janssens, Ant. P. Fourquet, les RR. PP. P. Payen, S. J., et J. Tchang, comme consulteurs.

2e Commission (De Personis) : NN. SS. François Aguirre, Évrard Ter Laak, Jean de Vienne, Flaminius Belotti, Jean-Marie Blois, Vincentius Huarte, S. J., Marie Trudo Jans, les RR. PP. R. Flament, Petr. Tcheng, comme consulteurs.

3e Commission (De rebus) : NN. SS. Joseph Fabrègues, Apar-Celest, Ybanez, Ern Gaspais, Joseph Hoogers, les RR. PP. Spada, Hernandez, Debeauvais, S. J., M. Vlamink, Jos. Ou.

4e Commission (revision des trois autres) : N. N. SS. Fr. Geurts, Augustus Hennighaus, Eugénius Massi, Aloïsius Calza, Louis Van Dyck, Adolphe Rayssac, Aloys. Versiglia, Odoricus Tcheng, Melchior Souen, R. P. Procureur de Mgr Walcser, le R. P. Supérieur des Dominicains de Fou-tcheou, les RR. PP. Verdier, Ford, Espelage.

5e Commission (extraconciliaire, questions de liturgie, causes de béatification...) : NN. SS. Fatiguet, Mondaini, Rouchouse, Fiorentini, le Rme Abbé Dom Brun, les RR. PP. Rossi, Casuscelli, Desrumeaux, et Buddenbrock.

2. *L'ouverture du Synode à Zi-Ka-Wei.* — Le 15 au matin s'est faite dans l'Église St Ignace de Zi-Ka-wei l'ouverture solennelle du Synode plénier de Chine.

Un témoin de cette scène majestueuse nous en envoie le récit suivant :

« Jamais auparavant dans l'histoire de Chine, et rarement dans

l'histoire des autres nations, ne s'est trouvée une réunion aussi variée de nationalités que celle qui s'est tenue à Zi-ka-wei le 15 mai sous la présidence de Mgr Celso Costantini, délégué apostolique pour la Chine, où se réunissaient les vicaires apostoliques et les délégués de toutes les Missions de Chine au nombre de plus de 70, pour ouvrir le premier synode plénier de cette Église

Durant la Messe solennelle, célébrée par S. É. le Délégué apostolique, le Credo fut chanté, affirmant ainsi la foi dans la catholicité de l'Église Romaine et la simple présence de tant de nationalités différentes, était une preuve frappante de son universalité. Les Vicaires apostoliques français étaient en majorité, comme il fallait s'y attendre d'une nation qui a envoyé de si nombreux missionnaires dans toutes les parties du monde. Les Italiens, les Belges, les Hollandais, les Allemands, les Espagnols formaient également des groupes imposants, cependant que les Missions portugaises, irlandaises et américaines se trouvaient aussi représentées. Un fait bien significatif du développement du clergé Chinois était la présence dans l'assemblée de deux nouveaux préfets apostoliques Chinois, Mgr Tcheng, et Mgr Souen, préfets apostoliques au Houpé et au Tchéli.

Un autre fait manifestait encore la vigueur de l'Église chinoise ; c'étaient les multiples divisions de provinc esecclésiastiques rendues nécessaires par le nombre toujours croissant des catholiques. La Mongolie a 5 Vicaires apostoliques : la Mand-chourie en a deux ; le Tchéli six ; le Chantong trois ; le Chansi, trois ; le Kansou deux ; le Honan, quatre ; le Sutchuen, quatre ; le Houpé cinq ; le Hounan, deux ; le Kiangsi, quatre ; le Tchekiang deux ; le Foukien, deux ; le Koangtong, sept ; le Kouytcheou, deux ; le Kiangnan, deux ; le Yunnan, le Koangsi et le Thibet, chacun un, et dix autres divisions sont attendues incessamment.

Ce fut à 8 h. 1/2 que la magnifique procession des Vicaires apostoliques sortit de l'ancienne église de Zi-ka-wei, bâtie en 1851. Ici encore quel contraste tout en faveur du développement de la foi en Chine, que celui de cette vieille église faite pour contenir quelques centaines de chrétiens, avec le magnifique édifice qui est aujourd'hui l'église St Ignace et qui peut en recueillir plusieurs milliers ! La procession fut vraiment un imposant spectacle ; tous les délégués des provinces de Chine se trouvaient là, chacun dans les vêtements ou les ornements particuliers à son ordre ou à sa dignité. Le clergé séculier et les RR. PP. Jésuites en soutane et surplis, les Augustiniens et les Récollets en noir, les Capucins et les Franciscains dans leur robe brune, les Dominicains avec leur grand scapulaire blanc, le R^me Abbé de la Trappe de N.-D. de Consolation dans sa robe blanche, les Vicaires apostoliques en chape rouge et mitre blanche, puis enfin S. É. Mgr Costantini, en chape magnifiquement ornée, avec la crosse et la mitre ; c'était sous le soleil qui avait enfin paru après toutes les pluies des jours précédents, une scène brillante. Des deux côtés du chemin suivi par la process on, se tenaient des mil-

liers de chrétiens qui s'inclinaient respectueusement sous la bénédiction du Délégué apostolique. Le son des cloches de l'Église St Ignace se mêlait harmonieusement au chant imposant de l'invocation au St Esprit. Les pétards qui retentissaient de temps à autre donnaient à la scène une couleur locale très caractéristique. Le déroulement majestueux de la procession, son ordre, la précision des mouvements que dirigeait avec tant de soin Mr Desrumeaux, cérémoniaire du Concile, le maintien rempli de dévotion des assistants, tout indiquait combien cette fête dans l'esprit de tous, était solennelle et imposante.

Comme le fit remarquer dans une brillante allocution latine S. É. Mgr Costantini à l'Église St Ignace, cette première session du Synode marquait le commencement d'une nouvelle ère en Chine. Il y avait eu trois périodes dans son histoire : celle des premiers pionniers de la Foi qui étaient venus dans ces contrées lointaines porter la vraie lumière de Jésus-Christ. Celle des persécutions qui ont implanté cette foi dans le sol même de la Chine ; plus tard est venue sa période de l'expansion pacifique durant laquelle l'Église Catholique se répandit du Nord au sud, de l'Est à l'Ouest ; maintenant commence la période de la coordination de l'union des forces que rend actuellement possible et même nécessaire le développement pris dans ces dernières années. En saluant la vénérable Assemblée des Vicaires apostoliques, le Délégué apostolique les félicita de l'unanimité qu'il voyait dans leurs désirs : il fit remarquer que toutes les nations se trouvaient ici représentées, ce qui montrait combien le monde entier avait à cœur l'évangélisation de la Chine ; il adressa plus particulièrement quelques paroles de bienvenue aux nouveaux préfets apostoliques chinois qui venaient d'être élus et dont la présence indiquait d'une façon spéciale le développement de l'Église en Chine : il termina en demandant à Dieu « de vouloir bien bénir les travaux de l'assemblée, de diriger les travaux de tous pour la plus grande expansion du règne de N.-S. Jésus-Christ. »

***

Des agapes fraternelles réunirent ensuite les visiteurs dans le grand réfectoire de la communauté de Zi-ka-wei, sous la présidence de Mgr le Délégué et sous celle de Sa Grandeur Mgr Paris que ses 80 ans bien prochains n'avaient pas empêché de prendre part à toutes les cérémonies de la matinée et en qui tous les visiteurs étaient heureux de saluer l'un de ceux qui, sous son vicariat ont fait faire les plus rapides progrès à la foi catholique dans cette partie de la Chine.

On remarquait aussi particulièrement parmi les vétérans de l'apostolat, et ceux qui ont tant travaillé, S. G. Mgr Raynaud, qui reçut naguère des distinctions de Rome et de la France, S. G. Mgr Abels de la Congrégation de Scheut, S. G. Mgr Henninghaus dont l'organisation pour les œuvres recueille tant d'éloges de la part

de tous ceux qui visitent le Chantong, S. G. Mgr Timmer du Chan-si Sud.

Il faudrait citer encore bien d'autres noms : le R. P. Verdier, supérieur de la Mission du Kiang-nan, allait du reste, à la fin du repas, saluer mieux que nous ne pourrions le faire toutes les Congrégations présentes. Retraçant à grands traits l'histoire de l'Église catholique en Chine, il salua les descendants des premiers pionniers de la foi, les RR.PP. Franciscains, qui, dés le moyen-âge envoyaient plusieurs missions en Chine ; d'autres sociétés après plusieurs siècles écoulés allaient venir prendre leur part de dure évangélisation des premiers temps : les Missions étrangères de Paris, les Dominicains, les Lazaristes, puis les autres ordres religieux et sociétés de prêtres séculiers, qui viennent à leur tour, enfin le Séminaire de S[t] Paul, Missions étrangères de Milan, Congrégation de Scheutvelt, Congrégation de Steyl, les Augustiniens ; plus tard encore, le RR. PP. Salésiens de Dom Bosco. « Nouvelles sociétés accourues d'Italie, d'Allemagne, de Belgique et de Hollande, *and last but not least* les fils de l'Amérique et de l'Irlande. Les voici tous, Excellence, tandis que, fruit de leurs souffrances et de leurs travaux, sur un horizon déjà tout proche se lève, lentement mais sûrement, enfantée dans le martyre, née de tous les sangs et de toutes les races, puisque tous les sangs et toutes les races ont contribué à sa naissance et à sa prospérité, pleine de sève et de vitalité, fille aimée et soumise de l'Église Catholique, l'Église de Chine elle-même, dont nous sommes heureux de saluer parmi nous les premiers dignitaires. Ce passé glorieux, si glorieux, ce présent si fécond, cet avenir si plein d'espérances, c'est votre gloire, Excellence, de les avoir réunis ici aujourd'hui : nous vous en félicitons ; de leur donner asile, ne fût-ce que pour un jour, c'est notre privilège : nous vous en remercions. En retour, soyez assuré que nous prierons ardemment pour que, sous votre haute direction, les travaux du Concile puissent se poursuivre et s'achever dans la charité et la paix ; pour que tous ceux qui sont ici, tous ceux qu'ils représentent, puissent annoncer avec force et confiance, au monde païen qui nous entoure, Celui qui est venu porter au monde la lumière et la vie, Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

Mgr Costantini, dans sa réponse, exprima sa reconnaissance pour l'hospitalité « vere regalis» de Zi-ka-wei. « Jadis à Nicée, l'Empereur Constantin voulut recevoir dans son palais les pères du concile et leur offrir un superbe banquet. Il n'y a plus d'empereur romain, mais il y a encore des banquets impériaux, celui-ci en est un ». Monseigneur dit sa confusion en se voyant appelé à présider tant de vétérans de l'apostolat, qui ont travaillé et souffert pour le Christ.



BIBLIOGRAPHIE

Publications de 1923

Bibliographie Parisienne

ALÈS (AD. D') — *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique,* 4e édit., Fascicule XIX, col. 1 à 320. — Paris, Beauchesne, 1923, in 4°.

AUBRON (P.) — *Le P. Léon de Joannis.* — Jersey, Maison S. Louis, 1923, gr. in-8°, 37 p.

BAINVEL (J. V.). — *La dévotion au S. C. de Jésus,* Doctrine, Histoire, 6e mille. — Paris, Beauchesne, 1923, in-8° cour., x-624 p.

BONNET (C.) — *Ontologia* (ad us. privat.) — Wetteren, De Meester, in-8°, XVI-312 p.

BOUVIER (P.) — *Regole di perfezione sacerdotali* (trad. Federici, S. J.) — Torino, Marietti, in-24, 170 p.

BROU (Al.) — *S. François-Xavier,* 2e édit. — Paris, Beauchesne, 1923, 2 vol. in-8° raisin, XVI-445 et 480 p.

— *Le dix-huitième siècle littéraire.* Tome I. Avant l'Encyclopédie. Paris, Téqui 1923, in-16 XXI-460 p.

L'ABBÉ G. C. (P. Cerceau) — *Lectures choisies pour le temps de la retraite,* extraites des œuvres de Bossuet (Collect. des Retraites Spirituelles). — Paris, Lethiel eux, 1923, in-12, VIII-427 p.

COMPAING (R. P.) — *La mystique chrétienne.* — Bruxelles, Études Religieuses, rue Leys, 5, in-8°, 36 p.

DECHÊNE (A.) — *Lettres inédites de Barruel.* — Aubenas, 1923, in-8° 40 p.

DECHEVRENS (M.) — *Etude du vent à Jersey dans la Manche.* Vingt années d'observations (1885-1914) à l'Observatoire Saint-Louis. — Paris, Chiron, 1923, in-4°, 56 p.

DÉCOUT (A.) — *Le P. Trégard éducateur.* — Jersey, Maison S. Louis, 1923, gr. in-8°, 30 p.

DORVAL (J.) — *La Saison à Jersey,* guide catholique. *Ar vretoned e Jersey.* — S. Brieuc, Prud'homme, in-12, 32 p.

FLEURY (A.) — *Paroissien expliqué.* Réédition. — Tours, Mame, 1923, in-18, 1292 p.

— *Office divin.* Réédition. Tours, Mame 1923, in-18, 1500 p.

[—] *Propres des diocèses* de Blois, Tours, Dijon (supplément au paroissien). Tours, Mame.

— *Petit Office de la S. Vierge avec l'Office des morts* (français-latin, gros caractères). — Tours, Mame, 1923, in-18, 332 p.

Fouqueray (H.) — *Une Supérieure.* La Mère Saint-Félix, fondatrice des Sœurs de l'Immaculée-Conception de St Méen. 1889-1874. — St Méen le Grand, 1923, pet. in-8°, ix-315 p.

Hamon (Aug.) — *Histoire de la dévotion au Sacré-Coeur.* Tome I : Vie de Ste Marguerite-Marie d'après les manuscrits et les documents originaux, 5e édit., revue et corrigée. — Paris, Beauchesne, 1923, in 8°, xii-504 p., 10e mille.

Hérouville (P. d') — *Le R. P. François Berthiault.* — Jersey, Maison S. Louis, gr. in-8°, 1923, 16 p.

Joüon (P.) — *Grammaire de l'hébreu biblique* (avec fascicule des Paradigmes et index de 8 0 p. — Rome, Institut biblique, 1923, gr. in-8°, viii-543 p.

Judéaux (H.) — *L'Eucharistie principe de notre perfectionnement moral.* Le « Nouvel Adam ». Discours prononcé au Congrès Eucharistique de Paray. — Autun, 19, rue de l'Arquebuse, 1923 , in-8°, 14 p.

— *Panégyrique de S. Hilaire*, prononcé à Poitiers, le 15 janvier 1922. — Poitiers, 1923, in-8°, 8 p.

La Barre (A. de) — *Une âme droite.* André de la Barre de Carroy, Aumônier militaire au 102e de ligne, tué à Jonchery (Marne) le 26 juillet 1915. — Paris, Act. Pop. et de Gigord, 1923, in-12, vi-122 p.

Laurand (L.) — *Les Sciences dans l'Antiquité* (Supplément au manuel des Études Grecques et Latines). — Paris, Picard, 1923, in-8°, 60 p.

Le Gall (St.) — *Le Philosophe Tchou-Hi*, 2e édit. avec table (Variétés Sinologiques, n° 6). — Zi-ka-wei, impr. de T'ou-sè-wè, 1923, gr. in-8°.

Marchal (R.) — *Les paradoxes de l'action*, (extrait de *Gregorianum*), — Rome, Université Grégorienne, gr. in-8°, 46 pp.

P'an (J.-B.) et Lapparent (J. de) — *Nouveau manuel de langue Chinoise*, tome VIII : Index général de 3400 caractères. — Zi-ka-wei, impr. de T'ou-sè-wè, 1923, in-8°.

Poulain (A.) — *Des grâces d'oraison.* Traité de théologie mystique, 10e édit., précédée d'une Introduction par J.-V. Bainvel et augmentée d'un Appendice sur le Discernement des esprits. — Paris, Beauchesne, 1923, gr. in-8°, ci-682 p.

Pully (H. de) — *Le mariage et le foyer.* Essai de morale domestique. — Paris, Rivière, 1923, in-12, 219 p.

Richard (L.) — *Géographie de la Chine.* 2e édit. refondue, 1e Partie : Région du Nord, Bassin du fleuve Jaune. — Paris, Challamel, 1923, in-8°.

Rouet de Journel (M. J.) — *Nonciatures de Russie*, d'après des documents authentiques. Nonciature d'Arezzo, 1802-1806. — Première partie : 1802-1804. — Rome, Tipographia poliglotta Vaticana, 1923, in-8°, clxviii-752 p.

ROUSSEAU (J.) — *Le P. Ch. de Nadaillac.* — Jersey, Maison S. Louis, 1923, gr. in-8°, 36 p.

Calendrier Annuaire pour 1924. — Zi-ka-wei, impr. de la mission, 1923, in-24, 152-106* p.

Bibliographie Champenoise

BAUDOT (P.) — *Les Evangéliques du Prédicateur.* Manuel homélitique d'Évangile. — Lille, Desclée, in-18, 707 p., 10e mille.

— *Les Evangéliques.* Vie de J. C. méditée. Nouvelle éd. revue et augmentée. — Lille, Desclée, in-18, 228 p.

BASQUIN (J. M.) *Le prêtre est le coopérateur de Dieu.* Sermon pour les prémices de M. l'abbé Basquin. Lille, in-8°, 11 p.

[BERNARD (Cl.)] — *Livre d'Or de l'Icam.* 1914-1918. — Lille, Desclée, in-8°, 386 p. illustré.

BERTHELOOT (J.) — *Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille.* « Finir ». Souvenir d'anniversaire. (1898-1923). — Lille, Icam, in-8°, 45 p.

[CLEISSEN (L.)] — *Livre de prières paroissial* , 6e édit.. — Reims, J. Lefèvre, in-32, 216 p., 1570e mille.

— *Cantiques pour Missions*, Retraites, Réunions d'œuvres. (Paroles rythmées). Recueil A. M. D. G. 6e édit. — Reims, J. Lefèvre, in-32, 5.050e mille.

— *Cantiques notés pour missions*, etc. 6e édit.— Reims, J.Lefèvre, in-32, 380e mille.

DONCŒUR (P.) — *Danseront-elles* ? A propos d'une enquête sur les Danses modernes. (Extrait des Études). — Paris, Études, in-12, 8 p.

— Le bon plaisir de Dieu dans une âme. *Le P. Alexis Hanrion*, 2e édit. — Paris, Lefèvre et Toulouse, A. de la Prière, in-12, 150 p.

DUBOIS (H.) — *Cours gradué de langue française pour les écoles malgaches.* Troisième livret de français. — Fianarantsoa, Imp. de la Mission, in-8° 92 a.

— Premier livret de lecture française. — Fianarantsoa, Imp. de la Mission, in-8°, 32 p.

— Deuxième livret de lecture française. — Fianarantsoa, Imp. de la Mission, in-8°, 64 p.

— Deuxième livret de lecture malgache. — Fianarantsoa, Imp. de la mission, in-8°, 64 p.

— Petite arithmétique malgache. — Tananarive, Imp. de Mahasina, in-8°, 50 p.

[—] Carnet de renseignements scolaires — Fianarantsoa, Imp. de la Mission, in-8°.

DUBOIS (P. J.) — *L'Ange conducteur des âmes scrupuleuses*, à l'usage des fidèles et des confesseurs, 6e éd. revue et augm. — Lille, Desclée, in-18, Éd. des fidèles : 157 p. Éd. des Conf. 192 p.

DUTILLEUL (J.) — *Qu'est-ce qu'un Frère Coadj. de la Comp. de Jésus?* Vocation. Vie. Mort.— Enghien. Maison S.Augustin, in-18, 32 p.
GASPERMENT (A.) — *La Croisade pour la Chine.* Où en sommes-nous? — Sienhsien. Miss. Cath., in-12, IX-48 p.
D'HERBIGNY (M.) — *La Tyrannie Soviétique et le Malheur Russe.* — Paris, Spes, in-12, 257 p.
LEBEAU (E. M.) — *Les Jeunes Filles de l'Evangile.* — Lille, Desclée, in-12, 110 p.
— *Les Femmes de l'Evangile.* — Lille, Desclée, in-12, 300 p.
MALLEBRANCQ (J. M.) — *La dévotion du Premier Samedi du mois,* 2e édit. — Raismes, in-16, 115 p., 6e mille.
MESCHLER (M.) — *L'Ascèse des Jésuites et la mystique allemande.* Traduction (P. Joseph Haeffelé). Coll. C. B. E. — Paris, Lethielleux, in-8°, 32 p.
NICOLAS (M.) (Maurice Schroeder). — *Exercices et problèmes d'Arithmétique et d'Algèbre.* — Liège, Dessain, in-12, 138 p.
PINARD DE LA BOULLAYE (H.) — *Industries pour la Sainte Communion.* — Enghien, Maison S. Augustin., in-32, 16 p. (du 50e au 100e mille).
— *Semaine d'Ethnologie religieuse.* Compte-rendu analytique de la IIIe session. — Enghien. Maison S. Augustin, in-8°, 496 p. (5 planches).
PLUS (R.) — *Prédication « réelle » et « irréelle ».* Notes pratiques pour le ministère pastoral. — Paris, Spes, in-12, 92 p.
— *Dans le Christ Jésus.* — Toulouse, A. de la Prière, in-12, 322 p.
RANSON (G). — *L'Ame d'une vie.* — Notes, lettres et souvenirs de Jean Pioche, scol. S. J., tué à l'ennemi, le 17 avril 1917. — Paris, Beauchesne, in-12, écu, 185 p.
RENARD (J.) — Une moisson de vaillance. *Livre d'Or des Anciens de S. Joseph de Lille,* combattants de la Grande Guerre. — Lille, Taffin, in-4°, 400 p., illustré.
ROUPAIN (E.) — *Pages choisies de Mgr d'Hulst.* — Paris, de Gigord, in-8°, 380 p.
ROURE (L.) — *Le Spiritisme d'hier et d'aujourd'hui.* — Paris, Beauchesne, in-12, 170 p.
SAUSSIÉ (ET F. MULLIEZ) — *Eléments de géométrie,* 6e éd., revue et complétée par F. Mulliez. — Lille, Taffin-Lefort, in-8°, 312 p.
SEVIN (J.) — *Les Scouts de France.* Principes, statuts, règlement intérieur. 2e édit. — Paris, Spes, in-16, 158 p.
— *Méditations scoutes sur l'Enfance de Jésus.* — Paris, Spes, in-18, 53 p.
SIAO (J.) — *Histoire de la Chine.* 2 vol. — Sienshien, Miss. Cath., in-12, 1er vol. 271 p. — 2e vol. 239 p.
VALUY (R. P. BENOÎT) (ET JOMBART). — *La Religieuse en retraite.* Nouvelle éd. revue, améliorée par E. Jombart. — Paris, Tralin, in-12, 422 p.
WATRIGANT (H.) ET DUTILLEUL (J.) — *Bibliographie des récentes*

publications sur les Exercices et les Retraites. 1922-1923. — Paris, Lethielleux, in-8°, 32 p.

WATRIGANT (H.) — *Mélanges.* — *Documents importants et faits notables.* 2 fascicules de la C. B. E. — Paris, Lethielleux, in-8°, 208 p.

Ecole N. D. de Boulogne. — Association des anciens élèves. 40e ancompte-rendu annuel. 1920-1922. — Lille, Taffin-Lefort, in-8°, LXV-50 p.

Ecole libre S. Joseph de Lille. Fêtes du Cinquantenaire. 2, 4, 5, 6 Mai 1923. — Lille, in-8° carré, 80 p.

Ecole libre de la Providence. Amiens. 1922-1293 (Album illustré), 32 p.

Œuvre des Écoles Apostoliques. Amiens-Florennes. 54e année, 1922-1923. — Braine-le-Comte, Zech et Fils, in-8°, 55 p.

La Passion de N. S. J. C. Sienhsien, Miss. Cath., 98 p.

Varia.

I. UNE NOUVELLE HISTOIRE DE LA MISSION DE CHINE. — Il y a quelques mois parut à Paris une *Histoire de la Mission de Pékin depuis les origines jusqu'à l'arrivée des Lazaristes*, par A. Thomas, chez Louis Michaud, éditeur, 168 boulevard Saint-Germain, in-8°, de 463 pages.

Après quelques pages anodines sur les œuvres franciscaines au Moyen-âge, cet ouvrage devient purement et simplement une histoire de la question des Rites, racontée dans un sens délibérément hostile à la Compagnie. On y reproduit tous les griefs, vrais et faux, articulés contre les Jésuites dans les *Mémoires de la Congrégation de la Mission.*

On sait que cette compilation avait été par les Supérieurs de la Compagnie déférée au Saint-Office, comme calomnieuse, et contraire aux décisions de Benoît XIV sur les ouvrages relatifs à la question des rites (interdiction de rien publier sans l'autorisation du Saint Office, excommunication majeure encourue ipso facto par le contrevenant, etc.) Sur la demande expresse de cardinal Barnabo, *pro bono pacis*, le T. R. P. Pierre Beckx renonça au procès, mais réservant tous les droits de la Compagnie pour le cas où usage serait fait contre elle de ces Mémoires. Or, c'est précisément le cas qui se présente. Bien entendu le livre ne porte pas d'*imprimatur.*

Quel est ce A. Thomas? Ce qui est certain, c'est que son livre reproduit tels quels, à de rares variantes près, des articles de M. Planchet, dans le *Bulletin de Pékin*, 1915, articles interrompus à

la suite de réclamations très justifiées du Vicaire apostolique et du Supérieur S. J. de Tchéli sud-est. Les 200 premières pages du livre sont à peu près identiques aux articles. A signaler cependant une suppression : les funérailles du P. Verbiest, décrites d'après les mémoires du jésuitophobe Ripa, dans ses Mémoires à propos de celles de Grimaldi. La seconde partie du livre paraît bien être la suite du travail interrompu par ordre.

L'auteur est-il identique à l'éditeur? Y aurait-il eu abus de confiance? Ce qui est certain, c'est que beaucoup de confrères de M. Planchet, à Chang-hai, à Tientsin, et à Paris, sont navrés.

Des journaux catholiques, *La Croix* par exemple, ont donné du livre des comptes-rendus élogieux. Sur réclamation faites, *La Croix* a chanté la palinodie. *L'Annuaire Pontifical*, autrefois rédigé par Battandier, aujourd'hui par le P. Chardavoine, Assomptionniste, a donné une notice sur le cardinal de Tournon, où il utilise l'ouvrage de Thomas et le cite en note. Or, cette notice a valu à l'auteur une lettre élogieuse du Cardinal Van Rossum.

Un spécialiste en matières sinologiques, ayant donné un coup de sonde sur un terrain bien connu de lui, l'histoire du P. Verbiest, déclare que cela fourmille d'erreurs et de citations fausses.

II. Histoire impartiale ! — Dans le fasc. 58 du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* qui vientde paraître, Dom Leclercq consacre une notice (col. 651-664) au P. Garucci. Nous croyons utile, pour l'édification de nos lecteurs, de reproduire le début de ce travail, mais complètement inutile d'y ajouter aucun commentaire, ni d'apprécier l'emploi de tels procédés de la part d'un religieux :

« Raphaël Garucci naquit à Naples, le 24 janvier 1812., et entra au noviciat des jésuites le 10 oct. 1826, âgé de 14 ans. Cette précocité ne recherchait pas seulement la pratique et l'exemple des vertus chrétiennes, elle escomptait le secours qu'une ambition tôt éveillée et déjà impétueuse pourrait attendre de la solidarité des membres d'un ordre illustre et puissant. Entre toutes les maximes évangéliques, il en est une que Garucci ignora toujours : « ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il fût fait à vous-même. » Irascible, envieux, hargneux, injuste, impitoyable, sa vanité n'avait d'égale que son envie à l'égard du prochain, que sa jalousie à l'égard des succès d'autrui, que son dénigrement des travaux dont il n'était pas l'auteur. Au contraire, la critique la plus légère adressée à ses écrits lui était insupportable, il ne souffrait rien, il n'excusait rien, ne pardonnait rien. Ses contemporains le piquaient à leurs risques et périls, les survivants l'exécutèrent sans pitié et sans remords ».

III. Femmes admises a prononcer les vœux de la Compagnie. — Sous ce titre, les *Lettres de Jersey* avaient demandé dans leur dernier numéro si quelqu'un connaîtrait des exemples de ces admissions autres que celui de Jeanne d'Autriche, fille de Charles-Quint. Un Père de la Province de Hollande a bien voulu nous si-

gnaler que cette question avait été traitée dans les *Précis historiques de* 1856, p. 344 et seq.

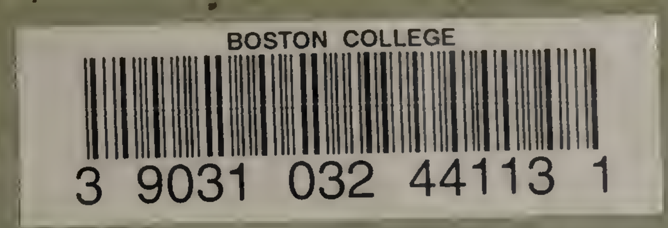
IV. Manuel de Philosophie, par les *PP. Lahr et Picard*, à l'usage des candidats au baccalauréat ès-lettres (Paris, Beauchesne). — Ce nouveau manuel, en un volume, paraîtra vers **la fin** de1924. On s'est efforcé en le rédigeant de respecter l'ordre et la disposition des matières que le P. Lahr avait constamment gardés. Le texte même de l'auteur a été conservé partout où cela restait possible. On retrouvera donc, dans ce *Manuel de philosophie* toutes les notions et explications nécessaires à la préparation du baccalauréat ès-lettres (Sections A et B, 2e partie). Il a été cependant nécessaire, pour ramener le *Cours* aux dimensions d'un *Manuel en un volume*, d'élaguer certains développements et d'omettre certaines questions, superflues peut-être au point de vue de la simple préparation de l'examen, encore que fort intéressantes en elles-mêmes et éminemment utiles à la formation de l'*honnête homme*. Il en est résulté que, tout en restant absolument fidèle à l'esprit et aux doctrines de l'École, on a dû, bien à regret, passer sous silence quelques théories plus purement scolastiques (par exemple la Distinction d'Essence et d'*Esse*, la théorie de la Science Divine...) qui sont moins immédiatement en rapport avec la lettre des programmes. Aussi bien le Cours en deux volumes (auquel il est fait de fréquents renvois) continue-t-il de s'imposer à tout esprit désireux d'une formation philosophique plus complète.

Une nouvelle édition du *Cours en deux volumes* a paru **au début** de 1924, soigneusement revue et enrichie de tables alphabétiques très complètes.

A. M. D. G.

Imprimerie Jules De Meester et Fils, Wetteren (Belgique)




BOSTON COLLEGE
3 9031 032 44113 1

